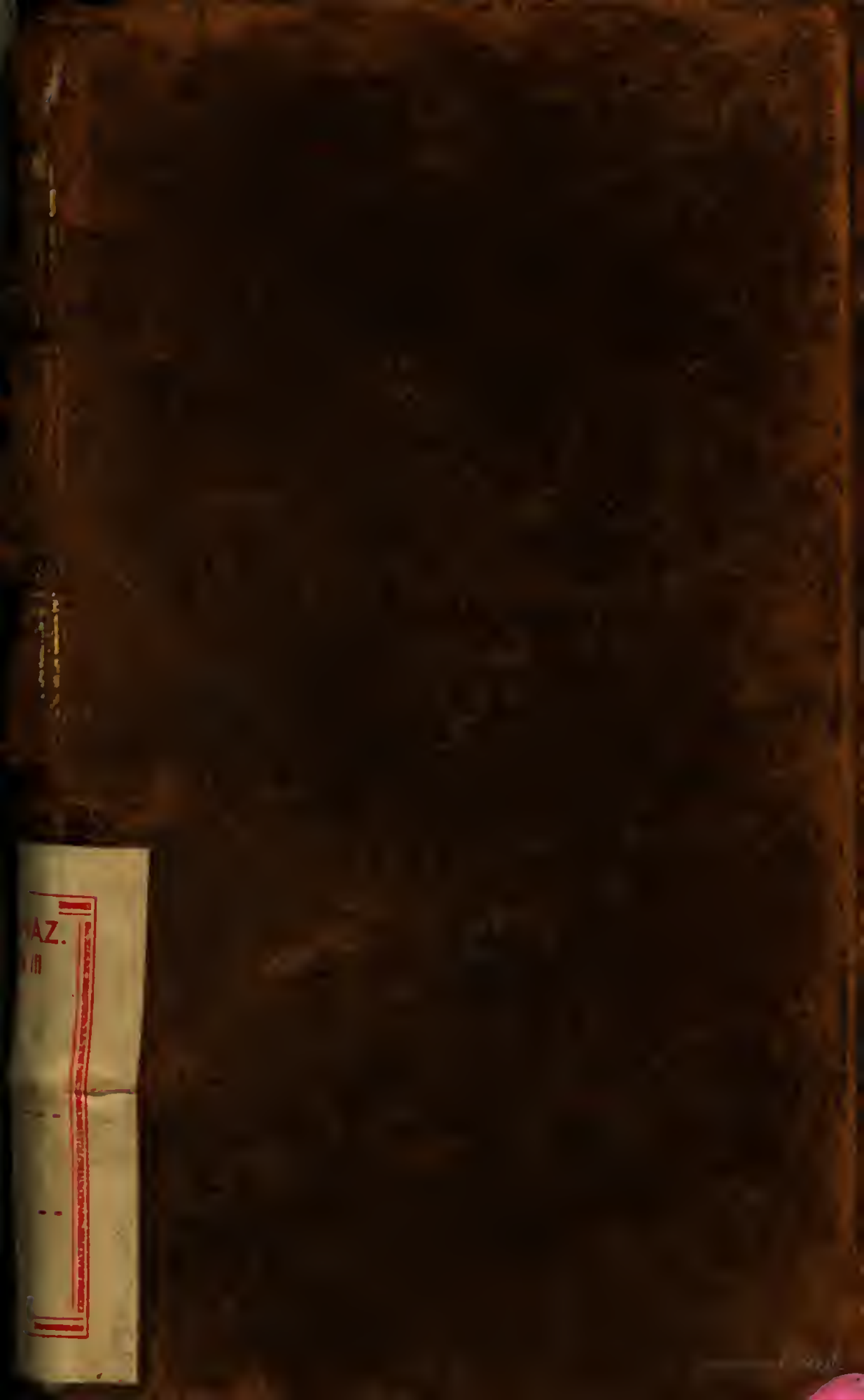

BIBLIOTECA NAZ.
Vittorio Emanuele III
LV
A
11
NAPOLI

ABBREGE DE L'HISTOIRE DE LA ROYALLE MAISON DE SAVOYE.

TOME SECOND;

Contenant tout ce qui s'eſt paſſé de plus conſiderable depuis Amé VIII. premier Duc de Sauoye, iuſqu'à Charles Emanuel.

Par le Sieur THOMAS BLANC, Hiſtoriographe.

A LYON,
Chez IEAN GIRIN, & BART. RIVIERE, ruë Merciere, à la Prudence.

M. DC. LXVIII.
AVEC PRIVILEGE DV ROY.

ABRÉGÉ
DE
L'HISTOIRE
DE LA
MAISON
DE
SAVOYE.

A

MADAME ROYALLE.

MADAME,

Si vn Ancien a dit, que le preſent le plus agreable que l'on pût faire à la beauté eſtoit le miroir qui la découuroit à elle-meſme, & qui faiſoit voir ce qu'elle eſtoit, ie pense que l'Hiſtoire eſt le plus iuſte qu'on puiſ-

se offrir à la vertu. Si l'vn est vn miroir qui flatte, l'autre est vn miroir qui instruit. C'est celuy de la verité où peu de gens se veulent voir parce qu'ils craignent d'y connoître des taches & des defauts, dont ils ne veulent pas se defaire. Ie n'ay pas suiet, MADAME, *de craindre la mesme chose pour le present que ie fais à V.A.R. Ces miroirs luy sont familiers, & ce sont ceux qu'elle consulte auec autant plus d'agrément qu'elle void dans les vertus de tant d'Illustres Souueraines dont elle a tiré sa Naissance, des expressions de ce qu'elle est. Il semble que la Grace & la Nature ayent fait en*

V. A. R. ce qu'vn Peintre fit dans la Grece pour faire l'Image d'vne Deesse. Il assembla toutes les beautez de son Pays, & copiant les yeux de l'vne, la bouche & le menton de l'autre, l'air de teste de celle-cy & l'action de celle-là, il fit vne beauté parfaite. C'est ainsi que nous admirons dans V. A. R. toutes les vertus Heroïques, & toutes les graces charmantes de tant d'Augustes Princesses qui ont paru sur le Trône que vous occupez maintenant; elles viuent toutes en Vous & de tous ces grands exemplaires, nous voyons que le Ciel a fait vne Souueraine acheuée en vôtre sacrée Personne: & comme nous

admirons vne espece de Trinité dans la vüe des miroirs, où nous voyons le miroir, la personne qui s'y regarde, & l'image qui en émane, nous admirons aussi dans cét Estat S.A.R. comme vn Heros acheué qui a tous les auantages de ses Augustes Ayeux, V. A. R. comme le miroir de la Majesté, & Monseigneur le Prince de Piemont comme vne production digne de l'vn & de l'autre. S.A.R. estoit plein de vôtre Image quand il vous fit Mere d'vn tel Fils, vous estiez pleine de la sienne quand vous conçeutes ce Fils; que pouuoit donc estre ce Prince que l'image & l'expression des Vertus de l'vn

& de l'autre ? C'eſt ce qui m'a obligé de diuiſer en trois parties cét Ouurage que ie preſente à VOS ALTESSES ROYALLES. *Ce ſont trois Tableaux en vn, ou vn Viſage en trois Miroirs, puiſque ce n'eſt autre choſe que l'Image de la Grandeur & de la Souueraineté que ie preſente à trois Perſonnes Royalles. I'ay bien osé me flatter dans l'entrepriſe que i'ay faite que V.A.R. agrêeroit mon deſſein, puis qu'il ne tendoit qu'à la gloire de ſa Royalle Maiſon, & qu'elle auroit la bonté d'excuſer ma temerité, & de receuoir cét Ouvrage comme vne marque de mon zele, & vn témoigna-*

de

ge respectueux de la passion que i'ay de faire connoître à tout le monde auec quelle soumißion ie suis,

MADAME,

De V. A. R.

Le tres-humble, tres obeïssant,
& tres-fidelle sujet
& seruiteur,
THOMAS BLANC.

TABLE
DES DVCS DE SAVOYE contenus dans ce II. Tome.

AMÉ VIII. premier Duc de Sauoye, & Pape ſous le Nom de Felix V. ſurnommé *le Pacifique.* page 1

Louys Duc de Sauoye, de Chablais & d'Aouſte, Prince de Piemont, &c. page 87

Louys de Sauoye, Roy de Chypre, de Ieruſalem & d'Armenie. 137

Amé le Bien-heureux IX. du Nom, Duc de Sauoye, de Chablais & d'Aouſte, Prince de Piemont, &c. p. 164

Philibert I. du Nom ſurnommé *le Chaſſeur.* 192

Charles I. du Nom Duc de Sauoye, de Chablais & d'Aouſte, Prince de Piemont, Roy de Chypre, &c. ſurnommé *le Guerrier.* 222

Char

Charles-Iean-Amé Duc de Sauoye, Roy de Chypre, &c.
Philippes Duc de Sauoye, Roy de Chypre, &c. 253
Philibert II. Duc de Sauoye, Roy de Chypre, &c. surnommé *le Beau.* 277
Charles III. Duc de Sauoye Roy de Chypre, &c. surnommé *le Bon.* 292
Emanuel Philibert Duc de Sauoye, Roy de Chypre, &c. surnommé *Teste de fer.* 361

AMÉ VIII. DV NOM, Premier Duc de Sauoye, de Chablais, & d'Aouſte, Marquis de Suze, & d'Italie, Prince d'Achaye, de la Morée, de Piemont, &c. Comte & Vicaire Perpetuel du S. Empire ſurnommé le *Pacifique*, Pape ſous le nom de Felix V.

SOMMAIRE.

1. *Amé VIII. apporte en la Maiſon de Sauoye la Couronne de Duc & la Tiare Papale. 2. Sa naiſſance, ſa tutelle, & la regence de ſes Eſtats trouble la Sauoye. 3 Il vient à Tornus pour conclurre ſon mariage auec la fille du Duc de Bourgogne. 4. Il prend l'adminiſtration de ſon Eſtat. 5. Le Duc de Bourgogne luy demande ſecours pour deliurer ſon*

fils des mains de Bajazeth. Les Gentils-hommes de Dombes luy font hommage, comme au Lieutenant de l'Empereur. 6. Mort du Comte de Geneue à qui le Pape Clement VII. succede, lequel en fait hommage au Comte Amé par Procureur. 7. Mort du Duc de Milan. Ladislas Roy de Naples confirme l'alienation de Nice. Amé s'acquiert la terre de Villars. 8. Il fait tréve auec le Marquis de Montferrat, & ceux de Vercel se soûmettent à luy. 9. Differend auec les Seigneurs de Kibourg pour la Seigneurie de Cerlier qui est adiugée au Comte. 10. Amé donne sa maison de Lyon aux Celestins, & met d'accord le Marquis de Montferrat auec le Prince de la Morée. 11. Fait la guerre au Duc de Bourbon pour l'hommage de quelques terres de Dombes, qui est condamné par les arbitres de faire hommage au Comte desdites terres de Dombes. 12 Il fait acquisition de quelques terres du Montferrat. 13. Il fait les Statuts de l'Ordre du Collier. 14. Il pacifie les troubles

de

de la France & les desordres de la Cour. 15. Le Marquis de Montferrat luy suscite trouble en Piedmont pendant son absence. 16. Il fonde le Prieuré de Ripaille. 17. Il rachete le doüaire de la Comtesse de Vaudemont. 18. Il moyenne vn accord entre les Papes Iean XXIII. & Benoist XIII. à Villefranche de Nice. 19. Il fait la guerre au Marquis de Saluces, qui reconnoist tenir de luy son Marquisat en fief. 20. L'Empereur Sigismond est bien receu dans ses Estats. Il fonde le Conuent des Iacobins de Bourg. L'Empereur erige le Comté de Sauoye en Duché. 21. Guerre dans le Valays au suiet de la maison de Rarogne, les Suisses s'emparẽt de la Valée d'Osselle. 22. Il reçoit l'hommage de Saluces. 23. Il succede au Comté de Piedmont à son Beaufrere Louys Prince dela Morée, & il offre aux Villes de Piedmont de se soûmettre à quel Prince elles voudront. 24. Il traite auec la Reine Ioland de Nice, & des terres contiguës. 25. Et auec l'Archeuesque de Besançon

de la Seigneurie de Cossenay. 26. Fait la guerre aux Marquis de Ceue. 27. Et obtient de l'Empereur l'inuestiture de Geneue. 28. Pour laquelle Iean de Chalon luy suscite vn procez. 29. Puissante ligue en Italie contre le Duc de Milan, en laquelle le Duc Amé est conuié d'entrer. 30. Il erige la Baronie de Reuel en Comté. 31. La mort de Marie de Bourgogne sa femme le fait penser à la retraitte. 32. L'Eglise de Lyon ordonne des Messes & suffrages à perpetuité pour la Maison de Sauoye. 33. Il entreprend de reformer l'Eglise de ses Estats. 34. Et fonde l'Hermitage de Ripaille. 35. Troubles en Italie apres la mort du Pape Martin V. Les Venitiens veulent faire la guerre au Duc de Milan, & inuitent le Duc Amé de se ioindre à eux. Le Marquis de Montferrat s'y ioint, & sollicite la Cour de France de faire la guerre au Duc de Sauoye; ce qu'ayant tenté inutilement, il fait sa paix auec luy pour r'entrer dans ses Estats. Le Duc de Milan ne la veut tenir,

ny

ny le Marquis meſme, croyant d'auoir meilleur marché d'vne paix generale. La paix ſe fait, le Duc de Milan l'obſerue; le Duc de Sauoye ne la veut qu'à condition que le Marquis obſerue le traitté. 36. Amé fait deſſein de ſe retirer en vne ſolitude, & inſtitue l'Ordre des Cheualiers de S. Maurice. 37. Il conuoque à Ripaille vne aſſemblée generale des principaux de ſes Eſtats, en preſence deſquels il remet le Gouuernement à ſon fils. 38. Qui termine l'affaire de Montferrat, ſuiuant le traitté de Tonon. 39. Le Duc Amé eſt fait Pape par le Concile de Baſle, y fait ſon entrée, & y eſt couronné par le Cardinal d'Arles. 40. Mort du Pape Felix V. 41. Son Eloge. 42. Sa Femme & Ses Enfans.

1. IL y a vne choſe tout à fait ſurprenante en l'Hiſtoire de Sauoye qui n'eſt pas commune aux autres, en ce qu'il ſemble que ces Princes venant à ſucceder les vns aux autres, s'effor-

cent d'exceler & de surpasser leurs Predecesseurs par autant d'auantages de gloire & de grandeur qu'ils leurs en ont laissé d'exemples ; on n'en void aucun qui dégenere, ny qui soit sujet aux reuers de fortune par les débordemens de leurs vie; & quoy que cette Maison Souueraine semblât estre au suprême periode de sa grandeur par tant de conquestes & d'acquisitions, & par tant d'Illustres Alliances ; Si faut-il auoüer neantmoins qu'elle reçeut vn grand éclat de la naissance d'Amé VIII. qui par vn surcroit de gloire ne se croyoit pas assez grãd d'y auoir apporté le premier la Couronne Ducale s'il n'y eut encore apporté la Tiare, & au lieu que ses Illustres Predecesseurs s'estoient contentez d'estre les arbitres du repos d'Italie, & des differens de leurs Voisins ; celuy-cy le fut de toute la Chrêtienté, son merite l'auoit fait monter sur le Throsne le plus éleué du Monde, & sa vertu & le zele qu'il eut pour la Paix de l'Egliſe l'en fit descendre par vn rare exemple de moderation.

Amé VIII. apporte en la maison de Sauoye la Couronne de Duc & la Tiare Papale.

2. Il vint au monde au Chasteau de Chambery le Mercredy 4. iour de Septembre de l'an 1393. vne heure apres le Soleil leué, & y fut baptisé par Guillaume de Mentonay Eueſque de Lausanne assisté de plusieurs autres Prelats. On remarqua que pendant la ceremonie du Bapteſme trois mouches à miel se mirent l'vne sur le front, & les autres sur ses mains, & n'en pûrent estre chassez jusq'à ce que ce jeune Prince eut esté porté dans sa chambre, presage infaillible de la douceur de sa domination. Quand le Comte Amé son Pere deceda il n'auoit que huit ans, sa Tutelle & la Regence de ses Etats furent pretenduës par Bonne de Berry sa mere, & par Bonne de Bourbon son ayeule; & comme ces deux Princesses ne manquoient point de Partisans ny de raisons, toute la Sauoye prit part à cette querelle, & estant diuisée en deux partys, se vit à la veille d'vne guerre ciuile. Le Roy Charles VI. les Ducs de Bourgogne, de Berry & d'Orleans proches parens du

Naissãce d'Amé.

1391. Sa tutelle & la Regence de ses Etats pensent à brouiller toute la Sauoye.

Comte, aduertys de ce desordre enuoyerent en Sauoye les Eueſques de Noyon & de Chalon, les Seigneurs de Coucy, de la Tremoüille & de Giac pour eſſayer de terminer ce differend. Ils trouuerent à Chambery Louys Duc de Bourbon qui ſoûtenoit les interests de ſa Sœur: Enfin apres diuerſes propoſitions il fut arreſté le huitiéme de May
1393. 1393. que le jeune Comte demeureroit au Chaſtean de Chambery auec Odo de Villars pour ſon Gouuerneur, que Bonne de Bourbon auroit la Regence de l'Etat, & pour Conſeillers le Prince de la Morée, Louys de Sauoye, les Sires de Villars & de Bauiere & autres, ce qui fut iuré par le Duc de Bourbon, Bonne de Bourbon & Bonne de Berry Comteſſes de Sauoye, Amé de Sauoye Prince de la Morée, Louys de Sauoye, Humbert Sire de Villars, Edoüard Sire de Beaujeu & autres.

Il vient à Tournus pour conclur.

3. Par le meſme Traitté il auoit eſté dit que le Mariage projetté du Comte auec la fille du Duc de Bour-

gogne se conclurroit à Chalon sur Saone, le jour de la feste de S. Michel suiuant. Ensuite de ce Traitté, Iean fils de France Duc de Berry & d'Auuergne Comte de Poitou, & Philippes Duc & Comte de Bourgogne, se rendirent à Tournus pour la conclusion du Mariage du Comte de Sauoye auec Marie de Bourgogne, & escriuirent au Gouuerneur & aux Conseillers du jeune Comte de l'amener, auèc parole qu'apres le Mariage arresté, ils le renuoyeroient en Sauoye. Ce pas estoit glissant, d'vn costé on auoit à combattre la puissance de ces deux Princes, & de l'autre il y auoit du danger à faire le Comte de ses Etats en vn âge si tendre, Odo de Villars qui vouloit auoir des asseurances, vint à Tournus & tira deux promesses par escrit auec serment en datte du 20. d'Octobre 1393. *Qu'ils ne retiendroient point ce jeune Prince, & qu'au contraire ils le renuoyeroient en Sauoye apres son Mariage auec Marie de Bourgongne.* Sur cette asseurance le Comte de Sauoye fut conduit à

re son mariage auec la fille du Duc de Bourgogne.

Tournus & ſon Mariage conclu, mais auant qu'il s'en retournat, les Ducs de Berry & de Bourgogne firent quelque changement pour la garde de ſa perſonne & pour ſon Conſeil, & y mirent de leurs creatures pour affoiblir l'authorité de Bonne de Bourbon qui s'en plaignit au Duc de Bourbon ſon frere, & luy au Roy & aux Ducs de Berry & d'Orleans, ce qui n'eut point d'effet, parce qu'il eſtoit dangereux de choquer le Duc de Bourgogne qui eſtoit ſi puiſſant que les plus grands du Royaume luy cedoient, & ſon authorité preualut ſi bien enuers le Duc de Milan, le Marquis de Montferrat, & le Prince de la Morée, qu'on ne toucha à rien & qu'ils furent contriants d'entretenir les anciennes alliances faites auec la Maiſon de Sauoye.

1398. Il prend l'adminiſtratiõ de ſon Etat.

4. L'an 1398. Le Comte prit l'adminiſtration de ſon Etat, par la ſucceſſion que luy en fit Bonne de Bourbon ſon ayeule; & comme elle rencontra de la difficulté en la deliurance des terres de ſon Doüaire,

Louys Duc de Bourbon son frere vint jusqu'à Grenoble dans l'intention de faire la guerre au Comte de Sauoye : mais Iean de Beaufort Chancelier du Comte, Boniface de Chalant & Gaspar Seigneur de Mont-Majeur Mareschaux de Sauoye, & Henry Seigneur de Colombier Capitaine de Piedmont Ambassadeurs du Comte, l'estant allé trouué à Grenoble luy donnerent satisfaction, & depuis Bonne de Bourbon se retira à Mascon où elle passa le reste de ses jours.

5. Pendant le sejour qu'Amé VIII. fit à Bourg, Philippes Duc de Bourgogne luy enuoya Guillaume de Vienne Cheualier Seigneur de S. George & de Sainte Croix, & Iean de Saux Maistre des Requestes de son Hostel pour luy demander secours, afin de deliurer Iean Comte de Neuers son fils qui auoit esté fait prisonnier de Bajazeth à la funeste bataille de Nicopolis. Ce fut aussi en ce temps-là que l'Empereur Venceslas par ses patentes du 17. de May, luy confirma le Vicariat gene-

Le Duc de Bourgogne luy demande secours pour deliurer son fils des mains de Bajazet.

ral de l'Empire, & tous les priuileges que ses Predecesseurs Empereurs auoient accordez aux Comtes de Sauoye: Ensuite dequoy les Gentilshommes du pays de Dombes luy firent hommage comme Vicaire general de l'Empereur, & luy demanderent sa protection & conseruation de leurs priuileges. Ce qui se fit à Bourg auec solemnité le 9. Septembre, & depuis ce temps-là le pays de Dombes fut regy & gouuerné par les Comtes & Ducs de Savoye, comme Seigneurs Souuerains representans la personne de l'Empereur.

Les Gẽtilhõmes de Dombes luy font hõmages comme au Lieutenant de l'Empereur.

6. Pierre Comte de Geneue estant decedé sans enfans, l'an 1393. Humbert de Villars Seigneur de Rossillon & d'Annonay son neueu, fils de Marie de Geneue sa sœur, fut son heritier testamentaire: mais le Pape Clement VII. qui estoit de la Maison de Geneue & Oncle d'Humbert de Villars, pretendant d'auoir succedé à son frere comme plus proche, prit le titre de Comte de Geneue & s'en voulut mettre en posses-

Mort du Comte de Geneue.

sion. Cependant par vne Ordonnance du Conseil de Sauoye, le Comté de Geneue fut mis sous la main du Comte de Sauoye comme Seigneur du Fief, jusqu'à ce que Humbert de Villars l'eut cedé au Pape Clement, sous la promesse qu'il fit à son neueu qu'apres son decés il auroit le Comté de Geneue, ce qui fit la source d'vne difficulté qu'eut ce Pape auec le Comte de Sauoye, touchant l'hommage qui exerça l'esprit de deux fameux Iurisconsultes de ce temps-là : Le Comte comme Seigneur dominant vouloit que le Pape le luy rendit en personne ; sa Saineté au contraire s'en excusoit à cause de sa dignité : Enfin Clement fut receu à faire cét hommage par Procureur ; mais estant mort au mois de Septembre de l'an 1394. Humbert de Villars eut main leuée du Comté de Geneue, par Ordonnance du Comte Amé, datté le 7. Decembre 1395. Cét Humbert de Villars mourut sans enfans au mois de Mars de l'an 1400. laissant son heritier vniuersel au Comté de Geneue,

A qui le Pape Clement VII. succede.

Qui en fait hõmage par Procureur.

Odo de Villars Seigneur de Baux & Comte d'Auelin ſon Oncle ſuiuant la diſpoſition du Comte Pierre, celuy-cy n'en jouyt qu'vn an & en fit pourtant hommage au Prince; car Amé VIII. ayant pris reſolution d'aller en France pour ſon Mariage, le Prince de la Morée & le Comte de Geneue l'y accompagnerent auec les Seigneurs de la Chambre, de Miolans & autres perſonnages des plus qualifiés des Etats de Sauoye, & le Prince eſtant à Paris, Odo de Villars à la priere de Iean fils de France, & par la negotiation du Cardinal de Turey luy remit le Comté de Geneue auec tous les droits que les anciens Comtes de Geneue auoient en Graiſiuaudam en Viennois & en Dauphiné, & en recompenſe Amé luy promit quarante cinq mille francs d'or, & luy delaiſſa la Seigneurie de Chaſteauneuf en Valromey auec le rachapt de celle de Lompnes. Le titre de cette donation eſt daté à Paris en l'Hoſtel de Neſle le 5. Aouſt 1401. en ce voyage le Roy Charles VI. donna à

Le Comte Amé acquiert Geneue.

1401.

Amé l'Hoſtel du Duc d'Orleans ſitué à Paris, & vingt mille francs d'or par patentes du mois de May.

7. En ce meſme temps mourut Iean Galeas Duc de Milan, aux funerailles duquel preſque tous les Princes, toutes les Villes & Communautez d'Italie enuoyerent des Ambaſſadeurs. Mort du Duc de Milan. 1402.

Le 18. Ianuier de l'année ſuiuante Ladiſlas Roy de Naples & Comte de Prouence eſtant à Viterbe, approuua la conuention que les habitans de Nice auoient faites, l'an mil trois cens ſoixante huit auec Amé Comte de Sauoye ſurnommé *le Rouge*. Ladiſlas Roy de Naples confirme l'alienation de Nice.

La meſme année Amé VIII. fit vne autre acquiſition non moins importante que celle du Comte de Geneue : Humbert VII. du Nom Sire de Thoire & de Villars, poſſedoit quantité de Terres en Breſſe, Bugey & Dombes, & y faiſoit tous actes de Souuerain : il eut differend auec Philippes Duc & Comte de Bourgogne pour l'hommage de Montreal & de quelques autres terres Amé acquiert les terres de Villars.

res du Bugey, dont Philippes s'empara par armes à cauſe du dêny de fief. Pendant cette diſgrace du Sire de Villars : Louys Duc de Bourbon qui auoit nouuellement ſuccedé à Edoüard Seigneur de Beaujeu es Seigneuries de Beaujolois & de Dombes, achera de luy les Villes Chaſteaux & Seigneuries de Treuoux, d'Amberieu & du Chaſtelain en Dombes qui eſtoient à ſa bienſceance. Amé pour ſe preualoir d'vneſi fauorable conjoncture, & de crainte que le Duc de Bourbon ne s'eſtendit plus auant enuoya Guillaume de Mentonay Eueſque de Lauſanne au Sire de Villars pour le diſpoſer à luy vendre auſſi toutes les Terres de Breſſe & de Bugey ; à quoy Humbert conſentit d'autant plus facilement qu'il ſe voyoit ſans enfans, tellement que le 29. Octobre 1402. au Chaſteau de Treuoux du conſentement d'Iſabelle de Harcourt ſa femme, il vendit au Comte de Sauoye au prix de cent mille florins d'or, les Villes & Chaſteaux de Villars, Loyés, Poncin, Cerdon

Montreal,

Montreal, Arbent, Matafelon, Beauuoir & generalement tout ce qu'il auoit deçà la Saone, à la reserue seulement des Seigneuries de Rossillon & de Mont-Didier.

8. L'an 1404. Amé ayant passé les Monts, se rendit à Chiuas suiuy de Louys de Sauoye Prince de la Morée, où se trouua aussi Theodore Marquis de Montferrat ; ces trois Princes renouuellerent toutes les Tréves & Ligues & Traittez faits entr'eux, & promirent de leuer pour leur commune deffence douze cens hommes d'armes, dont le Marquis en deuoit soldoyer trois cens cinquante, & le Comte de Sauoye & le Prince de la Morée le surplus. 1404. Fait trêues auec le Marquis de Montferrat.

Le 7. Aouſt suiuant, Martin & Augustin Chefs de l'ancienne & noble famille des Aduocats de Vercel se soûmirent au Comte Amé auec 25. Chasteaux qu'ils possedoient dans le Vercellois, sous la promesse que le Comté fit de les proteger. Peu de iours apres l'Abbé de S. Sauueur Ordre de Cisteaux du Dioceſe de Nouare, & le Prieur de S. Pierre Ceux de Vercel se soumettent à luy.

de Capirasque du Diocese de Vercel, suiuirent cet exemple, & reconnurent Amé pour leur Souuerain. De là Amé fit son entrée à Turin, où il fut magnifiquement receu par le Prince de la Morée son Beaufrere. Ce fut en ce temps là que Simeon Aliprandi Abbé de saint Pierre de Mulege de Vercel se mit sous la protection de ce Prince.

Differēd auec les Seign. de Kibourg pour la Seigneurie de Cerlier qui est adiugée au Cōte.

9. Peu de temps apres Amé eut differend auec Eggon Comte de Kibourg, & Othon Comte de Tierstain, fils d'Herman Comte de Tierstain, touchant la Seigneurie de Cerlier ou Erlas, qui estoit de la succession de Rodolphe Comte de Neuchastel & de Nidovu. Les Comtes de Kibourg & de Tierstain la pretendoient cōme heritiers d'Anne & d'Vranie de Neuchastel leurs meres, filles du Comte Rodolphe. Le Comte de Sauoye au contraire soustenoit qu'il l'auoit acquise d'Isabelle veuue du Comte de Neuchastel, qui la luy auoit laissée par testament; outre qu'il disoit que c'estoit vn fief d'Allemagne auquel

perſon

perſonne ne pouuoit ſucceder qui ne fût du ſang & de la lignée. Enfin par traitté fait au Chaſteau du Pont-Dains le 5. Septembre 1405. par l'entremiſe d'Antoine de Chalant Eueſque de Lauſanne & autres : les Comtes de Kibourg & de Tierſtain conſentirent que cette Seigneurie demeurât au Comte Amé. 1405

10. Le Pape Gregoire XII. ayant eſté eſleu le College des Cardinaux en donna aduis à ce Prince, & ſa Sainteté meſme luy en eſcriuit.

Par patentes données à Bourg le 25. Fevrier 1407. il donna à l'Ordre des Celeſtins ſa maiſon de Lyon, pour y fonder vn Monaſtere ſous le titre de l'Annonciation de la Vierge. Eſtant ſurueny de nouuelles difficultez entre le Prince de la Morée & Theodore Marquis de Montferrat, le Comte de Sauoye paſſa en Piedmont & les mit d'accord, & pour mieux lier le traitté il donna ſa ſœur en mariage au Marquis de Montferrat, & fit vn eſchange auec luy des droits qu'il auoit ſur Ver- 1407

Amé donna ſa maiſon de Lyon aux Celeſtins.

Met d'accord le Marquis de Montferrat & le Prince de la Morée.

cel

cel pour les Chaſteaux de Saluzole, Cabaillace & Montgrand.

11. Edoüard Seigneur de Beaujeu & de Dombes II. du nom, eſtant mort au mois d'Aouſt de l'an 1400. Amé demanda à Louys Duc de Bourbon ſon donnataire l'hommage des Villes & Chaſteaux de Beauregard, Lent, Toiſſey, Mont-merle, Villeneufve, & Chalamont en Dombes, ſuiuant le traitté de l'an 1337. fait entre Aymon Comte de Sauoye, & Edoüard I. du nom, Seigneur de Beaujeu, ce que le Duc de Bourbon refuſa: le Comte irrité de ce procedé enuoya Amé Seigneur de Viry auec mille cheuaux pour luy faire la guerre, afin de le contraindre à faire par les armes, ce qu'il ne vouloit pas faire par raiſon; Viry prit d'abord les Villes d'Anſe & de Belle-Vile, Chalamont & Lent, & aſſiegea Toiſſey. Le Duc de Bourbon depêcha Chaſteau-Morand auec quelques troupes, qui apres auoir repris Anſe & Belle-Ville, fit leuer le ſiege de Toiſſey, & pourſuiuit Viry iuſqu'à Ambronay, où il ſurprit

Fait la guerre au Duc de Bourbon pour l'hommage de quelques villes de Dombes.

ſurprit partie de ſes gens ; cependant vinrent au ſecours du Duc de Bourbon les Ducs de Bauiere & de Bar, les Comtes d'Eu, de S.Paul, de Harcourt & d'Alençon, le ſire d'Albret Conneſtable de France, & les Sires de Coucy, de Montagu & de Gaucours: de l'autre côté les Ducs de Berry & de Bourgogne, s'interreſsãt pour le Comte de Sauoye, arreſterẽt le cours de cette guerre, de ſorte que le differend fut mis en negotiation par deuãt des Deputez de l'vn & de l'autre party, qui demeurerent d'accord que l'hommage demandé par le Comte de Sauoye eſtoit deu par reſultat du 2. Mars 1408. mais l'execution en fut differée, parce que le Duc de Bourbon ayant deſiré vn plus grand eſclairciſſement de cet hommage que luy demandoit le Comte de Sauoye : il y eut vne autre iournée aſſignée à Villars en treſſe, où ſe trouuerent pour luy Louys de Bourbon Comte de Vendoſme, grand Chambellan de France, & pluſieurs autres ; & de la part du Comte de Sauoye, Louys de Sauoye

Le Duc de Bourbon condamné par le arbitre de faire hõmage au Comte de Sauoye des terres de Dombes.

uoye Prince de la Morée & autres, lesquels estans assemblez dans l'Eglise de Villars prirent expedient que Iean de Bourbon Comte de Clermont fils aisné du Duc de Bourbon feroit l'hõmage au Comte de Sauoye ; à quoy le Duc son pere consentit par lettres datées à Villefranche le 20. May 1409. & le 28. du mesme mois le comte de Clermont accompagné de l'Euêque de S. Flour, de Louys de Bourbon Comte de Vendosme & de plusieurs autres se rendit à Chastillon les Dombes, où il fit hommage au Comte Amé VIII. qui auoit à sa suite le Prince de la Morée, Conrad Comte de Neuchastel & de Fribourg, Iean Comte de Tierstain, les Seigneurs de Baux, de Valefin, de Villars, &c. ainsi fut la fin de cette guerre entre ces deux Princes.

12. Pendant que le Comte trauailloit à se conseruer ce droit, il ne perdit pas de temps, car il menageoit en Piedmont vne negotiation auec

auec Theodore Marquis de Montferrat, laquelle reuſſit en ce que ce Marquis le premier Feurier 1409. luy remit la tour de Vico, la Rocca, Saldo, S. Alban, Pozzo-Batiſta, Caraſon, & la Trinité, le droit qu'il auoit ſur le Mont-Deuis, & ſur les lieux de Boneſio, Penerano, Bruſa-procello, Marguerite & Bennes.

Il fait acquiſition de quelques terres du Montferrat.

13. Le Roy Charles VI. deſirant eſtouffer les factions & les guerres ciuiles qui déchiroient ſon Royaume conuoqua vne aſſemblée de Princes à Paris pour en trouuer les moyens; le Comte de Sauoye fut de ce nombre, & comme il ſe diſpoſoit à faire ce voyage, eſtant à Chaſtillon les Dombes le penultiéme de May 1410. il fit les Saluts de l'Ordre du Collier, inſtitué par le Comte Verd ſon ayeul, de l'aduis de Louys de Sauoye Prince de la Morée, d'Odo de Villars Seigneur de Baux, de Iean de la Baume Seigneur de Valefin & de Mont-Reuel, d'Humbert Seigneur de Villars-Sexel, de S. Hyppolite & d'Orbe, de Boni

1410. Il fait les Saluts de l'Ordre du Collier.

Boniface de Chalant Mareſchal de Sauoye, & d'Antoine Seigneur de Grolée Cheualiers de cet Ordre, & ſes Conſeillers ordinaires qui en iurerent l'obſeruation ; en preſence de Guichard Marchand Chancelier de Sauoye, d'Amé Seigneur d'Aſpremont & d'Hugouard de Chabod, ce que iurerent auſſi peu de temps apres Girard Seigneur de Ternier, Iean Comte de la Chambre, Vicomte de Maurienne, & Iean Seigneur de Luguy en Maſconnois Cheualiers de cet Ordre.

14. Amé arriua à Paris auec ſix cens hommes, les Ducs de Bourgogne & de Brabant, & le Comte de Neuers allerent au deuant de luy iuſqu'à la porte S. Antoine ; il trouua les affaires ſi broüillées, & les Ducs de Berry, d'Orleans, de Bourgogne & de Bourbon, les Comtes d'Alençon, de Richemont & d'Armagnac ſi diuiſez d'affections & d'intereſts, qu'il voyoit peu d'apparence à pacifier les troubles du Royaume & les deſordres de la Cour. Enfin apres pluſieurs allées

Il pacifie les troubles du Royaume de France & les deſordres de la Cour

&

& venuës, les expediens qu'il proposa au Roy furent agrées, & la paix concluë à Vuiceſtre, portant que tous les Princes du Sang ſortiroient de Paris, qu'il ne demeureroit aupres de ſa Majeſté que Pierre de Nauarre Comte de Mortaing, & que tous les autres ſe retireroient en leurs maiſons, outre cela il changea le Conſeil du Roy & chacun promit d'executer le traitté de Chartres de l'an 1408. Ce fut vn grand bon-heur au Comte de Sauoye, non ſeulement d'auoir eu vn employ ſi illuſtre; mais encore de ce que ſes ſentimens paſſerent pour des Loix, & que tant de grands Princes s'y ſoumirent volontairement, auſſi le Roy voulant en quelque façon reconnoiſtre vn ſeruice ſi ſignalé, dont dependoit le bonheur & le repos de ſon Etat, reſtablit ce Prince par patentes du 14. Nouembre de la meſme année en la poſſeſſion du Vicomté de Manlemier, qui auoit eſté donné à ſes Predeceſſeurs par les Roys de France, & le 17. du meſme mois Louys

fils de France Duc de Guyenne & Dauphin de Viennois, & luy iurerent l'obſeruation du traitté de Paix fait entre le Comte Verd & Humbert Dauphin l'an 1354.

15. Pendant le voyage qu'Amé fit en France, Theodore Marquis de Montferrat, nonobſtant l'alliance que ſon fils auoit fraiſchement faite auec le Comte, ne laiſſa pas de ſuſciter de nouueaux troubles en Piemont, & de luy faire la guerre & au Prince de la Morée. Thomas Marquis de Saluces de ſon coſté, voyant qu'il ne deuoit point eſperer du ſecours de France à cauſe des guerres ciuiles ſe ioignit au Marquis de Montferrat; mais le Mareſchal de Boucicant Gouuerneur de Gennes, aydé des troupes du Prince de la Morée, luy prit Pancalier & Polongara. Le Comte à cette nouuelle paſſa les Monts, & ſa preſence fit vn tel effet que le Marquis de Montferrat conſentit à vne Paix le 8. Auril 1411. en laquelle le Prince de la Morée & les Genois furent compris.

Le Marquis de Montferrat luy ſuſcite des troubles en Piemont pendant ſon abſence.

16. Les

16. Les affaires du monde n'ostoient point à ce Prince le souuenir de celles du Ciel, car comme il auoit l'esprit entierement porté à la pieté, il en donna des marques par la fondation qu'il fit le 10. Iuin 1411. du Prieuré de Ripaille proche de Tonon, de l'Ordre de S. Augustin, sous les noms de Nostre Dame & de S. Maurice, ce qui fut approuué par la Bulle du Pape Iean XXIII. pour l'execution de laquelle fut commis Guillaume de Chalant Eueſque de Lausanne, qui consacra l'Eglise le 10. de Decembre suiuant. Il fonde le Prieuré de Ripaille.

17. Le 14. Septembre Ferry de Lorraine Seigneur de Ruuigny, Comte de Vaudemont & Marguerite de Ioinuille sa femme, luy remirent les Seigneuries & Chasteaux de Rumilly sous Cornillon, la Roche & Balaison en Geneuois, que Pierre Comte de Geneue auoit donné en doüaire à ladite Ioinuille son Epouse. Pingon à aussi remarqué que cette mesme année le Comte acheta la maison & la vallée d'Os- Il rachete le douaire de la Cõtesse de Vaudemont.

ſelle ſur la riuiere de Toſa frontiere des Griſons.

1413. Il moyenne vn accord entre les Papes Iean XXIII. & Benoiſt XIII. à Ville-Franche de Nice.

18. Sur quelques ouuertures d'accommodement qui ſe firent entre les Papes Iean XXIII. & Benoiſt XIII. pour faire ceſſer le Schiſme, le lieu de l'aſſemblée fut choiſi à Villefranche au Comté de Nice, où ſe deuoient auſſi trouuer l'Empereur Sigiſmond & Ferdinand Roy d'Arragon, le Pape Iean pria le Comte Amé d'y conſentir, & le conjura de s'y trouuer par vn bref datté à Conſtance, ce qu'il accorda librement; mais quoy qu'il eut donné les ordres neceſſaires pour y receuoir Benoiſt XIII. qui y demeura quelque temps, neantmoins cette propoſition demeura ſans effet par le peu de diſpoſition qu'il y auoit alors, en l'eſprit des deux Contendans à calmer les orages de l'Egliſe.

19. Cette meſme année il y eut Traitté d'alliance & de ligue conclu en la Ville de Belley, entre Amé & Philippes Marie Vicomte de Milan, mais à meſme temps que le Comte s'aſſeuroit de ce coſté, Thomas fils

de

de Frideric Marquis de Saluces, perſiſtant en ſon ancienne obſtination s'attira vne nouuelle guerre ſur les bras ; car ayant refuſé l'hommage qu'il deuoit au Comte de Sauoye, il l'obligea de paſſer en Piemont, où s'eſtant ioint au Prince de la Morée, ils prirent pluſieurs places à Thomas ; ſçauoir Carmagnole, Bouine, & Tarnauas, & à la fin l'aſſiegerent dans Saluces auec vne armée de vingt mille hommes, où ils le contraignirent de faire vn Traitté le 12. Iuillet 1413. par lequel il reconnut de tenir le Marquis de Saluces en fief du Comte Amé, & les Villes de Carmagnole & de Reuel du Prince de la Morée, & en ſuite il arbora les bannieres de Sauoye ſur les portes de toutes ſes places, les Marquis de Ceue qui auoient tenu le party du Marquis de Saluces, eurent leur part du malheur de cette guerre ; car le Comte & le Prince de la Morée les ayant attaquez, ils furent contraints de ſe ſouſmettre à ces deux Princes, & comme ils auoient pris priſonnier Nicolas d'Eſt Mar-

Fait la guerre au Marquis de Saluces.

1413.

Qui reconnoit tenir de luy ſon Marquiſat en fief.

1414.

quis de Ferrare qui venoit de S. Iacques en Galice & trauersoit le Piedmont, le Comte à la priere de Thomas Mocenigo Duc de Veniſe le leur fit relaſcher.

20. Cependant l'Empereur Sigiſmond eſtant venu en Italie pour y reſtablir l'authorité Imperiale, paſſa à Come & à Lodi; mais eſtant mal ſatisfait de Philippes Marie Duc de Milan, il entra au Montferrat, & de là vint à Riuoles où Amé VIII. le receut & l'accompagna iuſques ſur la frontiere d'Allemagne. Sigiſmond vint à Seyſſel l'année ſuiuante, où le Comte l'alla receuoir, s'embarqua auec luy ſur le Rhoſne, & l'accompagna juſqu'à Lyon, où ils arriuerent le dernier iour de Iuillet; Sigiſmond delà ſe remit ſur le Rhoſne pour prendre le chemin d'Aigueſmorte & de Perpignan, & le Comte apres auoir pris congé, luy laiſſa Humbert Baſtard de Sauoye, & Amé de Chalant Cheualiers, Iean de Beaufort & Lambert Oddinet Iuriſconſultes en qualité d'Ambaſſadeurs, & s'en vint à Bourg où il

L'Empereur Sigiſmond eſt bien receu dans ſes Etats.

1415.

jet

jetta les fondements du Conuent de S. Dominique. Ce fut la mesme année que Sigismond se fit couronner à Aix la Chapelle, où tous les Roys & Princes de la Chrestienté enuoyerent leurs Ambassadeurs ; ceux du Comte de Sauoye furent François de Miés Eueſque de Geneue, & Iacques Mitte de Cheurieres Abbé d'Ambronay, de là Sigismond alla au Concile de Constance où le Pape Iean XXIII. fut deposé, & où Gregoire XII. enuoya sa renonciation au Pontificat : Amé qui de son costé trauailloit à appaiſer ce schisme y fit aller ses Ambassadeurs ; & comme il ne restoit plus que Benoist XIII. qui ne subsistoit que par l'appuy de Ferdinand Roy d'Arragon, auec qui l'Empereur voulut s'aboucher à Nice : mais Ferdinand ne s'y estant pû trouuer, Sigismond passa en Arragon, & à son retour prit resolution d'aller en France tant pour pacifier les deux Roys de France & d'Angleterre, que pour établir vne parfaite vnion dans l'Egliſe: & parce qu'il vouloit com-

Fonde le Conuent des Iacobins de Bourg.

muniquer ſon deſſein au Comte Amé pour ſe preualoir des lumieres & des connoiſſances qu'il auoit des affaires du temps, il reſolut de venir en Sauoye, où eſtant arriué il erigea le Comté de Sauoye en Duché, par patentes dattées à Chambery le 19. Feburier 1416. cette action ſe fit ſur vn Theatre richement paré, apres quoy ſa Majeſté Imperiale crea des Cheualiers, fit des preſens & ordonna des jouxtes & tournois pour rendre l'action plus ſolemnelle, voulant par là laiſſer vn monument eternel de l'eſtime qu'il faiſoit de ce Prince, & des grands ſeruices que luy & ſes Predeceſſeurs auoient rendus à l'Empire. Et le lendemain l'Empereur par vne autre Bulle luy donna l'Inueſtiture de tous ſes Etats, & luy confirma tous les priuileges accordez à la Maiſon de Sauoye par ſes Predeceſſeurs; & le 28. Auril ſuiuant, Amé pour donner moyen aux habitans de Morat au pays de Vaud, de rebâtir leur Ville qui auoit eſté bruſlée, leur accorda exemption de cens

L'Empereur erige le Comté de Sauoye en Duché. 1416.

pour

pour quinze ans, de tous peages dans ſes Etats pendant dix ans, la jouyſſance du Lac pour cinq ans ſans tribut, & douze deniers d'impoſt ſur chaque chariot de vin.

21. Il arriua cette meſme année guerre au pays de Valays au ſujet des Barons de Rarogne qui eſtoient les plus puiſſans du haut Valays, & auſſi de ce que Guillaume de Rarogne ayant eſté eſleu Eueſque de Syon l'an 1402. Leurs compatriotes & voiſins apprehendant que ces Seigneurs ne s'eſleuaſſent trop au deſſus d'eux, leur portoient enuie, ce qui obligea l'Eueſque, ſon Pere, ſon Oncle & toute la Famille de recourir au Comte Amé l'an 1410. qui promit de les proteger; mais ce fut ce qui les accabla, car en haine de cela les peuples & les factieux prenant pretexte que l'Eueſque auoit vſurpé quelques places de leurs Communautez ſe mirent en armes, & pillerent les Chaſteaux de Leue & de Siders appartenant à l'Eueſque, & bruſlerent celuy de Perigar en la valée d'Enſiſele. Le Con-

Guerre dans le Valays au ſuiet de la maiſon de Rarogne.

cile de Conſtance auerty de ces deſordres employa les armes ſpirituelles pour les appaiſer ; & comme ce remede profita peu , Amé VIII. y enuoya Amé de Chalant Baillif de Chablais pour eſſayer de porter les parties à vn accommodement; mais ce fut en vain, tellement que par vn Traitté du 10. May 1416. L'Eueſque de Syon ſe voyant reduit à l'extremité , implora le ſecours & la protection du Duc Amé , & l'obligea de ne reſigner ſon Eueſché qu'à celuy qui ſeroit choiſi & agrée par le Duc , auquel il remettroit toutes ſes Places & tous ſes Chaſteaux quand il en ſeroit requis, cependant il receut garniſon en ſes Chaſteaux de Tourbillon , de Majours , & de Montours. A meſme temps Amé ayant ſceu que les Suiſſes auoient deſſein de ſurprendre la Maiſon d'Oſelle , il y enuoya des troupes leſquelles en paſſant par le pays de Valays furent toutes taillées en pieces , en haine de ce que le Duc auoit mis l'Eueſque de Syon ſous ſa protection ; & ainſi faute de ce ſecours

Les Suiſſes s'emparent de la valée d'Oſelle.

cours les Suisses s'emparerent d'Oselle & de toute la valée, & la garderent jusqu'au temps de François Sforce Duc de Milan qui s'en saisit & l'vnit au Duché de Milan; la perte de cette Place irrita si fort le Duc Amé, qu'il declara la guerre aux Valesãs & y fit entrer à main armée Amé de Chalãt Baillif de Chablais; mais les Valesans craignans vne fascheuse suite de cette guerre demanderent Tréve, laquelle fut accordée pour vn an. Ces mouuemens du pays de Valays appaisés, le Duc Amé passa en Piemont pour y receceuoir le serment de fidelité en qualité de Duc; & ce fut en ce voyage qu'il jetta les fondemés du Chasteau de Turin proche la Porte du Pau.

25. Thomas Marquis de Saluces estant decedé sur la fin de l'année, Marguerite de Roucy sa Veuve fut Tutrice du Marquis Louys son fils, à la charge de se conduire par l'aduis de Valerian de Saluces Seigneur de la Mante, d'Antoine Prouana Cheualier de Rhodes, & d'André Chieza Lieutenant general du Marquis,

quis, gens d'experience & de probité, par le Conſeil deſquels elle fit l'hommage du Marquiſat de Saluces au Duc Amé, en la meſme forme que le Marquis Thomas ſon Mary l'auoit fait : Delà le Duc tourna ſa penſée ſur le Montdeuis comme vne place importante à l'Etat de Piemont ; Amé de Sauoye Prince d'Achaye l'auoit acquiſe du Marquis de Montferrat l'an 1396. à condition qu'il n'en pourroit diſpoſer qu'au profit de ſes Enfans mâles, où de Louys de Sauoye ſon frere, & à defaut d'eux de celuy qui ſeroit Comte de Sauoye. Apres la mort du Prince d'Achaye, Louys Prince de la Morée ſon frere & ſon heritier y aſſocia le Comte Amé l'an 1409. Or comme Louys eſtoit vieux & ſans enfans, le Duc apprehendant que le Montdeuis par ſon decés ne retournat au pouuoir des Marquis de Montferrat, tira ceſſion de ſes droits par acte datté au Chaſteau de Pignerol le 6. Feburier 1417. en preſence d'Humbert Baſtard de Sauoye, d'Henry Seigneur de Colombier,

Recoit l'hommage de Saluces.

1417.

bier, Capitaine de Piemont, & de Louys Coſte Lieutenant du Prince.

22. L'onziéme Decembre 1417. Louys de Sauoye Prince d'Achaye & de la Morée, Comte de Piemont, eſtant mort ſans enfans, ainſi qu'il a eſté dit au dernier Chapitre du ſecõd Liure de cette Hiſtoire: Amé VIII. luy ſucceda, ſoit comme plus proche, ſoit par droit de fief, ſoit qu'il en euſt ainſi diſposé, comme quelques-vns ont eſcrit, neantmoins le Duc Amé, par vne generoſité ſans exemple, fit ſçauoir à toutes les Villes & Communautez de Piemont, qui auroient eſté ſous l'obeïſſance de Louys & de ſes Predeceſſeurs Princes d'Achaye, qu'il les laiſſoit en liberté de choiſir tel autre Prince & Seigneur qu'elles voudroient ſous qui elles eſperoient de viure auec plus de repos que ſous luy; mais ſa domination eſtoit ſi douce, qu'il n'y eut perſonne qui refusât de s'y ſoûmettre. En ce meſme temps commença la fondation du Conuent de S. Dominique de Chambery en ſuite de la permiſſion

Succede au Comté de Piemont à ſon beaufrere Louys Prince de la Morée,

Amé offre aux Villes de Piemont de ſe ſoûmettre à quel Prince qu'elles voudront.

miſſion que le Duc Amé en auoit obtenuë du Pape Martin V.

24. La fin de cette année fut memorable par le traitté qui ſe fit à Chambery le 5. du mois d'Octobre entre Yolãd d'Arragon mere & tutrice de Louys d'Anjou III. du nom, Roy de Naples & de Sicile, & le Duc Amé, touchant la Vile de Nice, Villefranche & ſon port, Yſie, la Turbie, & S. Agnes, auec toute cette coſte de Mer, les Villes & Chaſteaux de l'Expel, Luxeran, Sauoge, S. Martin, Val-Auguſte, S. Eſtienne de Theonniers & ſa valée, Barcellonne, ſon Bailliage, ſa valée & ſa vignerie, Allos, Vinay, Sauzet & autres lieux que la Reine Yoland pretendoit appartenir à ſon fils comme Comte de Prouence. Le Duc au contraire diſoit qu'il tenoit toutes ces terres à iuſte titre, comme il a eſté montré cy-deſſus, outre que le Comte Verd ſon Ayeul, ayãt eſté au ſecours de Louys premier Roy de Naples, Ayeul de Louys III. en Sicile & en la Poüille, auoit fait vne grande depenſe, dont le Roy

Traitté auec la Reine Yoland de Nice, & de ſes terres adiacentes.

Louys

Louys luy auoit passé promesse de cent soixante mille francs d'or. Enfin par l'entremise de Guillaume de Menillon Seneschal de Beaucaire & de Nismes, de Iean Pingon Secretaire & Conseiller de la Reine Yoland, de Pierre François Iuge-Mage de Sauoye, & de Lambert Oddinet President du Conseil de Chambery, la Reine au nom du Roy Louys son fils quitta au Duc tous les droits qu'il pouuoit auoir sur lesdites terres & Seigneuries, pour en iouïr par luy & les siens, comme en joüissoient autrefois les Roys de Sicile, & moyennant ce Amé quitta les cent soixante mille francs d'or qui luy estoient deus auec les interests & les despens par luy pretendus; & outre ce la Reine & le Roy promirent de luy payer en Auignon quinze mille Florins d'or.

Le Pape Martin V. estant à Florence confirma en faueur du Duc Amé la fondation qu'il auoit faite de la Chapele du Chasteau de Chambery, sous le titre de saint Estienne Protomartyr. 1420.

1421. Et auec l'Archeueſque de Beſançon de la Seigneurie de Coſſenay.

225. L'an 1421. le Duc eſtant en differend auec Thibaud de Rogemont Archeueſque de Beſançon, pour la Seigneurie de Coſſonay au pays de Vaud, Guillaume de Chalant Eueſque de Lauſanne fut leur arbitre, & l'adiugea au Duc, en donnant recompenſe en argent à l'Archeueſque de Beſançon. Amé apres cela partit de Lauſanne, & alla à Tonon, auec des magnificences incroyables; le Duc Amé n'ayant rien oublié de ce qui pouuoit cõtribuer à ſa ſatisfaction, & à ſon diuertiſſement; car il fit faire pluſieurs iouſtes & tournois, des combats d'animaux farouches, & des batailles Nauales ſur le Lac Leman. Le Duc de Bourgogne à ſon retour s'arreſta quelques iours à Geneue, où luy & & le Duc Amé par lettres du 4. Avril 1421. deputerent l'Eueſque de Langres, & Lambert Oddinet preſident du Conſeil de Chambery, pour terminer les differends qui eſtoient entre leurs Officiers du Comté de Bourgogne & de Breſſe, pour les limites de leurs terres d'Or

d'Orgelet, de Domheurre, de Coligny, de S. Amour, & de sainte Croix. En suite de cette entreueuë, le Duc Amé tâcha de procurer la paix entre les Maisons de Bourgogne & d'Orleans, & encore entre le Dauphin & le Bourguignon, & à cet effet il y eut assemblée à Bourg en Bresse, où ces Princes enuoyerent leurs Chanceliers qui ne pûrent rien resoudre.

Fait la guerre aux Marquis de Ceue.

26. Mais comme Amé se mettoit en peine de procurer la paix à ses parens, il se vid contraint d'entreprendre vne guerre en Piemont contre Eudes & Boniface Marquis de Ceue : ils tenoient par engagement de la Communauté de Cony la Ville du Bourg & la Valée de Gesse ; & quoy qu'ils eussent esté condamnez d'en faire la restitution, moyennant le remboursement de leur argent, ils en faisoient refus ; & pour se preparer à vne resistance, si on les y vouloit contraindre, ils recoururent à Philippes Marie Duc de Milan. Amé qui ne vouloit point souffrir cette iniustice, ny que le

Duc

Duc de Milan s'interessast aux affaires de ses sujets, enuoya des troupes en Piedmont sous le commandement de Louïs Bastard d'Achaye,
1422. Seigneur de Raconis, & des Seigneurs de Cardé & de Bennes, qui prirét aux Marquis de Ceue, Bourg, Roche-Guidon & Rubilant, les firent prisonniers, les menerent à Pignerol, & raserent leurs places & leurs Chasteaux.

L'Empereur luy donne l'inuestiture de Geneue.

27. L'Empereur Sigismond par deux patentes du 25. Aouſt 1422. donna à Amé l'inuestiture du Comté de Geneue, & defendit à tous les sujets du Duc de se pouruoir en appel par deuant sa Majesté Imperiale des iugemens rendus par le Duc ou par son Conseil. Et comme la Croisade auoit esté publiée en Allemagne contre les Hussites, l'Empereur y conuia le Duc Amé qui fut bien aise de témoigner son zele pour la Religion Catholique; mais parce qu'il ne pouuoit faire vne leuée considerable de troupes dans ses Estats sans vne grande depence, il pria le Pape de luy donner les Decimes

Il enuoye des troupes en Allemagne contre les Hussites.

mes des Eccleſiaſtiques de ſes Eſtats, comme ſa ſainteté auoit fait à pluſieurs Princes d'Allemagne; ce qui luy fut accordé par Bulle de l'an 1423. dont l'execution fut commiſe à Iean Bertrand Archeueſque de Tarẽtaiſe, & à Pierre Abbé d'Entremonts. George de Valpergue Cheualier de Rodes fut deputé par le Duc pour conduire ce ſecours en Boheme; l'armée des Croiſez eſtoit de plus de deux cens mille hommes, qui pourtant furent deffaits par la lâcheté des Allemans. 1423.

28. Pendant cette guerre Louys de Chalon Prince d'Orenge, auoit intenté procez au Duc Amé pardeuant l'Empereur Sigiſmond, pour le Comté de Geneue, qu'il diſoit luy appartenir du chef de Ieanne de Geneue ſon Ayeule maternelle; mais il en fut debouté par ſentence dattée à Bude le 29. May 1424. laquelle porte defences à Louys de prendre le titre de Comte de Geneue, ny d'en porter les armes; neantmoins le Duc Amé ne ſe voulant pas preualoir de cet aduantage conſentit

Iean de Chalon luy intẽte vn procez pour le Comté de Geneue.

1424

ſentit à vne entreueuë à Morges auec le Prince d'Orenge le 25. Iuin ſuiuant par la negotiation de Iean Bertrand Archeueſque de Tarentaiſe, & de Guillaume de Chalant Eueſque de Lauſane, où ſe trouuerent pluſieurs Seigneurs de part & d'autre. Cette conference ſe termina par vn Traitté par lequel le Prince d'Orenge quitta au Duc tous les droits qu'il pouuoit auoir ſur le Comté de Geneue, à la reſerue ſeulement des terres que la Maiſon de Geneue poſſedoit en Dauphiné, cõme Theis, Falauier, & autres; & en cette conſideration le Duc infeoda au Prince & à ſes ſucceſſeurs Seigneurs d'Arlay, la troiſiéme partie qu'il auoit aux Chaſteaux & mandemens d'Eſchalans & de Montaigny, le Corbe indiuis auec Ieanne de Montbeliard femme du Prince, & outre cela le Chaſteau, Ville & Mandement de Grandſon, de douze cens florins d'or de rente aſſignez ſur le peage de Chillon & de Villeneufve, infeodez autrefois à Iean de Chalon, Seigneur d'Arlay, pere du Prince.

29. Il y eut cette année vne puiſſante ligue en Italie contre le Duc de Milan, par la cabale de François Buſſon fils d'vn payſan de Carmagnole, qui apres auoir paſſé par tous les degrez Militaires, s'eſtre acquis la reputation d'vn des vaillans hommes de ſon ſiecle, & auoir eſpouſé vne parente du Duc de Milan, ſe voyant décheu du credit par la brigue de quelques François, il ſe rebutta & abandonnant le party & les interêts de Philippes-Marie chercha les moyens de ſe vanger de ſon Maiſtre qui luy eſtoit redeuable de la conſeruation & de l'aggrandiſſement de ſon Etat. Il lia donc vne grande ligue contre luy en laquelle entrerent les Venitiens & les Florentins, Alphonſe Roy d'Arragon, Nicolas d'Eſt Marquis de Ferrare, Iean François de Gonzague Marquis de Mantoüe & les Sienois. Amé fut long-temps prié d'y entrer, ce qu'il fit à la fin, par le Traitté du 11. Iuillet 1426. fait au Palais du Duc de Veniſe, par lequel fut arreſté entre les Ambaſſadeurs de Sauoye

Puiſſante ligue en Italie contre le Duc de Milan, en laquelle le Duc Amé eſt conuié d'entrer.

uoye de Veniſe & de Florence, qu'ils partageroient leurs coniqueſtes en telle ſorte, que Milan, Pauie, Nouare, Vercel, Tortone, Voguerra, Alexandrie, Aſt, & toutes les Villes depuis le Teſin en haut tirant contre le Piemont appartiendroient au Duc de Sauoye; tout ce qui eſt entre le Teſin & l'Adde qui ne ſeroit pas dependant de Milan où de Pauie, & depuis l'Adde en haut du coſté de Veniſe auec ce qui eſt deçà le Pau ſeroit aux Venitiens, & tout ce qui ſe prendroit en la Romagne, aux Florentins. Le Pape Martin V. ayãt eſté prié par les Princes confederez d'entrer en la ligue le refuſa, parce que le Duc de Milan luy auoit quitté quelques places en la Romagne, & ayant comme depoſé Gennes entre ſes mains, y ayant mis le Cardinal Iſolani: d'ailleurs il n'eſtoit pas marry que Philippes opprimât les Florentins, eſperant que cela les porteroit à ſe mettre ſous la protection du ſaint Siege, outre qu'il ne ſouhaittoit pas l'accroiſſement des Venitiens. Ce qui fut cauſe

se qu'il s'interessa pour accorder ces Princes, & enuoya son Legat Nicolas Albergati Chartreux, Cardinal du titre de sainte Croix, homme de vertu & de doctrine, lequel apres auoir fait plusieurs voyages à Venise & à Milan, conclud vn Traitté à Venise le 30. Decembre 1426. par lequel il fut dit que le Duc de Sauoye auroit tout ce qu'il auoit conquis depuis la guerre, & depuis le decés du dernier Duc de Milan; que les Venitiens retiendroient la Ville de Bresse pour les frais de la guerre, auec les Chasteaux de Palasuol & de Tresol, la Valcamogne & quarante mil d'estenduë du Cremonois sur la riuiere de l'Oglio : que les Florentins auroient les places qui leur auoient esté prises, & qu'ils seroient quittes de tout ce qu'ils auoient promis aux Genois : que les Venitiens seroient mis en possession de Bresse par le Legat : que les Malatestes seroient déchargez de toutes promesses enuers le Duc de Milã, qu'il rendroit l'Isle de Doares au Duc de 1426.

Man

Mantoüe: que le Chaſtean de Monticchio demeureroit au Duc de Ferrare, & que les Fieſques & les Campo-Fregoſes rentreroient dans leurs biens de Genes & de Lombardie. En ſuitte de ce Traitté, les Ambaſſadeurs du Duc de Milan par declaration dattée à Veniſe le 2. Ianuier 1427. quitterent au Duc Amé toutes les Villes & tous les Chaſteaux qu'il poſſedoit dependans du Duché de Milan, & par luy occupez depuis le decés du frere de ce Duc, ce que luy-meſme ratifia par ſes patentes datées à Vigenano le 16. du meſme mois.

1427.

Cette paix ne fut pas de longue durée par la faute que fit le Duc de Milan d'y contreuenir le premier; & ſans parler de ce qu'il luy en coûta, il ſuffira de dire icy, que pour s'aſſeurer de l'amitié du Duc Amé, par vn autre Traitté qui fut arreſté à Turin au Palais Epiſcopal le 20. Decembre 1427. le Duc de Milan donna à perpetuité la Ville & le Comté de Vercel au Duc de Sauoye, auec toutes ſes appartenan-

Le Duc de Milan donne la Ville de Vercel à Amé.

ces,

es ; & promit d'épouſer Marie de
auoye fille du Duc Amé.

30. Amé eſtant à Pigneroll le 26.
u meſme mois de Decembre, eri-
ea la Baronie de Montreuel en
reſſe en titre & dignité de Com-
é, pour reconnoiſtre les grands
eruices de Iean de la Baume Baron
e Montreuel, Mareſchal de Fran-
e; ce qui ſe fit auec ſolemnité en
reſence d'Amé de Sauoye Prince
e Piemont, de Iean Seyturier Ab-
é de S. Michel de la Cluſe, de
ouys Marquis de Saluces, de Iean
e Beaufort Chancelier de Sauoye,
e Iean Seigneur de la Chambre, de
ouys de Riuoire Gouuerneur de
lice, & autres.

Qui erige la Baronie de Montreuel en Comté.

31. Mais comme les grandes
roſperitez ſont d'ordinaire ſuiuies
e diſgraces & d'amertumes, Amé
uoit receu trop d'honneurs d'auoir
onné la paix à ſes ſujets, de s'eſtre
concilié auec le Duc de Milan, &
auoir accreu ſes Etats, lors qu'il
uffrit vne perte non ſeulement de
uſieurs de ſes Sujets emportés par
Peſte qui fut ſi cruelle à Turin,

que le Duc fut obligé de transferer l'Vniuerſité à Quiers où elle demeura l'eſpace de huit ans : mais encor de celle de ſa femme Marie de Bourgogne, dont le decés inopiné l'accabla de douleur. Ce fut deſlors que ce ſage Prince reconnoiſſant l'inſtabilité des choſes humaines, commença d'auoir d'autres deſſeins que ceux dont les Princes nourriſſent ordinairement leurs eſprits, s'attachant principalement à la pieté, dont il donna deux preuues ſignalées, l'vne le 13. May de l'année 1429. par la fondation de l'Egliſe de S. Sebaſtien proche le Chaſteau de Thonon de l'Ordre de S. Auguſtin, & l'autre en ce qu'vn certain Apoſtat appellé frere Baptiſte, ayant preſché & enſeigné à Geneue diuerſes propoſitions contre la foy Catholique, Amé alla luy meſme à Geneue, & le fit remettre entre les mains de l'Eueſque, dont le Pape Martin V. le remercia par ſon bref du mois de Nouembre, & ordonna aux Eueſques de Geneue & de Lauſanne & à l'Inquiſiteur de

Mort de Marie de Bourgogne femme du Duc Amé VIII.

la

la foy, de faire le procés à cét Heretique.

Cette action fut vn effet du zele qu'auoit ce Prince pour la Religion, & des soins qu'il prenoit d'en conseruer la pureté dans ses Etats : il témoigna aussi l'inclination particuliere qu'il auoit pour l'Eglise, & le Chapitre de Geneue à qui il procura vn ornement singulier ; car ce fut à sa priere que le mesme Pape fit vn Statut, qu'à l'aduenir aucun n'y seroit receu Chanoine, qui ne fut Noble d'extraction, où Docteur en quelqu'vne des Facultez, ce qui s'obserue encore aujourd'huy.

Il procure enuers le Pape que tous les Chanoines de Geneue soient Nobles où Docteurs.

32. L'Eglise de Lyon qui est des plus Illustres de la Chrestienté, reconnoissant la pieté de ce Prince, l'affection que ses Predecesseurs & luy auoient toûjours euë pour cette Eglise, & les biens-faits qu'elle en auoit receus, fit vne deliberation par forme de Statut le 5. Nouembre 1429. portant qu'à perpetuité elle feroit vn anniuersaire solemnel le lendemain de la S. Iean Baptiste, pour la prosperité du Duc & de ses

L'Eglise de Lyon ordonne des Messes & des suffrages à perpetuité pour la maison de Sauoye.

Enfans, & pour la memoire de Marie de Bourgogne sa Femme, qu'outre ce elle celebreroit vne Messe par semaine & feroit d'autres suffrages pour la Maison de Sauoye.

33. Ce Prince qui panchoit toûjours à la deuotion & au bien, entreprit la Reforme des Eglises & des Ecclesiastiques de ses Etats, attendant qu'vn Concile general trauailla à celle de toute la Chrestienté, Iean de Plaisance Prieur de la Chartreuse de Pierre-Chastel fut deputé à Rome pour en obtenir la Bulle dattée le 8. de May, dont l'executiõ fut addressée à Iean de Bertrand Archeuesque de Tarentaise, & à Aymon de Gerbais Eueſque de Maurienne; en suite estant à Geneue au Conuent de S. François le 6. Iuin il regla les differens qui estoient entre ses Officiers & ceux de l'Archeuesque de Tarantaise, des Eueſques de Maurienne, d'Aouste & de Belley; & fit des Ordonnances pour le bien de la Iustice & pour l'abbreuiation des procés, lesqu'elles furent signées arrestées

Entreprend la reforme de l'Eglise de ses Etats.

&

& publiées le 17. Iuin ſuiuant, de l'aduis des Principaux de ſon Conſeil.

34. Et comme depuis la mort de ſa femme, il eſtoit las du monde, il fonda l'Hermitage de Ripaille aupres de Tonon de l'Ordre de S: Auguſtin, auquel la pieté d'Humbert Baſtard de Sauoye auoit donné commencement. Cette fondation eſt du 21. du mois d'Octobre, les premiers Religieux qui y furent eſtablis furent tirés de l'Inſigne Monaſtere de S. Maurice en Chablais.

Fonde l'Hermitage de Ripaille.

L'Empereur Sigiſmond s'approchant de l'Italie pour s'y faire Couronner, le Duc Amé l'enuoya complimenter à Conſtance, l'Empereur luy fit reſponſe le premier Ianuier 1431. qu'il ſe mettroit bien-toſt en chemin & qu'il le prioit d'enuoyer au deuant de luy le Prince de Piemont ſon fils auec des troupes pour luy faire eſcorte, ne voulant pas luy en donner la peine à luy meſme.

L'Empereur Sigiſmond vient en Italie s'y faire couronner, & prie le Duc Amé de luy enuoyer ſon fils pour luy faire eſcorte.

Peu de temps apres le Duc eſtant

Les Seigneurs de Fiesque font ligue commune auec luy.

à Tonon il receut le 26. Feurier en adherence, Louys de Fiesque, tant en son nom que de ses freres Comtes de Lauagne, pour les Chasteaux, Villes & Seigneuries de Messeran, de Creuecœur, de Brusinengo, de Guyrin, Flegié & Ville de Riue non tenuës en fief dudit Duc, lesquels promirent de faire la paix & la guerre pour luy, de l'aider de leurs personnes & de leurs places enuers & contre tous, à la reserue des Souuerains Pontifes & des Empereurs.

Troubles en Italie apres la mort du Pape Martin V.

35. La mort du Pape Martin V. arriuée le 20. Feurier 1431. & l'eslection d'Eugene IV. Venitien, remua bien des affaires dans l'Italie; car si d'vn costé les Venitiens en furent bien aises, Philippes Marie Duc de Milan ne le fut pas de mesme, voyãt qu'il auoit perdu vn Pape qui portoit ouuertement ses interests, & que celuy qui luy auoit succedé estoit apparemment porté à trauerser ses desseins en faueur des Venitiens, en vn temps auquel il estoit sur le point de leur faire la guerre;

car

r comme il ne pouuoit pas dige-
r qu'ils luy euſſent oſté Breſſe,
ergame, & quelques autres places
valées dans les détroits des Al-
es, les Venitiens auſſi de leur côté
e pouuoient ſouffrir qu'il eut en-
oyé des troupes en Toſcane con-
e les Florentins leurs alliez, &
u'il eut viuement ſollicité l'Em-
ereur de venir en Italie.

Les Venitiens veulent faire la guerre au Duc de Milan, &

Le Duc Amé ne vouloit point
ompre les Traittez qu'il auoit fait
uec les Venitiens, & pria le Duc
e Milan de ne pas remuer : il re-
eut neantmoins des Ambaſſadeurs
es Venitiens & des Florentins au
nois de Mars 1431. pour le ſup-
lier de ſe joindre à eux afin de
nettre le Duc de Milan à la raiſon:
es Ambaſſadeurs trouuerent Amé
Tonon, & eurent audience le 18.
Auril ſuiuant; ils ſe plaignirent que
es Troupes du Duc de Milan, au
preiudice de la ligue auoient fait
des hoſtilitez ſur les habitans du
Val de Taro, & qu'il auoit fait auſſi
des courſes ſur les Florentins, &
aſſiegé Luques, prierent Amé de

inuitent le Duc de Sauoye de ſe joindre auec eux.

faire reparer ces choſes, & d'entretenir l'vnion promiſe, le Duc répondit qu'il attendoit les Ambaſſadeurs du Duc de Milan, & qu'apres les auoir ouïs, il tâcheroit de leur donner toute ſatisfaction. Peu de iours apres arriuerent au meſme lieu les Deputez du Duc de Milan, qui firent plainte au Duc Amé que les Venitiens auoient les premiers contreuenu à la paix, eſtant entrez à main armée dans ſes Eſtats auec les gens du Marquis de Montferrat; & ayant attaqué Soucin & Loli pour y ſurprendre la Ducheſſe ſa femme. Amé prit du temps pour s'informer de toutes ces infractions, & cependant reçoit deux lettres fort preſſantes datées à Nuremberg le 3. & 20. Auril, de la part de l'Empereur Sigiſmond qui ſe plaint des vſurpations que la Republique auoit faites ſur l'Empire des Villes de Padouë, de Vincenze, de Breſſe, Bergame, de la Prouince de Frioul & du Patriarchat d'Aquilée, qu'il eſtoit ſur le point d'entrer en Italie, & de faire la guerre aux Venitiens,

ens,& luy commande de se depar-
ir de toutes ligues & confedera-
iõs qu'il auoit faites auec eux. Amé
n escriuit à mesme temps aux Ve-
itiens & aux Florentins, qui non-
bstant toutes ses remonstrances ne
aissérent pas de declarer la guerre
u Duc de Milan, auec peu d'auan-
age; & comm'ils virent qu'ils ne
ouuoient pas attirer Amé à leur
arty, ils gaignerent Iean Iacques
Marquis de Montferrat, luy pro-
nettant de luy faire rendre quel-
ues places que le Duc Philippes
uy tenoit.

Ce Prince mal-aviſé entra dans e Milanez, & prit quelques Cha-teaux des Seigneurs de Primelio, e Casabelgon, de Robelle, de Tur-het & de Trinch, ce qui irrita tel-ement Philippes, que rappellant Sforce de Lombardie, il luy com-nanda d'aller au Montferrat, où il rit en moins de rien soixante pla-es; outre lesquelles continuant sa onqueste occupa encor sur le Marquis diuerses places qui appar-enoient à ses Alliez au nombre de

Le Marquis de Montferrat entre dans la ligue des Venitiẽs contre le Duc de Milan.

24. en vn mot, tout se rendit iusques à Cazal mesme Capitale du Montferrat.

Le Marquis voyant ses Estat perdus, fit tous ses efforts pour faire declarer les Venitiens contre le Duc de Sauoye son Beaufrere; & non content de cela, fit solliciter Rodrigue de Villandras Capitaine Espagnol, qui estoit à la solde du Roy auec Gaucourt Gouuerneur du Dauphiné, d'entrer en Sauoye, & enuoya mesme vn de ses Domestiques au premier President de Paris qui auoit grand credit auprés du Roy Charles VII. pour disposer sa Majesté à se declarer contre le Duc Amé, en haine de ce qu'il auoit dõné des troupes au Prince d'Orenge: cette intrigue fut découuerte par la prise de deux Venitiens qui furent arrestez en Allemagne, & enuoyez au Duc de Milan, qui en fit part au Duc Amé, lequel auoit vne belle occasion de prendre les armes contre le Marquis, mais il ne s'en voulut pas seruir, & aima mieux se rendre mediateur entre le Duc de Milan

Et sollicite la Cour de France de faire la guerre en Sauoye.

an & ce Marquis, auquel il depê-
cha Manfroy de Saluces Mareſchal
de Sauoye, pour le ſommer de ſe
ranger à vn Traitté, ou luy decla-
rer la guerre, Manfroy trouua le
Marquis peu diſpoſé à cela, dans
l'eſperance qu'il auoit d'vn ſecours
de France & de Veniſe: tellement
que Saluces ſuiuant l'ordre qu'il
auoit paſſa outre pour conclure li-
gue auec le Duc de Milan contre le
Marquis & ſes ſujets, à condition
que toutes les places que le Duc de
Milan auoit déja conquiſes au mont-
ferrat, & autres ſituées deça le Ta-
ner, appartiendroient & ſeroient
remiſes ſans delay au Duc de Sa-
uoye; & toutes les terres depen-
dantes dudit Marquiſat ſituées dans
l'Eſtat de Genes & dans le Comté
de Pauie, Cazal, ſaint Saluadour,
Caſtelet, & generalement tout ce
qui eſtoit au delà du Taner ſeroit
au Duc de Milan, exceptez la Ville
d'Albe, & les lieux de Mirabel, d'Al-
biana & de Baldeſco (que le Duc de
Milan auoit déja donné au Com-
te François Sforce ſon Gendre)
Con

Conzan Camagna, Cuchara, & Orzan, dont il auoit auſſi fait don à François Barbauariis, à Louys Crotta & à Iean François Gallinas ſes domeſtiques.

Le Marquis voyant ſes Etats en proye, & que les Venitiens ne l'auoient entretenu que de vaines eſperances, reſolut de ſe jetter entre les bras d'Amé & de luy demander protection; & apres luy auoir enuoyé des Ambaſſadeurs pour cét effet, il ordonna par patente dattée à Turin le penultieſme Decembre, à tous ſes Sujets de luy obeïr, & aux Villes & Chaſteaux que le Duc de Milan n'auoit point encore pris, de receuoir les garniſons & les Gouuerneurs que le Duc de Sauoye y voudroit eſtablir. Ce qui fut executé au mois de Ianuier ſuiuant, ſe perſuadant que le Duc de Milan qui eſtoit gendre d'Amé ne voudroit pas faire marcher ſes armes contre les enſeignes de Sauoye, & qu'ainſi il conſeruеroit vne partie de ſon pays, en attendant de pouuoir recouurer l'autre. Apres cela le Marquis

D'où ſe voyant decheu fait ſa paix auec le Duc Amé pour rentrer dans ſes Etats.

quis & Iean de Montferrat ſon fils aiſné, allerent à Tonon où eſtoit le Duc, & par Traitté du 13. Feurier ils promirent qu'apres que leur paix ſeroit faite auec le Duc de Milan, le Marquis remettroit au Duc Amé & à ſes Succeſſeurs les Chaſteaux & Villes de Chiuas, Settimo, Vulpian, Trin & Liuorne, & tout ce qui luy appartenoit deçà le Pau par donation irreuocable, & par meſme moyen le Duc promit d'infeoder les meſmes places à Iean fils aiſné du Marquis, pour luy & pour ſes Succeſſeurs au Marquiſat de Montferrat, à la charge de luy en faire hommage & à ſes Heritiers Ducs de Sauoye, & que les choſes données en fief demeureroient perpetuellement vnies audit Marquiſat. Il fut encore arreſté que le Duc Amé ſeroit obligé, la guerre finie, de reſtituer au Marquis toutes les terres ſituées entre le Pau & le Taner qu'il auroit priſes pendant la guerre, que de toutes ces places, & de celles que l'on retireroit du Duc de Milan le Marquis ſeroit tenu d'en faire

faire & iurer vne perpetuelle adherence au Duc de Sauoye & à ſes Succeſſeurs, enuers tous & contre tous hormis l'Empereur : que le Marquis donneroit encore au Duc & à ſes Succeſſeurs, toutes les terres du Marquiſat au delà du Taner, de meſme façon que celles de deçà le Pau, dont le Duc inueſtiroit auſſi Iean de Montferrat, auec pouuoir à ce dernier de les donner en fief à ſes freres, le droit de Souueraineté toûjours reſerué au Duc & à ſes Succeſſeurs : que la Cité d'Albe, Dian, & autres places au delà du Taner (que le Duc tenoit en depoſt pendant la guerre) luy demeureroient en adherence, pendant que le Marquis Iean Iacques viuroit, & apres ſa mort ſeroient données en fief comme deſſus à ſon fils Iean : qu'à chaque changement du Duc de Sauoye, ce Iean de Montferrat & ſes Succeſſeurs, rendroient l'hommage & la fidelité promiſe, & leurs Vaſſaux & Sujets de meſme. Que s'il arriuoit qu'à l'aduenir ledit Iean où ſes Succeſſeurs fiſſent la guerre

au

n Duc de Sauoye où aux ſiens, où
u'ils luy refuſaſſent l'obeïſſance,
n ce cas & en chaſcun d'eux, les
'aſſaux & Cõmunautez du Mont-
errat promettroient & iureroient
'aſſiſter & de donner ſecours de
onne foy, au Duc & à ſes Succeſ-
eurs contre ledit Iean & les ſiens.

Ce Traitté ſigné & ſeelé, le Duc
Amé enuoya ſes Ambaſſadeurs
uec ceux du Marquis au Duc de
Milan, pour le diſpoſer à la paix &
uire ceſſer tous actes d'hoſtilité
ontre le Marquis & ſes ſujets, eu
ſgard au depoſt qu'il auoit fait en-
re ſes mains de toutes les terres
qui luy eſtoient reſtées; mais Phi-
ippes n'agrea point cette propoſi-
ion, au contraire il proteſta de con-
inuer la guerre & d'obſeruer la
igue, diſant qu'il ne s'eſtoit
oint ſaiſi des places que par le
Traitté du 18. de Decembre 1431.
eſtoient reſeruées au Duc Amé;
a menace fut ſuiuie du coup, il
it d'abord attaquer Pomar & le
Bourg Saint Martin où eſtoient les
garniſons de Sauoye, & prit
Corſion;

Le Duc de Milan ne la veut tenir.

Corsion ; le Marquis qui demeura quatre mois à Tonon, & qui auoit donné nouueau pouuoir au Duc de traitter la paix auec celuy de Milan sous telles conditions qu'il jugeroit à propos, creut que les deux Ducs s'entẽdoient ensemble, & prit cõgé de celuy de Sauoye pour se retirer en ses terres ; mais estant en chemin il se contenta d'y enuoyer son fils, & luy prit la route de Venise croyant de pouuoir faire sa paix plus auantageusement par l'entremise des Venitiens. Ce qui fascha le Duc Amé qui auoit obtenu vne suspension d'armes du Duc de Milan, & qui ne voulut point conclurre de paix auec luy, pendant que le Marquis seroit à Venise, qui d'ailleurs ne la desiroit pas, se persuadant qu'il auroit plus dauantage en vne paix generale ; ce qui toutesfois ne luy reüssit point ; car apres quelques longueurs, Nicolas d'Est Marquis de Ferrare & Louys Marquis de Saluces ayant esté nommés arbitres par le Duc de Milan, par les Venitiens & par les Florentins.

Et le Marquis ensuite croyant d'auoir meilleur marché d'vne paix generale.

ins arreſterent vn Traitté de paix
Ferrare le 26. Auril 1433. Par le- 1433.
uel il fut dit qu'il y auroit reſtitu- La paix
ion de part & d'autre de ce qu'on ſe fait.
'eſtoit pris : que le Duc de Milan
endroit toutes les places qu'il oc-
upoit au Marquiſat de Montferrat,
ce qu'il auoit pris aux Florentins
ependans de Piſe: que les Siennois,
Seigneur de Piombin, & les Lu-
uois rendroient auſſi tout ce qu'ils
uoient vſurpé ſur les Florentins :
ue le Duc de Milan n'entrepren-
roit rien ſur la Toſcane: que Louys
Verme Capitaine des Venitiens,
ranceſquin de Caſtillon & Iean
Arez Capitaines du Duc de Milan
ntreroient dans leurs biens, &
uant au Duc de Sauoye, qu'il ſe-
it prié de reſtituer au Marquis
Montferrat ce qu'il tenoit de
y.

Le Duc de Milan executa le Le Duc
raitté, & fit inſtance enuers Amé de Milan
relaſcher au Marquis de Mont- l'obſer-
rat ſes places, les Venitiens l'en ue.
eſſerent par leurs Ambaſſadeurs,
ſquels le Duc répondit qu'il ac-
ceptoit

ceptoit la paix, & qu'il la vouloit executer, pourueu que le Marquis de Montferrat obseruât les Traittez qu'il auoit fait auec luy, & en donna sa declaration dattée à Tonon le 28. Iuillet 1433. mais le Marquis mal satisfait de cette réponse, implora l'aide du Marquis de Ferrare Arbitre de la paix, qui en escriuit à Amé, & celle des Venitiens qui luy enuoyerent vn autre Ambassadeur; mais le Duc leur ayant enuoyé son Secretaire pour faire ses remontrances au Senat, fit connoistre particulierement au Marquis, qu'il n'auroit iamais paix auec luy qu'en s'acquittant de ce qu'il auoit promis. A quoy il fallut adherer, lors que Nicolas d'Est Marquis de Ferrare estant venu iusqu'à Geneue luy faire quelques propositions d'agréemens pour le Montferrein, le Marquis de Ferrare tira parole de celuy de Montferrat d'executer le Traitté fait à Tonon l'an 1432. & le Marquis de Montferrat croyant d'en estre quitte à meilleur marché recourut à l'auto

Le Duc de Sauoye ne veut la paix qu'à cõdition que le Marquis obserue le Traitté.

nutorité du Pape Eugene, qui en
t instance auprés du Duc par son
ref datté à Florence le 18. d'Aouſt
uiuant.

36. Vn accident qui faillit de
ire perdre la vie au Duc, commen-
a à luy donner vn dégouſt du mon-
e, & le dernier branle à l'execution
u genereux deſſein qu'il auoit fait
epuis le decés de Marie de Bour-
ogne ſa femme, de ſe retirer de
embarras des affaires, pour viure
n repos dans vne deuote ſolitude.
Dans cette reſolution le S. Eſprit
uy ſuggera vne penſée qui ſatisfai-
oit au deſir qu'il auoit d'embraſſer
ette ſorte de vie, & à l'obligation
e ſa naiſſance & de ſa condition:
onſiderant donc qu'en l'Egliſe
Chreſtienne il y auoit pluſieurs Or-
dres de Cheualerie qui faiſoient
profeſſion d'allier les armes auec la
ertu, il reſolut de fonder vn nou-
uel Ordre de Cheualerie ſeculiere,
& de s'en rendre le Chef, où ſa pie-
é pourroit compatir auec ſa pru-
dence, la ſolitude auec ſes affaires,
& la ſainteté interieure à l'vtilité
publi

Amé fait deſſein de ſe retirer en vne ſolitude.

publique, luy ſeul en fit le projet, & en dreſſa les regles. Il choiſit ſix Gentils-hommes du meſme aage que luy, du nombre de ceux qui auoient eu part aux plus importantes affaires de ſon Eſtat pour eſtre ſes Compagnons; le lieu de leur retraitte deuoit eſtre vn eſpece d'Hermitage qu'il fit deſſein de bâtir à Ripaille auprés des Hermites de S. Auguſtin, qui ſeroient les Directeurs de leurs conſciences, & parce que ſaint Maurice eſtoit le Patron de Sauoye, il voulut que l'Ordre en portat le nom. Les premiers à qui il découurit cette penſée furent Henry de Colombier Seigneur de Vouſlans, & Claude du Saix Seigneur de Riuoire, perſonnes de grande reputation, qui approuuerent ſa reſolution, & promirent de le ſuiure, leur habit eſtoit vne longue robe de drap gris auec le chaperon de meſme, à la façon des anciens Hermites, ils deuoient s'entretenir la barbe & les cheueux longs, porter en public vn baſton noüeux & retourtillé en mode de bour

Et inſtitue l'Ordre des Cheualiers de S. Maurice.

ourdon, & vne croix d'or penduë
i col pour marque de leur Ordre.
Iul ne pouuoit entrer en cette
Compagnie qui ne fuſt Gentil-
omme & ſans reproche, il n'y de-
oit auoir que ſix Cheualiers & vn
oyen, leurs logemens ſeparez,
uec vne tour à chaque apparte-
ent, celle du Duc vn peu plus
leuée que les autres ; certains
urs de la ſemaine deſtinez à la ſo-
tude, les autres aux affaires de
Eſtat, & les Cheualiers obligez à
arder la continence.

37. Apres qu'il eut fait bâtir les
aiſons, où luy & ſes Cheualiers
euoient ſe retirer, qu'il en eut fon-
é les reuenus qui n'eſtoient que de
eux cens florins d'or pour chaque
heualier, & ſix cens pour le
oyen, donné ordre à ſes affaires,
toutes les inſtructions neceſſai-
s à ſon fils aiſné pour le gouuer-
ement de ſon Eſtat, il conuoqua à
ipaille vne aſſemblée des princi-
aux Prelats & Seigneurs de Sa-
oye au 7. de Nouembre 1434. & là
tant aſſis en vn Trône en preſen-

Il conuoque à Ripaille vne Aſſemblée des principaux de ſon Etat.

ce

ce de ſes deux fils Louys & Philippes, & ayant à ſes pieds Humbert Baſtard de Sauoye, & les deux Mareſchaux de Sauoye, il fit vn grand diſcours de tout ce qu'il auoit fait depuis qu'il auoit eſté appellé à la Couronne de Sauoye, puis declara le deſſein qu'il auoit de ſe retirer du monde, pour trouuer ſur la fin de ſes iours le repos & la douceur qu'il n'auoit pû encor rencontrer, pendant qu'il auoit eu la conduite de ſes Eſtats, & ayant appellé le Prince Louys, qui iuſqu'à lors n'auoit porté autre titre que de Comte de Geneue, le fit mettre à genoux, luy donna l'Ordre de Cheualier en l'accolant, & luy ceignant l'eſpée ſelon la couſtume du temps, puis luy mit au col l'Ordre du Collier de Sauoye auec les ceremonies ordinaires, le crea Prince de Piemont, & luy remit la Lieutenance generale de ſes Eſtats. En ſuitte il fit auſſi approcher Philippes ſon autre fils, & l'inſtitua Comte de Geneue. Toutes ces choſes faites auec l'admiration de la Cour, le

En preſence deſquels il ſe demet du Gouuernement, & le remet à ſon fils aiſné.

Duc

Duc fit des exhortations au Prince de Piemont d'eſtre touſiours zelé defenſeur de l'Egliſe, & du culte de Dieu, d'entretenir vne eſtroitte amitié auec ſes parens & alliez, vne foy inuiolable, & vne iuſtice incorruptible, reſeruant par exprés que durant ſa vie & apres ſa mort le Prince Louys & ſes Succeſſeurs euſſent recours au Doyen & aux ſix Cheualiers de S. Maurice, qu'il vouloit eſtre Conſeillers ſecrets des plus importantes affaires de ſon eſtat. Ce diſcours finy, & le Secretaire Bolomier ayant leu hautement les Patentes de la Lieutenance generale en faueur du ieune Prince, le Duc donna ſa benediction à ſes Enfans, congedia cette illuſtre Aſſemblée, & ſe retira en ſon Pauillon auec ſes ſix Cheualiers, & le lendemain il prit auec eux en l'Egliſe de ſon Conuent de Ripaille, l'habit d'Hermite de la main du Prieur.

38. Peu de iours apres le Prince Piemont paſſa les Monts pour terminer le differend du Marquiſat de Montferrat ; le Marquis ayant recon

Qui termine l'affaire de Montferrat auec le

Marquis suiuant le traitté de Tonon.

reconnu que l'interceſſion du Pape Eugene n'auoit rien operé, parce que l'Ambaſſadeur de Sauoye auoit repreſenté à ſa Sainteté ce qui s'eſtoit paſſé à Tonon, recourut au Duc de Milan, qui enuoya au Prince de Piemont Guy Torello Comte de Guaſtalla, Montellariculo Capitaine, Garnier de Caſtillon Iuriſconſulte, & Emanuël Secchio Cheualier, par deputation du 17. de Nouembre de la meſme année, le priant de leur remettre la deciſion de toutes les difficultez que le Duc Amé ſon Pere auoit auec le Marquis de Montferrat, à quoy le Prince conſentit de ſorte que le 27. Ianuier 1435. ces Ambaſſadeurs & ces Arbitres s'eſtant aſſemblez à Turin où eſtoit le Prince de Piemont, & où ſe rendirent auſſi le Marquis de Montferrat ſon fils, aſſiſté de Marc Carreto Marquis de Sauone & de pluſieurs de leurs Conſeillers, ils prononcerent que le Marquis de Montferrat deuoit donner au Duc Amé, conformement au Traitté de Tonon, toutes les terres Villes & Chaſteaux

Chasteaux y designés, & qu'à mesme temps le Prince de Piemont au nom du Duc son Pere, en passeroit inuestiture au fils aisné du Marquis à la charge de l'hommage, à la reserue neantmoins de Chiuas, Settimo, Ozegna, Azelio, Brandis & l'adherence de l'Abbaye de Saint Benigne qui demeureroient au Duc pour les frais de la guerre, & qu'en suitte le Prince rendroit toutes les autres places situées entre le Pau & le Taner, laquelle Ordonnance fut agrée par toutes les parties & executée de bonne foy, & le 7. d'Aouſt suiuant fut arresté à Ripaille par l'entremise du Duc, le Mariage d'Isabelle fille du Marquis de Montferrat, auec Louys Marquis de Saluces à laquelle le Duc donna quinze mille florins d'or, & dés lors il y eut vne parfaite intelligence entre les Maisons de Sauoye & de Montferrat & l'année suiuante il y eut Traitté d'alliance & de ligue entre ces deux Maisons, conclu à Tonon le 12. Iuin 1436. par lequel Traitté celuy de Turin fut confirmé,

& les deux Etats obligés de se secourir les vns les autres en cas de guerre, & donneroient ayde au Duc de Milan, s'il entroit en guerre auec les Venitiens, cette vnion se trouua si fortement establie entre ces deux Princes, que le Duc Amé procura le mariage d'Aymée de Montferrat auec Iean de Lesignan Roy de Chypre, de Ierusalem & d'Armenie, dont la solemnité se fit à Ripaille le 23. Decembre 1437. Hugues de Lesignan Cardinal de Chypre Eueſque de Tusculo épousa la Princesse au nom du Roy. Les Venitiens ayant pris ombrage de cette reconciliation & apprehendé d'entrer en guerre auec le Duc, il les desabusa par vne Ambassade dont François Foscaro Duc de Venise le remercia par la lettre du 3. Septembre de la mesme année.

39. Pendant que le Duc Amé estoit en sa solitude à Ripaille, les Peres du Concile de Basle mal satisfaits d'Eugene IV. qui l'auoit interdit, & transferé à Ferrare, par vne entrepriſe autant hardie qu'elle

estoit

oit nouuelle le depoſerent par
cret du 25. Iuin 1439. & en meſ- 1439.
e temps comme ſi ce n'eut pas eſté
ſez d'auoir depoſé Eugene, ſi on
e donnoit vn autre Chef à l'Egli-
le meſme Concile s'aſſembla plu- Le Duc
eurs fois pour y deliberer, & en Amé eſt
premiere ſeſſion le Duc Amé eut fait Pape
ize voix, en la ſeconde dix-neuf, par le
la troiſiéme vingt & vne, & en la Concile
nquiéme vingt-ſix, & fut éleu & de Baſle.
ommé Pape par decret du Concile
25. Nouembre 1439. qui en ſuite
y deputa Louys Alemand Cardi-
al d'Arles Legat & Preſident du
Concile, pluſieurs autres Prelats &
ean Comte de Tierſtain (enuoyé
ar l'Empereur pour eſtre Prote-
teur du Concile) pour luy ſignifier
on Election. Ils le trouuerent à
Tonon extraordinairement ſurpris
le cette nouuelle, auſſi demeurat-il
ong-temps à s'y reſoudre, & les
Ambaſſadeurs du Concile voyant
on irreſolution le preſſerent & le
menacerent de la colere de Dieu s'il
refuſoit cette Dignité, enfin les lar-
mes aux yeux il y conſentit & ſe

nomma Felix V. A meſme temps les Ambaſſadeurs luy oſterent ſa robe & ſon capuchon, luy donnerent vn habit blanc, l'Agneau de Pontife, le mirent dans vne chaire, & le ſaluerent Pape, puis le menerent en l'Abbaye de S. Maurice en Chablais, où Felix ayant eſté aſſis ſur le grand Autel donna ſa benediction. Pendant quoy le Concile fit vn decret par lequel il eſtoit ordonné à tous Chreſtiens de le reconnoiſtre pour vray & legitime Pape.

1440. Il fait ſon entrée à Baſle.

Il fit ſon entrée à Baſle le 24. Iuin 1440. ſuiuy de deux cens Eccleſiaſtiques à cheual, Archeueſques Eueſques Abbez & Prieurs, & de trois cens Gentils-hommes de Sauoye, de Geneuois, de Vaud, de Berne, de Fribourg & de Soleurre. Il eſtoit ſous vn Dais monté ſur vne haquenée blanche couuerte de velours rouge, reueſtu d'vne chape d'or batu ciſelé, la Thiare en teſte, ayant deuant ſoy deux Cardinaux & le Marquis de Saluces, en cette ſorte il fut conduit en l'Egliſe de Noſtre-Dame, où il donna la bene-

diction,

diction, puis se retira en son Palais. Les Historiens qui ont escrit cette entrée disent, qu'il y eut ce iour-là au deuant du Pape plus de quatre mille personnes à cheual, & vne si grande affluence de peuple qui estoit accouru de toutes parts, qu'on le fait monter iusqu'à cinquante mille hommes. Le 24. Iuillet il fut couronné par le Cardinal d'Arles auec toute la pompe & la magnificence imaginable; il dit sa premiere Messe en l'Eglise Nostre Dame de Basle: le Duc de Sauoye, & le Comte de Geneue Connestable de l'Eglise ses fils y assisterent, & offrirent le pain d'or & d'argent: Iean Comte de Tierstain, & le Marquis de Rotelin des barils d'argent: delà il fut conduit en son Palais la Thiare en teste estimée trente mille ducats, sous le Dais à cheual, dont les rênes estoient tenuës par Guillaume Marquis d'Hocberg, & par Conrad Seigneur de Vuensperg: assisterent au festin plus de mille personnes assises à table, les Princes ses enfans seruirent d'E-

Et est couronné par le Cardinal d'Arles.

d'Echanſons,& le Marquis de Saluces d'Eſcuyer tranchant ; on donna à tous les Prelats vne piece d'or & deux d'argent, les Ambaſſadeurs de Strasbourg, de Berne, de Fribourg, & de Soleurre s'y trouuerent. Ce Pape demeura trois ans entiers à Baſle, & en quatre promotions il fit 23. Cardinaux, ſoit Allemans, Siciliens, François & Sauoyſiens. Le 17. Nouembre 1443. il ſe retira de Baſle auec quatre Cardinaux à Lauſanne, d'où il alloit ſouuent à Geneue, laiſſant ſix Cardinaux à Baſle auec les autres Eueſques & Prelats pour y continuer le Concile ; Il eut en ſon obedience la meilleure part de la Chreſtienté, ſçauoir la France, l'Angleterre, l'Arragon, l'Eſpagne, le Duc de Milan, les Suiſſes, Albert Duc d'Auſtriche, Albert & Eſtienne Ducs de Bauiere, les Royaumes de Hongrie & de Bohemе, le grand Maiſtre de Pruſſe, toute la Sauoye & le Piemont. Le reſte de l'Europe tint le party d'Eugene, ou demeura en neutralité; mais Eugene eſtant mort à Rome l'an 1447

& Nicolas V. luy ayant succedé, le Roy Charles VII. s'entremettant pour estouffer ce schisme, porta Felix qui auoit vne inclination à la paix de l'Eglise, à se demettre du Pontificat; ce qu'il fit à Lausanne le septiéme des Indes d'Auril 1449. en presence du Concile qu'il y auoit assemblé, & le lendemain le Concile le declara Eueſque de Sabine, Cardinal Legat, & Vicaire perpetuel du saint Siege, en tous les Etats de la Maison de Sauoye, Piemont, Montferrat, Saluces, Comté d'Ast, Lyonnois deçà la Saone, & dans les Dioceses d'Aouste, de Lausanne, de Basle, de Strasbourg, de Constance, de Coire, & de Syon, luy assigna le premier honneur en l'Eglise apres le Pape, ordonna que quand il entreroit en lieu où le Pape seroit, sa Sainteté seroit tenuë de le saluer, & de luy donner sa bouche à baiser, qu'il pourroit porter les habits & ornemens Pontificaux, à la reserue seulement de faire porter le saint Sacrement deuant soy: & finalement qu'il seroit dist

penſé de comparoir en perſonne en la Cour de Rome, ny en aucun Concile ſous quelque pretexte que ce fuſt : ainſi finit le Sciſme qui dura neuf ans, & qui troubla toute la Chreſtienté.

Mort du Pape Felix.

40. Amé apres la fin du Concile de Lauſanne retourna en ſa ſolitude de Ripaille, où il vêcut exemplairement, & mourut depuis à Geneue, en reputation de ſainteté le 7. Ianuier 1451. Son corps fut porté en l'Egliſe de Ripaille où il a demeuré long-temps, & y a fait pluſieurs miracles, iuſqu'à ce que les Bernois ayans occupé le pays de Chablais, ruinerent ſon ſepulchre. Le Pape Nicolas aduerti de ſon decés en écriuit à Louys Duc de Sauoye, par vn Bref datté à Rome au mois de May ſuiuant, par lequel il rend vn illuſtre témoignage de ſon grand merite, declare que pour ce qu'il doit à ſa memoire, il auroit touſiours la Maiſon de Sauoye en ſinguliere recommandation, & décharge le Duc Louys de toute l'adminiſtration qu'Amé auoit euë des

bien

biens de l'Egliſe, ſoit comme Pape, ſoit comme Legat.

41. Amé vêcut 69. ans, en regna prés de 59. fut Comte de Sauoye 25. & Duc 33. Pape pendant 5. ans; & dix-huict mois premier Cardinal & Legat du ſaint Siege. Ce fut vn Prince genereux, grand Iuſticier, ennemy declaré du vice, & extrememẽt pieux, il maintint ſes Eſtats en paix pendant que tous ſes voiſins eſtoient en guerre; & il fut toute ſa vie en vne ſi grande eſtime de prudence, qu'on le ſurnomma le Salomon de ſon ſiecle, & que les plus grands Princes de l'Europe le prirent ſouuent pour l'Arbitre de leurs differents. Auſſi vn Hiſtorien parlant de luy, dit qu'il fut doüé *de ſingulieres vertus*, qu'il accreut notablement ſon Etat, par des voyes legitimes, & qu'il fut aymé de ſes ſujets, admiré de ſes Voiſins, & redouté de ſes ennemis. Oliuier de la Marche parlant de luy, dit, *qu'il vêcut auec François & Bourguignons, & ſi ſagement ſe gouuerna au temps des diuiſions de Fran-*

Son Eloge.

e, que son Pays de Sauoye estoit le plus riche, le plus seur & le plus plantureux de ses Voisins. Vignier Historien tres-celebre rapporte que Manuel Empereur d'Orient, escriuant de Constantinople vne lettre à Amé le 14. Septembre 1419. le qualifioit l'Illustrissime Prince.

Sa femme & ses enfans.

42. Il n'auoit que trois ans quand il fut accordé en Mariage auec Marie de Bourgogne fille de Philippes le Hardy Duc & Comte de Bourgogne Prince du sang de France, & de Marguerite Comtesse de Flandres laquelle aussi estoit fort jeune. Elle eut cent mille francs d'or en mariage, & cinq mille francs de doüaire à prendre sur les pays de Bugey, Valromey & Noualese. Le Comte Rouge qui traittoit ce Mariage pour son fils luy donna les Seigneuries de Baugé & de Bresse. Elle mourut le 6. Octobre 1428. Le Duc Amé en eut neuf enfans cinq masles & quatre filles.

1. Amé de Sauoye Prince de Piemont & d'Achaye accordé en Mariage le 9. Aoust 1431. auec Anne

e de Chypre fille de Ianus Roy de Chypre de Ieruſalem & d'Armenie; Hugues de Leſignan Cardinal de Chypre auoit eſté deputé pour la concluſion de ce Mariage, mais n'ayant pû ſortir de Rome à cauſe de ſes affaires, ce Mariage ne fut pas conſommé, & ce Prince mourut au voyage où ſon frere l'auoit énuoyé, l'an 1431. au deuant de l'Empereur Sigiſmond qui venoit en Italie contre les Venitiens ſes ennemis, il fut inhumé en l'Egliſe S. François de Pignerol.

2. Marie de Sauoye mariée le 2. Decembre 1427. auec Philippes Marie Vicomte Duc de Milan Comte d'Anglerie & de Pauie, Seigneur de Genes fils de Iean Galeas Duc de Milan, elle eut en dot cent mille florins d'or, & n'eut point d'enfans, elle fut tres vertueuſe, & à cauſe de cela on l'auoit en veneration à Milan, elle auoit tant d'affection pour ſon Mary, *que le iour qu'il luy auoit touché les mains, elle ne les vouloit point l'auer.* Apres le decés de ſon Mary elle ſe fit Religieuſe

de Sainte Claire à Turin, fit son Testament au mois de May 1458. par lequel elle institua son heritier Louys Duc de Sauoye son frere.

3. Louys de Sauoye Comte de Geneue, puis Prince de Piemont & apres Duc de Sauoye, qui fera le sujet du premier Chapitre du Liure suiuant.

4. Bonne de Sauoye fiancée l'an 1427. auec François de Bretagne Comte de Montfort fils de Iean Duc de Bretagne & de Ieanne de France, mais ce mariage ne fut pas consommé parce que cette Princesse mourut quelques temps apres.

5. Marguerite de Sauoye decedée sans alliance l'an 1418.

6. Autre Marguerite de Sauoye la jeune née à Morges, fut alliée auec Louys troisiéme du Nom, Roy de Sicile & de Ierusalem, Duc d'Anjou, Comte de Prouence, de Forcalquier & du Mayne, elle eut en dot six vingt mille ducats d'or de Gennes, & de doüaire neuf mille ducats d'or de rente assignés sur les Comtés de Prouence & de Forcalquier, mais la chose

choſe ne fut executée que le dernier d'Aouſt 1432. à Tonon, le Seigneur de Precigny l'épouſa au nom du Roy de Sicile entre les mains de Iean de Bertrand Archeueſque de Tarentaiſe, ce Prince mourut à Coſance au Royaume de Naples deux ans apres ſans auoir eu des enfans. Et Marguerite de Sauoye ſe remaria auec Louys Duc de Bauieres Comte Palatin du Rhin Electeur de l'Empire, le Mariage fut arreſté à Mayéce le 22. d'Octobre 1444. par Iean de Grolée Vice-Chambrier du Pape Felix V. Chanoine en l'Egliſe & Comte de Lyon, Procureur ſpecial de Louys Duc de Sauoye frere de l'Eſpouſe, auec Othon Duc de Bauieres Comte Palatin du Rhin, Oncle de l'Eſpoux. Elle en eut pluſieurs enfans, en troiſiéme Nopces elle ſe remaria auec Vlrich Comte de Vvirtemberg ſurnommé *le bien aymé* fils d'Eberard Comte de Vvirtēberg dont elle eut pluſieurs filles.

7. Philippes de Sauoye Comte de Geneue, Baron de Foucigny, Seigneur de Beaufort & de Gordans

ans, Amé Duc de Sauoye son Pere le crea Comte de Geneue le 7. Nouembre 1434. dont la Ceremonie se fit à Ripaille, il mourut l'an 1452. & est enterré à Annecy sans auoir esté marié.

8. 9. Deux Iumeaux appellez Anthoine decedez en bas âge, l'vn en 1408. & l'autre en 1409. & inhumés à Quiers en l'Eglise Nostre Dame, & en la Chappelle de Saint Anthoine.

LIVRE QVATRIESME DE L'HISTOIRE DE SAVOYE.

LOVYS Duc de Sauoye, de Chablais & d'Aouſte, Prince de Piemont, d'Achaye & de la Morée, Comte de Geneue, de Nice, de Vintemille, de Baugé, de Romont, de Valentinois & de Diois, Baron de Faucigny, de Vaud & de Gez, Seigneur de Bugey, de Beaufort, de Vercel & de Fribourg, Marquis de Suze & d'Italie, Prince & Vicaire Perpetuel du ſaint Empire.

SOMMAIRE.

1. *Naiſſance du Duc Louys, declaré Prince de Piemont, & Lieutenant gene-*

neral des Eſtats de Sauoye. 2. *Le Seigneur de Creſcentin ſe reconnoit ſon Feudataire.* 3. *Il reſtablit l'Vniuerſité à Turin d'où la peſte l'auoit oſtée. Le Pape Eugene le prie d'enuoyer des Prelats de ſon Eſtat à Ferrare.* 4. *Il eſt emancipé par ſon Pere.* 5. *Et demande l'hommage de Dombes au Comte de Clermont, traitté ſur ce ſujet.* 6. *Il traitte auec le Duc de Bourgogne d'vne ligue & confederation entr'eux.* 7. *Et auec le Dauphin des Comtez de Valentinois & Diois.* 8. *Il declare le Domaine de Sauoye inalienable. Enuoye des Reformateurs generaux par tous ſes Eſtats. Le Chancelier de Sauoye eſt ietté dans le Lac de Geneue auec vne pierre au col.* 9. *La mort de Duc de Milan cauſe beaucoup de troubles dans la Lombardie.* 10. *Guerre des Bernois contre ceux de Fribourg qui ſe donnent au Duc de Sauoye.* 11. *Ligue en Italie contre le Duc de Milan.* 12. *Don du S. Suaire au Duc Louys.* 13. *Qui demande au Pape l'erection de Bourg en Eueſché.* 14. *Le Roy Charles VII. vient pour faire la guerre au Duc qui va trouuer le Roy à*

Feurs

Feurs, & fait sa paix. Et ensuite convoque les trois Estats de Sauoye à Geneue pour reformer les abus. 15. *Le Roy René vient en Italie prendre possession du Royaume de Naples.* 16. *Le Dauphin son beaufils fait la guerre sous pretexte de l'hommage de Saluces.* 17. *Le Duc vend la Baronie de Gez au Comte de Dunois, & refuse secours au Dauphin son beaufils contre le seruice du Roy.* 18. *Il donne le Comté de Clermont en Geneuois au Comte de Dammartin.* 19. *Il erige la Seigneurie de la Chambre en Comté.* 20. *Le Senat de Turin & le Comté de Varax, & donne des Priuileges aux Gentils-hommes de Bresse.* 21. *Il fait vn voyage en France.* 22. *Au retour duquel il meurt à Lyon.* 23. *Son Eloge.* 24. *Sa Femme.* 25. *Ses Enfans.*

1. SI dans le premier Tome de cette Histoire on n'a rien veu que d'Illustre & de Grand sous les Comtes de Sauoye, que ne doit-on pas esperer de l'Histoire des Ducs & Roys de Chypre ; on n'y verra rien qui ne soit rare,

rare, & tout à fait extraordinaire. Si les Comtes ont eſté des grands Conquerans, les Ducs paroiſtront comme des Heros qui ont ſceu maintenir & defendre leurs conqueſtes parmy les plus grands Potentats de l'Europe, & les plus grandes diuiſions qui ſoient arriuées depuis long-temps dans l'Vniuers. Le premier qui paroiſtra ſur ce grand Theatre du monde où ſe ſont joüées les plus ſanglantes Tragedies ſera le Duc LOVYS fils d'AMÉ VIII. eſleu Pape au Concile de Baſle, ſous le nom de Felix V. Il nâquit à Geneue le 24. Feurier 1402. Il en porta le titre de Comte pendant la vie d'Amé ſon frere aiſné Prince de Piemont, qui eſtant decedé, ce titre de Prince de Piemont luy fut donné par le Duc Amé ſon Pere le 7. Decembre 1434. auec la Lieutenance generale des Eſtats de Sauoye, ce qui ſe fit auec beaucoup de ſolemnité & de ceremonie à Ripaille en la preſence de ſon frere Philippes Comte de Geneue, & des plus notables Prelats & Cheualiers des

Naiſſance du Duc Louys.

Eſtats

Estats de Sauoye ; à mesme temps le Duc l'honora de l'Ordre du Collier ; & délors il prit connoissance des affaires, & la conduite de l'Estat, sous la direction toutefois du Duc son Pere, & des Cheualiers de l'Ordre de saint Maurice, qui composoient son Conseil secret : & peu de temps apres il passa les monts, où il termina entierement les differens que le Duc Amé auoit auec le Marquis de Montferrat ; ce que Philippes-Marie, Duc de Milan promit à Louys de faire obseruer aux Marquis de Montferrat pere & fils, & en cas de refus de les y contraindre à force d'armes, par Patentes datées à Milan le 17. Feurier 1435. Et par autre titre du 18. de Mars suiuant, Philippes declara que cette promesse passoit aux successeurs de Louys, à ceux du Marquis, & aux siens Ducs de Milan.

2. La mesme année Antoine de Champion, grand Chancelier de Sauoye receut à son nom les hommages des Gentils-hommes de Piemont, & le Duc en la presence de Iacques

Le Seigneur de Crescentin se reconnoist son Feudataire.

Iacques Eueſque d'Yvrée, receut celuy de Iacques Tizzon Seigneur de Creſcentin qui ſe reconnut ſon Feudataire.

Il reſtablit l'Vniuerſité à Turin.

3. L'Vniuerſité de Turin ayant eſté tranſportée à Sauillan à cauſe de la peſte, Louys par Patentes datées à Ripaille le ſixiéme d'Octobre 1436. ordonna qu'elle y ſeroit reſtablie, témoignant par la le ſoin qu'il prenoit des bonnes Lettres, & la paſſion qu'il auoit de les faire fleurir en la Capitale de ſon Appanage. Il témoigna auſſi ſa pieté en la fondation que luy & Anne de Chypre ſa femme firent de l'Egliſe & du Conuent des Carmelites de Rumilly de l'Ordre de S. Auguſtin, en ſuite de la permiſſion qu'ils en eurent du Pape Eugene IV. datée à Ferrare le 8. des Kal. de Mars de l'an 1437. Eugene luy enuoya quatre iours apres vn Bref, par lequel ſa Sainteté luy donnoit aduis, qu'en ſuite de la conuocation d'vn Concile general à Ferrare, Iean Paleologue Empereur, & Ioſeph Patriarche de Conſtantinople,

& les Deputez de l'Egliſe Grecque eſtoient arriuez à Veniſe, & ſe diſpoſoient d'aller à Ferrare pour l'vnion de l'Egliſe Grecque auec la Latine, le coniure d'y enuoyer des Prelats de ſon Eſtat, de s'oppoſer aux deſſeins du Concile de Baſle, & de ſeconder les bonnes & pieuſes intentions du Duc Amé ſon Pere, l'aſſeurant qu'il ne pouuoit rien faire qui fut plus agreable à Dieu, plus vtile à ſon Egliſe, & plus conuenable à ſa Dignité, ny dont ſa Sainteté ſe ſentit plus obligée. Ce Prince fit tous ſes efforts pour ſeconder le bon deſſein d'Eugene, mais les affaires changerent de face, & le Concile de Baſle par trop aigry contre Eugene, l'ayant depoſé, eſleut en ſa place le Duc Amé Pere de noſtre Louys l'an 1439.

4. Amé ſe voyant Chef de l'Egliſe ſe voulut entierement deſcharger des affaires de ſes Etats; à cét effet il émancipa le Prince de Piemont le 4. Ianuier 1440. & le declara Duc de Sauoye, de Chablais & d'Aouſte, ordonnant à tous ſes

Louys eſt émancipé par ſon Pere.

Sujets

Sujets & Officiers de le reconnoiſtre pour leur legitime & Souuerain Seigneur, & lors que Felix fit ſon entrée à Baſle & qu'il y fut couronné Souuerain Pontife, Louys y alla auec la Nobleſſe de Sauoye, de Geneuois, de Vaud, & des Pays circonuoiſins, qui y auoit eſté conuoquée & aſſiſta à toute la ſolemnité. Depuis le Duc & la Ducheſſe allerent à Chalon ſur Saone viſiter le Duc & la Ducheſſe de Bourgogne, où ils receurent de grands honneurs.

Il demã. de l'hõmage de Dombes au Cõte de Clermont.

5. I'ay dit cy-deuant en l'Hiſtoire du Duc Amé que Philippes de Bourbon Comte de Clermont Baron de Beaujeu & Seigneur de Dombes fit hommage au Duc Amé VIII. des Villes & Chaſteaux de Ville-neufue, de Lent, de Chalamont, Toyſſey, Montmerle, & Beau-regard en Dombes. Le Duc Louys le demanda au Comte de Clermont & adjouſta à ſa pretention celuy de Treuoux, d'Amberieu & du Chaſtellard & des autres terres de Dombes, venuës de la Maiſon

ſon des Sires de Thoire & de Villars qu'il ſoutenoit auſſi eſtre mouuantes du Duché de Sauoye ; ce que le Comte de Clermont refuſa, offrant ſeulement de faire le meſme hommage à Louys qu'il auoit fait au Duc Amé ſon Pere. Ce differend donna lieu à vne conference à Ville-Franche en Beaujollois le 25. Iuillet 1441. du conſentement de Charles Duc de Bourbon & d'Auuergne Pere du Comte de Clermont, où les Ambaſſadeurs de ces deux Princes ſe trouuerent, qui reſolurent que le Comte de Clermont comme Seigneur de Dombes feroit hommage au Duc de Sauoye, des Villes de Lent, Thoiſſey, Chalamont, Ville-neufue, Beau-regard, Chaſtellard & d'Amberieu, & qu'en augmentation de fief, le Duc luy donneroit mille liures de rente qui luy eſtoient deuës ſur le droit de reſve de Lyon & de Maſcon, que le Duc auroit la Souueraineté, & le reſſort des Seigneuries, Chaſteaux & mandements de l'Abbergement de Buench & de Boha & moyennant

Traitté ſur ce ſujet.

ce

ce qu'il renonceroit à toutes les authoritez & preéminences qu'il pretendoit sur le pays de Dombes en qualité de Vicaire general de l'Empereur, & consentiroit que le Comte de Clermont y fit battre monnoye, à condition que celles de Sauoye y auroient cours.

6. Charles Duc de Bourbon pour mieux cimenter cette paix alla en Sauoye, & estãt à Chambery Louys ratifia solemnellement ce Traitté le 11. Septembre suiuant, presens Philippes de Sauoye Comte de Geneue son frere, Louys de Beaufort Comte d'Alais Seigneur de Canillac, & plusieurs autres ; & en suite ces deux Princes firent vn Traitté d'adherence pour la Ville de Treuoux & ses appartenances. Ainsi Louys s'estant mis en repos de ce costé-là, & ayant étouffé par ce moyen les semences d'vne guerre auec vn puissant voisin, voulut asseurer ses Etats d'vn autre. Car estant à Chalon sur Saone, il fit vn Traitté de ligue & de confederation auec Philippes Duc de Bourgogne

Il traitte auec le Duc de Bourgogne d'vne ligue & confederation entr'eux.

le

e 10. Iuillet 1443. l'année d'apres
x le 13. Aouſt il accorda pluſieurs
priuileges, franchiſes & immunitez
ux habitans du Bourg S. Vincent
en la Vald'Aouſte, ſçachant bien
qu'il n'y a choſe qui oblige plus les
Sujets à l'obeïſſance deuë à leurs
Souuerains que de leur accorder des
graces.

7. L'an 1442. Louys de Poictiers Comte de Valentinois & Dyois, par ſon Teſtament du 22. Iuin 1419. auoit à defaut d'enfans inſtitué ſon heritier Charles Dauphin de Viennois, à condition de deliurer aux executeurs de ſon Teſtament cinquante mille eſcus d'or, pour payer ſes debtes & Legats, auant que de prendre poſſeſſion de ſon hoïrie, à la charge qu'il pourſuiuroit le procés commencé contre Louys de Poictiers Seigneur de S. Valier ſon Couſin; & où le Dauphin refuſeroit d'executer ces deux conditions, en ce cas il appelloit à ſon hoïrie Amé Duc de Sauoye, or le Dauphin n'ayant point ſatisfait à l'intention du Comte de Valentinois,

Il traitte auec le Dauphin des Cõtez de Valentinois & Dyois.

mais au contraire ayant traitté auec S. Valier, le Duc de Sauoye pretendoit par là que la succeſſion des Comtés de Valentinois & Dyois luy deuoit appartenir, à cét effet le 24. d'Aouſt 1442. il deputa Humbert de Seyſſel Seigneur de Barjat, & Iean de Freſnay Cheualiers, Iean de la Fontaine Aduocat Fiſcal, & Iean Marchand Docteur ez Droits, pour en prendre poſſeſſion à ſon nom, ce qui fut executé, & il y eſtablit Gouuerneur Antoine de Lenis Seigneur de Vauuert, enſuitte Iean de Poictiers Eueſque de Valence & Dye, ayant voulut s'attribuer pluſieurs droits de Souueraineté dans ſes terres dependantes de ſon Eueſché, Amé l'en fit chaſſer non point en qualité de Vicaire general de l'Empire, mais comme Comte de Valentinois & Dyois, en laquelle qualité il auoit intereſt de s'oppoſer à cette vſurpation, depuis par Traitté fait à Bayonne le 3. d'Auril 1445. ratifié par le Roy
1445. Charles à Chinon, il ſe departit de tout le droit qu'il y auoit en faueur

de

de Louys de France Dauphin de Viennois, qui en recompenſe luy quitta la Seigneurie directe & l'hommage de Foucigny ; ce que le Dauphin confirma depuis par vn autre Traitté fait à Geneue le premier de May 1446.

1446. Il declare le douaire de Sauoye inalienable.

8. La meſme année ce Prince fit deux choſes memorables, l'vne pour la conſeruation du patrimoine de la Royale Maiſon de Sauoye, & l'autre pour le ſoulagement & le repos de ſes Sujets. Car eſtant à Geneue le 22. d'Auril 1445. en la Maiſon des Freres Preſcheurs de l'aduis du Pape Felix & des Cardinaux de Varembon, d'Arcy & de Sainte Croix & en preſence de Lancelot de Leſignan Patriarche de Ieruſalem, de Perceual de la Baume Patriarche de Gradiſque, de Pierre de Grolée Vice-Chambrier Apoſtolique, d'Antoine du Pré Eueſque d'Aouſte, de Pierre du Saix Abbé d'Ambronay & de pluſieurs autres, il declara par Edit le Domaine de Sauoye inalienable, comme celuy de la Couronne de France, & parce qu'il y auoit plu-

ſieurs plaintes contre les Officiers de Iuſtice, il deputa au mois de May ſuiuant François de la Palu Seigneur de Varembon Comte de la Roche, & deux autres pour en qualité de Reformateurs generaux de l'Etat, faire reparer toutes les violences qui auoient eſté faites à ſes Sujets, corriger les abus, & faire punir les maluerſations de ſes Officiers, & meſme Guillaume de Bolomier Chancelier & premier Miniſtre d'Etat de Sauoye, ayant eſté conuaincu de pluſieurs injuſtices par le ſuſdit de la Palu, & condamné par Sentence des Commiſſaires du 25. Aouſt 1446. fut par vn ſupplice étrange jetté vif dans le Lac de Geneue auec vne pierre au col, belle Iuſtice du Duc qui n'épargna pas la premiere teſte de ſon Etat pour en reformer tout le corps.

1447. La mort du Duc de Milan cauſe beaucoup de troubles dans la Lombardie.

9. Le 1447. mourut Philippes-Marie Duc de Milan au Chaſteau de Portuzobia, Prince qui auoit eſpreuué l'inſtabilité de la fortune, car apres auoir conquis Genes, eſpouſé la fille du Duc de Sauoye, vaincu

vaincu en vn combat Naual Alphonſe Roy d'Arragon & ſes freres l'vn Roy de Nauarre, l'autre grand Maiſtre de l'Ordre de Saint Iacques (qu'il prit priſonniers & deliura ſans rançon) refuſé de voir l'Empereur Sigiſmond à ſon entrée à Milan, rendu Bologne, Forli & Imola à l'Egliſe, battu les Suiſſes, triomphé des Venitiens & des Florentins, & donné de la terreur à toute l'Italie; enfin on luy oſta Genes, il perdit la bataille auprés de Caſal, & fut le mépris de ſes voiſins, en telle ſorte, que les Venitiens eſtans entrez en main armée dans ſes Eſtats du coſté de l'Adde, reduiſirent ce Prince à demander ſecours à tous ſes amis; mais perſonne ne s'en remua que le Roy d'Arragon, encore bien lentement. Ainſi Philippes ſe voyant abandonné, tomba malade, & mourut de regret. Par ſon decés tout l'Eſtat de Milan fut en proye, l'Empereur Frideric le pretendit par droit de fief; Alfonſe comme heritier teſtamentaire de Philippes, Charles Duc d'Orleans comme plus

proche, mais il estoit prisonnier en Angleterre, François Sforce comme Mary de Blanche Marie, fille naturelle du Duc; les Milanois de leur costé resolurent de se mettre en liberté, & de s'eriger en Republique; les Venitiens se preualurent d'vne conionćture si fauorable, & prirent Plaisance, Creme & Lodi, & ceux d'Ast se donnerent au Duc d'Orleans; Louys de Sauoye de son costé ne s'endormit point, & se saisit de Romagnan, de Vigene, de Conflens & de Valence sur le Pau. Les Milanois menacez par Sforce enuoyerent des Ambassadeurs à l'Empereur, au Roy de France, à Alfonce Roy d'Arragon, au Dauphin de Viennois & au Duc Louys pour auoir secours: mais les Venitiens qui estoient ennemis de Sforce s'accommoderent auec luy de peur que les François venans en Italie, & s'vnissans auec les Sauoysiens, ne se rendissent Maistres de la Lombardie sous pretexte de secourir Milan, & luy fournirent des troupes pour assieger Milan, aymans mieux que

le

le Duché demeurât en la main d'vn Prince foible qui auroit touſiours beſoin d'eux, que d'vn plus puiſſant qui leur feroit ombrage & les tiendroit en crainte. Sforce appuyé des Venitiens fit de grands progrés en Lombardie, & aſſiegea Milan. Marie de Sauoye veuve du Duc Philippes perſuada aux Milanois de recourir au Duc de Sauoye, qui eſtoit lors à Turin, où le 2. Feurier 1449. il erigea en faueur de Iacques Seigneur de Montmajeur ladite terre en Comté, là ayant entendu les Deputez de Milan, il leur promit toute ſorte d'aſſiſtance, & à meſme temps il ietta vne petite armée dans la Lomenie, & autour de Nouarre. Sforce eſtonné de ce nouuel ennemy, s'en plaignit au Pape Felix, qui luy fit réponſe qu'il ne ſe meſloit point des affaires ſeculieres, & qu'ayant remis au Duc Louys ſon fils tous ſes Eſtats, il s'eſtoit dépoüillé de toute ſorte d'intereſts, croyant que ſon fils eſtoit obligé de ſecourir les Milanois en ſuite des anciennes alliances qui eſtoient entre ces deux

Estats ; là dessus la guerre s'échauffe de part & d'autre, & en vne rencontre les Sauoysiens furent defaits prés la riuiere de la Sezia, & leur Chef Iean de Compeys prisonnier, & quatre cens cheuaux auec luy. Mais Gaspar Seigneur de Varax leur donna bientost apres le change ; car estant demeuré Chef de l'armée Sauoysienne, qui estoit encore de trois mille cinq cens cheuaux, liura aux Milanois & aux Venitiens vn sanglant combat où ils firent vne grosse perte : & l'Historien Milanois dit, *Que le combat fut grand & horrible, & qu'il y en eut beaucoup de tuez de part & d'autre.* Mais par l'entremise du Cardinal Legat pere de Louys la paix fut faite entre ces deux Princes Louys & Sforce, à condition que toutes les places que le Duc auroit prises au Nouarois & du costé d'Alexandrie luy demeureroient. Quittons cette guerre pour voir ce que Louys fait dans ses Estats.

10. Le Duc de Bourgogne ayant differend auec les Bernois, Louys

en

en fut l'Arbitre sur les instructions qui luy en furent données par Thibaud Seigneur de Neuchastel Mareschal de Bourgogne. En suite les Bernois ayans eu guerre auec ceux de Fribourg, demanderent secours au Duc Louys qui le fit auec tant de chaleur, que les Fribourgeois furent contraints de faire paix auec les Bernois, n'estans pas secourus d'Albert Duc d'Austriche, à qui ils auoient recouru; d'autre côté George & Charles Marquis de Carretto firent donation au Duc l'onziéme de Mars 1448. des Chasteaux & Seigneuries de Zucarel, de Bardinet, de Chasteauxvieux, Chasteaublanc, Steualet & autres Quelque temps apres les Fribourgeois abandonnez par Albert Duc d'Austriche ,, & estans tousiours en defiance des Biernois leurs voisins, se donnerent à Louys le 10. Iuin 1450. qui leur promit de les conseruer dãs leurs Priuileges.

Guerre des Biernolsauec ceux de Fribourg qui se donnent au Duc de Sauoye.

1448.

1450.

11. L'an 1451. il y eut vne grande ligue en Italie d'Alfonse Roy de Naples auec les Venitiens, pour

Ligue en Italie contre le Duc de Milan.

cours en France; chargerent leurs Ambaſſadeurs de prier le Roy d'interceder auprés du Duc de Sauoye pour le reconcilier auec Sforce, & de preſſer la Veuve de René Roy de Sicile en Italie, en luy offrant hommes & argent pour s'oppoſer à Alphonſe.

12. Marguerite de Charny veuve d'Humbert Seigneur de Villars Sexel, Comte de la Roche ſur l'Ognon, fille & heritiere vniuerſelle de Geoffroy de Charny Seigneur de Sauoiſy & de Lirey, fit en ce temps là vn riche preſent au Duc Louys, dont les Patentes ſont dattées à Chambery le 22. de Mars 1452. Ce fut de la pretieuſe Relique du ſaint Suaire que Geoffroy Seigneur de Charny ſon Ayeul, auoit auparauant donnée à l'Egliſe de Lirey en Champagne, qu'il auoit fondée l'an 1356. & qui auoit eſté long-temps gardée au Chaſteau de ſaint Hypolite en Comté. Don du S. Suaire.

13. Enuiron en ce temps-là Louys enuoya au Pape les Abbez Vaſin, Malabaila & Henry de Albertis,

bertis, pour demander l'Eueſché de Maurienne vacant par le decés du Cardinal de Varembon en commande, pour Iean Louys de Sauoye ſon fils, juſqu'à ce qu'il fut en âge, l'Erection de Bourg en Eueſché, dont le Duc auoit déja ſollicité ſa Sainteté par Iacques de Chaues Cheualier de l'Ordre de S. Iean de Ieruſalem, & pour faire retrancher les reſeruations & les graces expectatines que le Pape accordoit trop librement, à cauſe que les Etats de Sauoye en receuoient du prejudice, en ce que le pays ſe rempliſſoit d'étrangers & de gens inconnus, en qui le Prince ne ſe pouuoit pas fier, & qui portoient ailleurs les reuenus de leurs benefices à l'excluſion des naturels Sujets du Duc.

Le Duc Louys demande au Pape l'erectiõ de Bourg en Eueſché.

14. Cette meſme année le Roy Charles VII. entreprit de faire la guerre au Duc Louys, ſoit pour les grandes cauſes & extorſions que Louys auoit fait auparauant au Roy & à la Couronne, comme dit Alain Chartier, où pour quelques pretentions que le Duc auoit ſur le Dauphiné,

Le Roy Charles VII. viẽt pour faire la guerre au Duc.

phiné, où pource que le Dauphin traittoit son Mariage auec la fille du Duc à l'insçeu de sa Majesté, où pour l'affaire de quelques Seigneurs qualifiez qui au sujet de Iean Compeys Seigneur de Thorens auoient esté exilez, leurs biens confisqués, le Collier de l'Ordre osté aux Seigneurs de Varembon & de la Cucille, & leurs Maisons rasées; le Roy qui en auoit escrit au Duc auec beaucoup de chaleur & qui auoit eu pour response, qu'il auoit fait Iustice contre des sujets reuoltez qui auoient voulut troubler le repos de l'Etat, se mit en campagne auec vne armée & vint jusques à Feurs au mois d'Aoust de l'an 1452. & eut passé outre sans la rencontre du Cardinal d'Estouteuille, qui reuenoit de sa Legation de France & s'en retournoit à Rome, qui ayant sceu le sujet de ce voyage pria sa Majesté d'arrester jusqu'à ce qu'il se fut abouché auec le Duc; ce qu'ayant fait, Louys alla trouuer le Roy à Feurs, & cette entreueuë se passa auec tant de satisfaction, que sa Majesté se contenta d'vne

Le Duc va trouuer le Roy à Feurs & s'accorde.

d'vne promesse que le Duc luy fit le 27. d'Octobre 1452. de restablir dans trois mois les Gentils-hommes qu'il auoit chassé de ses Etats, & le mesme jour il y eut renouuellement d'alliance entre la France & la Sauoye par vn Traitté particulier, par lequel le Duc s'obigea de seruir & d'assister le Roy & ses Sujets en-uers tous, auec quatre cés lãces que le Roy seroit tenu de soudoyer, excepté le Pape & l'Empereur, & que deux cens Gentil-hommes & Chefs d'Hostel des Etats de Sauoye seroient tenus d'en iurer l'obseruation, ce fut aussi en cette conference que le Roy consentit au Mariage du Prince de Piemont auec Yoland de France sa fille; & quant à celuy du Dauphin & de Charlotte de Sauoye, sa Majesté desira seulement que l'accomplissement en fut differé pour quelque temps par certaines considerations. Louys à son retour ayant receu diuerses plaintes de ses Sujets de beaucoup de desordres qui se faisoient en l'administration de la Iustice, à l'oppression de ses

Conuoque les trois Etats de Sauoye à Geneue pour reformer les abus.

ſes Peuples conuoqua vne aſſemblée des trois Ordres de ſes Etats a Geneue qui fut tenuë l'an 1453.

15. L'Ambaſſade que les Florentins auoient enuoyée en France, pour auancer la venuë de René Roy de Sicile en Italie, afin de faire diuerſion des deſſeins de la ligue contr'eux, & contre François Sforce nouueau Duc de Milan leur allié eut quelque effet. René auec vne armée ſe mit en chemin pour paſſer les Alpes, le Duc Louys & le Marquis de Montferrat s'oppoſerent à ſon paſſage, ſuiuant le Traitté qu'ils auoient fait auec le Roy d'Arragon & les Venitiens, tellement que René fut contraint de s'en retourner en Prouence; mais Louys Dauphin de France ennemy d'Alfonſe & des Venitiens leua des troupes, & facilita à René l'entrée de ſes gens en Italie, qui de ſon coſté s'embarqua ſur des Vaiſſeaux de Pierre Fregoſe & les alla ioindre à Aſt.

Le Roy René vient en Italie prendre poſſeſſiõ du Royaume de Naples.

Le Duc Louys à qui le Roy Charles VII. auoit fait connoiſtre qu'il y alloit de l'intereſt de la Couronne,

de

de fauoriſer le paſſage de l'armée de René, & qui la voyoit d'ailleurs commandée par ſon Gendre, auec qui il ne vouloit pas rompre, retira ſes gens des auenuës; ainſi cette armée Françoiſe entra en Lombardie & fit la guerre aux Venitiens auec Sforce. Le Pape Nicolas V. voyant l'Italie en combuſtion, s'entremit de faire vne paix, laquelle à la fin fut concluë entre le Roy d'Arragon, les Venitiens, le Duc de Milan & les Florentins pour eux & pour leurs alliez à Lodi le 9. d'Auril 1454. où par vn article, il fut reſerué que dans quarante iours le Duc Louys s'y pourroit faire comprendre s'il vouloit: il eſtoit alors en Sauoye où le Roy luy enuoya l'Eueſque d'Alect, & Charlus grand Maiſtre d'Hoſtel de France pour le prier d'accorder le reſtabliſſement des Gentilshommes chaſſez de ſon Etat, ſuiuant ce qui auoit eſté promis à Feurs; mais le Duc par vne deference extraordinaire deputa en France le 11. de Iuillet Henry d'Aſperling Eueſque de Syon, Antoine Pyochet

Le Pape Nicolas V. fait la paix d'Italie.

Le Duc reſtablit les exilez de ſon Etat.

Piochet Chantre de l'Egliſe de Geneue, & Pierre d'Anneſſy ſon Secretaire, pour prier ſa Majeſté d'en ordonner comme elle trouueroit à propos ; de ſorte que le Roy pour terminer cette affaire fut d'aduis le 6. d'Aouſt ſuiuant, que le Duc de ſon authorité deuoit caſſer la ſentence du Pont de Beauuoiſin, rappeller ces Gentils-hommes, & les remettre dans leurs biens & charges, ce qui fut executé.

16. Le Dauphin fut ſi irrité de cet accommodement, & du reſpect que le Duc Louys rendit au Roy, qu'il fit faire pluſieurs courſes & hoſtilitez dans les Eſtats de Sauoye; & ce fut alors que les Dauphinois ſe ſaiſirent de Montluel, d'Ambronay, Lanieu & de ſaint Genys; mais cette guerre ne dura que trois mois; car le Beaupere & le Gendre s'aiuſterent le 14. de Septembre par l'entremiſe du Duc de Bourgogne & des Bernois; le pretexte de cette guerre fut l'hommage du Marquiſat de Saluces pretendu par ces deux Princes, qui par traitté demeura en ſuſpens

Le Dauphin luy fait la guerre ſous pretexte de l'hommage de Saluces.

ſuſpens pendant ſept années ſans preiudice du droit des parties, & qu'au ſurplus il y auroit bonne intelligence entre les deux Eſtats comme auparauant.

1455. Le Duc vend la Baronie de Gez au Comte de Dunois.

17. Le 20. Mars 1455. le Duc vendit la Baronie de Gez à Iean Baſtard d'Orleans, Comte de Dunois & de Longueville, à la charge du rachept. Et pour témoigner au Roy la paſſion qu'il auoit de ſatisfaire à tout ce qu'il auoit promis à Feurs, il alla à ſaint Porſain où eſtoit ſa Majeſté, & par ſes Patentes du 16. Decembre de la meſme année, il nomma les deux cens Gentils-hommes & Chefs d'Hoſtel de ſes Eſtats qui deuoient iurer ou enuoyer leurs ſéellez pour l'obſeruation du Traitté fait à Feurs. Il donna encore vne meilleure preuue de ſon affection enuers la France, de la deference qu'il auoit pour le Roy; car le Dauphin ayant projetté de faire quelque mouuement dans le Royaume par les pratiques qu'il entretenoit auec les Ducs de Bourgogne, d'Alençon & de

Et refuſe ſecours au Dauphin ſon beaufils.

de Bourbon ; & ayant enuoyé en Sauoye au Duc Louys ſon Beaupere pour auoir gens & argent, le Roy qui en eut le vent depêcha en diligence au Duc, Antoine de Chabanes Comte de Dammartin, pour luy dire qu'il tiendroit à iniure le ſecours qu'il donneroit au Dauphin ; le reſpect du Roy fut plus grand au Duc que la conſideration de l'alliance qu'il auoit auec le Dauphin, car il répondit au Comte de Dammartin, *qu'il ne portoit point ſes affections contre ſon deuoir, & qu'il ſçauoit ranger ſes deſirs à ſa puiſſance, & qu'il n'en auoit point d'autres que le contentement de ſa Majeſté.*

18. Les ſoins que prit le Comte de Dammartin de faire connoiſtre au Roy la ſincerité des intentions de Louys en vne rencontre ſi importante au repos de la France, luy procurerent le don du Comté de Clermont en Geneuois, dont le Duc le gratifia: & le Dauphin ayant ſceu cette réponſe, & que le Comte de Dammartin auoit ordre de ſe ſaiſir de ſa perſonne, ſortit du Dauphiné

Et donne le Cõté de Clermõt en geneuois au Comte de Dammartin.

au

au commencemẽt du mois d'Aouſt 1456. accompagné de Iean Baſtard d'Armagnac Mareſchal de Dauphiné, & de quelques Gentils hommes de cette Prouince, trauerſa le Bugey, & ſe rendit à ſaint Claude en Comté, & de là à Noſerey terre du Prince d'Orenge, qui eſtoit le principal de ſes Conſeillers, puis en Flandres auprés de Philippes Duc de Bourgogne.

Erection de la Chambre en Comté.

19. Le quinziéme du meſme mois le Duc Louys pour reconnoiſſance des ſeruices qu'il auoit receus de Iean de Seyſſel Seigneur de Barjat & de la Rochette, Mareſchal de Sauoye, erigea la Seigneurie de la Chambre en Comté, en faueur d'Aymé de Seyſſel ſon fils, qui comme heritier de Gaſpar Seigneur de la Chambre ſon Oncle, prit le nom & les armes de la Chambre.

Creation du Senat de Turin.

20. L'an 1459. & le 15. Mars il crea le Senat de Turin auec autorité ſouueraine pour iuger toutes les affaires ciuiles & criminelles, ne croyant pas que ſans la juſtice ſes ſuiets pûſſent viure en repos. Depuis

puis eſtant à Quiers il erigea les Seigneuries de Varax, de Richemont & de la Poype en Breſſe en Comté ſous le titre de Varax le 26. Feurier 1460. en faueur de Gaſpar Seigneur de Varax, & pour recompenſe de ſes ſeruices, & au mois de May ſuiuant, par Patentes datées au Montcalier, à la priere de Claude de la Baume Comte de Montreuel, il declara qu'en Breſſe (fors dans le Comté de Villars) il ne ſe payeroit aucuns lods des Seigneuries & fiefs en cas de vente; priuilege dont les Gentils-hommes de Breſſe iouïſſent encore auiourd'huy.

Et de la Comté de Varas.

1460.

Et du priuilege qu'il donne aux Gentilshommes de Breſſe.

21. Les troubles que Philippes de Sauoye Comte de Breſſe ſon fils auoient excitez à la Cour, le credit qu'il s'eſtoit acquis auprés de la nobleſſe, & le mépris qu'il faiſoit du Prince de Piemont firent reſoudre le Duc de faire vn voyage en France auprés du Roy Louys ſon Gendre, pour en arreſter la ſuite. Il arriua donc à Lyon au mois d'Octobre 1463. ſuiuy du Comte de Geneue ſon frere, du Marquis de Saluces

Il fait vn voyage en France.

1463.

Saluces & autres grands Seigneurs. Et quoy qu'il fut fort incommodé de la goutte, & que les principaux de sa suitte luy dissuadassent ce voyage en vne saison si fascheuse, neãtmoins il passa outre ; le Roy estoit allé à l'Isle pour destourner Philippes le Bon Duc de Bourgogne d'vne entrepriſe qu'il vouloit faire contre le Turc ; Louys attendit sa Majesté à Paris, & luy enuoya le Prince de Piemont pour luy tenir compagnie. Le Roy à son retour rencontra le Duc à saint Clou qui luy fit entendre le desordre de sõn Etat, causé par l'humeur bouillante de Philippes son fils, tellement qu'il fut cõclu entr'eux que le Roy trouueroit vn pretexte pour le faire aller en France, & que sa Majesté s'asseureroit de luy ? ce fut en suitte de cela que Philippes fut arresté & mené prisonnier à Loches au mois d'Auril 1464.

1464.

22. Louys apres auoir demeuré en France l'espace de 13. mois, s'en reuint en Sauoye, où il fut visité par les Ambassadeurs de Charles Duc

Au retour duquel il meurt à Lyon.

de

de Berry, des Duc de Bourgogne, de Bourbon & de Bretagne & autres Princes qui proiettoient de faire vne ligue contre le Roy, ſous le nom du bien public & le vouloient engager à ce party; ce qu'il refuſa conſtamment à cauſe des obligations qu'il auoit au Roy; reſolut d'auertir ſa Majeſté de tous les deſſeins de ſes ennemis & fut juſqu'à Lyon, où il ſe fit porter à cauſe de ſa goutte pretendant d'aller à Moulins en Bourbonnois où le Roy deuoit venir; mais ce Prince tomba malade à Lyon & mourut vn jour de Mardy 29. Ianuier 1465. entre huit & neuf heures du matin, n'ayant aupres de ſoy que le Comte de Romont, le jeune Marquis de Saluces, Aymar de Peyſieux, & Coudrée de la Maiſon d'Alinge en Chablais. Son corps fut porté à Geneue & inhumé auec l'habit de Saint François en la Chapelle de Sainte Marie de Bethleem le 6. Feurier ſuiuant, & ſon cœur & ſes entrailles deuant le grand Autel des Celeſtins de Lyon. 1465.

23. Ainſi mourut Louys Duc de Sauoye, Prince qui eut beaucoup de qualitez qui le rendirent recommandable ; il fut extraordinairement pieux, grand iuſticier, amateur de ſon Peuple, eſtimé de tous les Princes ſes voiſins qui n'entreprirent rien de remarquable pendant ſon Regne ſans ſa participation & ſans auoir recherché ſon alliance, il eut non ſeulement la gloire d'auoir conſerué mais augmenté l'heritage de ſes Predeceſſeurs ; l'affabilité & la clemence eſtoient ſes plus familieres vertus, comme la patience dans ſes continuelles incommoditez. Enfin il fut ſi bon qu'il alla iuſqu'à l'excés, car Anne de Chypre ſon Eſpouſe prit vn tel aſcendant ſur luy, qu'elle ſe rendit Maiſtreſſe abſoluë de ſes volontez, & diſpoſoit des charges & des Finances de l'Etat.

Son eloge.

24. Elle eſtoit fille de Ianus Roy Chypre & de Ieruſalem & d'Armenie qui pendant ſa priſon n'auoit point eu de plus aſſeuré refuge qu'aupres du Duc Amé pere de Louys

Sa femme.

Louys, c'eſt pourquoy il auoit deſiré ſon alliance & auoit accordé Anne de Chypre ſa fille aiſnée à Amé de Sauoye Prince de Piemont ſon fils aiſné l'an 1431. mais ce jeune Prince eſtant decedé auant l'accompliſſement du Mariage, ainſi que j'ay dit cy-deſſus, on propoſa de la marier auec ſon ſecond fils Louys qui ne portoit que la qualité de Comte de Geneue. Le mariage fut arreſté & conclu en la Ville de Nicoſie le premier Ianuier 1432. elle eut de dot cent mille ducats d'or de Veniſe, & le Duc Amé luy aſſigna dix mille eſcus de doüaire; ceux qui furent preſens à cette ceremonie furent Iean de Lezignan Prince d'Antioche fils aiſné du Roy, Pierre de Lezignan Comte de Tripoli, les Eueſques de Paphe, Famagouſte & de Tortone & autres, le Duc deputa les Seigneurs de Mont-Maieur & d'Aix & Claude du Saix Seigneur de Riuoire qui allerent querir l'Eſpouſe en Chypre & l'amenerent en Sauoye, la ſolemnité s'en fit à Chambery au mois de

Feurier 1433. où le Duc auoit fait venir la Reyne de Sicile sa fille & inuité le Duc de Bourgogne qui y vint suiuy de deux cens Gentilshommes. Le Cardinal de Chypre Oncle de l'Espouse, la Reyne de Sicile & le Duc de Bourgogne furent assis tous d'vn costé à la grande Table & au milieu l'Espousée ; & de l'autre costé le Duc de Bar, le Comte de Neuers & le Damoiseau de Cleues. A la seconde Table se mirent le Duc Louys, le Prince d'Orenge, le Comte de Fribourg, le Chancelier de Sauoye, & plusieurs autres Seigneurs & Dames de qualité. Monstrelet dit que le Duc de Bourgogne fit vn present à l'Espousée d'vn riche fermail d'or estimé trois mille francs. Elle mourut à Geneue l'onziéme Nouembre 1462. & fut inhumée auec l'habit de S. François en la Chapelle de Nostre-Dame de Bethleem de l'Eglise des Freres Mineurs Conuentuels de Geneue qu'elle auoit fondée. Oliuier de la Marche, dit que c'estoit *la plus belle Princesse qui fut au monde.*

Elle

Elle à fondé en l'Egliſe de S. Dominique de Chambery la Chapelle de Sainte Anne ; les Conuents des Obſeruantins de S. Thomas de Turin & de Nice ſous le nom de Sainte Croix ruinez depuis par les guerres, & l'Egliſe des Capucins de Noſtre-Dme de Cognin prés de Chambery.

Ils eurent ſeize enfans, neuf fils & ſept filles. Leurs enfans.

I. Amé IX. du Nom Duc de Sauoye, qui paroîtra apres l'éloge de ſon frere Louys Roy de Chypre.

II. Louys de Sauoye Comte de Geneue & Prince d'Antioche, puis Roy de Chypre de Ieruſalem & d'Armenie qui fera le ſujet du Chapitre ſuiuant.

III. Ianus de Sauoye Comte de Geneue Baron de Foucigny & de Beaufort, Seigneur d'Vgine, de Fauerges, & de Gordans. Son Pere eſtant à Quiers luy donna ces terres en appanage par patentes du 28. Feurier 1460. à la reſerue de l'hommage du reſſort & de la Souueraineté, qui eſt le meſme appanage

qui auoit eſté fait à Philippes de Sauoye Comte de Geneue ſon Oncle. L'an 1461. il fut fait Cheualier de la main du Duc de Bourgogne au ſacre du Roy Louys XI. le Roy l'attira à ſon party. Il fut accordé en Mariage au Chaſteau de Beaureuoir au Dioceſe de Cambray le 2. Mars 1465. auec Heleine de Luxembourg fille de Louys de Luxembourg Comte de S. Pol, de Brienne, de Conuerſan, Seigneur d'Enghien Conneſtable de France, & de Ieanne de Bar Comteſſe de Marle & de Soiſſons ſa premiere femme, elle eut 60. mille liures en dot, & pour ſon doüaire la Baronnie de Foucigny. Il en eut vne fille vnique, Louyſe de Sauoye Marquiſe de Baugé, &c. Laquelle fut fiancée auec Charles Duc de Sauoye ſon Couſin & Eſpouſa depuis Iacques Louys de Sauoye Marquis de Gez frere de ce Duc, dont n'ayant eu aucuns enfans, elle ſe remaria auec François de Luxembourg Vicomte de Martignes fils de Thibaud Seigneur de Fiennes, elle deceda le premier May 1530. &

fut

fut enterrée à Anneſi dans le Tombeau d'Heleine de Luxembourg ſa Mere, apres le decés de laquelle le Comte de Geneue ſon Mary Eſpouſa Magdelaine de Bretagne de Broſſe fille de Iean de Bretagne de Broſſe, Comte de Pentheure & de Louyſe de Laual, dont il n'eut aucuns enfans.

IV. Iacques de Sauoye Comte de Romont Baron de Vaud, eut cét appanage de ſon Pere à Quiers le 26. Feurier 1460. Ce fut vn Prince fort remuant; mais vaillant entre tous ceux de ſon temps, qui n'eut pas neantmoins vne fortune ſi heureuſe que celle que ſa naiſſance & la grandeur de ſon courage luy faiſoient eſperer, ſon principal attachement fut à Charles Duc de Bourgogne qu'il ſuiuit auec le Comte de Breſſe & l'Eueſque de Geneue ſes freres au voyage de Perone l'an 1468. il fut vn des principaux Chefs de l'armée du Duc contre les Liegeois, lors que le Baſtard de Bourbon Admiral de France aſſiegea Arras l'an 1475. & qu'il deffit

les troupes du Duc, le Comte de Romont qui en estoit, eut bien de la peine à se sauuer dans Arras, & eut vn Cheual tué sous luy. Depuis le Roy & le Duc de Bourgogne ayant fait vn Traitté de Trefues à Soleurre le 13. Septembre 1475. Iacques y fut compris, mais il ne iouyt pas long-temps de ce repos d'autant qu'vn Suisse qui menoit vn chariot chargé de peaux de Mouton aux foires de Geneue, passant par le pays de Vaud fut pris & detrousſé, dont s'estant plaint aux Ligues, ils en demanderent Iustice au Comte de Romont qui negligea de la faire, surquoy les Suisses se mirent en campagne & luy declarerent la guerre, entrerent à main armée au mois d'Octobre suiuant dans les terres de son appanage & luy prirent Romont, Orbe, Granson, la Serra, Morat, Stuenche, Payerne, Aubonne, Stanayé, Fons, Yuerdun, Sainte Croix & les Clés, Morges & Nions se rendirent par composition; Ainsi le Comte de Romont qui ne fut pas secouru du Duc de Bourgo-

gne

gne fut dépoüillé preſque de tout ſon pays. Le Seigneur de Chaſteau-Guyon de la Maiſon de Chalon amy & allié du Comte de Romont, & qui auoit voulu s'intereſſer pour luy en cette guerre y perdit auſſi quelques Chaſteaux que les Suiſſes luy prirent. Cette guerre fut la cauſe de la deſtruction de la Maiſon de Bourgogne la plus floriſſante de la Chreſtienté. D'autant que Charles de Bourgogne ayant ſceu le mauuais ſuccés des armes du Comte de Romont, & ſe voyant engagé en ſa protection, ſe reſolut d'attaquer les Suiſſes auec vne puiſſante armée, eux alarmez luy enuoyerent des Deputez pour le prier de ne point entrer en guerre auec eux, offrirent de rendre au Comte de Romont tout ce qu'ils luy auoient pris, & de renoncer à toutes alliances qui pouuoient déplaire au Duc; mais ce Prince qu'vn mauuais genie portoit à ſa ruine refuſa tous ces partis, & aſſiegea Granſon. Les Suiſſes obligez de ſe deffendre, aydez d'argent par le Roy Louys XI.

& d'hommes par Sigiſmond Duc d'Auſtriche, & par les Eueſques de Baſle & de Strasbourg, ſe mirent en campagne, trouuerent la Ville de Granſon renduë, mais la Capitulation violée par le Duc, ils luy donnerent bataille & le deffirent; le Duc fut contraint de ſe ſauuer, & auec luy le Comte de Romont & les principanx Chefs de ſon armée, il perdit beaucoup de gens de conſideration, neantmoins ce grand eſchet ne le rebuta point, car apres auoir ramaſſé ſes troupes, il retourna en Suiſſe & mit le ſiege deuant Morat, terre du Comte de Romont, les Suiſſes vinrent au ſecours, & la veille de ſaint Iean Baptiſte 1476. le taillerent en pieces pour la ſeconde fois en bataille rangée, & pourſuiuans leur victoire allerent iuſques à Lauſanne, & la prirent. Depuis le Duc de Bourgogne ayant eſté tué à Nancy, le Comte de Romont ſe ietta dans les intereſts de Maximilian Archiduc d'Auſtriche, Mary de Marie de Bourgogne, qui pour le mieux engager dans ſon

parti

parti luy donna l'ordre de la Toiſon d'or à Bruges l'an 1478. Il ſeruit ce Prince au ſiege de Teroüienne l'an 1479. & ſe ſignala à la bataille de Guinegaſte, où n'ayant que deux cens Gentils-hommes & le Comte de Naſſau, il mit pied à terre, & combattit auec tant de chaleur & de generoſité, qu'il fut la cauſe de la victoire que Maximilian gaigna ſur Louys XI. Il fut compris au traitté de paix fait entre les Maiſons de France & d'Auſtriche à Arras l'an 1482. où par article exprés, le Roy Louys XI. s'obligea de luy procurer la reſtitution de ſon pays. Le 14. de Ianuier 1483. il fit ſon entrée à l'Iſle en Flandres comme Seigneur Chaſtelain de l'Iſle, où l'on luy fit de grand preſens. Il mourut au Chaſteau de Ham en Picardie le 30. Ianuier 1486. & y fut enterré. Il auoit épousé Marie de Luxébourg Comteſſe de ſaint Pol, de Marle, de Soiſſons, fille de Pierre de Luxébourg, & de Marguerite de Sauoye. De ce mariage ne ſortit qu'vne fille appellée Louïſe Françoiſe de Sauoye,

femme d'Henry Comte de Naſſau & de Viaue, Marie de Luxembourg ſa mere ſe remaria auec François de Bourbon Comte de Vendoſme, à qui elle porta en dot les Comtez de Marle & de ſaint Pol, les Vicomtez de Soiſſons & de Meaux, les Seigneuries d'Enghien, de Condé & autres belles terres des païs bas.

V. Philippes de Sauoye Comte de Baugé Seigneur de Breſſe qui fut Duc de Sauoye, & qui aura ſon Eloge en ſon rang.

VI. Aymon de Sauoye mort au berçeau.

VII. Pierre de Sauoye Abbé de ſaint André de Vercel Eueſque de Geneue, puis Archeueſque de Tarentaiſe: il mourut à Turin aagé de 18. ans le 21. Octobre 1458.

VIII. Iean Louïs de Sauoye Protonotaire Apoſtolique Abbé de Stafarde, de ſaint Benigne en Canaueys, de Payerne & d'Ambronay, Prieur de Nantua, & de Contamine, Preuoſt de ſaint Antoine & de ſaint Dalmace de Turin, fut Eueſque de Maurienne l'an 1451. puis

Arche

Archeuêque de Tarentaise l'an 1458 & finalement Eueſque de Geneue. Ce fut vn Prince pieux, ſçauant & genereux, qui eut de grands demélez auec Yoland de Frãce, Ducheſſe de Sauoye pour la tutelle du ieune Philibert, il fut à la fin Gouuerneur & Lieutenant General de tous les Eſtats de Sauoye, à l'exemple des Comtes de Romont & de Breſſe ſes freres; il ſuiuit long-temps le party de Charles dernier Duc de Bourgogne, & ſe trouua à Perone à l'entreueuë du Roy Louïs XI & de ce Duc: il deceda à Turin le 11. de Iuin 1482.

IX. François de Sauoye Abbé de Stafarde, de ſaint André de Vercel & d'Aulps, Preuoſt de Montjou, Eueſque de Geneue, puis Archeueſque d'Auch l'an 1483. Apres le decés de Charles Duc de Sauoye, il fut declaré Gouuerneur de Sauoye & de Piemont dans le bas-âge du Duc Charles Iean-Amé, ſous la regence de Blanche de Montferrat ſa Mere: il mourut à Turin au mois de May 1491. & fut enterré en l'Egliſe

l'Egliſe Cathedrale.

X. Marguerite de Sauoye promiſe à Adolphe Prince de Gueldres, du conſentement de Felix V. mais ce mariage n'eut point d'effet, & elle eſpouſa le 2. Iuillet 1454. au Chaſteau de Chambery Iean Marquis de Montferrat, en preſence de Loüis de Sauoye Prince de Piemont, & de Loüis de Sauoye Comte de Geneue ſes freres, de Pierre de Bourbon, de Loüis de Chalon & autres, elle eut cent mille Ducats de dot, & ſon doüaire fut de quatre mille eſcus d'or de rente, le Marquis de Montferrat n'en eut aucuns enfans, & luy eſtant decedé, elle eſpouſa en ſecondes nopces Pierre de Luxembourg Comte de Saint Pol, fils de Loüis de Luxembourg Conneſtable de France, & de Ieanne de Bar. De ce mariage ſortirent deux filles, l'vne Marie de Luxembourg, qui eſpouſa le Comte de Romont ſon Oncle, & l'autre Françoiſe alliée auec François de Cleues Seigneur de Rauaſtain, fils vnique d'Adolphe de Cleues Seigneur de

Raua

Rauaſtain, & de Beatrix de Portugal.

XI. Anne de Sauoye decedée en ieuneſſe.

XII. Charlotte de Sauoye fut accordée en mariage auec Frideric Duc de Saxe, fils aiſné de Frideric Electeur Duc de Saxe; mais ce mariage ne fut pas conſommé; elle fut puis mariée à Louys XI. lors Dauphin, & eut en dot deux cens mille eſcus d'or, & dix mille eſcus d'or de doüaire aſſignez ſur les Comtez de Valentinois & de Diois. Elle mourut l'an 1483. & fut inhumée en l'Egliſe de Clery prés d'Orleans auprés du Roy Louys ſon Mary.

XIII. Bonne de Sauoye fut recherchée en mariage par Edoüard Roy d'Angleterre ſans effet; & fut mariée le neufviéme de May 1468. au Chaſteau d'Amboiſe auec Galeas Marie Sforce Duc de Milan, fils de François Sforce Duc de Milan, & de Blanche Marie de Milan, elle eut cent mille ducats de dot, & quinze mille ducats par an

de

de doüaire assignez sur la recepte de Pauie, & le Chasteau d'Albiate pour sa demeure. Le Duc de Milan qui faisoit estime particuliere de sa vertu luy donna la Ville & le Chasteau de Nouare par lettres du 3. Feurier 1470. elle mourut l'an 1485.

XIV. Marie de Sauoye fut mariée auec Louys de Luxembourg Comte de saint Pol, de Brienne & de Ligny Connestable de France, fils de Pierre de Luxembourg premier du nom, & de Marguerite de Baux. Ce mariage fut conclu à la Mote d'Esgry le premier iour d'Aouſt 1466. Le Roy Loüis XI. qui auoit desiré ce mariage par des considerations d'Estat, promit au Connestable de saint Pol de luy donner pour la dot de sa femme le Comté de Guise, & la Seigneurie de Nouion en Tierasche, & iusqu'à ce qu'ils en pussent iouïr, soixante mille escus d'or, & le Comté d'Eu. Ce que le Roy fit en execution de sa promesse par ses patentes datées à

Montar

Montargis le quatorziéme du méme mois d'Aouſt : la Pairrie & Comté d'Eu, à la charge de reuerſion en cas de decés ſans enfans. Elle eut de ce mariage vn fils appellé Iean de Luxembourg, & deux filles : elle demeura veuve & mourut l'an 1475.

XV. Agnes de Sauoye eſpouſa à Montargis le deuxieſme Iuillet 1466. François d'Orleans Comte de Dunois fils de Iean Baſtard d'Orleans Comte de Longueville. Le Roy Louys XI. conſtitua en dot à ſa belle-ſœur quarante mille eſcus, & le Comte de Longueville luy accorda trois mille liures de rente pour ſon doüaire. Elle mourut le dix-ſeptieſme Mars 1508. ſon corps fut porté en l'Egliſe de noſtre Dame de Clery en la Chappelle de Longueville, & ſes entrailles furent inhumées dans l'Egliſe de ſainte Geneuieue de Paris.

XVI. Ieanne de Sauoye, decedée ſans alliance. Eſtre mariée, ou auoir eſté mariée.

Voila les ſeize enfans du Duc Louïs

Louïs & d'Anne de Chypre, dans l'Hiſtoire deſquels on uoit bien des reuolutions, auſſi bien que dans les alliances. On voit le Royaume de Chypre perdu ; on y apprend par le deſny de iuſtice que fit le Comte de Romont aux Suiſſes, la Maiſon de Bourgogne eſteinte ; & la déplorable Cataſtrophe du Conneſtable de Luxembourg, & enfin Philippes Comte de Breſſe eſleué ſur le Throſne de Sauoye apres vne longue priſon.

LOVYS DE SAVOYE de Ieruſalem & d'Armenie.

SOMMAIRE.

1. *Naiſſance du Roy Louys, qui eſt accordé auec la Princeſſe d'Eſcoſſe.* 2. *Et mariée auec Charlotte heritiere du Royaume de Chypre.* 3. *Dont elle eſt couronnée Reyne apres la mort de ſon Pere, par vn mauuais augure.* 4. *Louys ſon Mary aborde en Chypre & y eſt Couronné Roy.* 5. *Iacques Baſtard de Chypre deſtiné à l'Egliſe par ſon Pere, ayant eſté empeſché en la pourſuite de l'Archeueſché de Nicoſie par les Reynes Mere & fille.* 6. *Trauaille aupres du Soudan d'Egypte pour ſe faire declarer Roy de Chypre, à quoy il reüſſit.* 7. *Et entre en Chypre auec vne armée contre Louys qui fait tenter le General de l'armée du Soudan de quitter le Siege de Cherines, ce qu'il fait.* 8. *Les Genois s'intereſſent pour Louys.* 9. *Et le Duc de Sauoye ſon Pere luy*

enuoye

enuoye du ſecours. 10. *Charlotte vient en Italie ſoliciter le Pape Pie II.* 11. *Et Traitte du Royaume de Chypre auec le Duc Louys ſon beau-Pere.* 12. *Elle retourne à Rome ſoliciter ſa Sainteté de proceder par cenſures Eccleſiaſtiques contre le Baſtard.* 13. *Le Roy Louys ſe retire en Sauoye où preparant vne armée.* 14. *il apprend la reddition du Chaſteau de Cherines qui ruine tous ſes deſſeins, & rend le Baſtard maiſtre abſolu du Royaume de Chypre, & eſpouſe Catherine Cornare adoptée par la Republique de Veniſe fille de S. Marc.* 15. *Mort du Roy Baſtard.* 16. *Charlotte demande ſon Royaume aux Venitiens qui la rebutent.* 17. *Elle à recours au Pape qui eſcrit en ſa faueur aux Gouuerneurs de Chypre.* 18. *Mort du Roy Louys.* 19. *La Reyne Charlotte fait donation du Royaume de Chypre au Duc de Sauoye.* 20. *mais les Venitiens s'en emparent.*

1. IE'INTERROMPS pour peu de temps l'Hiſtoire des Ducs de Sauoye que ie reprendray apres ce Chapitre, pour parler

parler de ce Prince qui n'eſtoit que le ſecond en nombre des Enfans du Duc Louys & d'Anne de Chypre, & parce qu'il n'a point eu de ſuite & que l'interruption ne ſera pas longue i'ay trouué à propos de le placer icy, pour pourſuiure ſans diſcontinuation la ſuite de cette Hiſtoire.

Naiſſance de Louys.

Ce Prince nâquit à Geneue au mois de Iuin 1431. & eut pour ſon appanage le Comté de ladite Ville; à l'âge de huit ans ſon Mariage fut arreſté à Striuelin en Eſcoſſe le 14. de Decembre 1444. auec Anne-Belle fille de Robert III. du Nom Roy d'Eſcoſſe, laquelle fut amenée en Sauoye l'an 1455. pour l'accompliſſement du Mariage; mais le Roy Charles VII. à qui le Duc Louys deferoit tout, n'agreant pas cette alliance, l'empeſcha, & le Roy d'Eſcoſſe conſentit à la diſſolution, à la charge que le Duc de Sauoye payeroit vingt cinq mille eſcus d'or pour les dommages & intereſts de l'Eſpouſe, & pour les frais de ſa conduite juſques en Eſcoſſe, ce que

Accordé auec la Princeſſe d'Eſcoſſe.

Iacques

Iacques Roy d'Escosse frere de l'Espouse agrea depuis par ses patentes dattées à Pets le 7. May 1456.

Et mariée auec Charlotte de Chypre.

2. Deux ans apres il se presenta vne autre alliance pour le Comte de Geneue qui n'estoit pas moins illustre. Iean II. du Nom Roy de Chypre, de Ierusalem & d'Armenie, n'auoit d'Heleine Paleologue son Espouse fille de Theodore Despote de la Morée qu'vne fille appellée Charlotte Princesse d'Antioche, laquelle fut mariée auec Iean de Portugal Duc de Coimbre fils de Pierre aussi Duc, & d'Isabelle d'Arragon, qui à cause d'elle prit le titre de Prince d'Antioche ; mais son Mariage ne dura pas long-temps, car il mourut l'an 1457. auant le Roy de Chypre son beau-Pere.

La mort du Duc de Coimbre, & l'esperance qu'il y auoit que Charlotte fille vnique succederoit au Royaume de Chypre firent l'ouuerture de son Mariage auec le Comte de Geneue. A quoy le Roy de Chypre fut entierement porté, parce qu'il n'auoit point de plus proches

parens

parens que les Princes de la Maiſon de Sauoye enfans d'Anne de Chypre ſa ſœur, & qu'il n'y auoit point de Princes en toute la Chreſtienté à qui il eut plus d'obligation qu'aux Ducs de Sauoye, de qui il auoit eſté ſecouru pendant les plus grandes calamitez de ſon Royaume; de ſorte que pour renouueller cette alliance, il depeſcha ſes Ambaſſadeurs en Sauoye pour en faire les propoſitions auec diſpenſe de ſa Sainteté; elles furent receuës & les Articles en furent arreſtez à Turin le 10. Octobre 1458. auec le Duc & la Ducheſſe traitans pour le Comte de Geneue leur fils, par lequel Traitté fut dit que le Comte de Geneue changeroit ſon titre, & que comme Mary de Charlotte de Chypre, il prendroit celuy de Prince d'Antioche; que la Princeſſe auroit pour ſa dot des Villes & Chaſteaux juſqu'à ſix mille ducats de rente; qu'auſſi-toſt que le Prince ſeroit arriué en Chypre le Mariage ſe conſommeroit, & qu'à meſme temps tous les Comtes, Barons, Cheualiers & Eſcuyers, & autres

tres hommes du Royaume luy rendroient hommage & le reconnoistroient pour Roy, au cas que le Roy mourut sans enfans masles; ce qu'arriuant, & la Princesse n'ayant point aussi d'enfans, le Royaume de Chypre appartiendroit entierement au Prince d'Antioche.

Chalotte est Couronnée Reyne de Chypre.

3. Pendant que ces choses se faisoient en Piemont, Iean Roy de Chypre mourut: Charlotte à l'instant comme sa fille vnique & heritiere fut Couronnée Reyne de Chypre, de Ierusalem & d'Armenie, le premier iour de Septembre 1458. en l'Eglise de Nicosie du consentement de tous les grands du Royaume & suiuant les assises de Chypre qui portent qu'à defaut de masles legitimes les filles succedent au Royauma, mais il y eut vn mauuais augure de cette solemnité, parce qu'au retour de l'Eglise la haquenée sur laquelle estoit la Reyne, s'estant mise en fougue, la Couronne Royale tomba de la teste de Charlotte.

Par vn mauuais augure.

4. Les Cypriens impatiens de voir

voir leur nouueau Roy, enuoyerent des Ambaſſadeurs en Sauoye pour auancer ſon depart : il s'embarqua à Veniſe auec vn équipage digne de ſa qualité ; pluſieurs Gentils-hommes de Sauoye le ſuiuirent en ce voyage auec deſſein d'auoir leur part de ſa bonne ou mauuaiſe fortune. Il aborda au commencement d'Octobre 1459. à Nicoſie où il fut receu auec de merueilleux applaudiſſemens, & le 7. du meſme mois, ſon Mariage fut ſolemniſé auec la Reyne Charlotte en l'Egliſe de Nicoſie, & luy Couronné Roy de Chypre, de Ieruſalem & d'Armenie. Cette bonne nouuelle portée en Sauoye par ſon premier Chambellan; le Duc Louys en fit part au Roy Charles VII. à la Reyne, au Dauphin & à la Dauphine, aux Ducs d'Orleans & de Bourgogne, au Prince & à la Princeſſe de Piemont, à Philippes de Sauoye ſon fils, au Comte de Dunois, au Marquis & à la Marquiſe de Montferrat, à ceux de Berne, de Fribourg & de Geneue & autres bonnes Vil-

Louys aborde en Chypre & y eſt Couronné Roy.

les

les de ſes Etats deçà & delà les Monts.

5. Mais comme les plus grandes proſperitez ſont ordinairement ſuiuies de diſgraces & d'infortunes, Louys ne jouyt pas long-temps de ce Royaume. Iean Roy de Chypre ſon Beau-pere auoit eu de Marie Patra ſa concubine vn Baſtard appellé Iacques, homme remuant, vicieux & impie, dont le Pere apprehendant la mauuaiſe humeur & les pernicieuſes inclinations, le deſtina d'abord à l'Egliſe pour luy oſter de bonne heure le pretexte de broüiller le Royaume; mais ſa preuoyance ne s'étendit pas aſſez loin, car bien qu'il eut eſté nommé à l'Archeueſché de Nicoſie & pris l'Ordre de Soudiacre; neantmoins il tua de ſa main le fils de la Nourrice de la Reyne Heleine qui gouuernoit l'Etat à ſa fantaiſie, & du viuant de ſon Pere affectoit déja le titre de Roy parmy ſes plus confidens, de ſorte qu'apres la mort de ce fauory, la Reyne Heleine le fit chaſſer de la Cour & l'obligea de ſe retirer à Rhodes.

Iacques Baſtard de Chypre deſtiné à l'Egliſe par ſon Pere.

Rhodes. Cependant Charlotte sa sœur ayant esté couronnée Reyne, & Louys de Sauoye son Mary apres son Mariage ayant esté reconnu & proclamé Roy, le Bastard perdit l'esperance de se pouuoir rendre maistre du Royaume, & fit instance à Rome pour auoir les prouisions de l'Archeuesché de Nicosie, mais la Reyne Heleine & Charlotte, se voulans vanger des desordres qu'il auoit excitez dans cét Etat, s'y opposerent & escriuirent au Pape que ce seroit vne espece de sacrilege, de donner la conduite de l'Eglise la plus considerable de leur Royaume à vn homme sanguinaire & violent. Ces lettres tomberent entre les mains du Bastard, qui reuint en Chypre & se vangea de tous ceux qu'il creut auoir esté les Autheurs de ce Conseil.

Ayant esté empeschè en la poursuite de l'Archeuesché de Nicosie par les Reynes.

6. Comme Louys de Sauoye abordoit en Chypre, le Bastard n'osa pas l'y attendre, mais s'en alla en Egypte par le conseil de Marc Cornare Gentil homme Venitien, pour essayer de se faire declarer Roy de

Trauaille aupres du Soudan d'Egypte pour se faire Roy.

Chypre par le Soudan Melec-Ella Roy d'Egypte, ſous pretexte que le Royaume de Chypre luy eſtoit tributaire. Le Roy Louïs aduerty de ce voyage, & des deſſeins du Baſtard, enuoya deux Gentils-hommes Cypriens au Soudan pour l'empeſcher, mais ils moururent en chemin; Louïs à cette nouuelle en eſcriuit au grand Maiſtre de Rhodes, & tous deux ſe reſolurent à vne autre Ambaſſade auprés du Soudan, pour luy offrir le tribut & luy remontrer que le Royaume appartenoit à Charlotte fille vnique & heritiere à l'excluſion du Baſtard Iacques qui eſtoit incapable de ſucceder. Ces Ambaſſadeurs furent bien receus du Soudan qui promit de leur donner ſatisfaction; & ſur cette aſſeurance ils firent faire des habits propres à cette ceremonie. Le Baſtard qui auoit eu le loiſir de pratiquer les principaux de cette Cour, ne manqua pas d'interceſſeurs pour diuertir le Soudan de ſa reſolution; mais tout cela n'auroit rien operé ſans vne lettre que Mahomet Empereur

pereur des Turcs escriuit à Melec-Ella par laquelle il luy recommandoit expressement de fauoriser le Bastard qui estoit Grec de nation, & non point Louys qui estoit Latin, luy representant que la nation Latine auoit toûjours persecuté les Mahometans & les Egyptiens. Ainsi le Soudan qui auparauant estoit bien persuadé des raisons & du droit de Charlotte, se laissa emporter aux remonstrances de Mahomet & aux importunitez de ses Ministres, & contre toutes les Loix du monde, & sans aucun pouuoir legitime declara publiquement que le Bastard Iacques estoit le veritable Roy de Chypre. Seyssel mourut en cette Ambassade, Podocataro son compagnon fut remis au Bastard par le Soudan qui ne se contentant pas de l'iniustice qu'il auoit faite à la Reyne Charlotte, viola encore le droit des gens, & escriuit vne lettre de menace au Roy Louys, qui ietta de la consternation dans toute l'Isle de Chypre.

Ce qui reuslit.

7. Le Bastard aydé du Soudan

Et entre en Chypre auec vne armée.

qui luy donna vne armée Naualle, vint descendre en Chypre, Louys se voyant foible pour resister à cette grande puissance, abandonna la Ville de Nicosie & se retira auec la Reyne Charlotte & ses plus confidens au Chasteau de Cherines. Le Bastard apres auoir fait son entrée à Nicosie, assiegea le Chasteau de Sigur où commandoit Thomas de Morges auec des troupes Sauoysiennes, & le prit par composition; à cét exemple les Chasteaux de Paphe & de Limisso se rendirent au Bastard, quoy que munis d'hommes & de viures, qui ne trouuant point d'obstacle assiegea Cherines la plus forte place du Royaume, où le Roy & la Reyne s'estoient retirez.

Louys preuoyant qu'auec le temps il seroit contraint de ceder à la force s'il n'estoit secouru, puis que ses sujets les plus affectionez se rangeoiét du party de son ennemy, enuoya l'Eueſque de Limisso au Bastard pour luy faire quelques ouuertures d'accommodement & luy offrir la principauté de Galilée, au cas qu'il ne voulut

Louys fait tenter le General de l'armée du dit Ian.

voulut pas estre Archeuesque de Nicosie, & sous main il fit sonder Teytar General des troupes du Soudan, pour l'obliger à se retirer auec vn present de vingt mille ducats, qu'vn Cheualier de Rhodes luy deuoit faire. Teytar où par generosité où de crainte d'estre découuert refusa du commencement ce party, neantmoins peu de iours apres il leua le Siege de Cherines, & declara au Bastard qu'il auoit ordre de se retirer; le Bastard fit tous ses efforts pour le diuertir de cette resolution, & n'y voyant que bien peu d'apparence, luy dit qu'il en iroit faire ses plaintes au Soudan, Teytar étonné de cette menace luy laissa deux cens Cheuaux, & cinq cens hommes de pied sous la conduite d'vn Renegat appellé Iean Pec, & s'ẽbarqua auec le reste de son armée chargé des dépoüilles de Chypre. Ainsi le Bastard continua le Siege de Cherines, & le Gouuerneur ayant fait vne sortie sur luy fut taillé en pieces & pris prisonnier, & le Bastard contre les Loix de la guerre luy fit couper la

Qui leue le Siege de Cherines.

teſte. Louys dans cette extremité fait partir vne Galere pour aller à Rhodes, & de là en Sauoye pour demander ſecours au Duc ſon Pere, mais comme toutes choſes conſpiroient à ſa ruine, la Galere fut fracaſſée de la tempeſte, & ceux qui eſchapperent la fureur de la mer, tóberent entre les mains des ennemis.

Les Genois prẽnent les armes pour Louys.

8. Les Genois qui depuis long-temps tenoient quelques places en l'Iſle de Chypre, entr'autres Famagouſte, eſtonnez de la proſperité du Baſtard, aſſiegerent Carpas pour fauoriſer le Roy Louys de qui ils eſtoient alliez; mais le Baſtard y alla en perſonne, les deffit, & aſſiegea Famagouſte: la Reine ſe preualant de l'occaſion du ſiege de Cherines leué, alla à Rhodes au mois de Feurier 1461. où le grand Maiſtre Iacques de Milly la receut magnifiquement, & luy promit ſecours; neantmoins voulant faire quelque Traitté auec le Baſtard, luy enuoya Louys de Magnac Commandeur de Chypre; mais ce voyage n'ayant pas reuſſi, le grand Maiſtre

ſtre ſe declara ouuertement pour le Roy, & deffendit à tous les habitans de Rhodes d'auoir correſpondance auec les Cypriens, ny de les aſſiſter de quoy que ce fut.

9. Enuiron ce temps-là arriua à Rhodes le ſecours de Sauoye qui eſtoit de 800. hommes d'armes, Charlotte auec ces nouuelles forces & quelques galeres de la Religion ſe rendit à Cherines & fit leuer le ſiege au Baſtard qui ſe retira à Nicoſie. Louys le voulant aller attaquer, le Baſtard luy dreſſa vne embuſcade, deffit vne partie de ſes gens, & le contraignit de ſe ietter dans Cherines où le Baſtard l'alla reaſſieger. Apres ce deſaſtre Charlotte qui ne perdoit point courage s'embarqua à Rhodes pour venir en Italie demander ſecours au Pape Pie II. mais quelques Galeres Venitiennes attaquerent les ſiennes & les pillerent; elle s'en plaignit au Senat, qui ordonna que ce qui luy auoit eſté pris luy fuſt rendu; au depart de Veniſe elle recourut au Pape Pie II. qui eſtoit à Mantoüe,

A qui le Duc de Sauoye ſon Pere enuoye du ſecours.

afin qu'il intereſſaſt tous les Roys de la Chreſtienté pour ſa defenſe; ſa Sainteté le luy fit eſperer, & en attendant luy fit équiper à Ancone quatre Galeres & deux Nauires, & luy donna des bleds & du vin; elle aborda heureuſement à Paphe, dont elle ſe ſaiſit, & à meſme temps du Chaſteau, & de là ſe rendit à Cherines qu'elle rauitailla.

X. Mais comme tous leurs efforts n'eſtoient pas ſuffiſans pour retirer le Royaume de la main du Baſtard, Louys & Charlotte ſe retirerent à Rhodes, d'où cette Reine partit pour Rome, où elle fut receuë auec beaucoup de ceremonie du Pape Pie II. qui luy enuoya au rencontre les Cardinaux & toute la Cour Romaine, luy donna audiance publique, la logea & la deffraya auec tout ſon train dans ſon Palais, & eſcriuit au Roy Louys XII. en ſa faueur, pendant quoy cette infortunée Princeſſe vint en Sauoye implorer la puiſſance de ſon Beaupere, qui quoy qu'il luy euſt repreſenté les efforts qu'il auoit faits

Charlotte reuiét en Italie.

pour

pour elle, par l'enuoy d'vne armée, d'argent & de viures, toutefois il ne la voulut point abandonner.

XI. Ce qui fut cause que cette Princesse estant à l'Abbaye de saint Maurice en Chablais le 18. Iuin 1462. fit vn Traitté auec le Duc Louys & la Duchesse Anne, par lequel fut arresté que la Reine Charlotte venant à mourir sans enfans du Roy Louys son Mary, il demeureroit Seigneur & Roy du Pays de Chypre, & les siens, ainsi qu'il auoit esté accordé par leur contract de mariage, & au couronnement du Roy : & au cas que Louïs mourut aussi sans enfans, que Charlotte demeureroit Reine ne prenant point d'autre Mary; & où elle se remarieroit, qu'elle payeroit au Duc & à la Duchesse quatre-vingt cinq mille ducats, tant pour reste du mariage d'Anne de Chypre sa Tante Duchesse de Sauoye, que pour les dépenses faites par le Duc Louïs pour la guerre de Chypre; & où le Roy Louïs & la Reine Charlotte decederoient sans lignée, que le Royau-

Et traitté du Royaume de Chypre auec le Duc Louys.

me de Chypre demeureroit à la Ducheſſe Anne & à ſes Succeſſeurs.

Charlotte retourne à Rome ſolliciter ſa Sainteté de proceder par cenſures Eccleſiaſtiques cõtre le Baſtard.

12. Ce Traitté fait, Charlotte reprit le chemin de Rome, & laiſſa Merle de Piozaſque Cheualier de Rhodes & Guillaume d'Alinge Seigneur de Coudrée à Tonon pour ſolliciter le ſecours que le Duc Louïs luy auoit promis d'hommes, d'argent, & le porta à la Reine, laquelle s'impatientant du retardement des hommes & des viures qui deuoient eſtre embarquez à Genes, & craignant que le Roy qui eſtoit demeuré à Cherines ne fuſt contraint de ſe rendre par la neceſſité, eſcriuit en Sauoye pour haſter les preparatifs de cet armement ; en ſuite elle alla à Rome ſolliciter ſa Sainteté, de proceder par cenſures Eccleſiaſtiques contre le Baſtard ; le Pape ſe contenta d'enuoyer vn Bref au grand Maiſtre de Rhodes, pour le prier de continuer ſes aſſiſtances au Roy & à la Reine, & d'eſſayer de les faire entrer dans leur Royaume plûtoſt par accommodement que par la force ; le grand

Maiſtre

Maistre y trauailla, & vn Traitté fut assez heureusement ébauché, si Charlotte y eust esté presente pour l'arrester, ce qui fut le pretexte du Bastard pour en retarder la conclusion.

13. Le Roy Louys voyant qu'il ne pouuoit sauuer Cherines ny rentrer dans son Royaume se retira en Sauoye laissant la Reine Charlotte à Rhodes dans la creance que le Soudan qui estoit mal satisfait des cruautez & des violences du Bastard, contre qui il preparoit vne armée, seroit bien aise pour s'en vanger de luy rendre son Royaume; elle mit donc pour Gouuerneur dãs la forteresse de Cherines vn Capitaine Sicilien appellé Soron de Naues qui y entra le 17. Aoust 1464. auec neuf voiles, deux Galeres, vne Galiote & autres Vaisseaux de guerre; & outre cela elle enuoya au Soudan son Maistre d'Hostel, & Thomas Pardo en Ambassade, & à méme temps le Bastard pour destourner l'orage dont il estoit menacé, luy depêcha aussi les siens chargez de

riches

riches presens pour le diuertir de la resolution qu'il auoit prise de fauoriser le Roy Louïs.

il apprēd la reddition du Château de Cherines qui ruine tous ses desseins.

14. Mais comme Louïs se mettoit en peine de dresser vne armée de sept cens cheuaux & de mille hommes de pied, sous la conduite de Robert de S. Seuerin Comte de Cayazze Capitaine renommé sous la caution du Duc de Milan, il eut nouuelle que le Gouuerneur de Cherines s'estant laissé persuader aux pernicieux conseils de son frere Pierre de Naues, & aux offres du Bastard, auoit rendu la place par composition, dont pour recompense de sa trahison il auoit eu vne Bastarde du Bastard nommée Charlotte, auec le titre de Prince d'Antioche, & la Seigneurie de Paphe pour son frere; cette lascheté luy fit perdre cœur, & ruina tous ses desseins, & rēdit le Bastard Mᵉ. absolu & paisible possesseur du Royaume de Chypre, lequel pour se maintenir dans cette possession, & se faire reconnoistre pour legitime Roy par les Princes Chrestiens, enuoya des

Le Bastard demēt Roy du Royaume de Chypre.

Ambas

Ambaſſadeurs à Rome auprés du Pape, tant pour eſtre aduoüé, que pour demander en mariage la fille d'André Paleologue Deſpote de la Morée qui s'y eſtoit refugié apres que le Turc ſe fut emparé de ſon pays; mais le Pape Pie II. ayant renuoyé ſes Ambaſſadeurs auec ignominie, le Baſtard qui ne cherchoit que les moyens de ſe maintenir dans ſon vſurpation, eſpouſa l'an 1470. Catherine Cornare fille de Marc Cornare Gentil-homme Veritien, adoptée par la Republique, & dotée comme fille de S. Marc.

Et épouſe Catherine Cornare adoptée par la Republique de Veniſe, Fille de S. Marc.

15. La Reine Charlotte apres la perte du Chaſteau de Cherines demeura touſiours à Rhodes, oú elle ſubſiſtoit par les liberalitez du Duc de Sauoye, & entretenoit de ſecrettes intelligences en Chypre, en attendant vne occaſion fauorable à les faire éclatter, y ayant quelque apparence de croire, que ce nouuel Eſtat qui auoit de ſi iniuſtes fondemens ne dureroit pas long-temps. En effet, le Baſtard ne demeura marié que trois ans, & mourut le 5. Iuin 1473. non ſans ſoup-

Mort du Baſtard Roy de Chypre.

çon d'auoir esté empoisonné. Il declara par son testament son heritier l'enfant dont sa femme estoit enceinte, & à son deffaut Ianus, Iean & Charlotte ses Bastards, & à leurs deffauts le plus proche de la Maison de Lezignan, il fut enterré à Famagouste en l'Eglise Cathedrale, auec si peu de pompe, qu'Estienne de Lezignan remarque que pour punition de son peché il ne se trouua point de cierges pour l'enterrer.

Charlotte demãde son Royaume aux Venitiẽs

16. Charlotte qui apprit cette nouuelle à Rhodes, enuoya des Ambassadeurs à Pierre Mocenigo general de l'armée que les Venitiens auoient leuée pour aller contre Vsum-Cassan Roy de Perse, pour le prier de ne point employer ses armes contre elle, & de luy ayder à recouurer son Royaume : les Venitiens répondirent qu'ils estoient obligez de proteger Catherine Cornare, puis qu'elle estoit fille de S. Marc, & passerent en Chypre, où Catherine auoit dõja esté declarée Regente en attendant qu'elle fust acouchée. Charlotte se voyant re-

qui la rebuttẽt.

butée

butée de ce costé, enuoya en Egypte Nicolas Miglias, pour essayer si le Soudan auroit plus de disposition à l'assister, mais ce barbare le fit arrester prisonnier.

17. Tant de fascheuses rencontres porterent cette Reyne infortunée à recourir au Pape Sixte IV. qui touché de ses disgraces escriuit à tous les Gouuerneurs & personnes de qualité du Royaume de Chypre, de reconnoistre Charlotte pour Reyne legitime, s'estonnant fort que Cornare & Bembo Oncles de Catherine, estant accusez d'auoir empoisonné le Bastard Iacques on les souffrit en Chypre. Ces lettres furent leuës publiquement au deuant de l'Eglise de Sainte Sophie à Nicosie, & firent vne telle impression dans les esprits des Cypriens, qu'ils prirent les armes, allerent en foule au Palais, & tuerent les deux Oncles de Catherine Cornare & son Medecin : mais les Venitiens sous l'autorité desquels Catherine regnoit, & qui auoient jetté déja les yeux sur ce Royaume, estouffe-

Elle à recours au Pape qui écrit en sa faueur aux Gouuerneurs de Chypre.

rent

rent cette esmeute, & osterent pour jamais à Charlotte l'esperance de commander en son pays. Apres ce dernier effort elle vint en Piemont, & demeura quelque temps à Montcalier d'où elle se retira à Rome en vn Palais où le Pape la logea proche du Vatican, où elle demeura treize ans entiers.

18. Louys qui s'estoit retiré au Prieuré de Ripaille pres de Thonon en vne espece de solitude, y mourut au mois d'Aoust 1482. apres auoir donné de merueilleux exemples de pieté, & d'vne constance genereuse dans ses infortunes.

Mort du Roy Louys.

La grandeur de son extraction, l'éclat de la Maison de Sauoye & son merite le rendirent digne d'vn Sceptre; mais son propre malheur, la perfidie de ses Sujets, l'oppression tyrãnique d'vn Bastard, & les armes d'vn Roy barbare le luy osterent, pour nous apprendre que les Trosnes les plus éleuez & les mieux affermis ont leurs secousses & leurs reuolutions, & que les Roys les plus puissans ont leurs disgraces, aussi bien

bien que les plus miſerables d'entre les hommes.

19. Charlotte reconnoiſſant les obligations qu'elle auoit à la R. Maiſon de Sauoye les voulut témoigner par vne nouuelle reconnoiſſance pendant ſon ſejour à Rome, car bien que les Articles de ſon Mariage auec le Roy Louys, & par le Traitté de S. Maurice en Chablais l'an 1462. le Royaume de Chypre deut appartenir à Charles Duc de Sauoye; neantmoins Charlotte luy en fit vne donation ſolemnellement à Rome en l'Egliſe de S. Pierre le 25. Feurier 1485. en la perſonne de Iean de Varax Eueſque de Belley & autres, en preſence de Iulien Cardinal du titre de S. Pierre aux Liens, de Dominique de la Ruuere Cardinal de S. Clement & autres. Enfin cette infortunée Reyne apres tant de maux & de deplaiſirs fut atteinte d'vne paraly ſie, dont ayant eſté affligée pendant quelques mois, elle ſe fit porter en la Chapelle du Pape Innocent VIII. où en la preſence de ſa Sainteté & de pluſieurs Cardi-

Donatiõ du Royaume de Chypre au Duc de Sauoye.

naux

naux elle confirma la meſme donation & mourut le 16. Iuillet 1487. dans vne reſignation entiere à la volonté de Dieu, & auec des actes d'vne pieté extraordinaire pour aller receuoir au Ciel la Couronne de gloire des Bien-heureux, en recompenſe de celle que ſa mauuaiſe fortune luy auoit rauie en terre, le Pape la fit inhumer le meſme iour dans l'Egliſe de S. Pierre de Rome, deuant la Chapelle de ſa Sainteté, & le dernier du mois de Iuillet ſe firent ſes funerailles dans la meſme Egliſe auec toute la Pompe deuë à vne Reyne où onze Cardinaux aſſiſterent auec chacun vn flambeau à la main.

Mort de Charlotte Reyne de Chypre.

Ainſi finit en la perſonne de cette Illuſtre Reyne la glorieuſe Famille de Lezignan qui auoit poſſedé enuiron trois cens ans le Royaume de Chypre ; elle eut vn fils de Louys de Sauoye ſon Mary qui mourut au berceau.

20. Le Pothume dont Catherine Cornare veuve du Baſtard accoucha, fut declaré Roy de Chypre, & nommé

mé Iacques comme ſon Pere, il ne veſquit que deux ans & deux mois, & fut enterré à Famagouſte aupres de ſon Pere, *non ſans murmure*, dit l'Hiſtorien de Chypre, *parce que tout le monde creut qu'il eſtoit mort de poiſon comme ſon Pere.* Ses deux freres Baſtards moururent auſſi en priſon au Chaſteau de Padouë, & les Venitiens apres vne ceſſion que Catherine de Cornare leur fit des droits imaginaires qu'elle auoit au Royaume de Chypre, la retirerent à Veniſe, & luy donnerent le Chaſteau d'Azola au Treuiſan pour ſa demeure; & ſous ce pretexte s'emparerent de ce Royaume au preiudice de Charles Duc de Sauoye qui en eſtoit le ſeul & legitime heritier.

Les Venitiens s'emparent du Royaume de Chypre.

AMEʼ le Bien-heureux IX. du Nom, Duc de Sauoye, de Chablais & d'Aouſte, Prince de Piemont, d'Achaye & de la Morée, Comte de Geneue, de Nice, Baron de Foucigny, de Vaud & de Gez, Seigneur de Bugey, de Beaufort, de Vercel & de Fribourg, Marquis de Suze & d'Italie, Prince & Vicaire Perpetuel du ſaint Empire.

SOMMAIRE.

1. *Naiſſance du Bien-heureux Amé.* 2. *Et ſon appanage.* 3. *Deuient Duc de Sauoye.* 4. *Et fait aſſembler les trois Etats à Chambery : prend le party du Roy contre le Duc de Bourbon.* 4. *Mort de François Sforce Duc de Milan.* 6. *Les Comtes de Breſſe & de Romont rendent*

rendent leurs hommages à Amé. 7. Di-
uers Traittez de Paix auec les Princes,
Erection du Doyenné de Chambery.
8. Guerre contre le Marquis de Mont-
ferrat. 9. Amé vient en France où il
eçoit de grands honneurs. 10. Traitté
'alliance auec la Republique de Veniſe.
Maladie du Duc & la Regence de la
Ducheſſe. 11. Qui fait broüiller les
Princes. 12. Et fait entrer le Comte de
Breſſe en armes dans la Sauoye. Qui
urprend Mont-meillan & ſe ſaiſit du
Duc. 13. Armée du Roy en Sauoye
ntre les Princes, qui font la Paix
uec le Duc. 14. Qui meurt en ſuite.
5. Son Eloge. 16. Sa Femme. 17. Ses
Infans.

APRES auoir veu dans le Chapitre precedent vne conſtance inébranlable d'vn Roy & d'vne Reyne dans ſes aduerſitez. Nous allons voir icy la perſonne de ſon frere aîné vn ſaint Perſonnage, qui compoſe vne Cour Sainte & qui apprend aux ſouuerains que la pieté peut regner dans la Cour, & que les vertus qui ouurent

ouurent le chemin du Ciel ne ſont pas incompatibles auec les Sceptres & les Couronnes.

Naiſſance du Bienheureux Amé. Ce prince nâquit à Tonon capitale du pays de Chablais le premier iour de Feurier 1435. & porta dés ſon bas âge le titre de Prince de Piemont, titre affecté aux aiſnez de Sauoye, comme celuy de Dauphin aux aiſnés de France, de Prince des Aſturies aux Infants de Caſtille, de Viaue aux aiſnés de Nauarre, de Galles aux aiſnés d'Augleterre, d'Aquoſana & de Carmagnole à ceux de Montferrat & de Saluces.

Son appanage. 2. Le Duc Louys ſon Pere par patentes dattées à Clepié en Foreſt le 27. d'Octobre 1452. luy donna pour ſon appanage les Chaſteaux & Seigneuries de Treffort en Breſſe, de Coſſonay au pays de Vaud, de Rumilly en Sauoye, & de la Roche en Geneuois, & au cas que ces terres ne fuſſent ſuffiſantes pour l'entretien de ſa Maiſon, il promit de luy en deliurer d'autres de la valeur de trente mille florins par an. Le Roy

Roy Charles VII. Beau-pere de ce jeune Prince ſouhaittant l'augmentation de cét appanage enuoya en Sauoye Artus de Bretagne Comte de Richemont Conneſtable de France, & Iean d'Orleans Comte de Dunois, & le Duc eſtant allé voir le Roy conſentit que ſon fils eut les Seigneuries de Breſſe & de Vaud à la reſerue du reſſort de la Souueraineté. Ce qui n'empeſcha pas qu'Amé ne portât toûjours la qualité de Prince de Piemont, cét appanage pleut beaucoup à ce Prince, parce que demeurant ordinairement en Breſſe où au pays de Vaud, il eſtoit éloigné de la Cour, dont l'embarras ne s'accommodoit pas bien à ſon humeur pacifique, outre qu'il ne vouloit prendre aucune part aux affaires de l'Etat.

3. La nouuelle de la mort du Duc Louys ſon Pere luy fut apportée à Bourg en Breſſe, où il eſtoit auec la Ducheſſe Yoland de France ſa femme, & là il reçeut les hommages de tous ſes Sujets de deçà les Monts; il enuoya des Commiſſaires à Turin pour

pour receuoir ceux de ses Sujets de Piemont, & partit de Bourg le dernier iour de Feurier 1465. pour aller à Chambery, où il auoit conuoqué tous les Etats de Sauoye & de Piemont au 25. de Mars.

4. En cette assemblée furent ouïs les Ambassadeurs du Roy Louys XI. & de Philippes Duc de Bourgogne, qui demandoient au Duc Amé deux choses fort contraires; le Roy qui estoit irrité contre Iean Duc de Bourbon, l'vn des principaux chefs de la Ligue du bien Public, & qui auoit entrepris de luy faire la guerre en Auuergne, prioit le Duc de Sauoye de la luy faire en Dombes & en Beaujollois; d'autre costé le Duc de Bourgogne qui estoit mal auec le Roy, & de bonne intelligence auec le Duc de Bourbon, sollicitoit Amé d'estre neutre & de ne rien faire contre la Maison de Bourbon. L'affaire estoit de consequence & d'vne dangereuse suite, parce qu'Amé ne vouloit pas fascher le Roy son beau-frere, ny entrer en guerre auec le Duc de Bourbon son parent,

parent, encore moins se broüiller auec le Duc de Bourgogne, à cause des anciennes Maisons de Bourgogne & de Sauoye. La Duchesse Yoland panchoit à fauoriser le Roy en cette occasion, & plusieurs Seigneurs de Sauoye qui estoient du Conseil tenoient ce party. Les peuples de Sauoye estoient d'aduis d'aider le Duc de Bourbon, & de se maintenir en paix auec le Duc de Bourgogne, plûtost que de seruir le Roy, touchez du souuenir des maux & des desordres qu'il auoit procurez en Sauoye pendant qu'il estoit Dauphin, & la prison de Philippes de Sauoye Comte de Bresse que sa Majesté detenoit encore au Château de Loches; neantmoins les interests de la France preualurent à toutes ces considerations. Ainsi le Duc Amé commença de se declarer pour le Roy, par le passage qu'il donna dans ses Estats à Galeas Sforce Comte de Pauie fils du Duc de Milan, qui menoit des troupes en France au seruice de sa Majesté, & par l'enuoy qu'il fit de quelques

Le Duc se declare pour le Roy.

perſonnes qualifiées de ſa Cour au ſiege de Villefranche en Beaujollois, que le Roy Louïs XI. auoit fait attaquer par vne partie de ſon armée. Mais le Duc de Bourbon ayant fait la paix auec le Roy à Rion, toute la nobleſſe de Sauoye ſe rendit à S. Porſain auprés de ſa Majeſté qui s'en ſeruit depuis fort auantageuſement à la bataille de Monthlery contre le Comte de Charolois, où les Sauoyſiens eurent le principal honneur du combat.

Mort de François Sforce Duc de Milan.

5. François Sforce Duc de Milan eſtant decedé au mois de Mars de l'an 1466. Galeas Sforce Comte de Pauie ſon fils aiſné qui eſtoit en Dauphiné reſolut de trauerſer les Eſtats de Sauoye *incognito*, pour aller à Milan; mais eſtant à Noualeze à la deſcente du Montcenis il fut arreſté par l'Abbé de Caſeneuve en Piemont, & Hugonin Allemand Seigneur d'Arbent en Bugey. Le Duc Amé l'ayant ſceu deſavoüa la capture & le fit élargir.

Hommage des Comtes

6. Philippes de Sauoye Comte de Breſſe, ayant auſſi eſté deliuré de

ſa

ſa priſon de Loches par le Roy Louïs XI. apres auoir donné toutes les ſeuretez que l'on ſouhaitta de ſa fidelité enuers le Duc Amé, vint à Aouſte auec Ianus de Sauoye comte de Geneue ſon frere, où le Duc luy donna main-leuée des terres de ſon appanage, & tous deux luy firent hommage; Amé ayant continué ſon chemin alla en Piemont, confirma les priuileges des habitans de Turin par Patentes datées à Pignerol le 8. Octobre 1466. & y paſſa l'Hyuer. Et le premier Iannier 1467. eſtant à Pignerol il fit donation à Yoland de France ſon Eſpouſe, de la Seigneurie de Villefranche en Piemont. de Breſſe & de Romont.

7. Comme rien n'oblige plus les peuples d'auoir de l'amour & de la veneratiõ pour leurs Souuerains, que de leur donner la paix; Amé n'eut point de plus forte paſſiõ au cõmencemẽt de ſon Regne, que de la procurer à ſes ſujets; & pour y paruenir il pratiqua des alliances & des confederations étroites auec les Princes, qui par connexité d'affai- Diuers Traittez de paix auec pluſieurs Princes.

res & d'intereſts, ou par voiſinage de Prouinces pouuoient auoir quelque choſe à demeſler auec luy : car le 29. Mars 1467. il fit vn Traitté de cette nature datté à Bruges le 14. d'Auril auec Philippes Duc de Bourgogne, & Charles de Bourgogne Comte de Charolois ſon fils. Le Pape Paul II. à la Priere de ce Prince, & de la Ducheſſe Yoland erigea la ſainte Chapelle de Chambery en Collegiale auec douze Chanoines & vn Doyen, qui porteroit le titre de Doyen de Sauoye, la Bulle eſt du premier de May. Le 29. du meſme mois il fit ligue & confederation auec le Duc de Calabre, & la Ducheſſe Yoland de ſon coſté auec Charles de France Duc de Normandie ſon frere le 16. Iuin. Le 6. Aouſt ſuiuant Amé fit vn autre Traitté d'alliance auec François II. du Nom Duc de Bretagne, & le 6. de Nouembre auec Charles fils de France Duc de Normandie à Orange.

Erection du Doyenné de Chambery.

8. Cependant il fut contraint d'entreprendre vne guerre auec Guil

Guerre auec le Marquis de Montferrat.

Guillaume Marquis de Montferrat, qui apres la mort du Marquis Iean Iacques son pere, refusa d'obseruer les Traittez qui auoient esté faits entre les Maisons de Sauoye & de Montferrat : Philippes de Sauoye Comte de Bresse, Lieutenant General du Duc de Sauoye son frere, eut le commandement de l'armée qui entra dans le Montferrat ; le Marquis trop foible pour resister à vn si puissant ennemy, recourut à Galeas Sforce Duc de Milan qui se mit en campagne auec des forces considerables pour secourir son allié. Le Roy Louys XI. qui fauorisoit le Duc de Milan, parce qu'il l'auoit vtilement serui en la guerre contre le Duc de Bourbon, enuoya le Comte de Cõminges au Duc de Sauoye pour le porter à vn accommodement, mais les choses estoient trop aigries; car Amé voyant que le Duc de Milan prenoit part à la querelle, il luy demanda la restitution de Valence sur le Po, d'Occimian & de plusieurs autres Villes & Chasteaux que François Sforce son Pere auoit

occupez ſur la Maiſon de Sauoye. D'ailleurs on découurit vne trahiſon de quelques habitans de Montdeuis qui auoient complotté de deliurer cette Ville au Marquis de Montferrat; ce qui obligea le Comte de Breſſe d'y enuoyer en diligence Claude de Seiſſel Seigneur d'Aix, Mareſchal de Sauoye, qui ſe ſaiſit des traiſtres déguiſez en Religieux, & refugiez chez les Freres Mineurs de ladite Ville. Il appaiſa l'émeute que les parens & les amis de ces traitres exciterent pour les ſauuer, en laquelle ſedition, il y en eut pluſieurs de tuez, & le Mareſchal de Sauoye bleſſé. Enfin cette guerre auec le Milanois & le Montferrein ayant duré quelques mois, il y eut vn Traitté de paix arreſté au Camp
1467. des deux Ducs le 4. Nouembre 1467. par lequel en ce qui concernoit le Marquis de Montferrat, il fut dit que les choſes demeureroient au meſme eſtat qu'elles eſtoient auparauant la guerre, & chacun dans ſes Eſtats: & quant au Duc de Milan, que tout ce qui auoit eſté pris ſe reſti

ſtitueroit: que le Traitté de paix fait entre le Duc Louïs & François Sforce le 30. d'Aouſt 1454. ſeroit inuiolablement obſerué, & que le commerce ſeroit reſtably entre les Sauoyſiens & les Milanois, ſur peine de cent mille ducats d'or.

9. Les Comtes de Romont & de Breſſe, & Iean Louys de Sauoye Eueſque de Geneue freres, s'eſtans jettez dans le party du Duc de Bourgogne contre le Roy Louys XI. l'an 1468. Amé qui n'y auoit point donné ſon conſentement, alla en France pour teſmoigner au Roy qu'il n'auoit que de bonnes intentions pour ſes interêts. Il receut des honneurs extraordinaires en ce voyage; car eſtant à Meaux le Roy voulut qu'il alla à Paris pour tenir la place de ſa Majeſté à la ceremonie du feu de Gréue, la veille de S. Iean Baptiſte, & qu'il deliurât tous les priſonniers de la Conciergerie du Palais & du Chaſtelet, comme font les Roys de France à leur aduenement à la Couronne.

10. Le 6. d'Aouſt de la meſme

année ſes Ambaſſadeurs conclurent à Veniſe vne Ligue pour dix ans auec le Duc & la Seigneurie de Veniſe, par laquelle ils promirent d'entretenir chacun en temps de paix pour la ſeureté de leurs Etats, quatre mille Cheuaux, & quinze cens hommes de pied, & en temps de guerre huit mille Cheuaux, & trois mille hommes de pied, ſous peine au contreuenant de cent mille ducats.

Maladie du Duc & la Regence de la Ducheſſe.

Les continuelles infirmitez & les facheuſes maladies du Duc, l'ayant rendu entierement inhabile au gouuernement de ſes Etats, les Peuples, tous les Magiſtrats & les principaux de la Nobleſſe, furent d'aduis d'en donner la Regence à la Ducheſſe Yoland Princeſſe tres-vertueuſe, à laquelle Louys XI. ſon frere promit ſon aſſiſtance & ſon ſecours par patentes du 11. Mars 1469. dattées à Amboiſe.

Brouillerie des Princes à cauſe de la Regence.

11. Mais parce qu'elle donna beaucoup d'autorité & de part au commandement, & en la direction des affaires à Antelme Seigneur de Miolans, à Louïs de Bouniuard Sei-

Seigneur de Greilly, & à Anthoine d'Orly Gentil-hommes Sauoysiens dont l'experience & la fidelité luy estoient connuës. Les Comtes de Geneue, de Romont & de Bresse entrerent en jalousie & pretendirent d'auoir le Gouuernement de l'Etat, jusqu'à ce que la santé du Duc fut meilleure & qu'il pût agir : ce dessein ayant esté formé secrettement, ils firent des leuées d'hommes sous main dans les terres de leurs appanages, la Duchesse qui en eut connoissance, mena le Duc au Chasteau de Montmeillan, & cependant elle s'asseura de l'amitié du Duc de Bourgogne, qui par ses patentes dattées à Vtrect le 20. Feurier 1471. promit de la secourir & assister Elle, le Duc son Mary, & leurs Enfans, enuers & contre tous, à la reserue de Ferdinand Roy de Naples, des Ducs de Guyenne & de Bretagne, & de la Seigneurie de Venise, depuis à la solicitation du Roy Louys XI. elle fit vne mesme alliance & Ligue auec Galeas Duc de Milan son Beau-frere, les Articles en furent arrestez à

1471. Ligue de la Regẽce auec les Ducs de Bourgogne & de Milan.

Mirabel au Comté de Pauie le 15. Iuillet 1471.

Le Côte de Bresse entre en armes en Sauoye.

12. Le Comte de Bresse peu de temps apres & au mesme mois de Iuillet, entra en Sauoye auec vne armée composée de François, de Sauoysiens, de Bourguignons, & d'Allemans, accompagné du Comte de Romont, & suiuy des Seigneurs de Chasteau-Guyon, de Varembon & de Giury, vint jusqu'à Chambery sans trouuer resistance, delà il assiegea le Chasteau de Montmeillan où estoient le Duc & la Duchesse, dont il se vouloient saisir & les mettre en lieu de seureté, pour apres gouuerner l'Etat à leur fantaisie, & mettre de leurs creatures dans le Conseil. La Ville de Montmeillan ne se defendit pas & fut pillée, & le Chasteau assiegé; sur cela arriua le Comte de Geneue qui moyenna vne espece de Traitté forcé, qui portoit que les terres des appanages des Princes leur demeureroient en toute liberté, & que le Duc éloigneroit de son seruice Miolans, le Bastard d'Aix & quelques autres qui seroient

Surprend Montmeillan & se saisit du Duc.

roient tenus de se representer aux Etats Generaux pour répondre de leurs déportemens ; mais au preiudice du Traitté, les Comtes de Bresse & de Romont surprirent le Chasteau de Montmeillan, s'emparerent de la personne du Duc, le menerent à Chambery & luy changerent tous ses Domestiques. La Duchesse s'échapa d'eux par addresse & se retira au Chasteau d'Aspremont, d'où elle depescha en France pour demander secours au Roy son frere.

13. Louys XI. qui auoit vn notable interest de proteger sa sœur, & d'éloigner les Princes qui estoient ses ennemis, du gouuernement de l'Etat, ayant eu aduis d'vne entreprise si hardie & si temeraire, depescha Iean Bastard d'Armagnac Comte de Comminges Gouuerneur de Dauphiné, pour entrer en Sauoye auec le plus de force qu'il luy seroit possible, & vanger cette iniure: il fit aussi partir Charles de Sauoye Prince de Piemont, qui estoit aupres de sa Majesté, pour se mettre

Armée du Roy en Sauoye contre les Princes.

mettre à la teſte de l'armée, & luy donna pour conducteur Anthoine de Lenis Comte de Villars, mais ce jeune Prince mourut en chemin. Le Comte de Comminges arriué en Dauphiné, alla joindre Chaſteauneuf Mareſchal de Dauphiné qui eſtoit à la Buſſiere auec des troupes Dauphinoiſes, où eſtoit auſſi l'Eueſque de Geneue auec des Sauoyſiens. Ils aſſiegerent Aſpremont, le prirent à minuit, y laiſſerent pour Gouuerneur François de Viennois Seigneur d'Ambel, & emmenerent la Ducheſſe aux flambeaux iuſqu'à la Buſſiere, & le lendemain Yoland ſuiuie de l'Eueſque de Geneue, du Comte de Comminges & du Mareſchal de Dauphiné ſe retira à Grenoble où elle demeura vn mois. Le Roy enuoya encor au ſecours du Duc & de la Ducheſſe, Cruſſol auec cent lances, Ruffec Seneſchal de Beaucaire auec quatre cens francs Archers, & le Duc de Guyenne y fit auſſi aller Curton, & les Seneſchaux d'Armagnac & d'Agenois auec cinquante lances. Tous ces Chefs ſe ioigni

Nouueau ſecours de France.

ioignirent à l'Eueſque de Geneue, au Comte de Comminges & au Mareſchal de Dauphiné, & menerent la Ducheſſe Yoland & ſes Enfans à Aſpremont ; les Comtes de Romont & de Breſſe eſtoient à Chambery auec du Lau Capitaine des Allemans, & le Duc toûjours detenu au Chaſteau de Montmeillan, ſous la garde de Guillaume de la Baume Seigneur d'Irlains, qu'ils y auoient mis pour Gouuerneur. Les Ambaſſadeurs de Berne & de Fribourg, à qui la Ducheſſe auoit demandé ſecours, arriuerent à meſme temps en Sauoye & propoſerent vn accommodement. Le Roy d'autre coſté qui en vouloit auoir la gloire, commanda à Tauneguy du Chaſtel Gouuerneur de Rouſſillon de ſe rendre en Sauoye pour porter les choſes à la paix ; mais comme les armées eſtoient proches l'vne de l'autre, celle des François au deſſous de S. Ioyre, & celle des Princes au Fauxbourg de Chambery, il y eut vne conference entre les Deputez des deux partis, & les Ambaſſadeurs

Conference de la Perouſe.

de

de Berne & de Fribourg au Chaſteau de la Perouſe, pres de Montmeillan le 8. d'Aouſt 1471. où par prouiſion, & en attendant la venuë de Tannegny du Chaſtel, il fut reſolu, que la Ville & le Chaſteau de Chambery ſeroient remis aux Ambaſſadeurs de Berne & de Fribourg, pour les tenir au nom du Duc & de la Ducheſſe ; que les terres du pays de Vaud, que le Comte de Romont pretendoit, ſeroient auſſi baillez aux Officiers que le Duc y voudroit eſtablir, juſqu'à ce que le Duc apres auoir oüy les raiſons du Comte de Romont, luy en feroit juſtice : que le Chaſteau de Montmeillan ſeroit rendu au Seigneur d'Aix Mareſchal de Sauoye, & à Nicolas de Diesbach Ambaſſadeurs de Berne, dans leſquelles places la Ducheſſe Yoland pourroit entrer & ſeiourner : que le lendemain de la deliurance des Chaſteaux, les Princes licentieroient leurs troupes, & la Ducheſſe vn iour apres, les ſiennes : qu'en ſuite les Ambaſſadeurs de Berne & de Fribourg

amene

ameneroient le Duc à Chambery, où la Ducheſſe pourroit aller & demeurer en ſa compagnie : de l'obſeruation de tous leſquels Articles ces Ambaſſadeurs ſe rendirent garands, & promirent de ſe declarer contre ceux qui la refuſeroient. Peu de iours apres arriua Tannegny du Chaſtel Gouuerneur de Rouſſillon, Pierre de Daillon Seigneur de Lude Baillif de Contantin, & François Royer Baillif de Lyon Ambaſſadeurs du Roy, qui par la participation du Comte de Comminges, & apres pluſieurs conferences auec le Conſeil du Duc, & des Comtes de Breſſe & de Romont au Chaſteau de Chambery, arreſterent & conclurent la paix le 5. de Septembre ſuiuant, dont les Articles furent l'oubly de tout le paſſé, le licenciement de tous les gens de guerre, amitié fraternelle & bonne correſpondance entre le Duc & la Ducheſſe & les Princes, que le Duc & la Ducheſſe ſeroient remis enſemble ; que les Villes & Chaſteaux de Chambery & de Montmeillan

Traitté de paix auec les Princes.

ſeroient

seroient deliurez au Duc sans délay: que François Comte de Grueres, Mareschal de Sauoye seroit Gouuerneur du Chasteau de Montmeillan : que le Conseil du Duc seroit cõposé de huit personnes, du nombre desquels seroient les deux Mareschaux de Sauoye, le Chancelier & le Maistre des Requestes : que les Princes pourroient entrer au Conseil : que la Lieutenance generale de Sauoye seroit remise à la direction du Roy & des Ambassadeurs de Berne & de Fribourg ; & qu'en attendant la Ducheſſe auroit toute l'authorité.

Mort du Duc.

14. Les choses ainsi resoluës, & la Sauoye pacifiée, le Duc passa les monts pour essayer de trouuer dans le changement d'air quelque amendement en sa santé ; mais sa derniere heure estant venuë à Vercel, il y mourut la veille de Pasques l'an 1472. âgé seulement de trente-sept ans, il fut inhumé sous les degrez du grand Autel de S Eusebe de ladite Ville en vn tombeau fort simple comme il l'auoit ordonné.

15 Amé

15. Amé fut vn beau Prince, doux, affable, amateur de la iuſtice, patient en ſes maladies, & ſi genereux à pardonner les offences, que quoyque le Comte de Breſſe eut eſté ſon perſecuteur, il ſollicita neantmoins ſa deliurance auprés du Roy : Galeas Sforce, fils de François Sforce Duc de Milan ſon capital ennemy, ayant eſté arreſté dans ſes Eſtats, il le mit en liberté, le regala & luy fit des preſens ; chaſſa de ſa Cour les bouffons, les baſteleurs, & les blaſphemateurs ; il fut conſtant en ſes aduerſitez, dota pluſieurs Hoſpitaux, entr'autres celuy de Conflens en Tarentaiſe, fonda les Cordeliers d'Aouſte, fit baſtir la Chapelle de ſaint George, & vne partie du Cloiſtre de ſaint Dominique de Chambery, & les Conuents des Auguſtins & des Carmes de Vercel. Sa pieté fut admirée au voyage qu'il fit en France l'an 1468. il fit le voyage de Rome à pied *incognito*, & en habit de Pelerin par deuotion, il alla auſſi à pied depuis Turin auec la Ducheſſe viſiter le S. Suaire

Son Elogc.

Suaire à Chambery : il aima si fort les pauures qu'il les visitoit souuent, & prenoit soin luy-mesme de leur faire donner les choses necessaires pour soulager leur misere, les retenoit dans sa chambre, & les seruoit à table; visitoit les malades, & les exhortoit à la patience. Galeas Sforce Duc de Milan luy ayant vn iour demandé à Vercel où estoient ses chiens de chasse, il luy montra vne troupe de pauures qu'il nourrissoit tous les iours. Dans vne necessité publique à Vercel il donna son Collier de l'ordre pour estre vendu, & l'argent distribué aux pauures : il enuoya du secours aux Chrestiens de Constantinople contre les Turcs, & predit le iour de sa mort ; & peu d'heures auparauant, il appella ceux de son Conseil, & leur dit ces belles paroles ; *Facite iudicium & iustitiam, & diligite pauperes, & Dominus dabit pacem in finibus vestris.* En sa derniere maladie, comme l'Eueſque de Turin faisoit faire des prieres & des processions publiques, on vit vne chaire esclatante en l'air,

l'air, comme le Soleil où le Duc estoit assis, & à l'instant de sa mort parurent sur l'Eglise de Vercel des feux en l'air, & on oüit des voix Angeliques. Sa saincteté a esté iustifiée par quantité de miracles qui ont esté faits à sa sepulture, ce qui luy a fait donner le titre de *Bienheureux*.

16. Il estoit encor au berçeau quand son mariage fut accordé auec Yoland de France, fille de Charles VII. & de Marie d'Anjou à Tours le 16. Aoust 1436. & ne fut consommé qu'à Feurs en Forest l'an 1452. elle eut de dot cent mille escus d'or, & de doüaire dix mille escus de rente. C'estoit vne des vertueuses & illustres Princesses de son temps qui eut vn merueilleux attachement aux interests de la Couronne de Sauoye, & qui par sa prudence & par sa conduite sauua cét Estat du naufrage dont il estoit menacé pendant les maladies de son Mary, & la Minorité de son fils. Le Bienheureux luy donna le 5. Mars 1472. la Seigneurie de Montcaprel en Piemont, Son mariage.

pour

pour reconnoiſtre les ſeruices qu'elle luy auoit fait & à l'Eſtat de Sauoye, & pour auoir rendu la riuiere de Doyre venant de la Val-d'Aouſte nauigeable. C'eſt en ce lieu là où elle mourut le 29. Aouſt 1478. & fut inhumée le 2. Septembre en l'Egliſe de ſaint Euſebe de Vercel auprés du Bien-heureux Amé ſon cher Eſpoux.

Ses Enfans.

17. Ils eurent neuf enfans, ſix maſles & trois filles.

I. Charles de Sauoye Prince de Piemont nâquit à Ganat en Bourbonnois le 15. Septembre 1456. & fut nommé Charles au Baptême par Alain Cardinal d'Auignon Legat en France ſon Parrain, Iean d'Orleans Comte de Dunois le porta ſur les Fonds, & Helie de Pompadour Eueſque de Viuiers le baptiſa. Ce Prince fut eſleué en France auprés du Roy Charles VII. ſon Ayeul maternel, & aſſiſta l'an 1468. à la conuocation des Eſtats du Royaume, & fut aſſis ſur l'vn des degrez de la Chaire du Roy. Le Roy Louys XI. ſon Oncle l'ayant enuoyé l'an 1471.

pour

pour commander le secours qu'il enuoyoit à la Ducheſſe Yoland ſa Mere, il fut arreſté malade à Orleans d'vne diſſenterie, & y mourut.

II. Philibert premier du nom Duc de Sauoye qui fera le ſujet du Chapitre ſuiuant.

III. Charles ſecond du nom Duc de Sauoye, en ſon rang paroiſtra apres ſon frere Philibert.

IV. Iacques Louys Comte de Geneue & Marquis de Gez, mourut à Turin le 27. Iuillet 1485. ſans laiſſer aucuns enfans de Louyſe de Sauoye ſa femme, fille vnique de Ianus de Sauoye Comte de Geneue, & d'Heleine de Luxembourg.

V. Bernard de Sauoye né à Pignerol le 4. Feurier 1467. & decedé le 3. Nouembre ſuiuant : giſt en l'Egliſe de ſaint François dudit lieu.

VI. Claude Galeas de Sauoye mort au berceau l'an 1473.

VII. Anne de Sauoye eſpouſe de Federic d'Arragon Prince de Tarente, puis Roy de Naples, & de Sicile,

& de Ieruſalem, fils puiſné de Ferdinand Roy d'Arragon, de Naples, de Sicile, de Ieruſalem & de Hongrie, & d'Iſabelle de Clermont. Ce mariage fut conclu de l'autorité du Roy Louys XI. à la Lande au Dioceſe de Chartres le 1. Septembre 1478. le Roy promit de dot à l'Eſpouſe vne terre de douze mille liures de rente, & outre ce les Comtez de Rouſſillon & de Cerdagne à la charge de l'hommage, & le Roy d'Arragon conſtitua à ſon fils deux cens mille ducats.

VIII. Marie de Sauoye Mariée l'an 1480. auec Philippes Marquis d'Hocberg, de la Maiſon des Marquis de Bade Comte Souuerain de Neufchaſtel en Suiſſe, Seigneur de Rotelin &c. & de Marguerite de Vienne, elle mourut à Dijon le 27. Nouembre 1500. & fut inhumée en l'Egliſe S. Dominique dans la Chapelle du Roſaire.

IX. Louyſe de Sauoye Eſpouſa le 24. Aouſt 1479. Hugues de Chalon Seigneur de Chaſteau-Guyon & de Noſeroy, fils de Louys de Chalon

lon Prince d'Orange & d'Eleonor d'Armagnac, il deceda ſans Enfans l'an 1490. & cette Princeſſe reſtée veuve, fit vœu d'entrer en la Religion des filles de Sainte Claire, entre les mains de ſon Confeſſeur, & en attendant qu'elle pût l'accomplir, elle en porta long-temps l'habit ſous le ſien; puis ayant declaré ſa reſolution, elle ſe rendit au Conuent de Sainte Claire d'Orbe au pays de Vaud, Dioceſe de Lauſanne auec deux de ſes Damoiſelles, où elles prirent l'habit de Nouices, la veille de la Natiuité de S. Iean Baptiſte de l'an 1502. elle veſquit en ce Monaſtere auec tant de pieté, d'humilité & d'auſterité, qu'elle a eſté tenuë pour Bien-heureuſe. Elle y mourut le 24. Iuillet 1503. âgée de quarante vn an; elle predit le iour de ſon decés, elle contribua beaucoup aux principales reparations de ce Monaſtere, y donna des ornemens d'Egliſe tres-precieux, & y fonda vne Meſſe iournaliere.

PHILIBERT I. DV Nom, Duc de Sauoye, de Chablais & d'Aouſte, Prince de Piemont, d'Achaye & de la Morée, Comte de Geneue, de Villars & de Nice, Baron de Foucigny, de Vaud & de Gez, Seigneur de Bugey, de Beaufort, de Vercel & de Fribourg, Marquis d'Italie, Prince & Vicaire Perpetuel du S. Empire. Surnommé le *Chaſſeur*.

SOMMAIRE.

1. *Vn Roy Enfant cauſe bien des maux à ſon Peuple.* 2. *La Tutelle & la Regence du jeune Duc Philibert met toute la Sauoye en combuſtion.* 3. *Le Roy de France ſon Oncle, le Duc de Bourgogne, les Comtes de Romont & de Breſſe*

Bresse & l'Eueſque de Geneue pretendent à la Regence. 4. Les Princes assiegent Montmeillan & ſe ſaiſiſſent de la perſonne du Duc. 5. La Regence eſtant demeurée à Yoland ſous le Conſeil de l'Eueſque de Geneue, il ſuruient encor quelque broüillerie au ſujet de ſes deux fauoris penſionnaires, l'vn du Roy l'autre du Duc de Bourgogne. 6. Le Pape Sixte enuoye au Duc vne eſpée & vn chapeau benit. 7. Guerre contre les Valeſans. 8. Edit pour l'alienation des Fiefs. 9. Guerre du Duc de Bourgogne contre les Suiſſes qui le defont à Grandſon & à Morat. 10. le Duc de Bourgogne ſe ſaiſit de la Regente & de trois de ſes Enfans. 11. Difficultez pour la Regence pendant ſa detention. 12. Deplorable eſtat de Sauoye. 13. La Regente & ſes Enfans deliurés, prend ſeureté du Roy. 14. Armée Milanoiſe en Piemont pour en faire ſortir le Comte de Breſſe. 15. La Regente fait des Reglemens pour l'abbreuiation des procez. 16. La mort de la Regente. 17. Fait naiſtre de nouuelles difficultez pour la Regence. 18. le Comte de la Chambre eſt fait Gouuerneur de Sauoye, & fait vne

action hardie en la personne du Duc. 19. Le Roy le fait arrester en la Chambre du Duc. 20. Le Siege de Vercel est leué. 21. L'Eueſque de Geneue fait ſa paix auec le Duc. 22. Mort du Duc. 23. Sa Femme ſans Enfans.

Vn Roy enfant cauſe bien des maux à ſon Peuple.

1. MALHEVR aux Peuples qui ont vn Enfant pour Roy, dit le Sage Roy, l'exemple de ce Prince qui à l'âge de ſix ans ſucceda aux Etats de ſon Pere, ne iuſtifie que trop ce que i'ay aduancé, & ſi cette Couronne n'eut eu la protection du Ciel, elle eut ſans doute eſté dechirée & donnée en proye à ſes voiſins, par la diuiſion des Peuples, & par l'ambition de ceux qui eſtoient les plus obligez à ſa conſeruation, qui ne ſe ſoucierent pas de violer toute ſorte de droit diuin & humain pour regner, tant à de force cette paſſion qu'Agrippine Mere de Neron, appelloit à bon droit la chemiſe de l'Ame.

Naiſſance du Duc Philiberт.

2. Ce Prince vint au monde le 7. Aouſt 1465. au Chaſteau de Chambery, & ſucceda à l'âge de ſix ans

ans aux Etats de ſon Pere, comme j'ay déja dit, mais ce ne fut pas ſans ſouffrir de grandes conuulſions & de rudes ſecouſſes qui penſerent mettre à bas ſon throſne : Yoland de France ſa Mere ſe declara Regente & ſa Tutrice le 11. Auril 1472. à Turin, ſuiuant ce que le Duc ſon Mary en auoit ordonné vn peu auant ſon decés : Mais la Regence luy fut diſputée, le Roy Louys XI. ſon frere la briguoit, Charles Duc de Bourgogne la vouloit emporter de haute lutte, ſe fondant ſur la ſecrette alliance qui eſtoit entre la Ducheſſe & luy, les Comtes de Romont & de Breſſe & l'Eueſque de Geneue la pretendirent, les Piemontois eſtoient du party de la Ducheſſe, & les Sauoyſiens ſe partagerent.

Sa Tutelle & la Regẽce de ſes Etats ſont bien diſputez.

3. Le Roy qui haïſſoit le Duc de Bourgogne apprehendoit que ſi la Sauoye eſtoit à ſa deuotion les affaires de France n'en receuſſent du preiudice, le Duc par vne meſme politique ne deſiroit point que le Roy y euſt aucune authorité. Les

Le Roy.

Le Duc de Bourgogne, les Comtes de Bresse, de Romont, & l'Euêque de Geneue veulét auoir la Regence.

Comtes de Romont & de Bresse, & l'Eueſque de Geneue ne vouloient point que la Regence fuſt à la diſcretion des eſtrangers. Ils repreſentoient qu'eſtants Oncles cette charge les regardoit, & ne manquoient pas de perſuader aux peuples que Yoland auoit deſſein de faire tomber la Sauoye au pouuoir du Roy; mais ces trois freres ne ſe pouuoient point accorder entr'eux pour la direction; la Ducheſſe eſtimoit beaucoup le Roy, mais elle aimoit encore plus ſes enfans, & craignoit de faſcher le Duc de Bourgogne auec qui elle entretenoit vne ſecrette correſpondance par le moyen de Iean Damas Baillif & Gouuerneur de Maſcon. Le Comte de Breſſe ſe declara le premier, comme le plus hardy & le plus entreprenant de tous ſes freres; il paſſa en Piemont auec Iean Baſtard d'Armagnac Cõte de Cominges, pour eſſayer par ſes pratiques à diſpoſer les eſprits des Piemontois à fauoriſer ſon deſſein, mais ſes ſoins luy furent inutiles: eſtant de retour en Sauoye, il

s'abou

s'aboucha auec le Comte de Romont, & tous deux prirent resolution de se saisir de la personne du ieune Duc, que la Duchesse Yoland auoit amené à Chambery, esperant par ce moyen d'auoir la conduite de l'Estat, ils auoient quelques intelligences à Chambery, & des gens affidez aux auenuës : mais comme ils estoient en chemin, Yoland qui sçauoit leur entrepriſe partit de Chambery où elle ne se tenoit pas en asseurance, & alla auec le Duc au Chasteau de Montmeillan. Les Princes irritez d'auoir manqué leur coup, assemblerent des troupes, leuerét le masque, appellerent le Cóte de Geneue leur frere, & assiegerent Montmeillan. La Duchesse épouuantée, & se deffiant des Sauoysiens capitula auec les Princes, & consentit que la decision de la question de la Regence fust remise aux Estats Generaux de Sauoye ; & qu'en attendant le Comte d'Entremonts demeureroit Gouuerneur de Montmeillan.

Les Princes assiegét Montmeillan.

4. Sur la foy de cette capitula-

Se saisis-

sent de la personne du Duc.

tion, le Duc & la Ducheſſe ouurirent les portes; les Princes contre la parole donnée ſe ſaiſirent de la perſonne du ieune Duc, & le menerent à Chambery. La Du heſſe ſe voyant trompée s'eſchappa d'eux, & s'en alla en Dauphiné, d'où elle fit ſes plaintes au Roy Louys XI. aux Ducs de Bourgogne & de Milan, & au Marquis de Montferrat, qui tous luy promirent ſecours; & les Princes apprehendans vne guerre ciuile, & reconnoiſſans que leur pretention n'auoit point de fondement legitime, & qu'il leur ſeroit impoſſible de reſiſter à de ſi grandes puiſſances, conſentirent, ſuiuant l'intention du Bienheureux Amé, & conformement à l'aduis des Magiſtrats, & des peuples, que la Ducheſſe Yoland demeuraſt Regente abſoluë de l'Eſtat, & qu'elle euſt l'éducation du ieune Duc Philibert; à cette ſeule condition, qu'aux affaires d'importance elle prendroit les ſentimens de Iean Louys de Sauoye, Eueſque de Geneue.

La Regẽce demeure à Yoland.

Cette broüillerie pacifiée, l'Euê-

que

que de Geneue se retira à Annecy, le Comte de Romont auprés du Duc de Bourgogne, & le Comte de Bresse en France ; de sorte que Yoland demeura paisible en sa Regence.

Brouïllerie au sujet de deux fauoris principaux Conseillers de l'Euesque de Geneue.

V. l'Euesque de Geneue Chef de son Conseil, auoit deux personnes aupés de luy qui estoient en grande consideration, & comme Arbitres de ses volontez, l'vn Iean de Montchenu Commandeur de S. Antoine de Ranuers, & l'autre Chissey. Le premier estoit creature du Roy Louys XI. qui s'en seruoit pour attirer son Maistre à son party ; le second estoit Pensionnaire du Duc de Bourgogne qui auoit ordre de faire la mesme chose. Les Comtes de Romont & de Bresse qui auoient toûjours regret de n'auoir aucune part au Commandement en Sauoye, crûrent de venir facilement à bout de l'Euesque de Geneue, s'ils le pouuoient deffaire de ces deux hommes qui l'obsedoient ; ils resolurent donc entr'eux secrettement de s'en saisir. La Ducheſſe qui estoit

à Turin sentant venir des troupes du costé de France & de Vaux, entra en ombrage, & depêcha à l'Euéque de Geneue le Doyen de Sauoye; l'Eueſque luy fit réponſe par deux lettres, qu'il demeureroit ferme dans ſes intereſts, & qu'il mettroit ordre à la ſeureté du païs : la choſe neantmoins ne paſſa pas plus auant, d'autant que ces deux Fauoris ſe deffirent d'eux-meſmes; car Chiſſey ayant plus de pouuoir debuſqua Montchenu, dont Louys XI. eut tant de dépit qu'il luy commanda de prendre Chiſſey, & de le luy amener, Montchenu le ſurprit couché a Geneue, & le conduiſit en France; mais Pontuere frere de Montchenu fut arreſté par le Duc de Bourgogne, & ſeruit d'oſtage pour faire deliurer Chiſſey.

1474. Le Pape Sixte enuoye au Duc vne eſpée & vn chapeau benit.

6. Sur la fin de l'an 1474. le Pape Sixte IV. par ſon Bref datté à Rome, fit preſent au Duc Philibert d'vne eſpée & d'vn chapeau benit par ſa Sainteté, qui eſt la gratification que les Souuerains Pontifes auoient accouſtumé de faire tous

les

les ans à l'vn des principaux Princes de la Chreſtienté, pour l'exhorter à proteger l'Egliſe. Et le 30. Ianuier 1475. fut conleu au Chaſteau de Montcalier vn Traitté de ligue entre Charles Duc de Bourgogne & Galeas Duc de Milan, par l'entremiſe de la Ducheſſe Yoland, auquel le Duc ſon fils fut compris.

7. La guerre s'eſtant allumée au païs de Vaud entre les Suiſſes & le Comte de Romont, au ſujet d'vne charretée de peaux de moutons priſe par des voleurs, les Valeſans à l'exemple de leurs Voiſins entrerent en Chablais, & aſſiegerent Conteys; mais l'Eueſque de Geneue, Miolans & le Baſtard de Bourgogne auec quelques gens du païs qu'ils ramaſſerent tumultuairemẽt, apres les auoir repouſſez & chaſſez iuſques dans leurs païs, aſſiegerent Syon, qu'ils euſſent pris ſans le ſecours des Bernois & des Fribourgeois qui firent leuer le ſiege, & donnerent moyen aux Valeſans d'occuper S. Maurice en Chablais, & ſon territoire. Guerre contre les Valeſans.

Edict pour l'alienatiõ des fiefs. 1475.

8. Voila ce qui se passoit en Sauoye. En Piemont la Regente fit vn Edit datté à Montcalier le 3. Iuillet 1475. par lequel en la presence de Iean de Compeys Eueſque de Turin, d'Vrbain de Bouniuard Euêque de Vercel, de Pierre de S. Michel Chancelier de Sauoye, d'Antoine Lambert Doyen de Sauoye, d'Antoine de Piozasque President, de Louys Seigneur d'Auanchy Maistre d'Hostel, Conseillers du Duc, elle declara les fiefs des pays de deçà & delà les monts alienables, comme les autres biens, en faueur de toutes personnes qui les voudroient acheter, au lieu qu'auparauant l'alienation ne s'en pouuoit faire qu'à ceux de la famille.

Guerre du Duc de Bourgogne contre les Suiſſes.

9. Le Comte de Romont ayant perdu tout son pays, pour la querelle du Duc de Bourgogne, le Duc fut obligé de faire la guerre aux Suisses qui auoient dépoüillé son parent, mais il y interessa la Regente & eut d'elle quatre mille hommes de pied, qui se ioignirent aux troupes que le Duc de Milan luy

luy enuoyoit ; le Bourguignon nonobſtant ce renfort perdit la bataille de Granſon le 23. Iuin 1476. Yoland qui auoit paſſé les Monts pour voir de plus pres la fin de cette guerre, vint juſqu'à Geneue auec le jeune Duc & ſes deux freres. Le Duc de Bourgogne reſolu de faire vn ſecond effort contre les Suiſſes, ſollicita la Ducheſſe de l'aſſiſter ; le Roy qui paſſionnoit la ruine entiere du Duc de Bourgogne ſon ennemy, & qui eſtoit offencé de ce qu'elle auoit déja fait en ſa faueur, s'y oppoſa ; neantmoins Yoland ne s'en pût garantir ; car outre les étroites alliances qui eſtoient entre les Maiſons de Bourgogne & de Sauoye, & le voiſinage de leurs Etats qui l'engageoient à ce ſecours, le pays de Vaud & le Comté de Romont, dont les Suiſſes s'eſtoient emparez ſur Iacques de Sauoye ſon beau-frere eſtoient de la Souueraineté de Sauoye. D'ailleurs elle auoit grand ſujet de craindre que les Suiſſes enflez de tant de fauorables ſuccez, ne pouſſaſſent plus auant leurs conqueſtes

queſtes dans les autres terres de ſon fils ; elle reſolut d'en faire vne ſeconde leuée d'autres quatre mille hommes, dont elle donna la conduite à Antoine d'Orly Gouuerneur de Nice ; mais les Fribourgeois les deffirent en chemin auant qu'ils pûſſent ioindre le gros de l'armée du Duc de Bourgogne qui aſſiegeoit Morat, & ce qui en reſta s'eſtant rallié & venu au Siege ; Ce malheureux Prince fut défait en bataille rangée pour vne ſeconde fois par les Suiſſes, & Antoine d'Orly Capitaine des troupes Sauoyſiennes tué. La Ducheſſe Yoland eſtoit à Lauſanne d'où elle partit incontinent ſur l'aduis qu'elle eut de la perte de la bataille, & s'en vint à Gez fort à propos, car les Suiſſes aſſiegerent & prirent Lauſanne, Geneue ſe garentit de l'orage en payant aux Capitaines de l'armée Suiſſe, vingt quatre mille florins.

Le Duc de Bourgogne eſt defait à Morat.

10. Le Duc de Bourgogne apres tant de pertes, eut apprehenſion que la Ducheſſe Yoland n'abandonnât ſon party, & ſe declarât contre luy.

Le Duc de Bourgogne ſe ſaiſit de

luy en faueur du Roy Louys XI. il vint donc à Gex suiuy du Comte de Romont, où il fit dessein d'enleuer la Ducheſſe & ſes Enfans & l'emmener en Bourgogne, à cét effet l'ayant ſollicitée, & elle s'en eſtant excuſée comme elle s'en venoit à Geneue, Oliuier de la Marche qui eſtoit en embuſcade pres des portes de Geneue l'arreſta auec le Prince Charles ſon ſecond fils & deux de ſes filles, la mit en croupe ſur ſon cheual, contraignit ſes Damoiſelles à la ſuiure & les emmena de nuit à la valée de Mijou, de là à S. Claude, puis au Chaſteau de Rouvre au Duché de Bourgogne ; le Duc Philibert auoit eſté pris comme les autres, mais Geoffroy Seigneur de Riuerol Gentil-homme Piemontois, ſon Gouuerneur l'enleua des mains de ceux qui s'en eſtoient ſaiſis : Louys de Villette Gentil-homme Sauoyſien, ſauua auſſi Iacques Louys de Sauoye ſon frere, pendant que Claude Seigneur de Raconis Mareſchal de Sauoye, & quelques autres Officiers de la Ducheſſe, faiſoient

la Regente & de trois de ſes enfans.

soient resistance aux Bourguignons; l'Eueſque de Geneue & Menthon ayant appris ce desordre, sortirent de Geneue auec des gens pour suiure Oliuier de la Marche, qui fit si grande diligence & se defendit si bien qu'on ne luy pût oster sa proye, mais il fut mal receu du Duc de Bourgogne, parce qu'il n'amenoit pas le Duc Philibert, l'Eueſque de Geneue ramena le Duc & son jeune frere à Geneue & de là à Chambery.

Difficulté de la Regẽce.

11. Le Roy Louys XI. estoit à Lyon qui ayant sceu cette étrange auanture, dépescha en Sauoye Louys Bastard de Bourbon Comte de Rouſſillon, Admiral de France, & Iean de Daillon Seigneur de Lude Gouuerneur de Dauphiné, pour faire assembler les trois Etats de Sauoye, afin de deliberer sur ce qu'il y auroit à faire touchant la Tutelle du Duc & la Regence de l'Etat, attendu la prison de la Regente, les Sauoysiens ne sçauoient à quoy se resoudre dans vne telle consternation, les Princes vouloient le Gouuerne-

uernement, on apprehendoit d'autre costé que le Roy ne se rendit maistre de la Sauoye, neantmoins il falut s'accommoder au temps & se ranger de son party, puisque le Duc de Bourgogne s'estoit rendu par vne si lache action ennemy de la Maison de Sauoye; ainsi les trois Etats ne soupçonnans rien de sinistre du costé du Roy qui estoit Oncle du Duc, luy deputerent le Comte de Bresse & l'Eueſque de Geneue à Roanne, pour supplier sa Majesté de prendre leur Prince & ses Etats en sa protection, à quoy seruit beaucoup Iean de Montchenu Commandeur de S. Anthoine de Ranuers refugié en France. Le Roy bien aise de destacher la Sauoye de l'alliance & des interests du Duc de Bourgogne, donna le Gouuernement de la personne du jeune Duc à Philibert de Grolée Seigneur de Luys en Bugey, commit l'Eueſque de Geneue au Gouuernement des pays de deçà les Monts, & le Comte de Bresse en celuy de Piemont, & à mesme temps le Duc & Iean Louys de

Le Roy prend la protection du Duc.

de Sauoye son frere, furent remis au Roy auec les places de Chambery & de Montmeillan. Et l'Eueſque de Geneue eſtant venu en Sauoye, contraignit George Seigneur de Menthon qui eſtoit Gouuerneur de Montmeillan de luy rendre la place, où il trouua tout le threſor & les joyaux de la Regente, d'autre coſté le Comte de Breſſe Gouuerneur de Piemont, fit mettre en priſon le Secretaire Dupuy, vn des plus affidez ſeruiteurs de la Ducheſſe Yoiand.

Deplorable eſtat de la Sauoye.

12. Voilà le miſerable eſtat où eſtoit la Sauoye, la Regente priſonniere auec vn de ſes fils & deux de ſes filles; le Duc, ſon frere & les deux principales places de Sauoye au pouuoir du Roy; & l'Etat gouuerné par deux Princes qui n'auoient autre but que de s'agrandir & de vanger leurs paſſions. Voyons maintenant comme le pays fut garanty des maux dont il eſtoit menacé,

13. Yoland n'eſtoit pas detenuë à Rouvre auec tant de rigueur qu'elle

qu'elle n'eut bien moyen de faire
sçauoir au Roy son frere sa deten-
tion, qui nonobstant quelque froi-
deur qu'il y eut entr'eux fit partir
Charles d'Amboise Seigneur de
Chaumont & le Bouchage auec
trois cens lances qui arriuerent de
nuit aupres de Rouvre ; Chaumont
qui auoit quelque intelligence dans
la place y entra & emmena la Du-
chesse, son fils & ses deux filles tou-
te la nuit à Tours où elle fut bien
receuë & bien traitée du Roy pen-
dant sept où huit iours qu'elle de-
meura au Plessis, & le 2. de Nouem-
bre 1476. elle tira promesse du Roy
escrite de sa main, en presence du
Seigneur de Beaujeu, du Comte de
Dunois, du Bastard de Bourbon Ad-
miral de France & de Commine,
par laquelle sa Majesté s'obligea de
la defendre & de soûtenir le Duc
son fils, & ses Etats contre tous, mes-
me contre le Duc de Bourgogne &
ceux qui la voudroient troubler au
Gouuernement de Sauoye & de
Piemont ; & sur cette asseurance
elle prit congé de sa Majesté qui luy
rendit

La Regente & ses enfans deliurés.

1476. Seuretez qu'elle tira du Roy.

rendit ſes enfans & ſes joyaux & donna les ordres neceſſaires pour retirer les places de Chambery & de Montmeillan de ceux à qui le Roy les auoit confiées.

Armée Milanoiſe en Piemont pour en faire ſortir le Comte de Breſſe.

14. Et parce que le Roy qui auoit donné le gouuernement de Piemont au Comte de Breſſe, ne trouuoit pas à propos de le luy oſter, la Ducheſſe de ſon conſentement en eſcriuit à Galeas Marie Sforce Duc de Milan Beau-pere du Duc Philibert qui eſtant intereſſé à la conſeruation des Etats de ſon Gendre, ſe mit incontinent en campagne auec vne puiſſante armée en laquelle eſtoient à ſa ſolde, les Marquis de Mantoüe & de Montferrat, le Comte de Vintimille & autres grands Seigneurs Italiens, cette armée mit tellement l'apprehenſion dans le Piemont que l'Archeueſque de Turin apres auoir mis quelques gens ſur pied pour s'y oppoſer, pria le Comte de Breſſe de ſe deporter du Gouuernement pour ſauuer le pays qui s'en alloit eſtre ruiné entierement par les deux armées ennemies, puis qu'auſſi bien

la Regente estoit en liberté & en chemin, ce qui fut ainsi executé à la priere de Iean de Champion Presidẽt, d'Amboise Vignat, & de Pierre de Carra Conseillers du Conseil de Turin qui luy furent deputez.

15. Le retour de Yoland en Sauoye rasseura les esprits, & donna vne nouuelle face à tout l'Estat. Et comme cette Princesse sçauoit que les procez sont les fleaux des peuples, elle fit de nouuelles loix pour abreger les formalitez ordinaires de iustice, & pour éuiter la foule & l'oppression de ses sujets, elles furẽt arrestées au Chasteau de Chambery le 6. Feurier 1477. apres beaucoup de circonspection, & par l'aduis des deux Conseils du Duc residens à Chambery & à Turin, particulierement de Iean de Varax Euêque de Belley, d'Antoine de Champion President de Turin, de Bertrand de Derée President de Geneuois, de Iean Clopet President de Bresse, & d'André Garcin Vicaire General de l'Eueschê de Maurienne;

Reglemens pour l'abreuiation des procez.

1477.

ne ; & deux iours apres la publication s'en fit en l'audience du Conſeil de Chambery ; preſens Pierre de S. Michel Cheualier de Sauoye, Louys Comte de la Chambre, Antoine Lambert Doyen de Sauoye, Chantre de Geneue, Gabriel de Seyſſel Seigneur d'Aix, & pluſieurs autres. En ſuite la Ducheſſe Yoland eſtant obligée de grandes ſommes aux Fribourgeois, & ne pouuant les payer les mit en liberté, & les affranchit de la Souueraineté de Sauoye, ce qui fut cauſe qu'ils s'allierent aux autres Cantons de Suiſſe.

1478. 16. L'année ſuiuante apres auoir receu l'hommage de Louys Marquis de Saluces, elle paſſa les monts, & donna trois cens hommes d'armes à Philippes de Comines Seigneur d'Argéton, qui alloit au ſecours des Florentins contre le Pape Sixte IV. par ordre du Roy Louys XI. mais cette Princeſſe ne ioüit pas longtemps du repos qu'elle auoit procuré aux Piemontois & aux Sauoyſiens : car apres auoir fait les nopces de ſa fille aiſnée auec le Prince

Mort de la Ducheſſe Yoland.

de

de Tarente, elle mourut au Chasteau de Montcaprel au grand regret de toute la Cour.

17. Cette mort ietta les choses dans vn grand desordre, parce que le Duc n'estoit pas encor en âge de conduire ses Estats, n'ayant que douze ans, & les peuples apprehendoient de tomber en vne guerre ciuile pour l'ambition des Princes qui aspiroient au Commandement; C'est pourquoy on resolut de conuoquer les Principaux & les Notables de l'Estat à Rumilly en Albanois pour voir à qui la Regence appartiendroit. Cette assemblée se tint au mois de Nouembre de l'an 1478. en laquelle se trouuerent les Comtes de Geneue & de Bresse, le Comte de la Chambre, Miolans & quelques Gentils-hommes des plus qualifiez; il y fut conclu que l'on enuoyeroit au Roy pour auoir son aduis. Cependant on fit choix de douze personnes tant de Piemont que de Sauoye, pour les affaires qui suruiendroient, & le Gouuernement de la personne du Duc fut laissé à Grolée

Difficultez pour la Regence.

lée Luys qui estoit à Turin, peu apres l'Euesque de Turin conduisit en France Marie & Louyse de Sauoye sœurs du Duc.

Le Comte de la Chambre est fait Gouuerneur de Sauoye.

18. sur cette deference le Roy commit le Comte de la Chambre au Gouuernement de Sauoye & de Piemont iusqu'à la majorité du Duc, & crea Miolans Mareschal de Sauoye; mais le Comte de la Chambre vsa si mal de son autorité, & fit tant de violences aux principaux habitans de Cony pour vne querelle particuliere, que les plaintes en ayant esté portées au Roy par le Secretaire Dupuy, il y eut ordre secret de sa Majesté à l'Euesque de Geneue, de prendre le Gouuernement de l'Estat: il partit donc en diligence, & se rendit à Turin suiui de Claude de Sauoye Seigneur de Raconis, de Thomas de Saluces, d'Vrbain de Bouniuard Euesque de Vercel & autres.

19. Le Duc estoit venu à Chambery, & Luys auprés de luy, qui auoit ordre du Roy de le mener en Dauphiné sous pretexte de chasse

&

& de diuertissement, pour donner plus d'autorité au nouueau Gouuerneur. Mais le Comte de la Chambre indigné de ce changement, & ayant appris le départ du Duc, le suiuit au mois de Nouembre 1479. iusqu'à Yenne au pied du Montduchat, entra en la Maison d'Alexandre de Richardon Tresorier General de Sauoye, où le Prince estoit logé, se saisit de Luys qu'il enuoya prisonnier au Chasteau de Leüille en Maurienne, & se rendit Maistre de la personne du Duc, & le mena à Annecy, où estoit le Comte de Geneue, qui resolurent que le Duc passeroit les monts auec vne armée pour chasser l'Euesque de Geneue de Piemont, & y restablir le Comte de la Chambre. Les ordres ayant esté donnez à tous les sujets de deçà les monts, de se rendre en armes où le Duc ordonneroit, il se trouua enuiron dix-mille hommes tant de pied que de cheual, le Comte de Bresse y estoit en personne. L'armée arriuée à Turin la veille de Noel, on conclut le siege de Vercel dont Claude

Fait vne action hardieen la personne du Duc.

Claude de Sauoye Seigneur de Raconis estoit Gouuerneur de par l'Eueſque de Geneue qui alla à Milan chercher du ſecours pour ſecourir cette place.

19. Le Roy irrité de ce qui auoit eſté fait à Grolée Luys, & du procedé qu'on tenoit contre l'Eueſque de Geneue, eſcriuit au Comte de Breſſe, le priant de ſe ſaiſir du Comte de la Chambre Auteur de tout ce deſordre : & afin qu'on ne ſe doutât dudit Comte de Breſſe, fit ſemblant d'eſtre en colere contre luy, & Commines au mois de Ianuier 1482. vint à Maſcon auec des troupes, faiſans mine de vouloir entrer en Breſſe & de la ſaccager ſi on ne luy remettoit Baugé, Chaſtillon, Pont de Veſle & Pont de Vaux auec 25. des principaux hommes de Bourg, juſqu'à ce que le Comte de Breſſe eut quitté le premier & ſe fut retiré en Dauphiné, Marguerite de Bourbon Comteſſe de Breſſe qui ne penetroit pas dans ce Myſtere enuoya à Commines le Seigneur de Corſant, Pierre Bolomier Maiſtre des

Le Roy ſe fait arreſter en la Chambre du Duc.

Comtes

Comptes, & Iean de Fouand Aduocat fiſcal de Breſſe pour le faire relaſcher de ces conditions, ce que Commines n'ayant voulu accorder, le pays reſolut de ſe deffendre. Cependant le Comte de Breſſe aſſeuré de l'intention du Roy, prit pretexte d'aller à la chaſſe du coſté de Pignerol, laiſſant le Duc à Turin auec le Comte de la Chambre, & ayant ramaſſé quinze cens hommes par les ſoins de l'Eueſque de Vercel & de l'Abbé de Pignerol, ſe rendit aupres de Turin à l'aube du iour veille de S. Sebaſtien 19. Ianuier 1482. ſuiuy de Thomas frere du Marquis de Saluces, ils entrerent dans le Chaſteau de Turin, & dans la chambre où couchoit le Duc, où eſtoit le Comte de la Chambre que Thomas de Saluces, par commandement du Comte de Breſſe prit luy diſant, *Vous eſtes priſonnier du Roy de France*, & le fit mettre en priſon.

20. Cela eſtant fait Commines ſe retira, & le Comte de Breſſe qui fit connoiſtre au Duc que c'eſtoit l'intention du Roy & le bien de ſon

Etat, enuoya vn Messager à Vercel. à Raconis auec vn billet où il y auoit ces mots, *Monsieur de Raconis prenez Miolans car i'ay pris la Chambre.* Mais les auenuës de Vercel estoient si bien gardez que le porteur de ce billet fut arresté, & mené à Miolans qui fut bien estonné d'apprendre la capture de la Chambre, parce que le iour auparauant Raconis auoit voulu capituler auec luy & luy remettre la place; C'est pourquoy il le fit prier auec vn sauf conduit de luy venir parler, Raconis qui croyoit que Miolans acceptoit les conditions de la capitulation s'en vint au Camp, où Miolans luy conta la detention du Comte de la Chambre en luy faisant voir le billet du Comte de Bresse, & le prioit de vouloir faire son accommodement auec l'Eueſque de Gencue, Raconis qui estoit seul & sur la foy des ennemis fut bien surpris & promit tout à Miolans, qui ayant remis l'affaire au lendemain & ne voyant aucune seurté pour luy, partit à minuit auec ses troupes, prit le chemin de la

Le Siege de Vercel leué.

Val

Val d'Aouſte, & ſe retira en Sauoye.

21. Raconis voyant le Siege de Vercel leué à quoy il ne s'attendoit nullement, alla à Paleſtre où eſtoit l'Eueſque de Geneue, & l'amena à Vercel, d'où tous enſemble allerent à Turin par ordre du Duc, le Comte de Breſſe fut au deuant d'eux iuſqu'à la Riuiere de Sture, le Duc receut l'Eueſque de Geneue auec beaucoup de careſſes, & le Comte de la Chambre fut mené priſonnier au Chaſteau de Veillane, où on luy fit ſon procés, & ſes biens confiſquez furent adiugez au Comte de Breſſe, & Luys deliuré du Chaſteau de Leüille, où le Comte de la Chambre l'auoit confiné. Depuis le Roy eſtant venu à Lyon & ayant ſouhaitté de voir le Duc, le Comte de Breſſe le conduiſit à Grenoble, où le Mareſchal de Bourgogne, le Marquis de Rotelin & Commines allerent au deuant de luy. Il fut receut du Roy auec toutes les demonſtrations de ioye & d'amitié qu'il pouuoit ſouhaitter, il y arriua au com-

mencement de Mars 1482. & ce fut là où à la priere de ſa Maieſté il dóna le gouuernement de Sauoye pour vn an à l'Eueſque de Geneue par patentes du 17. du meſme mois, & le meſme iour il commit auſſi au Gouuernement de Piemont le Comte de Breſſe.

Mort du Duc.

22. Mais le Duc pour auoir fait quelques excés à la chaſſe en des tournois & courſes de bague à Lyon, tomba malade & mourut le 22. d'Auril ſuiuant à l'âge de dix-ſept ans, ſes entrailles furent inhumées en l'Egliſe des Celeſtins de Lyon, & ſon corps porté à Haute-Combe, ſes funerailles ſe firent à Lyon auec beaucoup de ſolemnité auſquelles aſſiſterent les Comtes de Breſſe & de Dunois, & Pierre Doriole Chancelier de France. C'eſtoit vn Prince de grande eſperance, ſage au deſſus de ceux de ſon âge, deuot, bon & genereux, il auoit eû pour Precepteur en ſa jeuneſſe François Beroald perſonnage renommé en doctrine qui l'auoit eſleué aux bonnes lettres; on luy donna le ſurnom

de

de *Chasseur*, parce que la chasse estoit son principal diuertissement.

23. Il auoit Espousé Blanche Marie Sforce fille de Galeas Marie Sforce Duc de Milan & de Bonne de Sauoye, ce Mariage se fit au mois de Ianuier à Milan l'an 1474. & fut differé jusqu'à ce qu'il seroit en âge & que sa Saintetè en auroit accordé la dispense, il n'en eut point d'enfans, & sa veuve fut accordée à Iean Mathieu fils aîné de Mathias Roy d'Hongrie par la negotiation de l'Eueſque de Varadin : mais ce Prince estant decedé peu de temps apres, elle espousa l'Empereur Maximilian. Sa Femme.

CHARLES DVC DE Sauoye, de Chablais & d'Aouſte, Prince de Piemont, d'Achaye & de la Morée, Comte de Geneue, de Nice, de Villars & de Romont, Baron de Foucigny, de Vaud & de Gez, Seigneur de Bugey, de Beaufort, de Vercel & de Fribourg, Marquis d'Italie, Prince & Vicaire Perpetuel du Saint Empire, & Roy de Chypre. Surnommé le *Guerrier*.

SOMMAIRE.

1. *Naiſſance du Duc Charles, le Roy ſe declare ſon Tuteur.* 2. *Broüilleries pour le gouuernement de Piemont.* 3. *le Duc fait ſon entrée à Turin.* 4. *Troubles*

4. Troubles à cauſe de l'Eueſché de Geneue, où le Duc fit ſon entrée ſolemnelle. 5. Donation du Royaume de Chypre à Charles qui ſe marie auec la fille du Marquis de Montferrat. 6. Il eſt inuité de ſe ioindre à la ligue des Princes d'Italie contre le Pape, & refuſe d'y entrer. 7. Le Marquis de Saluces luy fait la guerre auec les meſcontens, ce qui ne leur reuſſit pas. 8. Priſe de Saluces & reddition de Carmagnole, d'où enſuit vne aſſemblée au Pont de Beauuoiſin ſans fruit. 9. Trefue rompuë par le Marquis, qui perd entierement ſes Etats. 10. Le Duc va en France pour terminer le differend de l'hommage de Saluces, & eſt receu Chanoine d'honneur à Lyon. 11. Mort du Duc. 12. Son Eloge. 13. Sa Femme & ſes Enfans.

1. SI le regne de ce Prince a eſté court, il eſt d'autant plus ſignalé de diuers euenemens dont ſa vie fut accompagnée, qui furent autant de preuues de ſon courage & de ſa vertu. Il nâquit à Carignan le 29. Mars 1468. de ſorte qu'au temps

Naiſſance du Duc Charles.

qu'il fut appellé à la Couronne il n'eſtoit âgé que de 14. ans. Le Roy Louys XI. l'auoit confié auec Iean Louys de Sauoye ſon frere, à Iean d'Orleans Comte de Dunois, qui les tenoit à Chaſteau Regnaud.

Le Roy ſe declare ſon Tuteur.

Apres les funerailles du Duc Philibert, le Roy fit venir à Lyon ce jeune Prince, dont il ſe declara Tuteur, pour oſter aux Comtes de Geneue, de Romont & de Breſſe pretexte de broüiller l'Etat, & declara Iean Louys de Sauoye Eueſque de Geneue, Gouuerneur & Lieutenant general de ſes pays deça les Monts, par patentes dattées à Lyon le 12. May 1482. Le Comte de Breſſe partit auſſi de Lyon en diligence & s'en alla à Turin, pretendant que le Gouuernement de Piemont ne luy pouuoit pas eſtre refuſé, parce que le feu Duc Philibert ſon Neueu le luy auoit donnê vn peu auant ſon decés.

1482.

Brouilleries à cauſe du gouuernement de Piemont.

2. Le Duc auoit aupres de ſoy Anthelme Seigneur de Miolans Mareſchal de Sauoye, les Seigneurs de Menthon, de la Foreſt & de Marcoſſey

cossey en qui il auoit grande creance ; ils luy representerent qu'il y alloit de son authorité de souffrir l'entrepriſe du Comte de Breſſe, qui de ſon propre mouuement s'eſtoit ingeré au Gouuernement de Piemont ſans la permiſſion du Roy ny la ſienne ; & quoy qu'ils ne fiſſent cela que pour commander eux-meſmes, & par la haine que le Mareſchal de Miolans auoit contre le Comte de Breſſe, neantmoins on en fit vne affaire d'Eſtat, où l'on intereſſa le Roy. Le Duc eſcriuit au Comte de Breſſe de quitter ce Gouuernement, le Roy de ſon coſté l'y inuita ; mais il refuſa d'obeïr, diſant qu'il n'auoit autre deſſein que de conſeruer ce pays dans l'obeïſſance deuë au Duc : on luy depeſcha Antoine de Champion Preſident au Conſeil de Turin auec des lettres du Roy & du Duc aux Officiers & Gouuerneurs particuliers des Villes portans deffences de reconnoiſtre le Comte pour Gouuerneur ; & à fin d'auoir plus d'occaſion de le faire ſortir de Piemont le Duc eſtant à

Moreſtel en Dauphiné, luy demanda l'hommage du Comté de Breſſe, & le Roy le menaça d'enuoyer des troupes en Breſſe : ainſi le Comte ſe voyant preſſé de tant de coſtez, fit ſortir des priſons du Chaſteau de Veillane Louys Comte de la Chambre que luy meſme auoit arreſté & le mena en la Val-d'Aouſte auec Chalant ; mais Philippes ne ſe tenant pas aſſeuré dans les Eſtats du Duc, prit le chemin de Baſle & d'Allemagne. Cependant le Mareſchal de Miolans amy du Comte de la Chambre au lieu de procurer ſa paix, demanda la confiſcation de ſes biens, qui auoit eſté auparauant accordée au Comte de Breſſe, faiſant paſſer ſa deliurance pour vn crime, parce que Philippes en auoit eſté l'Autheur.

Le Duc fait ſon entrée à Turin.

3. Le Duc fit ſon entrée ſolemnelle à Turin le premier Nouembre ſuiuant, & prit luy-meſme la direction de ſes affaires & de ſes Etats à cauſe que le Roy Louys XI. eſtoit mort. Son ſejour en Piemont fut funeſte à Claude de Sauoye Seigneur

gneur de Raconis Mareſchal de Sauoye, parce qu'à la ſolicitation de Miolans le Duc luy oſta ſa charge de Mareſchal & le Gouuernement de Vercel, & Raconis craignant que ſon ennemy ne portat le Duc à luy oſter encore Sommeriue de Boſq, il y mit bonne Garniſon, le Duc enuoya ſommer le Commandant de ſe rendre qui en fit refus, diſant qu'il ne pouuoit remettre cette place qu'à Raconis qui là luy auoit confiée, le Prince y renuoya Annequin de Valpergue ſon Maiſtre d'Hoſtel qui menagea ſi bien l'eſprit du Commandant qu'il tira promeſſe de luy de ſe rendre; mais comme Valpergue ſe retiroit ſur cette aſſeurance quelques Soldats de la Garniſon à l'inſceu du Commandant ſortirent du Chaſteau luy couperent chemin & l'aſſaſſinerent. Cette nouuelle rapportée à Turin il y eut ordre au Mareſchal de Miolans d'aſſieger Sommeriue qui ſe rendit à compoſition, à la reſerue des Meurtriers de Valpergue qui furent executez à Turin, & le Duc y mit vn autre

Gouuer

Gouuerneur en la place de Raconis.

Troubles à cauſe de l'Eueſché de Geneue.

4. Le Duc n'eut pas ſitoſt appaiſé les broüilleries de Piemont, qu'il en eut de nouuelles auec le Pape Sixte IV. au ſujet de l'Eueſché de Geneue. Iean Louys de Sauoye ſon Oncle eſtant mort le 11. Iuin 1482. Le Duc nomma en ſa place François de Sauoye ſon Oncle Archeueſque d'Auch frere du Deffunct, le Chapitre en eſleut vn du Corps qui fut Vrbain de Villete de Cheuron, le Pape Sixte IV. paſſionné pour la grandeur de ſa Maiſon eut vn autre deſſein, il eſtoit natif de Sauone de fort bas lieu, & s'appelloit François Ruuere, & pour faire croire qu'il eſtoit de l'ancienne famille des Ruueres Seigneurs de Vineuf en Piemont, il eſcriuit aux habitans de Turin le 23. Mars 1482. qu'il ne vouloit point oublier le lieu de la Naiſſance de ſes Anceſtres, qu'il vouloit embellir leur Ville & luy donner de grands Priuileges, enſuite il fit Cardinal Chyſtophle de Ruuere Archeueſque de Tarentaiſe qu'il preſup

presuppoſoit ſon parent, & apres ſa mort il honora de la meſme Dignité Dominique de Ruuere ſon frere qui fut appellé le Cardinal S. Clement à qui il vouloit faire auoir l'Eueſché de Turin, & parce que Iean de Compeys en eſtoit Eueſque, Sixte propoſa de luy donner l'Eueſché de Geneue, à condition qu'il remettroit celuy de Turin au Cardinal de S. Clement; le Duc n'eſtoit pas marry que le Pape honorât ſes Sujets de belles charges Eccleſiaſtiques, mais il ne pouuoit pas ſouffrir que ce fut aux deſpens de ſon authorité, de ſorte qu'il ſe roidit à faire valoir ſa nomination. Le Pape qui eſtoit d'vn eſprit altier à ne rien démordre quand il auoit vne fois quelque choſe en teſte n'eſcoutoit ny raiſons ny prieres, enuoya les prouiſions de l'Eueſché de Geneue à Iean de Compeys, auec ordre d'en prendre poſſeſſion, & cenſures contre les oppoſans, & à meſme temps donna l'Eueſché de Turin au Cardinal de S. Clement. Le Duc n'eſtoit pas dans vne petite inquietude

ſoit

ſoit qu'il falut déroger à ſa nomination, où de reſiſter au Pape, vint en Sauoye, où il propoſa la choſe au Comte de Breſſe qui s'eſtoit depuis peu reconcilié auec luy, & le pria de l'aider à ſortir de ce mauuais pas. Philippes qui luy auoit donné des aſſeurances de ſa fidelité par eſcrit, alla à Geneue, en fit ſortir Compeys, mit Garniſon en l'Eueſché, ſe rendit Maiſtre de la Ville, & inſtala François de Sauoye en l'Eueſché, Compeys ſe refugia à Rome, fit ſes plaintes au Pape & demanda qu'on luy rendit l'Eueſché de Turin, où qu'on le fit jouyr de celuy de Geneue, Sixte irrité laſche excommunication contre le Conſeil du Duc & quelques autres qui s'eſtoient portez ouuertement pour François de Sauoye, & menace Geneue de l'interdit, le Duc enuoya à Rome faire voir ſon droit. Enfin le Pape reuint à ſoy contre ſon naturel, leua les cenſures, conſentit à l'inſtallation de l'Eueſque François, approuua la nomination du Duc, & pour deſintereſſer Compeys luy donna

donna l'Archeueſché de Tarentaiſe, 1484.
apres cela le Duc fit ſon entrée à Entrée du Duc à Geneue où il fut magnifiquement receu. Geneue.

5. Sur la fin de cette année Charles enuoya ſes Ambaſſadeurs à Rome pour receuoir la donation que Charlote Reyne de Chypre ſa Tante luy vouloit faire du Royaume de Chypre, ce qui ſe fit comme j'ay dit au mois de Feurier 1485. Le Duc Donation du Royaume de Chypre à Charles. s'eſtant marié cette meſme année en Piemont auec la fille du Marquis de Montferrat, & ſe voyant obligé de repaſſer les Monts, y laiſſa pour Gouuerneur & Lieutenant General François de Sauoye Archeueſque d'Auch & Eueſque de Geneue ſon Oncle.

6. Le Pape Innocent VIII. ayant declaré la guerre à Ferdinand Roy d'Arragõ & de Sicile, & ſuſcité contre luy les principaux Seigneurs du Royaume de Naples; Ce Prince en fit ſes plaintes au Duc par ſa lettre du premier Feurier 1486. par laquelle apres auoir blaſmé le procedé 1486.

dé du Pape, il coniure ce Prince de prendre ſes interêts, & de s'oppoſer auec luy à l'ambition d'Innocent. Ce n'eſtoit que pour embarquer Charles en vne ligue qui ſe tramoit en Italie contre le Pape d'où Ferdinand ſe declara Chef, en laquelle entrerent le Duc de Milan, les Venitiens & les Florentins, mais Charles ne s'y voulut jamais engager bien que les premiers progrés en fuſſent heureux, & ne pût iamais ſe reſoudre à ſe broüiller auec le S. Siege, outre qu'il apprehendoit quelque remuëment dans ſes Etats du coſté des Seigneurs de Raconis & de Saluces. Ce premier auoit eſté maltraitté à l'affaire de Vercel & de Sommeriue, & voyant que ny François de Sauoye Seigneur de Raconis ſon Pere, ny Canours ſon Oncle qui eſtoient obligez de l'aſſiſter ne s'interreſſoient point en ſon reſtabliſſement, il ſe retira aupres du Marquis de Saluces & de Manfroy de Saluces Seigneur de Cardé ſes Couſins. Or comme de tout temps ces derniers auoient de l'auerſion

uerſion pour la Maiſon de Sauoye à cauſe des grands differends qu'ils auoient eûs pour l'hommage, que Louys II. du Nom Marquis de Saluces ſe ſentoit offencé du refus que le Duc auoit fraiſchement fait de le receuoir de luy par Procureur, & des oppoſitions qu'il auoit faites ſous main à Rome en l'erection de l'Egliſe de Saluces en Cathedrale; Charles apprehendoit auec raiſon que Raconis depité ne portât la Maiſon de Saluces à entreprendre quelque choſe contre ſon Etat.

7. Ce ſoupçon eſtoit juſte, car comme Charles eſtoit à Vercel à prendre ſes diuertiſſemens & à deputer ſes Ambaſſadeurs à Milan aux Nopces qui s'y preparoient du Roy d'Hongrie, & de Blanche Marie de Milan veuve du Duc Philibert ſon frere, ſuiuant la priere que le Duc Philibert luy en auoit faite le 7. Iuin 1486. il eut aduis que le Marquis de Saluces, Raconis & Cardé auoient fait complot d'entrer dans ſes Etats pour chaſſer d'aupres de luy, Miolans, Menthon, la Foreſts, &

Marcoſſey

Marcoſſey ſes fauoris, ſous pretexte qu'ils ne gouuernoient pas bien, & auſſi pour reſtablir Raconis dans ſes biens & dans ſes charges, & de fait ces meſcontãs ayans aſſemblé quelques troupes ſa partagerent; Raconis & Cardé prirent les Villes de Raconis, de Pancalier & de Canours, & le Marquis de Saluces ſe ſaiſit de la Ville & du Chaſteau de Sommeriue, & d'vn autre Chaſteau entre Cony & Carmagnole.

Le Duc eſtoit à Vercel d'où il auoit eſcrit de toutes parts pour auoir des gens, le Duc de Milan luy enuoya deux cens hommes, les Bernois & les Fribourgeois deux mille Suiſſes, le Comte de Grueres & Oron ſon frere luy amenerent douze cens hommes, Amé de Valpergue cinquante hommes d'armes, & ceux de Vercel fournirent douze cens hommes, auec ces troupes il ſe mit en Campagne, reprit Pancalier, fit pendre tous les Soldats du Marquis de Saluces, le Gouuerneur nommé Manfroy de Benaſque fut decapité, les Gatniſons de Raconis

de

de Sommeriue, de Cauours & de Cardé estonnez de cét exemple abandonnerent les places.

8. Ce n'estoit pas assez pour la satisfaction du Duc d'auoir remis ces places en son obeïssance, dont elles s'estoient soustraites, il faloit que le Marquis de Saluces Autheur de cette reuolte fut chastié, à quoy Charles fut bien-tost resolu, car au commencement de l'année 1487. il entra dans ses terres, prit par force les Chasteaux de Costiglolles & de S. Front, & assiegea Saluces le 5. Feurier qui fut pris & où le Duc entra la semaine Sainte. Pendant ce Siege, le Marquis alla en France demander secours au Roy Charles VIII. qui ne voulant pas rompre legerement auec le Duc, luy enuoya le Bouchage & Anjou pour l'inuiter à leuer le Siege & à faire tréve pour vn an auec le Marquis : mais le Duc n'y voulut pas consentir, neantmoins apres que Saluces eut esté pris, & que Iean Iacques de Saluces frere du Marquis eut aussi rendu Carmagnole au Duc, il y eut tréve

Prise de Saluces & 1487.

reddition de Carmagnole.

pour

pour vn an, laquelle donna lieu à vne assemblée qui se fit au Pont de Beauuoisin au mois de Septembre entre les Deputez du Roy & ceux du Duc, dont le sujet fut que le Roy pretendoit d'auoir la Souueraineté sur le Marquisat de Saluces, & partant se disoit obligé à proteger le Marquis; le Duc au contraire soutenoit que le Marquis estoit son Vassal, & qu'il auoit pû iustement luy faire la guerre pour le punir de sa rebellion, le Duc de Milan, les Bernois & les Fribourgeois y enuoyerent des Ambassadeurs pour moyenner quelque accommodement. Mais on ne pût rien conclurre sur la principale difficulté, les Deputez du Roy s'excusans de n'auoir pas apporté tous leurs titres, toutefois afin que cette Conference ne fut pas tout à fait inutile, on regla quelques limites de Dauphiné & de Sauoye, qui faisoient naistre tous les iours des differends entre les Officiers de ces deux Princes, le Roy pour fauoriser cette Conference s'estoit approché iusqu'à Lyon, où

Assemblée au Pont de Beauuoisin.

Sans fruit.

où le Duc l'alla visiter.

9. Or quoy que le temps de la tréve ne fut pas encore expiré, deux Capitaines Gaſçons auoüés par le Marquis de Saluces, ſurprirent Coſtiglolles & S. Front terres du Marquiſat; le Duc enuoya François de Sauoye Archeueſque d'Auch ſon Oncle au Roy pour ſe plaindre de cette infraction, & comme il en attendoit ſatisfaction, ces meſmes Capitaines ſe ſaiſirent de Villefalet le pillerent & le brûlerent. Charles ne pouuant ſupporter cette inſolence ſe mit en Campagne, reprit Coſtiglolles & S. Front, où tout fut paſſé au fil de l'épée, de là l'armée alla iuſqu'à Dronero qui ſe rendit à compoſition & toutes les autres places du Marquiſat, à la reſerue du Chaſteau de Reuel, où eſtoit Ieanne de Montferrat Marquiſe de Saluces; le Duc y fit mettre le Siege, & le leua depuis ſur les prieres que luy fit la Marquiſe qui eſtoit ſœur de ſa femme, de luy laiſſer cette place pour ſa retraitte. L'Archeueſque d'Auch qui s'eſtoit allé plaindre au

Roy

Roy de la rupture de la tréve faite par les troupes du Marquis fut mal reçeu, parce qu'à meſme temps la nouuelle arriua à la Cour que le Duc s'eſtoit ſaiſi de tout le Marquiſat, dont le Roy fut fort irrité, l'Archeueſque repartit que tandis que les gens du Marquis n'auoient pris que des places du Marquiſat le Duc ne s'en eſtoit pas remué, mais qu'ayant attaqué & pris de ſes propres places il auoit eſté obligé d'en tirer raiſon par la voye des armes: neantmoins le Roy ne ſe payant point de cela & eſtant preſſé par le Marquis de Saluces, ordonna à Pierre Duc de Bourbon & à l'Archeueſque d'Auch d'y trouuer quelque expedient, autrement qu'il enuoyeroit vne armée contre le Duc, l'expedient fut qu'en attendant que la queſtion de l'hommage du Marquiſat fut iugée, les Villes de Saluces & Carmagnole ſeroient remiſes en depoſt, la premiere au Seigneur d'Ambres, & la ſeconde au Seigneur de Piozaſque Admiral de Rhodes, dont le Roy ſe contenta, en aſſeurant

rant le Duc que s'il vouloit aller en France, sa Majesté essayeroit de le contenter.

10. Le voyage de France ayant esté conclu contre l'aduis de plusieurs du Conseil, le Duc partit de Turin au commencement de l'an 1489. suiuy de l'Archeuesque d'Auch, du Mareschal de Miolans, d'Anthoine Champion Euesque de Mont-Deuis Chancelier de Sauoye & de quatre cens Gentils-hommes, son train estoit de quatorze cens Cheuaux, estant à Lyon il fut receu en l'Eglise Cathedrale en qualité de Chanoine d'honneur comme Comte de Villars, de là il alla à Tours où le Roy l'attendoit, qui le receut auec des caresses & des honneurs extraordinaires, il y demeura iusqu'au mois de Iuillet qu'il passa à Bourg, le differend du Marquisat de Saluces y fut agité de nouueau en diuerses assemblées qui se firent entre les gens du Conseil des deux Princes, & l'Arbitrage fut prolongé pour vn an.

11. Le Duc s'en reuint en Sauoye

&

Mort du Duc. & se rendit à Turin au mois d'Octobre, où apres de grandes rejoüyssances de son heureux retour il tomba malade, les Medeciñs le firent porter à Montcalier où l'air est beaucoup meilleur, & de là à Pignerol où il deceda le 13. de Mars 1489. âgé seulement de vingt & vn an, & fut inhumé en l'Eglise de S. François, au Tombeau des Princes d'Achaye & de la Morée, quelques vns ont escrit qu'il mourut de fieure quarte, mais la plus commune opinion est que ce fut de poison, comme l'asseure Philippes de Bergame Autheur du temps, dont le soupçon tomba sur le Marquis de Saluces, car au retour de France vn Gentilhomme de la Maison de Fiesque qui seruoit d'Eschanson au Duc, & le Mareschal de Miolans moururent de la mesme maladie.

1489.

Son Eloge. 12. Iamais la Sauoye ne fut si affligée, elle perdit vn Prince des plus courageux de son siecle, beau, vertueux, sage, qui deferoit tout à son Conseil, liberal, affable & sçauant en telle sorte qu'il n'y auoit

point

point d'Autheur Grec & Latin qu'il ne fut capable d'expliquer, sa Cour estoit vne escole d'honneur & de vertu, & ce fut là où l'Illustre Bayard fut éleué, ayant esté nourry Page de ce grand Prince.

13. Yoland de France Ducheſſe Doüairiere de Sauoye, sa Mere conclud son Mariage le 11. d'Auril 1473. auec Louyse de Sauoye sa Cousine Germaine fillé vnique de Ianus de Sauoye Comte de Geneue & d'Heleine de Luxembourg, le Comte de Geneue promit à sa fille pour sa dot cinquante mille florins d'or, & la Ducheſſe luy accorda pour son fils dix mille florins d'augment & cinq mille de doüaire. Cela se fit au Chasteau d'Annecy, & le Mariage fut differé à cause du bas âge des parties, & ne fut pas accomply; car ce Prince espoüsa depuis Blanche de Montferrat, fille de Guillaume Marquis de Montferrat & d'Elizabeth de Milan, ce qui fut arrestê à Cazal le premier iour d'Auril 1485. la Princesse eut en dot

Son Mariage.

quatre mille ducats, ſi Boniface ſon frere Marquis de Montferrat auoit des Enfans ; & où il n'en auroit aucuns, il fut arreſté que Blanche auroit pour ſa dot toutes les Villes, Chaſteaux & Seigneuries dependantes du Marquiſat ſituées deçà le Pau, elle mourut à Carignan le dernier du mois de Mars 1509. & fut enterrée aux Auguſtins, cette Princeſſe fut *vn miroir de chaſteté & de prudence.* Ce fut à ſon honneur que le Cheualier Bayard fit faire vn tournoy à Carignan l'an 1499. elle a fondé deux Conuents de l'Ordre de S. Auguſtin l'vn à Cauours & l'autre à Barges & donné de tres riches ornemens à celuy de Carignan, elle eut deux Enfans. Charles-Iean-Amé Duc de Sauoye qui ſuit, & Yolande Louyſe de Sauoye née à Turin le 11. de Iuillet 1487. elle fut baptiſée en l'Egliſe Cathedrale de Turin le 29. ſuiuant, les Parrains furent Louys Duc de Milan, la Marquiſe de Montferrat, Vrbain de Bonninard Eueſque de Vercel, Iean de Compeys Archeueſque de Tarentaiſe,

Ses Enfans.

rentaise, le Chancelier Champion, l'Abbé de Caseneuue, & Paule Gambara femme de Louys Coste Seigneur de Bennes & de la Trinité, Dame des plus deuotes de son siecle. Depuis elle fut mariée l'an 1496. à Philippes de Sauoye le jeune Comte de Bresse, mais elle mourut âgée seulement de 13. ans l'an 1500. & gist en l'Abbaye de Haute-Combe.

CHARLES-IEAN-AME' Duc de Sauoye, de Chablais & d'Aouſte, Prince de Piemont, d'Achaye & de la Morée, Comte de Geneue, de Nice, de Villars & de Romont, Baron de Foucigny, de Vaud & de Gez, Seigneur de Bugey, de Beaufort, de Vercel & de Fribourg, Marquis d'Italie, Prince & Vicaire Perpetuel du Saint Empire, Roy de Chypre.

SOMMAIRE.

1. Naiſſance du Duc Charles qui eſt Duc de Sauoye à neuf mois. 2. Difficultez pour ſa Tutelle & Regence de l'Etat. 3. Le Marquis de Saluces & les meſcontens prennent l'occaſion de rentrer

rentrer dans leurs biens. 4. Troubles pour l'Eueſché de Geneue. 5. La Regente s'oppoſe aux Valeſans. 6. Et reçoit le Roy à Turin. 7. Mort du Duc.

1. CE Prince n'auoit que neuf mois quand ſon Pere paya le tribut à la Nature, & la Sauoye ne fut pas ſans apprehenſion de retomber dans les mal-heurs ſous la Minorité de ce Prince qu'elle auoit veu ſous les Ducs Philibert & Charles, mais Dieu qui à toûjours eu vn ſoin particulier de cét Etat, l'en garantit par les merueilleux ſoins d'vne Illuſtre Regente, qui eut autant de bonheur & de prudence en ſa conduite que l'on en pouuoit ſouhaitter.

Il nâquit à Turin le iour de S. Iean Baptiſte 24. Iuin 1488. le Duc ſon Pere en receut la nouuelle à Tours, où il eſtoit aupres du Roy Charles VIII. & pria ſa Majeſté de le nommer au Bapteſme, la ſolemnité s'en fit à Turin le 23. Iuin 1489. il eut trois Noms, celuy de

Naiſſance du Duc Charles.

Charles à cauſe du Roy qui eſtoit l'vn de ſes quatre Parrains, celuy de Iean à cauſe qu'il eſtoit venu au monde le iour de S. Iean, & celuy d'Amé en memoire du Bien-heureux Amé ſon Ayeul. Les quatre Parrains furent le Roy Charles, le Duc de Milan, le Cardinal S. Clement & l'Abbé de Caſeuenne, la Marraine fut Gilberte de Polignac Mareſchale de Miolans.

Difficultez pour la Regence.

2. Il y eut difficulté pour la Tutelle de ce Prince & pour la Regence de l'Etat; les Comtes de Geneue & de Breſſe, & l'Archeueſque d'Auch renouuellerent la vieille querelle; Blanche de Montferrat ſa Mere alleguoit l'exemple de la Ducheſſe Yoland; d'autre coſté les Sauoyſiens ſoutenus par le Comte de la Chambre, & les Piemontois par Louys de Sauoye Seigneur de Cauours diſputoient du lieu de l'education. Enfin apres vne grande ſedition à Turin, où il y eut pluſieurs de tuez, la Regence demeura à Blanche, & le titre de Lieutenant general de Sauoye & de Piemont à l'Arche

l'Archeueſque d'Auch & au Comte de Breſſe. Merle de Piozaſque Admiral de Rhodes eut le Gouuernement de la perſonne du Duc, & apres que le Conſeil eut eſté compoſé des perſonnes les plus conſiderables & affidées des Etats de ſon Alteſſe, qui par leur ſeelés du 26. Iuillet 1490. promirent à la Du- 1490.
cheſſe de ſe comporter en cette charge ſelon que le bien de l'Etat le deſireroit, cette Princeſſe amena de Pignerol le jeune Duc à Turin.

3. Dés que le Marquis de Saluces, & les Seigneurs de Raconis & de Cardé qui eſtoient en France, apprirent la nouuelle de la mort du Duc Charles, ils creurent que l'occaſion eſtoit fauorable pour ſe reſtablir dans leurs Terres; c'eſt pourquoy ils paſſerent les Monts en diligence auec quelques troupes Françoiſes, ſurprirent d'abord Dronero, en chaſſerent Ambres qui en eſtoit Gouuerneur, & ſe ſaiſirent de Valfenieres où commandoit Amé de Valpergue. La Regente qui auoit ſceu que Raconis eſtoit allé à Milan

demander ſecours à Louys Sforce dit le More, Tuteur & Lieutenant general de Iean Galeas Duc de Milan ſon Neueu, luy enuoya Amé de Valpergue pour deſtourner cette pratique, mais cette deputation & en ſuite vne autre n'ayant point reüſſit, & Sforce eſtant entré en armes dans le Marquiſat, s'alla camper auec ſon armée entre Saluces & Carmagnole, ſurprit fort la Ducheſſe qui n'eſtoit pas en eſtat de luy reſiſter; ce qui fit que cedant à la force plutoſt qu'à la raiſon, & d'ailleurs bien aſſeurée que le Roy Charles VIII. portoit les intereſts du Marquis, elle mit la choſe en negotiation; tellement qu'apres quelques allées & venuës, elle obligea Sforce de s'en retourner ſous la promeſſe qu'elle luy fit de rendre au Marquis toutes ſes places, & de rendre à Raconis & à Cardé leurs biens & leurs charges dans le mois d'Aouſt, ce qui fut executé.

Troubles pour l'Eueſché de Geneue.

4. Cette guerre ne fut pas plutoſt eſteinte en Piemont qu'il en ſuruint vne autre en Sauoye, François de

de Sauoye Eueſque de Geneue eſtant decedé au mois de Mars 1491. la Regente nomma à l'Eueſché Anthoine de Champion Eueſque de Mont-Deuis, & donna la Lieutenance generale de l'Etat au Comte de Breſſe qui en prit poſſeſſion, le Pape pourueut Champion ſur cette nomination, mais le Chapitre par la cabale du Comte de la Chambre, eſleut Charles de Seyſſel ſon parent, à qui le Pape refuſa les prouiſions, dequoy le Comte irrité & de ce que les Sauoyſiens n'auoient aucune part aux affaires de l'Etat, forma vn party, & s'eſtant déja ſaiſi de Chambery, crût d'en faire autant de Geneue, ſous couleur d'y introduire Seyſſel eſleu Eueſque, & auec ſes amis alla pour l'aſſieger, le Comte de Breſſe par ordre de la Regente vint diligemment en Sauoye, reprit Chambery attaqua le Comte de la Chambre à Chancy pres de Geneue, le deffit, entra victorieux dans Geneue, y eſtablit Champion, & de là il aſſiegea & prit le Chaſteau d'Aix. Le Comte de la Chambre eſtonné

de tant de mauuais ſuccez abandonna la Chambre & ſes autres places & ſe retira en France, Philippes pour le chatier de ſa temerité luy fit raſer tous ſes Chaſteaux, & le Conſeil de Turin luy fit ſon procex comme criminel de leze Majeſté & confiſqua ſes biens, mais ſur
1491. le point que l'on vouloit proceder à l'execution de l'Arreſt, le Roy interceda pour luy & obtint ſon abolition de la Regente.

La Regente s'oppoſe aux Valeſans.

5. Les Valeſans croyans de peſcher en eau trouble, voulurent eſtendre leurs limites & s'auancer ſur le Chablais, mais Blanche s'y oppoſa auec tant de generoſité que leurs deſſeins demeurerent ſans effet.

Elle receut de l'Empereur Frideric III. en qualité de Regente l'Inueſtiture de tous les Etats du Duc ſon Fils, & fit vn Traitté d'alliance
1493. le 20. Iuin 1493. auec Ferdinand Roy de Naples, par lequel ils promirent de ſe ſecourir & aſſiſter contre leurs ennemis communs, & de marier le Duc Charles auec Ieanne d'Arragon

d'Arragon fille de Ferdinand, quand ils seroient en âge.

6. Elle receut le Roy Charles à Turin à son passage pour le Royaume de Naples, le jeune Duc qui n'auoit que cinq ans fut au deuant de luy à Cheual, & la Duchesse fit faire à sa Majesté vne entrée la plus superbe & auec le plus d'ornemens & d'appareil qui se peut imaginer, & le Duc donna au Roy ce Cheual renommé, sur lequel sa Majesté combatit si vaillamment à la memorable bataille de Fornoüe; au retour de Naples cette genereuse Princesse receut encore le Roy à Turin, & alla au deuant de sa Majesté suiuie du Comte de Bresse & de son fils François de Luxembourg Comte de Ligny, du Chancelier & du Mareschal de Sauoye, du Comte de la Chambre & de plusieurs autres personnages qualifiez; le Roy auec la plus grande partie de son armée demeura en Piemont jusqu'au mois d'Octobre suiuant, pendant quoy la Regente negotia vn Traitté de ligue entre sa Majesté, Louys Sforce nou- 1494.

ueau

ueau Duc de Milan & le Duc de Sauoye ſon fils, le 10. d'Octobre
495. 1495.

7. Apres le depart du Roy, le Duc paſſa l'hyuer à Turin, & eſtant
ort du allé à Montcalier au commence-
uc. ment du Printemps il y mourut le
1496. 16. d'Auril 1496. les vns diſent qu'il tomba de ſon lit, les autres de deſſus vne eſcabelle, il fut enterré en l'Egliſe de Noſtre Dame de Montcalier proche la ſepulture du Bien-heureux Bernard Marquis de Bade, par ſon decés la Sauoye qui garde la Loy Salique à l'excluſion des filles appella à la ſucceſſion de l'Etat.

PHILIPPES DE SAVOYE Comte de Baugé Seigneur de Breſſe, &c. Puis Duc de Sauoye, de Chablais & d'Aouſte, Prince de Piemont, d'Achaye & de la Morée, Comte de Geneue, de Nice, & de Villars, Baron de Vaud, de Gez, & de Foucigny, Seigneur de Vercel, de Bugey, de Beaufort, & de Fribourg, Prince & Vicaire Perpetuel du S. Empire, Marquis de Suze & d'Italie. Roy de Chypre.

SOMMAIRE.

1. *Naiſſance de Philippes.* 2. *Apres ſon appanage il prend le titre de Comte de Breſſe.* 3. *Il trouble toute la Cour de Sauoye.* 4. *Voyage du Duc ſon Pere à Lyon*

Lyon qui concerte auec le Roy de le faire arreſter priſonnier, ce qui eſt fait au Chaſteau de Loches. 5. Le Duc de Bourgogne s'intereſſe à ſa deliurance, il eſt mis en liberté & le Roy luy donne le Gouuernement de Guyenne. 6. Le Duc de Bourgogne recherche ſon amitié, le fait Cheualier de la Toiſon d'or & Gouuerneur des deux Bourgognes. 7. Le Roy fait la guerre en Breſſe. 8. Philippes accompagne le Duc de Bourgogne à la guerre de Liege. 9. Le Roy luy donne l'ordre de S. Michel & le Comté de Lauraguais. 10. Le Duc Philibert luy donne le Gouuernement de Piemont. 11. Il ſuit le Roy Charles à la conqueſte du Royaume de Naples qui luy donne les Comtez d'Alifio. 12. Il deuient Duc de Sauoye. 13. Sa Mort & ſon Teſtament. 14. Son Eloge. 15. Ses Femmes & Enfans.

1. SI la Sauoye auoit reſſenty de rudes ſecouſſes ſous la minorité des trois Ducs precedens ce luy fut vne grande conſolation de trouuer vn Prince de grande experience, & vieux

vieux Capitaine qui parmy les bonheurs & les aduerſitez dont ſa vie auoit eſté meſlée auoit acquis tant de gloire & de reputation que les plus grands Princes rechercherent ſon amitié, & le firent arbitre de leurs differends.

Il nâquit à Chambery le 5. Feurier 1438. & fut preſenté au Bapteſme par le Baillif & Gouuerneur de Maſcõ au nom de Philippes Duc de Bourgogne. Dés ſon jeune âge il donna de ſi grandes eſperances de ſoy que le Duc Louys ſon Pere apprehendant que ces auantages de nature ne luy fiſſent meſpriſer ſes freres & ſur tout ſon aiſné, & ne luy acquiſſent trop de credit à la Cour, & l'amitié des Grands & des Peuples, reſolut de l'enuoyer en France aupres du Roy Charles VII. auec Ianus de Sauoye ſon frere. Sa Naiſſance.

2. Pendant ſa jeuneſſe on ne l'appelloit que Philippes Monſieur, & luy ſe faiſoit nommer Philippes *ſans Terre*, parce qu'il n'auoit point encore d'appanage, mais le Duc ſon Pere eſtant à Quiers par patentes du Son appanage.

du 26. Feurier 1460. luy donna les Seigneuries de Baugé, de là Valbonne & du Reuermont sous le titre de Comté, & desiors il prit le titre de Comte de Bresse, l'année suiuante il assista auec plusieurs Princes & Prelats du Royaume, au sacre du Roy Louys XI. à Rheims.

Il prend le titre de Comte de Bresse.

3. Quelques esprits remuants faschez de ce que le Duc Louys deferoit trop aux sentimens d'Anne de Chypre sa femme qui auançoit aux charges les Cypriens à l'exclusion de la Noblesse du pays, l'appellerent en Sauoye l'an 1462. & luy persuaderent d'entreprendre la reformation de l'Etat, de restablir les anciens Officiers éloignez, de chasser les fauoris, & de faire rendre compte aux Tresoriers, dés qu'il se fut declaré, tous les mescontens se rangerent aupres de luy, & comme il estoit d'vn naturel impetueux & violent il tua de sa propre main Iean de Varax Cheualier de l'Ordre de S. Iean de Ierusalem, Maistre d'Hostel de la Duchesse sa Mere, fit arre-

Il trouble toute la Cour de Sauoye.

ster

ſter Iacques de Valpergue Chancelier de Sauoye ; le fit conduire ſur vn bateau par le Lac de Geneue à Morges , apoſta des Commiſſaires qui luy firent ſon procés & le condamnerent à eſtre jetté dans le Lac. Ce procedé troubla la Cour, le Duc & la Ducheſſe en apprehendans la ſuite ſe retirerent à Geneue , & les fauoris eſpouuantez ſe preparerent à la fuite , & à faire ſortir les treſors qu'ils auoient pillés, hors de l'Etat, Philippes en eut l'aduis & les ſurprit en chemin, & pour donner quelque couleur à ſon procedé, il pratiqua vn des Syndics de Geneue & quelques habitans, ſe fit ouurir vne porte , entra dans la Ville ſans bruit, de là au Palais & dans la Chãbre de ſon Pere, iette à ſes pieds vne partie du treſor, & luy declare les noms de ceux à qui il l'auoit enleué, le Duc preuenu par la Ducheſſe n'en fit point de conte , au contraire il fit pendre le Syndic qui auoit ouuert la porte & s'en alla à Chambery, laiſſant des Commiſſaires à Geneue pour informer des

pratiques de Philippes ; & pour ſe mieux vanger des Geneuois il leur oſta leurs Foires par Edit , ce qui cauſa du trouble & de la ſedition à Geneue , le Duc les declara rebelles & defendit à ſes Sujets d'y auoir Commerce & d'y porter des viures, mais la Ducheſſe qui auoit cauſé le mal les reconcilia au Duc , qui leur pardonna moyennant deux mille eſcus d'amande , & la liberté du Commerce fut reſtablie , les Foires pourtant ne furent pas remiſes, tant s'en faut le Roy Louys XI. pour ſeconder les intentions du Duc ſon Beau-pere, par Edit du 25. Octobre de la meſme année donné à S. Michel , defendit à tous ſes Sujets d'aller aux Foires de Geneue , parce qu'ils auoient commis trahiſon & felonnie contre leur naturel Seigneur , & mit les Foires à Lyon.

Voyage du Duc à Lyon.

4. Le Duc creut n'auoit pas aſſez fait d'auoir chaſtié ceux qui auoient fauoriſé ſon fils , mais ſe deffiant du credit qu'il s'eſtoit acquis parmy les Peuples , entreprit d'aller en France pour eſſayer par l'autorité du Roy à le

à le ranger à son deuoir, il arriua à Lyon au mois d'Octobre l'an 1463. & sous main luy fit persuader de l'accompagner, moyennant quoy le Duc promit d'oublier le passé, mais comme il estoit en deffiance, le Duc poursuiuit son chemin & resolut de concert auec le Roy qu'il falloit s'asseurer de la personne du Comte & trouuer vn pretexte de le faire aller à la Cour, le Roy luy enuoye des sauf conduits sur la foy desquels il partit de Lyon le 3. d'Auril 1464. accompagné de six vingt Gentils-hommes, mais estant arriué à Viarron en Berry auec Gargassale premier Escuyer de l'escuerie du Roy qui l'accompagnoit, le Grand Preuost de l'Hostel & Crussol y vinrent auec des troupes, & par ordre du Roy l'arresterent & le menerent prisonnier au Chasteau de Loches, Iean de Champion son Maistre d'Hostel & Louys Seigneur de Genost son Escuyer furent conduits au bois de Vincennes, les autres Gentils-hommes de sa suite à Tours & à Chinon.

5. Le

5. Le Duc de Bourgogne fit de grandes instances pour sa deliurance, & le Comte de Charolois enuoya au mois de Iuin 1465. à Bourg en Bresse son Chambellan pour exhorter Ianus de Sauoye Comte de Geneue, les Comtes de Grueres & de Montreuel, & les Peuples de Bresse de se ioindre à luy & au Duc de Bourgogne son Pere, pour procurer la liberté de Philippes, les asseurant qu'il y auoit vn parry formé en France dont le Duc de Berry estoit le Chef, & duquel estoient les Ducs de Bourgogne, de Bretagne de Bourbon & de Calabre & de Nemours, les Comtes d'Armagnac, de Montpensier, de Dunois & de S. Paul, & autres grands du Royaume, mais nonobstant tous ces efforts, la prison de Philippes & des siens fut de deux ans, n'estant sorty de Loches qu'auant Pasques de l'an 1466. & mesmes apres qu'il eut donné sa parole au Roy & sa promesse par escrit, qu'en haine de sa prison il n'entreprendroit rien contre le Roy, ny contre la Maison de

Sauoye

Sauoye, & le Roy pour gaigner son esprit luy donna par patentes du 21. Septembre 1466. le Gouuernement de Guyenne & de Limosin auec ordre au Comte de Comminges de luy remettre toutes les places fortes: & parce que sa Majesté souhaitoit le Mariage de Galeas Duc de Milan auec Bonne de Sauoye sœur de la Reyne Charlotte, Philippes se chargea d'aller à Milan pour en faire les ouuertures; passant à Aouste il vid le Duc Amé son frere qui luy fit main leuée des Terres de son appanage saisies durant sa prison; & le Duc estant à Pignerol luy donna la Lieutenance generale de ses Etats pour marque de la confiance qu'il vouloit prendre à l'aduenir en luy.

6. Ce fut en cette qualité que le Comte de Bresse le seruit vtilement l'année d'apres contre le Marquis de Montferrat, témoignant par cette generosité qu'il luy estoit plus glorieux de maintenir les interests de la Couronne de Sauoye, que de se vanger de l'iniure qu'il auoit receuë;

ceuë ; il n'en vſa pas ainſi auec le Roy & nonobſtant toutes les careſſes & les gouuernemens que ſa Majeſté luy auoit donnés, il porta toûjours au cœur le ſouuenir de ſa priſon, & viuoit dans vne perpetuelle deffiance ; & comme le Roy & le Duc de Bourgogne n'eſtoient pas bons amis, celuy-cy rechercha l'amitié du Comte de Breſſe auec des ſoins extraordinaires, le Comte qui n'aimoit pas le Roy enuoya au Duc le Seigneur de Beaufort ſon Conſeiller & Chambellan qui le 22. Iuillet 1467. arreſta à Bruxelles vne confederation & étroite Ligue entre ces deux Princes, & le 8. d'Aouſt Philippes en fit vne pareille auec François II. du Nom Duc de Bretagne. Ces Traittez eſtoient fort ſecrets, & le Roy n'en ſçauoit rien, car eſtant à Vendoſme le 14. Nouembre de la meſme année, ſa Majeſté reſtablit les Foires de Geneue à la priere du Comte de Breſſe qui temporiſoit à ſe declarer pour le Duc de Bourgogne ; mais apres auoir beaucoup dilayé il alla au

Pont

Pont de Vaux, où le 24. Iuin 1468. il ratifia tout ce que Beaufort auoit negotié en ſon nom auec le Duc de Bourgogne, receut depuis l'Ordre de la Toiſon d'or, & les patentes de Gouuerneur des deux Bourgognes auec groſſe penſion; reuenu à Bourg il en partit le 7. Aouſt ayant laiſſé le Gouuernement du pays de Breſſe au Comte de Montreuel, & celuy de Bourg au Seigneur de la Cueille; mais ne ſe croyant pas aſſez vengé du Roy, il engagea dans ce party Iean Louys de Sauoye Eueſque de Geneue, & Iacques de Sauoye Comte de Romont ſes freres, & tous enſemble ſe rendirent en l'armée du Duc de Bourgogne commandée par du Lau qui fit de grands rauages ſur la frontiere de Picardie.

7. Le Roy à meſme temps enuoya ordre au Comte de Comminges Gouuerneur de Dauphiné de faire la guerre en Breſſe comme en pays ennemy, il y entra au mois de Septembre 1468. & y fit pluſieurs actes d'hoſtilité. Ianus de Sauoye Comte de Geneue ſon frere ébau-

Le Roy fait la guerre en Breſſe.

cha

cha ſous main ſa reconciliation auec le Roy, donnant eſperance à ſa Majeſté que le Comte de Breſſe & ſes freres quitteroient le party du Duc de Bourgogne ; cependant le Roy ayant conſenty à vne entreueuë auec le Duc à Perone, le Comte de Breſſe s'y trouua auec ſes freres à la ſuite du Bourguignon portans la Croix de S. André ſur leurs habits, dont le Roy en eut beaucoup de deplaiſir ; neantmoins y ayant eu le 14. d'Octobre de ladite année, Traitté de Paix entre le Roy & le Duc, Philippes y fut compris, & le Comte de Comminges eut commandement du Roy de ſortir de Breſſe auec ſes gens, auec ordre de faire reparer les dommages & les deſordres que ſes troupes y auoient faits.

8. Aprés la paix concluë à Peronne entre le Roy & Philippes le Bon Duc de Bourgogne, le Duc alla en Flandres pour faire la guerre aux Liegeois qui s'eſtoient reuoltez, où le Comte de Breſſe luy rendit de ſignalez ſeruices, au retour de cette guerre

guerre Philippes de Sauoye vint en Breſſe, & y demeura iuſqu'à ce que la negotiation de ſon Mariage auec Marguerite de Bourbon Princeſſe du ſang de France eut eſté acheuée, qui eſtoit la plus grande ſeureté qu'il pouuoit ſouhaitter du Roy.

9. Au voyage qu'il fit apres cela en France le Roy luy donna le Collier de l'Ordre de S. Michel qu'il auoit fraiſchement inſtitué, & vne Compagnie de cent lances, outre ce ſa Majeſté & luy par lettres dattées à Vendenures le 6. Octobre iurerent ſur le bois de la vraye Croix de ſe ſecourir l'vn l'autre auec fidelité; le Roy luy promit encore de le faire jouyr des Comtez de Valentinois & de Dyois dont elle luy auoit fait don; & ſur le deſſein que le Roy eut d'aſſieger Perpignan tenu par les Arragonois, il confia la conduite de ſon armée au Comte de Breſſe qui ſe rendit maiſtre de la place, & remit le Comté de Rouſſillon en l'obeïſſance de ſa Majeſté; de ſorte que le Roy ne pouuant aſſez dignement reconnoiſtre ſes fidelles ſerui-

ces, luy fit don en toute proprieté du Comté de Lauragais, & de la Seigneurie de Villelongue en la Seneschaussée de Toulouse, par patentes du premier Aoust 1471. dattées à Amboise, & l'an 1478. Philippes s'estant obligé de seruir le Roy de sa personne, de ses pays & de ses Sujets enuers tous & contre tous, le Roy luy donna pour vne fois six mille liures, & luy promit douze mille liures de pension tous les ans, & vne terre en titre de Comté de la valeur de quatre mille liures de rente.

10. Apres ces promesses Philippes demeura ferme dans l'obeïssance qu'il deuoit au Duc Philibert son Neueu, pendant les troubles de 1479. & de 1480. ce qui fut cause que le Duc estant venu à Lyon l'an 1482. voir le Roy Louys XI. il luy donna le Gouuernement de Piemõt; mais ayant voulu se maintenir en cette charge apres le decés du Duc contre le gré de Charles son Successeur, & au preiudice des lettres du Roy, il s'attira la disgrace de ces

deux

deux Princes & fut contraint de se retirer en Allemagne, où pour faire sa paix auec le Roy, il ébaucha le Mariage de Marguerite d'Austriche auec le Dauphin : mais la mort de Louys XI. le rappella en France aupres du Roy Charles VIII. qu'il salüa à Amboise & receut de sa Majesté des caresses extraordinaires, & pour ne laisser point de pretexte à son Neueu de se plaindre de luy, à cause de l'hommage qu'il luy auoit demandé des terres de son appanage; il luy depescha de Mõtargis le 24. Ianuier 1484. son Conseiller & Chambellan, pour l'asseurer par vne declaration signée de sa main & scellée de ses armes qu'il luy seroit *bon & loyal sujet*, le priant de le dispenser de rendre cét hommage en personne à cause des occupations qu'il auoit aupres du Roy.

11. Charles Duc de Sauoye estant mort l'an 1490. il pretendit d'auoir la Regence pendant la minorité de son petit Neueu Charles-Iean-Amé ; mais elle demeura à Blanche de Montferrat sa mere, &

Philippes s'en retourna en France, le Roy Charles VIII. ayant entrepris la conqueſte du Royaume de Naples l'an 1494. ce Prince le ſuiuit, & paſſant à Florence il moyenna enuers ſa Majeſté le reſtabliſſement de Pierre de Medicis, que les factions qui dechiroient cette ancienne Republique auoit chaſſé, & parce que le Pape Alexandre VI. au preiudice de ſes promeſſes faiſoit difficulté de donner paſſage à l'armée Royale ſur les terres de l'Egliſe, & de fauoriſer les deſſeins du Roy, ſa Majeſté luy enuoya en Ambaſſade le Comte de Breſſe, accompagné de Louys de Luxembourg Comte de Ligny, & de Guillaume Briſſonet Eueſque de S. Malo, où Philippes negotia auec tant de prudence & d'addreſſe qu'il tira de ſa Sainteté toutes les aſſeurances que le Roy ſouhaittoit pour la facilité & ſeureté de ſon paſſage; & le Pape promit de plus de couronner le Roy comme Roy des deux Siciles, & comme ce voyage fut heureux au Roy, ſa Majeſté fit part de ſes conqueſtes

queſtes au Comte de Breſſe luy donnant en proprieté les Comtez d'Alifio, de Terre-Neuue, de Chaſteau S. Ange & de Caſtel-Dragon.

12. Le Roy ayant repaſſé les Monts & pris le chemin de Grenoble, Philippes qui eſtoit Gouuerneur de Dauphiné y demeura, mais ce ne fut pas pour long-temps, car Charles-Iean-Amé ſon petit Neueu eſtant decedé au mois d'Auril 1496. il alla en Piemont prendre poſſeſſion de la Couronne de Sauoye à laquelle il ne s'attendoit point eſtant âgé de 58. ans, & par vn rare exemple de moderation & de generoſité il pardonna à tous ceux qui l'auoient offenſé, & qui s'eſtoient le plus opiniâtrement oppoſez à ſes deſſeins, & donna des recompenſes à ceux qui apprehendoient de luy vn chaſtiment. L'Empereur Maximilian luy enuoya l'Inueſtiture de ſes Eſtats, par patentes du 25. Iuillet, dont le Seigneur de Viry que le Duc luy auoit depeſché en qualité d'Ambaſſadeur, fut le porteur.

13. Mais la Sauoye ne jouït pas

Sa mort. long-temps du bon-heur qu'elle auoit receu d'auoir pour Souuerain vn Prince si parfait & si accomply, car Philippes estant tombé malade à Turin se fit porter en litiere à Chambery & y mourut le 7. de Nouembre 1497. n'ayant regné qu'vn an & demy, son Corps fut porté en l'Abbaye de Haute-Combe, & ses entrailles au Monastere de Lemens sur Chambery; n'estant encore que Comte de Bresse il fit son Testament au Pont-d'Ains le 26. Iuin 1492. par lequel il declara son fils aîné son heritier, & nomma pour

Son Testament. executeurs de son Testament le Cardinal de Bourbon son Beau-frere, le Comte de Geneue, le Chancelier de Sauoye, les Seigneurs de Varey & de Boringe de la Maison de Geneue.

Son Eloge. 14. Philippes fut vn beau Prince, & de belle taille, hardy & vaillant, sa generosité parut principalement en ce qu'apres sa reconciliation auec le Roy Louïs XI. il s'attacha aux interests de la France auec tant de fidelité & de constance, qu'il eut

les

les principales charges du Royaume, il eſt loüé entr'autres ſeruices qu'il rendit à la France, d'auoir empeſché que la Prouence ne paſſat au pouuoir du Duc de Bourgogne ; il ayma beaucoup ſon Peuple, & fut ſoigneux de faire adminiſtrer la Iuſtice, & de conſeruer dans ſes Etats la pureté de la Religion Catholique, ayant fait tous ſes efforts pour la reſtablir en la Valée d'Angrogne d'où la Secte des Vaudois l'auoit chaſſée. Quand il fut pourueu à la Couronne de Sauoye, ſa Cour eſtoit l'vne des plus belles de l'Europe; car le Pape, la France, l'Arragon, les Princes d'Allemagne, le Duc de Milan, les Venitiens, les Florentins, les Genois & les autres Princes d'Italie y auoient des Ambaſſadeurs reſidens. Mais Philippes eſt auſſi blaſmé d'auoir trop aymé les femmes, & troublé trop ſouuent la tranquillité des Eſtats de Sauoye par des entrepriſes & executions violentes que ſa colere où ſon ambition luy inſpiroit.

15. Il fut marié deux fois, pre-

Son premier mariage.

mierement auec Marguerite de Bourbon fille de Charles Duc de Bourbonnois, & d'Auuergne, & d'Agnes de Bourgogne. Ce Mariage se fit en la Ville de Tours du consentement du Roy Louys XI. & fut conclu le 6. Ianuier 1471. en presence de Charles de Bourbon Archeuesque & Comte de Lyon. Marguerite eut en dot 70. mille escus d'or neufs, & Philippes promit quatre mille liures de doüaire. Cette illustre Princesse témoigna sa pieté & l'amour qu'elle auoit pour son Mary detenu de longue maladie par le Vœu qu'elle fit de faire bastir vn Monastere de l'Ordre de S. Benoist à Brou prés de Bourg en Bresse, pour en obtenir sa gueriſon. Elle testa le 27. Iuin 1482. & mourut de phtisie au Chasteau de Pont-Dains le 24. Auril 1483. & est enterrée à Brou dans vne magnifique sepulture de marbre blanc que luy fit dresser vne autre illustre Marguerite qui accomplit son Vœu. Le Comte en eut deux enfans.

I. Philibert II. du nom Duc de Sauoye

Sauoye, qui fera le Chapitre ſuiuant.

II. Louïſe de Sauoye Ducheſſe d'Angouleſme, d'Anjou, & de Nemours, Comteſſe du Maine & de Gyen, née au Chaſteau de Pont-Dains l'onziéme Septembre 1476. Elle fut accordée en mariage à Paris le 16. Feurier 1477. auec Charles d'Orleans Comte d'Angouleſme. Elle eut 35000. liures de dot & 3000. liures de doüaire. Elle fut mere du Roy François premier. Deux ans apres la mort de Marguerite de Bourbon, Philippes paſſa à vn ſecond mariage l'onzieſme du mois de Nouembre 1485. auec Claudine de Broſſe dite de Bretagne fille de Iean de Broſſe Comte de Pentheure, iſſu des anciens Vicomtes de Limoges, & de Nicole de Bretagne. Elle eut en dot cent mille liures que ſa mere luy conſtitua, outre ſes biens paternels & la part qu'elle auoit en la ſucceſſion de Bernarde de Broſſe Marquiſe de Montferrat ſa ſœur aiſnée : elle ſurvêcut à ſon mary, & mourut à

Son ſo-con Mariage.

Chambery le 13. d'Octobre 1513. laissant vne grande opinion de saincteté. Elle eut de luy six enfans.

I. Charles Duc de Sauoye III. du nom apres Philibert son frere.

II. Louïs de Sauoye né l'an 1488. destiné à l'Eglise, il fut Preuost de Montiou, il mourut l'an 1502. & fut enterré à Hautecombe.

III. Philippes de Sauoye Comte de Geneuois, puis Duc de Nemours, qui fit la branche des Ducs de Nemours, de Geneuois & d'Aumale.

IV. & V. Absalon & Iean Amé de Sauoye morts au berçeau.

VI. Philiberthe de Sauoye Duchesse de Nemours nâquit apres la mort de son pere l'an 1498. Elle fut promise le 10. May 1513. à Iulien de Medicis frere du Pape Leon X. & fils de Laurent de Medicis & de Clarice des Vrsins, le Pape luy fit faire vne entrée solemnelle à Rome, & dépensa à sa reception plus de 150000. ducats, tant il estoit joyeux d'vne si illustre alliance, laquelle il auoit souhaittée auec beaucoup de chaleur & d'empressement.

Char

Charles Duc de Sauoye frere de cette Princeſſe luy donna la Seigneurie de Foſſan en Piemont, & le Marquiſat de Gez pour en jouïr pendant ſa vie par lettres du 20. Feurier 1515. & le Roy François I. par patentes datées à Milan au mois de Nouembre ſuiuant, luy donna, & à Iulien de Medicis ſon mary en toute proprieté le Duché de Nemours; mais ce mariage ne dura pas long-temps, parce que le Duc de Nemours mourut à Florence l'an 1516. commandant en qualité de Lieutenant General de l'Egliſe l'armée que le Pape enuoyoit au Duché de Milan, laiſſant ſa vefve âgée ſeulement de dix-huict ans, laquelle mourut au Chaſteau de Virieu le Grand en Bugez le 4. d'Auril 1524. âgée de 26. ans en reputation d'vne haute & ſolide deuotion, & d'vne grande pureté de mœurs. Son tombeau ayant eſté ouuert l'an 1639. cent quinze ans apres ſon decés, le corps fut trouué tout entier par vne eſpece de miracle.

Outre les enfans legitimes dont

i'ay

i'ay parlé, Philippes eut vn fils & trois filles naturelles de Bonne de Romagnan Dame Piemontoise.

I. René bastard de Sauoye, & depuis legitimé Comte de Villars, de Tende, de Sommeriue, &c. grand Maistre de France, & Gouuerneur de Prouence, qui a donné origine aux Marquis de Villars.

II. Ieanne de Sauoye Dame de Mondidier en Bresse espousa Iean Grimaldi Prince de Monaco, de ce mariage ne vint qu'vne fille Marie Grimaldi mariée à Reynaud de Villeneufve Baron de Vins Cheualier de l'Ordre de S. Michel.

III. Philippine de Sauoye premiere femme de Laurens de Medicis pere de Leon X.

IV. Claudine de Sauoye accordée en mariage le dernier May 1509. à Lucian Grimaldi Prince de Monaco; ce qui n'eut point d'effet.

PHILIBERT II. DV NOM, Duc de Sauoye, de Chablais & d'Aouſte, Prince de Piemont, d'Achaye & de la Morée, Comte de Geneue, de Nice, de Breſſe, &c. Prince & Vicaire perpetuel du S. Empire, Marquis d'Italie & Roy de Chypre ſurnommé *le Beau*.

SOMMAIRE.

1. *Naiſſance du Duc Philibert.* 2. *Qui ſuit ſon pere au voyage de Naples.* 3. *Il reçoit le meſme appanage qu'auoit eu ſon pere, & peu apres il deuient Duc de Sauoye.* 4. *Il traite auec le Roy Louys XII. du paſſage de ſon armée par ſes terres pour la conqueſte de Milan.* 5. *Et y accompagne ſa Maieſté.* 6. *Il reçoit l'Archiduc*

Philip

Philippes ſon Beaufrere dans ſes Eſtats. 7. *Patentes de l'Empereur Maximilian en ſa faueur.* 8. *Il fait faire vn tournoy & vn combat à Carignan pour honorer les nopces de Laurens de Gorreuod.* 9. *Mort du Duc Philibert.* 10. *Son Eloge.* 11. *Ses deux mariages ſans Enfans.*

1. SI le Regne precedent a eſté court, cettuy-cy n'a pas eſté de longue durée. Philippes eſtoit âgé de 58. ans quand il fut appellé à la couronne, & ne regna que dix-huict mois, & voicy ſon fils qui prend le Sceptre à l'âge de dix-ſept ans, & n'en regne que ſept. De ſorte que ſi apres la perte du Duc Philippes, ce fut vn grand bonheur à la Sauoye qu'il eut laiſſé ce digne ſucceſſeur de ſon courage & de ſes vertus, ce fut auſſi vne extraordinaire affliction de l'auoir veu ſi-toſt mourir.

Philibert vint au monde au Chaſteau du Pont Dains en Breſſe le Lundy 10. Auril 1480. vne heure apres

apres minuit, le Comte de Bresse son Pere qui auoit alors toutes ses inclinations pour la France, le fit éleuer aupres du Roy Charles VIII. pour gage de son affection, & luy donna pour Gouuerneur Iean de Loriol Gentil-homme Bressan.

2. Au voyage que le Roy Charles VIII. fit en Italie pour la conqueste du Royaume de Naples l'an 1494. ce jeune Prince qui n'auoit que 14. ans y suiuit le Comte de Bresse son Pere; mais parce que les maladies estoient grandes en l'armée du Roy, son Pere le renuoya en Piemont, où il accompagna Blanche de Montferrat Ducheſſe Doüairiere de Sauoye à la reception qu'elle fit au Roy à Turin à son retour de Naples.

3. L'année suiuante son Pere ayant succedé au Duché de Sauoye, donna à ce jeune Prince le mesme appanage qu'il auoit eu, c'est à dire le Comté de Bresse par patentes dattées à Turin le 12. Iuin 1497. mais ce ne fut pas pour lõg-temps, parce que Philippes estant mort la

mesme

meſme année Philibert fut heritier de ſes Eſtats, & en cette qualité il accompagna & mena deux cens lances à l'Empereur Maximilian contre les Florentins, qui en ſuite luy donna l'Inueſtiture de ſes Etats par patentes dattées à Inſpruck le 10. Mars 1498.

4. Apres la mort du Roy Charles VIII. Louïs XII. qui luy ſucceda, ayant fait deſſein de recouurer le Duché de Milan & autres terres occupées par Louïs Sforce dit le More, ſe voulut aſſeurer de l'amitié du Duc Philibert, afin d'en receuoir de l'aide & du ſecours au paſſage de ſon armée, & le Duc pour teſmoigner à ſa Majeſté le deſir qu'il auoit de le ſeruir luy enuoya le Comte de la Chambre, qui s'eſtant abouché auec le Cardinal d'Amboiſe à Chaſteau Renaud le 22. Feurier 1498. il fut reſolut que le Duc donneroit paſſage & viures en payant à l'armée du Roy; moyennant quoy ſa Majeſté luy bailleroit de penſion par an 22000. liures, & à René Baſtard de Sauoye 10000. liu. que ſi le

Roy

Roy passoit les Monts en personne le Duc donneroit aussi passage à ses gens, & retraitte dans ses places, & permettroit à ses Sujets de suiure sa Majesté s'ils y vouloient aller: que si le Duc y vouloit aller en personne le Roy luy donneroit le commandement de 200. hommes d'armes, dont le Duc nommeroit les Officiers, que pendant cette guerre le Roy luy bailleroit trente mille escus sol par mois, moyennant que le Duc fourniroit 600. combatans à Cheual armés, que la conqueste du Duché de Milan faite, le Roy donneroit au Duc des terres & Seigneuries du Milanois de proche en proche à la bien-seance de ses Etats de Piemont, iusqu'à la valeur de vingt mille ducats d'or de rente, & au grand Bastard iusqu'à quatre mille, que le Roy entretiendroit au Duc pendant sa vie en France vne Compagnie de cent hommes d'armes: que si Ludouic Sforce auant ladite guerre ou apres attaquoit les Etats du Duc, le Roy seroit tenu de le secourir, que le Roy ne feroit aucun

Traitté de paix, de tréve, de ligue & de confederation ſans y comprendre le Duc : qu'apres ladite conqueſte, ſi le Duc vouloit recouurer les Chaſteaux, terres & Seigneuries que l'Eueſque & la Communauté de Valays luy tenoient, le Roy ſeroit obligé de luy ayder à ſes propres frais & deſpens : que par le Traitté on n'entendoit point déroger aux anciennes & nouuelles alliances des Maiſons de France & de Sauoye.

5. En execution de ce Traitté le Duc donna paſſage à l'armée Françoiſe, eut tant de ſoin des troupes & des Chefs, & receut le Roy auec tant de magnificence à Turin que ſa Majeſté eſtant à Milan, où le Duc l'auoit accompagné, par patentes du 3. & 8. d'Octobre de la meſme année luy accorda vne penſion de vingt mille eſcus ſur les reuenus du Duché de Milan, la Compagnie d'hommes d'armes du Duc ſeruit en l'armée du Roy, commandée par Amé Gaſpar de Rouorée Gentilhomme Sauoyſien qui ſeruit vtilement la France, car il ſauua la vie

à Iean

à Iean Iacques Triuulce Gouuerneurneur de Milan, empeſcha le ſouſleuemẽt des Milanois, ſe ſignala au Siege de Nouare, aux troubles de Piſe, & en l'armée qui fut enuoyée à Naples, & le Duc au retour du Roy fit compagnie à ſa Majeſté juſqu'à Grenoble & à Lyon l'an 1502. Le Roy repaſſa les Monts auec vne grande armée pour la conqueſte de Naples, & fut receu en toutes les Villes de Piemont auec des honneurs & ſomptuoſitez extraordinaires, qui teſmoignerent l'inclination que ce Prince auoit de fauoriſer les armes de France.

6. Philippes Archiduc d'Auſtriche paſſant d'Eſpagne au pays Bas, fut receu à Lyon par le Roy Louys XII. d'où il alla à Bourg en Breſſe viſiter le Duc ſon Beau-frere & la Ducheſſe Marguerite d'Auſtriche ſa ſœur, il y fit ſon entrée le 7. d'Auril 1503. mais y eſtant tombé malade, il ſe fit porter à Lyon, où ayant recouuré ſa ſanté, il alla au Chaſteau du Pont-d'Ains dire adieu au Duc Philibert & à ſa ſœur, & ce fut là

où

où le Duc fit voir à ce Prince la precieuſe Relique du S. Suaire.

Patentes de l'Empereur Maximilian en ſa faueur.

7. A meſme temps que le Duc careſſoit l'Archiduc ſon Beau-frere, l'Empereur Maximilian ſon Beau-pere, par patentes datées à Anuers le premier Auril de la meſme année, luy donna l'hommage des Comtes de Radicata & des Seigneurs de Coconas en Piemont, pour en exiger la preſtation auec les meſmes deuoirs & droits que faiſoient les Empereurs, & par d'autres patentes du 15. d'Octobre ſuiuant, ſa Majeſté Imperiale voulant traitter ſon Gendre plus fauorablement, luy quitta tout le droit Imperial ſur les terres que le Duc de Bourbon poſſedoit entre les Riuieres Dains & de Saone; enſemble les hommages de la iuriſdiction temporelle ſur les Villes & Dioceſes de Syon, de Lauſanne, de Geneue, d'Aouſte, d'Yurée, de Turin, de Maurienne, de Tarentaiſe, de Belley, de Vercel, & du Mont-Deuis, & ſur tout ce qui dépend des Eueſchez de Lyon, Maſcon & de Grenoble dans l'étenduë de

ſes

ſes Eſtats, conformement à la conceſſion qu'en auoit deſia faite l'Empereur Charles IV. au Comte Verd.

8. Philibert ayant par ſa prudence maintenu ſes Eſtats en paix pendant les plus grands troubles d'Italie paſſa l'hyuer en Piemont, & pour donner du diuertiſſement à Marguerite d'Auſtriche ſon Eſpouſe, & à Blanche de Montferrat Ducheſſe doüairiere de Sauoye, & pour honorer les nopces de Laurens de Gorreuod Seigneur de Montanay ſon grand Eſcuyer qui eſpouſoit la fille du Comte de Varax; il ordonna vn tournoy & vn combat à la Barriere à Carignan le 18. Feurier 1504. qui dura deux iours à pied l'eſpée à la main, & à cheual auec la lance. Tournoy à Carignan.

9. Mais ce Prince eſtant allé au Pont d'Ains pour auoir le plaiſir de la chaſſe, du coſté de Lanieu en Bugey, tomba malade pour auoir beu trop frais en vne fontaine aupres de S. Bulba, & mourut au Pont-d'Ains en la meſme chambre où il auoit pris naiſſance le Mardy 10. Septembre Sa mort.

1504. bre 1504. Son cœur fut inhumé en la Chapelle de la Ville du Pont-d'Ains, & ſon corps porté à Brou en vne magnifique ſepulture de marbre blanc qui eſt au cœur au milieu de celles de Marguerite de Bourbon ſa mere, & de Marguerite d'Auſtriche ſa femme.

Son Eloge. 10. Ainſi mourut le Duc Philibert âgé ſeulement de 24. ans, Prince qui outre la beauté du corps qui luy acquit le ſurnom de *Beau*, eut encore celle de l'eſprit en vn degré ſi eminent, qu'il n'y auoit rien à ſouhaitter en luy qu'vne plus longue vie; il ſe rendit recommandable par ſa liberalité, par ſon courage, & par ſon affabilité, qui faiſoit que perſonne ne partoit mécontent d'auprés de luy; pendant ſon regne ſes ſujets iouïrent d'vne profonde paix: il eut tant d'inclination à leur ſoulagement, que pour abreger les procez il fit pluſieurs Edits & Reglemens. Son zele à la Religion Catholique parut en la fondation du Conuent des Obſeruantins de Vigon, & aux efforts qu'il fit pour

conuer

conuertir les habitans des Valées de Luzerne & d'Angrogne infectées de l'heresie des Vaudois : & parce que les Ducs de Sauoye auoient accoustumé de faire porter auec eux le S. Suaire comme vn preseruatif contre toutes sortes d'accidens : ce Prince le fit mettre dans vne chasse d'or de la valeur de douze mille escus, en la sainte Chapelle du Chasteau de Chambery pour rendre cette merueilleuse Relique digne d'vne plus grande veneration. Enfin Philibert attira sur soy tant d'estime & d'admiration, que tous ses sujets loüoient sa douceur, respectoient son authorité, & craignoient sa iustice.

Son premier mariage.

11. Il ne laissa point d'enfans, quoy qu'il eust esté marié deux fois. La premiere auec Yoland Louyse de Sauoye sa cousine, fille de Charles Duc de Sauoye premier du nom, & de Blanche de Montferrat : leur mariage se fit le douziéme de May 1496. par dispense du Pape Alexandre VI. à Turin en grande solemnité ; mais cette Princesse

mou

mourut peu de temps apres ſans poſterité.

Son ſecõd mariage.

En ſecondes nopces il s'allia le vingt-ſixiéme de Septembre 1501. à Bruxelles auec Marguerite d'Auſtriche, Princeſſe Doüairiere d'Eſpagne & de Caſtille, fille de Maximilian Roy des Romains, & ſœur de Philippes Archiduc d'Auſtriche, elle eut en dot trois cens mille eſcus d'or, & de doüaire douze mille eſcus aſſignez ſur le Comté de Romont, pays de Vaud & de Foucigny. Elle auoit eſté accordée à l'âge de deux ans l'an 1482. par la negotiation de Philippes de Sauoye Comte de Breſſe auec Charles Dauphin de France, depuis Roy ſous le nom de Charles VIII. par l'Archiduc Maximilian ſon Pere qui luy donna en dot les Comtez d'Artois, de Bourgogne, d'Auxerre, de Charolois & de Boulogne, les Seigneuries de Salins, de Bar ſur Seine & de Noyers, & l'enuoya en France, où elle fut eſleuée au Chaſteau d'Amboiſe auprés de la Reine Charlotte de Sauoye auec les enfans

de

de Frãce. Mais le Roy Charles VIII. ayant fait deſſein d'épouſer Anne Ducheſſe de Bretagne, renuoya Marguerite d'Auſtriche au païs Bas, en ſuite de ce qui auoit eſté arreſté à Senlis l'an 1494. & comme l'année du Mariage du Roy les vins furent tous verds à cauſe des grandes pluyes, Marguerite eſtant à table, & ſes Maiſtres d'Hoſtel ſe plaignans de ce que le vin qu'on y ſeruoit eſtoit ſi verd; elle répondit ingenieuſement, qu'il ne s'en falloit pas eſtonner, *par ce que les ſerments n'auoient rien valu*, faiſant alluſion à la rupture de ſon mariage auec le Roy. Et comme elle eſtoit l'vne des plus riches heritieres de la Chreſtienté, elle fut recherchée en mariage par Iean Prince de Caſtille, fils & preſomptif heritier de Ferdinand Roy d'Arragon & d'Iſabelle Reine de Caſtille, à qui elle fut mariée à Burgos où ſe fit la ſolemnité de ſon mariage, qui pourtant ne dura pas longtemps, car ce Prince mourut le quatrieſme d'Octobre 1498. laiſſant la Princeſſe enceinte d'vn fils

dont elle accoucha auant le terme.

Cette seconde affliction l'obligea de retourner en Flandres, où elle fut remariée l'an 1501. auec le Duc Philibert ; mais ce mariage ne fut pas plus heureux que l'autre n'ayant duré que trois ans. Apres la mort du Duc Philibert elle se retira en Allemagne auprés de l'Empereur Maximilian son pere. Elle fut Gouuernante des païs Bas, & acquit tant de reputation par sa prudence & merueilleuse conduite, qu'elle en a esté hautement loüée, particulierement des soins qu'elle prit d'arrester le progrez de l'heresie de Luther en ces Prouinces. C'est elle aussi qui negotia si heureusement auec Louïse de Sauoye mere du Roy François I. le fameux traicté de paix de Cambray l'an 1529. Elle mourut à Malines le dernier Nouembre 1530. Son cœur fut porté en l'Eglise du Monastere de l'Annonciade de Bruges, ses entrailles à Malines, son corps en l'Eglise de Brou prés de Bourg en Bresse en vne riche & superbe sepulture de

mar

marbre blanc, à coſté du Duc ſon mary. Tous ceux qui ont eſcrit de cette Princeſſe l'ont loüée de ſa douceur, de ſon affabilité, de ſa modeſtie, de ſa prudence aux affaires d'Eſtat, de ſa grande conſtance en ſes afflictions, & de ſa chaſteté, car ayant eſté laiſſée veuve par le Duc Philibert âgée ſeulement de 24. ans, elle ne voulut iamais paſſer à d'autres nopces, bien qu'elle euſt eſté recherchée par Ladiſlas Roy de Hongrie, & par le Roy d'Angleterre. Elle ne médiſoit de perſonne, fut tres-liberale, facile à pardonner les iniures, tardiue à faire punir les crimes, & prompte à la recompenſe des bonnes actions. Elle a fondé deux celebres monaſteres, l'vn de l'Annonciade à Bruges, & l'autre de Brou en Breſſe, ayant depensé en ce dernier 200000. eſcus.

CHARLES III. DV NOM Duc de Sauoye, de Chablais & d'Aouſte, Prince de Piemont, d'Achaye & de la Morée, Comte de Geneue, de Nice, d'Aſt, de Breſſe, & de Romont, Baron de Vaud, de Gez, & de Foucigny, Seigneur de Vercel, de Beaufort, de Bugey, & de Fribourg, Prince & Vicaire Perpetuel du Saint Empire, Roy de Chypre. Surnommé *le Bon*.

SOMMAIRE.

1. *Naiſſance de Charles qui trouue le Domaine de Sauoye endebté de Doüaires de Femmes.* 2. *Les Valeſans luy font la guerre.* 3. *Guerre de Genes.* 4. *Le Pape luy enuoye vne eſpée & vn*

chapeau benits. 5. Il entre dans la Ligue contre les Venitiens. 6. Il refuſe paſſage aux Suiſſes qui vouloient aller au ſecours des Venitiens. 7. Il eſt recherché du Pape & du Roy de France pour leur procurer l'alliance des Suiſſes. 8. Le Roy François I. le prie de continuer le Traitté commencé auec les Suiſſes. 9. Il enuoye rendre obëïſſance au Pape. 10. Les Suiſſes occupent les paſſages de Piemont, d'où ils ſont deſnichés par les François. 11. Le Roy s'auance en Piemont, & ſe fait vn Traitté entre luy & les Suiſſes. 12. Le Cardinal de Syon fait rompre ce Traitté. 13. Voyage du Duc à la Sainte Baume. 14. Le Roy fait declarer la guerre au Duc, & les Suiſſes deputent au Roy pour luy faire rompre ce deſſein. 15. Les habitans de Geneue recherchent la Bourgeoiſie des Suiſſes, entrée du Duc à Geneue. 16. Ordre du Collier changé en celuy de l'Annonciade. 17. Mort de l'Empereur Maximilian & Election de Charles-Quint. 18. Entrée de la Ducheſſe à Turin, & à Geneue. 19. Perte du Duché de Milan pour les François. 20. Perte de la bataille de Pauie & priſe du

Roy. 21. *Le Duc se trouue au Couronnement de l'Empereur.* 22. *Qui luy donne le Comté d'Ast dont le Roy est mécontent.* 23. *L'Empereur emmene le fils aisné du Duc en Espagne dont le Roy est faſché.* 24. *Le Duc refuse le Chasteau de Nice au Pape.* 25. *Incendie de la Sainte Chapelle de Chambery où le S. Suaire est conserué miraculeusement.* 26. *Bourgeoisie de Geneue auec les Cantons de Berne & de Fribourg, Geneue chasse son Eueſque.* 27. *Le Roy fauorise la rebellion de Geneue.* 28. *Le Duc mande au Roy l'Eueſque de Lausanne qui est mal receu, les Peuples de la Tarentaise sont fidelles à leur Prince.* 29. *Les Bernois prennent la protection de Geneue.* 30. *Mort du fils aisné du Duc en Espagne, les Bernois denoncent la guerre au Duc.* 31. *Perte de Turin qui est pillé par les Francois.* 32. *L'Empereur descend en Prouence auec grosse armée, Siege d'Aix.* 33. *Le Duc est debouté de ses pretentions sur le Montferrat par sentence de l'Empereur.* 34. *Mort de la Ducheſſe Beatrix.* 35. *Entreueuë du Pape, de l'Empereur & du Roy à Nice.* 36. *Entrepriſe &*

Siege

Siege de Nice. 37. Prise de Mont-Deuis & de Carignan, bataille de Cetisoles gagnée par les Francois. 38. Les Bernois, Fribourgeois & Valesans sont condamnez par la Chambre Imperiale de restituer au Duc ce qu'ils luy auoient pris. 39. Traitté de paix entre l'Empereur & le Roy. 40. Mort du Duc Charles. 41. Son Eloge. 42. Son alliance & ses Enfans.

1. PAR la Loy de l'Etat obseruée en Sauoye, Charles succeda au Duc Philibert son frere mort sans enfans, il auoit pris naissance au Chasteau de Chazey en Bugey le 10. Octobre 1486. à son auenement à la Couronne il trouua l'Etat de Sauoye chargé de debtes, à cause des Doüairieres qui en iouyssoient de la principale partie : car Blanche de Montferrat veuve de Charles I. tenoit les meilleures places du Piemont : Claudine de Bretagne veuve du Duc Philippes sa Mere possedoit tout le Bugey ; & Marguerite d'Austriche veuve du Duc Philibert, te-

noit la Breſſe, les pays de Vaud, de Foucigny & le Comté de Villars, outre cela Louyſe de Sauoye fille de Ianus de Sauoye Comte de Geneue auoit par engagement la pluſpart du Chablais. Ainſi Charles obligé de n'auoir des penſées que pour la paix, enuoya des Ambaſſadeurs au Pape, au Roy Louys XII. & aux Cantons de Berne, de Fribourg, & de Soleurre, pour renouueller les anciens Traittez d'alliance & de confederation qui eſtoient entr'eux & la Royale Maiſon de Sauoye; & à meſme temps il dépeſcha aupres de l'Empereur, Amé Baron de Viry pour auoir l'Inueſtiture de ſes Etats qui luy fut accordée, par patentes dattées à Strasbourg le 5. May de l'an 1505.

Les Valeſans luy font la guerre.

2. L'année ſuiuante il paſſa les Monts, & fit ſon entrée ſolemnelle à Turin au mois de Mars, où il fut receu auec vne magnificence extraordinaire: mais il n'y demeura pas long-temps, parce que l'Eueſque de Syon & les Valeſans firent quelques hoſtilitées du coſté de Chablais,

Chablais, esperans d'auancer leurs limites & de continuer leurs vsurpations, le Duc n'en eut pas plutost l'aduis qu'il vint en Sauoye, dressa vne armée de dix mille hommes, & en donna la conduite à François de Luxembourg Vicomte de Martigues, plus homme d'esprit que de main, qui au lieu d'employer ces Troupes dans leur premier feu, les laissa ralentir par vn seiour inutile à Euyan sur le bord du Lac Leman. Cependant les Bernois comme voisins & alliez prirent connoissance de ce differend & moyennerent vne Tréve & ensuite vne paix, ainsi le Duc perdit l'occasion de vanger les iniures que luy auoient fait les Valesans, & de reprendre ce qu'ils auoient precedemment vsurpé sur le Chablais sans autre titre que celuy de la bien-seance.

3. La guerre des Valesans éteinte, le Duc en vit naistre vne autre en son voisinage, où il fut obligé de s'interesser, le Roy Louys XII. ayant fait dessein de faire la guerre aux Genois reuoltez contre luy, enuoya Guerre de Genes.

le Seigneur d'Alegre pour faire leuer le Siege de Monaco mis par les Genois, Charles luy donna vn notable secours d'hommes, d'artillerie & de munitions; & depuis le Roy s'estant mis en chemin au mois d'Auril 1507. le Duc alla au deuant de luy iusqu'à Oulx, suiuy des principaux Seigneurs & Gentilshommes de ses Etats, le conduisit à Montcalier, & le voulut accompagner iusques à Genes, luy offrant seruice de sa personne, secours de ses gens, & les Clefs de ses Villes dont le Roy fort satisfait luy donna vne pensiõ de vingt mille liures tous les ans sur le Duché de Milan, & permit par Edit donné à Blois le 24. Nouembre que toutes les monnoyes d'or & d'argent que ce Prince faisoit battre à Chambery & à Geneue, eussent cours dans tout le Royaume de France.

4. Le 28. de Ianuier suiuant, le Pape Iule luy enuoya vne espée & vn chapeau benits, auec les mesmes eloges que le Pape Sixte IV. auoit donnez au Duc Philibert, luy

luy faisant vn pareil present.

5. Peu de temps apres le Pape, l'Empereur Maximilian & les Roys de France & d'Espagne ayant fait ligue offensiue & defensiue contre les Venitiens à Cambray ; il y eut vn Article par lequel il fut reserué que Charles Duc de Sauoye y seroit compris pour l'interest qu'il auoit de recouurer le Royaume de Chypre que les Venitiens luy detenoient ; & pour ce sujet l'Empereur luy enuoya vn Ambassadeur pour sçauoir s'il desiroit entrer dans la Ligue, le Duc y consentit & deputa à l'Empereur & au Roy Louys XII. que par sa declaration du 9. May, l'auoit dejà compris dans cette Ligue, & donna combat aux Venitiens à la fameuse bataille d'Agnadel.

Il entre dans la ligue contre les Venitiens.

6. Les Suisses jaloux des prosperitez du Roy & animez par les Venitiens, ayans pris resolution l'an 1510. de descendre en Italie pour s'opposer à ses victoires, le Duc leur refusa le passage de la Val d'Aouste, qu'ils luy auoient demandé,

dé, & enuoya cinq cens cheuaux à Yvrée pour leur empeſcher l'entrée de l'Italie de ce coſté là, pendant que Chaumont Gouuerneur de Milan ſe diſpoſoit d'en faire autant ſur les autres auenues du Milanois. En meſme temps Iean du Four natif d'Annecy, qui auoit eſté Secretaire du Duc, eſtant ſorty de la Cour pour quelque deſplaiſir qu'il auoit receu de la Val-d'Iſere, ſe retira en Suiſſe, & ſe mit ſous la protection des Cantons de Berne & de Fribourg qui luy donnerent droit de Bourgeoiſie, & pour les payer de ce bienfait il leur remit deux titres qu'il auoit forgez, par l'vn deſquels Charles I. du nom Duc de Sauoye leur donnoit trois cens mille eſcus; & par l'autre il faiſoit donation de ſix cens mille eſcus aux huict Cantons des ligues, & pour ſeurté leur aſſignoit le pays de Vaud & les meilleures places de Sauoye: les Suiſſes profitans de l'infidelité de ce ſujet, enuoyerent des Ambaſſadeurs à Charles pour eſtre payez. Il deputa des gens de ſon Conſeil pour voir

ces

ces deux pieces & les examiner, on les reconnut fausses ; outre le soupçon qu'il y auoit de ce qu'elles n'auoient point paru iusqu'à lors, & que les Suisses n'en auoient iamais fait demande depuis le decés de Charles Premier, sous les regnes de Philippes & de Philibert ; d'ailleurs ses Ambassadeurs alleguoient qu'il n'estoit pas tenu de payer les debtes de son Predecesseur, dont il n'estoit pas heritier. Toutes ces raisons n'ayans pû contenter les Suisses qui le menacerent de la guerre, Charles s'auança iusqu'à Geneue auec des troupes dans la resolution de leur resister ; les Geneuois le receurent comme leur Souuerain, & sous le Dais porté par les Scindics : les ruës estoient tapissées, l'Artillerie ioüa, & les feux allumez aux principaux endroits de la Ville, donnoient des preuues de la joye que le peuple auoit de sa venuë. Il en declara le sujet aux Sindics, & leur dit que se voyant sur le point d'entrer en guerre auec les Suisses, il vouloit faire sa place d'armes à

Gene

Geneue, & fortifier le Bourg S. Geruais. A cette ſimple ouuerture le peuple trauailla à la fortification auec tant d'affection & de zele, que le Duc en demeura ſatisfait. Cependant les Ambaſſadeurs que Charles auoit enuoyez aux Suiſſes pluſtoſt que d'en venir aux mains capitulerent auec eux, & quoy que Charles eut du deſauantage en ce Traitté, parce qu'on l'obligeoit de payer partie de ce dont il ne deuoit rien, il luy fut neantmoins vtile, en ce que cela luy fraya le chemin de l'alliance qu'il fit au mois de May de l'an 1512. à la diete de Bade auec tous les Cantons, laquelle fut pour vingt cinq ans.

Ligue auec les Cantons.

7. Cette alliance donna tant de reputation auprés du Pape & du Roy Louys XII. que ces deux Princes deuenus ennemis eſcriuirent chacun à Charles pour auoir la confederation des Suiſſes de ſon coſté, ce qui le mit dans de grandes perplexitez, pour le peril qu'il y auoit à ſe declarer, il creut de s'en demé-

ler

ler plus honorablement en essayant de reconcilier ces deux Puissances, mais tous les soins qu'il prit pour y disposer le Pape Iules furent inutiles tant il estoit esloigné de la paix, ce qui le fit penser d'vnir les Suisses auec le Roy, à quoy il n'y auoit pas peu de difficultez ; mais la mort de Iules ayant fait place à Leon X. de la maison de Medicis, ce Pape rechercha auec empressement l'alliance de Philiberte de Sauoye sœur du Duc pour Iulien de Medicis Marquis de Soriana son frere ; ainsi le Duc asseuré de cet appuy continua sa negotiation auec les Suisses en faueur de Louys XII. mais les resolutions de cette nation allant lentement, le Roy mourut le premier de Ianuier 1515. auant qu'il y eust rien d'arresté, laissant la Couronne à François I. Neveu du Duc de Sauoye, & fils de Loüise de Sauoye sa Sœur.

8. Charles rauy de voir monter sur le Thrône vn Prince qui luy estoit si proche, luy enuoya vne belle Ambassade pour en tesmoigner sa

ſa ſatisfaction. Ses Ambaſſadeurs furent receus auec toutes les demõſtrations d'amitié imaginables, & chargez par ſa Maieſté de coniurer leur Maiſtre d'entretenir les ouuertures & les propoſitions qui auoiẽt eſté faites auec les Suiſſes de la part du Roy Louys. Le Duc à leur retour depeſcha en Suiſſe Pierre de Lambert Preſident des Comtes de Sauoye, pour detacher les Suiſſes des intereſts de Maximilian Sforce Duc de Milan ennemy des François, & pour leur faire prendre le party du Roy. Le Cardinal de Syon qui eſtoit leur Chef ne voulut point ouyr Lambert qui fut contraint de paſſer outre, & de ſolliciter viuement les principaux des Cantons de Berne, de Soleurre & de Fribourg pour les porter à la paix; mais il ne pût obtenir autre choſe qu'vne diete aſſignée à Galera.

9. Le Duc en ce temps-là eſtoit en Piemont, d'où il enuoya en Ambaſſade à Rome Louys de Gorreuod Eueſque de Maurienne & autres, pour rendre obeiſſance au nouueau Pape,

Pape, & pour le remercier de la faueur que ſa Sainteté luy auoit faite d'eriger l'Egliſe Cathedrale de Turin en Metropolitaine, & celles de Chambery & de Bourg en Breſſe en Cathedrales.

10. François I. eſtoit à Lyon qui ſe preparoit auec vne puiſſante armée à la conqueſte de Milan. Les Suiſſes qui iugeoient bien que les frais de la guerre leur tomberoient deſſus, s'auancerent dans le Piemont pour s'oppoſer au paſſage du Roy, le Duc n'eſtant pas en eſtat de leur reſiſter fut contraint de ceder à la force. Ils ſe ſaiſirent de Briqueras, de Cony, de Pignerol, de Suze & de Saluces enuiron la ſaint Iean de l'an 1515. Proſper Colomne qui eſtoit l'vn de leurs Chefs leur perſuada qu'ils eſtoient aſſez puiſſans pour combattre le Roy, & de ſe rendre Maiſtres de Piemont; neantmoins quelques ſoins qu'ils priſſent de garder les auenuës, Charles de Soliers Gentil-homme Piemontois enuoyé par le Duc au deuant de l'armée

Les Suiſſes occ perent les paſſ ges du Piemo

151

l'armée du Roy, conduisit si bien le Cheualier Bayard, la Palice, Aubigny & Humbercourt par des endroits qui n'estoient pas gardez, qu'ils surprirent Prosper Colomne à Villefranche, le prirent prisonnier auec le Comte de Policastre & autres Capitaines, & eurent du butin iusqu'à cent cinquante mille escus, ce qui estonna si fort les Suisses, qu'ils abandonnerent les passages & se retirerent en desordre sur le Milanois, pillans Chiuas & Vercel parce qu'on l'eur auoit refusé des viures.

Le Roy s'auance en Piemont.

11. Le Roy passa les monts auec toute son armée proche de Roques-Paruiere, fut à Carignan, & de là à Turin, où le Duc le receut superbement, luy fournit hommes, viures & artillerie, & l'accompagna iusqu'à Vercel, d'où sa Majesté partit pour aller assieger Nouare dont les Suisses s'estoient emparez. Ce fut à Vercel où Charles oüit vingt Ambassadeurs des Suisses qui le prierent de se trouuer à la Diete de Galera, où il y auoit apparence qu'il

qu'il se pourroit conclurre non seulement vn traitté entre le Roy & eux, mais encor auec Maximilian Sforce : le Duc alla à Galera, René Bastard de Sauoye Comte de Villars, & Odet de Foix Seigneur de Lautrec y furent aussi de la part du Roy : Sforce y enuoya des Ambassadeurs ; le Traitté fut conclu par les soins du Duc, par lequel il fut dit : *qu'il y auroit paix entre la France & les Suisses ; qu'ils rendroient ce qu'ils auoient occupé sur le Duché de Milan ; que le Roy leur payeroit quarante mille francs tous les ans, & ce qui leur auoit esté promis par le Seigneur de la Tremoüille au siege de Dijon, que Maximilian Sforce se departiroit de toutes les pretentions qu'il auoit sur le Duché de Milan, moyennant le Duché de Nemours, vne pension de douze mille escus, & vne Princesse du sang Royal que l'on luy feroit espouser,*

12. Apres cela Charles retourna en Piemont, & comme le Comte de Villars & Lautrec alloient à Buffalore faire conter l'argent aux Suisses;

Le Cardinal de Syon fait rompre le traitté.

ſes; le Cardinal de Syon ennemy capital des François rompit le Traitté, & attaqua leur camp, de ſorte que le Roy fut obligé de donner combat à Marignan le 13. Septembre où les Suiſſes furent défaits. Le Pape qui s'eſtoit auparauant declaré contre le Roy eſtonné de ce ſuccés enuoya l'Eueſque de Tricarico au Duc pour s'entremettre d'vn accommodement, où Charles reüſſit ſi bien qu'il y eut vne entreueuë à Bologne entre le Pape & le Roy, où ils demeurerent bons amis.

Voyage du Duc à la ſainte Baume. 1516.

13. L'année ſuiuante Charles eſtant allé par deuotion viſiter la Sainte Baume en Prouence, le Roy commanda à René de Sauoye Comte de Villars Grand Seneſchal & Gouuerneur de Prouence, & au Parlement d'Aix par lettre du premier Feurier, de receuoir ce Prince auec magnificence par toutes les Villes où il paſſeroit, allant & venant de la Sainte Baume auec pouuoir de deliurer des priſonniers pour toutes ſortes de crimes hors de leze Majeſté, & le Roy apres la conque-

ſte

ſte du Duché de Milan s'en retourna en France, & eſtant à Lyon touché d'vn meſme mouuement de pieté, rendit à pied vn vœu au S. Suaire de Chambery, qu'il auoit fait le iour de la bataille de Marignan, où tous les principaux Seigneurs de la Cour ſuiuirent ſa Majeſté, le Duc y receut le Roy auec vne ſomptuoſité ſi extraordinaire que ſa Majeſté partit de Chambery fort ſatisfait. Ce ne fut pas tout le Duc entreprit ſi fortement de noüer vn Traitté du Roy auec les Suiſſes que nonobſtant le depit qu'auoit eu cette Nation, d'auoir eſté mal traitté à Marignan, & les empeſchemens qu'y apportoit le Cardinal de Syon, les Suiſſes conſentirent à vne aſſemblée à Geneue où le Duc ſe trouua auec les Deputez du Roy & des Cantons, & où il agit ſi fortement qu'apres auoir ſurmonté toutes les difficutez & les obſtacles qui paroiſſoient inuincibles, l'alliance de la France & des Suiſſes fut concluë le iour de S. André de l'an 1516. 1516.

14. Tant de bons offices rendus

au

Le Roy fait declarer la guerre au Duc.

au Roy, persuadoient à Charles qu'il se deuoit tout promettre de sa Majesté, cependant il fut bien surpris de voir en peu de temps tous ses bons offices oubliez, & de receuoir des menaces d'où il n'esperoit que des faueurs. Leon X. auoit erigé en faueur du Duc les Villes de Chambery & de Bourg en Cathedrales l'an 1515. dont les Dioceses furent composez de tout ce qui dependoit de ceux de Grenoble & de Lyon, en Sauoye, Bresse, Bugey, Dombes, & Comté de Bourgogne. François premier, l'Eueſque de Grenoble, Charles Duc de Bourbon Seigneur de Dombes, & l'Archeueſque & le Chapitre de Lyon s'y estoient opposez, & toutefois la chose auoit passé à Rome, parce qu'en ce temps-là le Pape & le Roy n'estoient pas bien ensemble; apres leur reconciliation, François I. fit de grandes instances à Rome pour la reuocation de ces deux Bulles, & l'obtint, l'execution en fut adressée aux Eueſques de Glandeue & de Ieropoly & à l'Abbé d'Aisnay qui

furent

furent à Chambery & à Bourg, mais le Duc y apporta de l'empeſchement ſur les lieux, & les Commiſſaires furent contraints de s'en retourner ſans rien faire. Charles ſe plaignoit que le Pape ſans l'ouïr auoit ſupprimé ces deux Eueſchez, & enuoya à Rome pour dire ſes raiſons & pour en auoir le reſtabliſſement, mais le Roy n'y voulut jamais conſentir, l'Empereur Maximilian en eſcriuit au Roy à la priere de Charles, & quoy que la choſe ne fut pas de grande conſequence, ſi eſt ce que François I. ne ſe voulut point relaſcher de cette premiere ſeuerité ; au contraire il eſcriuit au Duc, *Que s'il ne ſe departoit de cette pretention ; s'il ne reſtituoit la part des biens de Louyſe de Sauoye ſa Mere en l'hoirie du Duc Philippes & de Marguerite de Bourbon ſes Pere & Mere, Vercel comme dependant du Duché de Milan, & Nice comme membre du Comté de Prouence, & s'il ne rendoit à René de Sauoye le Comté de Villars & les autres Terres dont jouyſſoit Marguerite d'Auſtriche, il*

luy

luy feroit la guerre. Le coup fut ſuiuy de la menace, car il l'enuoya défier à Suze par Normandie Heraut d'armes du Roy qui la luy declara, le Duc en ayant eſcrit au Pape & à l'Empereur & aux Suiſſes, ces derniers enuoyerent vn Heraut en France pour prier ſa Majeſté de ne point faire la guerre au Duc de Sauoye, autrement qu'ils ſeroient contraints de renoncer à ſon alliance, Le Roy reſpondit à l'Heraut qu'il n'auoit iamais eu intention de faire la guerre au Duc, mais ſeulement de luy faire comprendre qu'il auoit tort de refuſer les choſes que ſa Majeſté auoit ſouhaittées de luy; ainſi cette menace s'euanoüit pour ce coup par la generoſité des Suiſſes; & le Duc eſtant allé au pays de Vaud, prit occaſion d'aller à Berne & à Fribourg pour les en remercier, il y fut reçeu & regalé, & les alliances vieilles & nouuelles furent confirmées par tous les Cantons, dont les Ambaſſadeurs s'eſtoient rendus à Berne.

Les Suiſſes deputent au Roy en faueur du Duc.

15. Au retour de Suiſſe le Duc s'arreſta

s'arreſta à Lauſanne pour terminer quelques differens qui eſtoient entre l'Eueſque & les habitans ; mais apres ſon depart, ceux d'entre les Citoyens qui ne voulurent pas entretenir le Traitté chercherent protection auprés des Cantons de Berne & de Fribourg qui leur accorderent la Bourgeoiſie, au preiudice de ce qui auoit eſté ſolemnellement promis & iuré par le Traitté d'alliance fait auec le Duc l'an 1512. à l'exemple de Lauſanne, Geneue rechercha auſſi la Bourgeoiſie de Fribourg & de Berne, Charles y alla pour l'empeſcher, mais au lieu d'vſer de ſeuerité contre les Auteurs d'vn deſſein ſi hardy, il ſe contenta de faire aſſembler les principaux de la Ville, & de leur faire faire des remonſtrances par ſon Chancelier, qui n'opererent rien ſur des eſprits déja debauchez ; enfin la Bourgeoiſie fut accordée par les Fribourgeois auec promeſſes de la garantir.

Charles qui eſtoit allé à Tonon, aduerti de ce deſordre, commanda qu'on fit le procez à ceux qui auoiẽt

fait la negotiation, mais trop tard. Pecolat l'vn des complices, ayant eſté arreſté fit vn acte d'vne méchanceté genereuſe & remarquable, il ſe coupa la langue pour ne rien confeſſer, & en ſe priuant de l'vſage de la parole, il ſauua la vie à ſes compagnons. Cependant le Duc qui connoiſſoit que les remedes dont il s'eſtoit ſeruy eſtoient trop doux pour appaiſer le mal, aſſembla des troupes, ſe mit à la teſte, & alla à S. Iulien, d'où il enuoya l'Heraut nommé Chablais ſommer les Geneuois de luy ouurir les portes; ils le refuſent, & donnent aduis aux Fribourgeois des demarches du Duc; ceux-cy depêchent des Ambaſſadeurs à Charles, pour le prier de ne point mal traitter leurs Bourgeois & Alliez; à meſme temps le Clergé de Geneue ſort de la Ville, ſe rend au camp, & demande le pardon de la Ville & l'obtient.

Entrée du Duc à Geneue.

Le Duc y fit ſon entrée à cheual armé de toutes pieces hors du caſque que ſon premier Page d'honneur portoit; il eſtoit ſuiuy de trois gros

gros de Caualerie conduits pas Claude de Menthon Seigneur de Montrotier : les portes de la Ville furent abatuës pour marque d'vne plus grande ſoumiſſion. Le Duc mit pied à terre en la maiſon appellée de Nice, & le Comte de Geneuois en l'Hoſtel de Ville, toute l'armée ſe logea dans la Ville. Les Sindics apporterent au Duc les clefs de la Ville & de l'Arſenac, on oſta les chaines des ruës, les armes aux habitans, & le batail des cloches. Les Fribourgeois qui auoient pris les armes pour ſecourir les Geneuois eſtoient déja à Morges, où ils ſe ſaiſirent d'Aymé de Geneue Baron de Lullins Gouuerneur du pays de Vaud, menaçans de le mal traitter ſi le Duc ne laiſſoit ceux de Geneue en paix ; mais ce ſecours eſtant trop foible Lullins ſe degagea de leurs mains, & les Fribourgeois s'en retournerent ſans autre exploit que d'auoir fait payer à ceux de Geneue les frais de cette leuée de bouclier.

16. Le Duc ſe croyant en repos,

Ordre du Collier changé en celuy de l'Annonciade.

alla à Chambery, où il fit de nouveaux Statuts de l'Ordre du Collier de Sauoye, par ſes patentes de l'onzieſme de Septembre 1518. afin de le reſtablir en ſa premiere ſplendeur, dont il eſtoit vn peu décheu. il en changea le nom, & voulut qu'il fuſt appellé l'Ordre de l'Annonciade, à l'honneur de la tresglorieuſe Vierge Marie, y adioûtant quinze roſes blanches & rouges aux quinze lacs du Collier auec l'ancienne deuiſe de *Fert*, ordonnant qu'au pendant du Collier qui auparauant eſtoit vuide, il y auroit la figure de l'Annonciation de Noſtre Dame. En ſuite de ce reſtabliſſement le Duc fit celebrer auec ſolemnité en la ſainte Chapelle du Chaſteau de Chambery la Feſte de l'Ordre le iour de la feſte de l'Annonciation de N. Dame 25. de Mars 1519. où ſe trouuerent le Duc Chef & Souuerain de l'Ordre, & tous les Cheualiers, & l'Eueſque de Belley Chancelier dudit Ordre.

17. L'Empereur Maximilian eſtãt decedé le 12. Ianuier 1519. les Electeurs

cteurs assemblez à Francfort esleurẽt le 18. Iuin suiuant Charles d'Austriche Roy d'Espagne, à l'exclusion de François Premier; le Duc l'enuoya d'abord complimenter, & comme sa Majesté Imperiale fut à Vvormes, Philippes de Sauoye Comte de Geneue luy demanda l'inuestiture des Estats du Duc son frere; à mesme temps y arriuerent les Ambassadeurs du Pape, des Rois de France & d'Angleterre qui proposerent la paix. Neantmoins la guerre fut ouuerte par Robert de la Marc Duc de Boüillon, & l'Empereur pour desobliger le Roy s'engagea de restablir François Sforce frere de Maximilian Sforce au Duché de Milan, & le Pape estant entré en défiance de François Premier, se ioignit à l'Empereur pour chasser les François d'Italie. L'Empereur ayant sceu que le Roy vouloit faire passer des troupes en Italie enuoya le Comte de Gatinara au Duc Charles, pour le prier de leur refuser le passage & de s'vnir à luy; mais Charles qui en preuoyoit les

ſuites ne s'y pût reſoudre, & voulut demeurer neutre, quoy que ſon mariage auec Beatrix de Portugal, belle-ſœur de l'Empereur ſembloit qu'il dût plutoſt s'attacher à ce party qu'à l'autre.

Entrée de la Ducheſſe à Turin.

18. La nouuelle Ducheſſe fut receuë à Nice par le Duc ſon mary auec vne magnificence incroyable, & de là menée à Turin où elle fit ſon entrée au mois de Mars 1522. Les peuples de Piemont aſſemblez à Vigon luy firent preſent de cinquante mille florins, mais la peſte s'eſtant miſe à Turin le Duc fit Vœu au ſaint Suaire de Chambery qu'il accomplit à pied, auec douze Seigneurs des plus familiers de ſa Cour. Et pour vne autre marque de ſa pieté il donna retraitte à Nice au grand Maiſtre & à ſes Cheualiers, apres la perte de Rhodes, iuſqu'à ce que Charles V. leur eut donné l'Iſle de Malthe. En ſuite la Ducheſſe vint en Sauoye, où elle fut receuë par toutes les Villes auec joye; mais entre toutes les receptions qui luy furent faites, celle de

à Ge-

Geneue

Geneue eſt memorable. La Ville ſortit en armes, les habitans portoient la liurée de la Princeſſe, trois cens femmes veuves en Amazones l'attendirent au port d'Arve, elle entra ſur vn char de triomphe, il y eut des feux de joye en tous les quartiers de la Ville, & des batailles navales ſur le Lac; mais toutes ces réjoüiſſances extraordinaires eſtoient les auancoureurs d'vne fâcheuſe cataſtrophe.

19. Le Roy François I. ayant perdu tout ce qu'il auoit gagné en Italie par la nonchalance de l'Admiral Bonnius, vint à Lyon au mois d'Octobre 1524. reſolu de paſſer les monts en perſonne; tous les Princes d'Italie, le Pape & les Venitiens eſtoient eſtroitement liguez auec l'Empereur, & n'y auoit que Charles qui fauoriſoit les deſſeins du Roy. Auſſi ſa Majeſté eſtant arriuée en Piemont, le Duc fut au deuãt d'elle, ſecourut ſon armée de viures, facilita ſon paſſage, & luy donna des hommes auec tant de franchiſe, que le Roy ayant pris Milan,

Perte du Duché de Milan par les Frãçois.

1524.

& assiegé Pauie, pour reconnoistre les bons-offices qu'il auoit receus de luy en vne si importante coniõcture, par patentes de l'onziéme Nouembre suiuant luy donna vne pension de douze mille liures paran & vne Compagnie de 50. hommes d'armes de ses Ordonnances, entretenus pour en faire à son plaisir.

Et la perte de la bataille de Pauie & de la prise du Roy.

20. La bataille de Pauie ayant esté perduë pour les François & le Roy pris prisonnier, Charles fut sensiblement touché d'vne si fascheuse nouuelle, & à l'instant il depescha vn Gentilhomme au Roy pour s'affliger auec luy de sa detention, & luy offrir sa personne & ses Etats pour procurer la deliurance de sa Majesté, il enuoya encore le President Lambert à Madame la Regente sa sœur Mere du Roy pour luy faire les mesmes offres, dont elle fut surprise; car s'estant aidée auec René de Sauoye Comte de Villars à porter le Roy à luy faire la guerre, elle ne s'attendoit point à cette ciuilité; elle dit à Lambert *que son frere estoit genereux d'oublier*

les

les choſes paſſées, & qu'il l'obligeroit beaucoup s'il vouloit prendre la peine de s'auancer iuſqu'à Lyon, où elle ſe rendroit, pour arriuer aux moyens que l'on deuoit tenir pour moyenner la deliurance du Roy. Charles y alla, & la Regente s'y trouua auec pluſieurs grands Seigneurs du Royaume qui tous furent d'aduis, que le Duc eſtant beaufrere de l'Empereur & Oncle du Roy, il n'y auoit point de Prince en la Chreſtienté plus propre que luy, à quoy il eſtoit tout reſolu, mais la Regente y ayant enuoyé Madame d'Alençon ſa fille auec les Ambaſſadeurs du Duc, ſa Majeſté ayant eſté deliurée par le Traitté de Madrid, dit au Preſident Lambert à Bayonne, *Qu'il ſe ſentoit plus obligé au Duc qu'à aucun Parent ou Amy qu'il eut, & qu'il ne l'oublieroit iamais.* Et là deſſus on propoſa pour mieux vnir la Maiſon de Sauoye à celle de France, le Mariage de Louys de Sauoye Prince de Piemont fils aîné du Duc, auec Marguerite de France fille du Roy, quoy qu'ils fuſſent tous deux en bas âge, dequoy le Roy eut tant de conten-

tement qu'il enuoya porter l'Ordre de France au Prince de Piemont : le Duc en demeura chargé iuſqu'à ce que le Prince fut en âge d'en faire le ſerment.

21. La paix arreſtée à Cambray l'an 1529. l'Empereur ſe mit en chemin pour aller à Bologne en Italie, afin d'y eſtre Couronné & inuita le Duc de s'y trouuer, ce Prince partit de Turin au mois de Feurier 1530. ſuiuy de grand nombre de Prelats & de Seigneurs qualifiés de ſes Etats; à ſon arriuée à Bologne le Pape & l'Empereur l'ennoyerent complimenter fort loin hors de la Ville, celuy-cy par le Comte de Naſſau, & l'autre par des Cardinaux qui luy rendirent des deferences extraordinaires; peu de iours apres Beatrix de Portugal Ducheſſe de Sauoye alla auſſi à Bologne; l'Empereur ſuiuy des Cardinaux Cibo & de Medicis fut au deuant d'elle, luy donna la main droite, & la mena dans la Maiſon d'Alexandre Comte de Pepoly où le Duc eſtoit logé.

1529. Le Duc ſe trouue aux couronnement de l'Empereur.

A la ceremonie du Couronnement

ment de l'Empereur, le Duc eut le rang le plus honorable ; car il fut choisi pour porter la Couronne Imperiale, & marcha le plus pres de la personne de sa Majesté, quoy qu'il y eut alors à Bologne l'vn des Ducs de Bauieres, le Duc de Milan & plusieurs autres Princes, le Duc Charles portoit sur la teste vne couronne estimée cent mille ducats, l'Empereur mangea seul ce iour là, & en vne autre table proche la sienne mangerent le Duc de Sauoye, le Comte Palatin, le Duc d'Vrbin, & le Marquis de Montferrat.

22. L'Empereur non content d'auoir fait de riches presens à la Duchesse Beatrix, à son depart de Bologne luy donna & à ses Successeurs Ducs de Sauoye le Comté d'Ast, par patentes du 13. d'Auril 1531. & par autres lettres dattées à Malines le 20. Nouembre suiuant il luy donna encore la Souueraineté & le Vicariat du S. Empire sur le Comté d'Ast, & sur le Marquisat e Ceue, dont François I. fut fort dmal satisfait, quelque excuse que le

Qui luy donné le Comté d'Ast dõt le Roy en est mal satisfait.

1531.

Duc

Duc luy en fit faire par ſon Ambaſſadeur qui fut chargé de repreſenter au Roy ; *Que ſon Maiſtre auparauant que d'accepter la donation de l'Empereur, en auoit donné aduis à ſa Majeſté, à quoy elle ne témoigna pas auoir repugnance ; qu'il eſtoit plus auantageux à la France, que le Comté d'Aſt fut entre les mains du Duc, que des Imperiaux, où du Duc de Milan, où des Genois qui en vouloient traitter auec l'Empereur ; que le Duc en refuſant cette grace de l'Empereur, l'eut irrité ; que neantmoins s'il eſtoit aſſeuré de pouuoir appaiſer le Roy en le rendant à l'Empereur, il s'y reſoudroit encore, pour ne pas rompre auec le Roy, mais que de perdre la piece & eſtre toûjours mal auec ſa Majeſté, c'eſtoit choſe à laquelle il ne ſe porteroit iamais.* Et comme le terme de la confirmation du Traitté de Mariage du Prince de Piemont & de Marguerite de France fut expiré, le Duc en fit preſſer ſa Majeſté qui luy fit dire par la Regente & par le Grand Maiſtre de Montmorency ; *Que ſa Majeſté vouloit remettre la choſe à vn autre*

temps,

temps, & que le Duc ne deuoit rien attendre de luy, parce qu'il l'auoit offensé.

25. L'Empereur à son retour de Hongrie où il auoit gaigné vne fameuse bataille contre le Turc, vint en Italie, où il se deuoit aboucher auec le Pape à Bologne, dés qu'il fut à Mantoüe le Duc l'enuoya feliciter de cét heureux succez; & comme l'Empereur souhaitta de voir le Duc & la Ducheſſe sa belle sœur ils se rendirent tous deux à Bologne & y menerent le jeune Prince de Piemont leur fils, & la Ducheſſe ayant pris resolution de passer en Espagne pour voir l'Imperatrice sa sœur, elle fut conuiée par sa Majesté Imperiale d'y mener le Prince de Piemont de mesme âge que le Prince d'Espagne, parce que l'Empereur desiroit qu'estans si proches parens ils fussent nourris & esleués ensemble; la Ducheſſe & son fils s'embarquerent à Sauone dans les Galeres de l'Empereur, mais la tourmente fut si rude que la Ducheſſe qui estoit enceinte ne pouuant plus supporter le

trauail

trauail de la mer fut contrainte d'aborder à Nice, & de laisser son fils à l'Empereur qui l'emmena en Espagne, ce qui fut vn autre sujet de mécontentement au Roy, qui creut que le Duc preferoit l'amitié de l'Empereur à la sienne.

Le Duc refuse le chasteau de Nice au Pape.

24. Or entre les autres resolutions prises à Bologne entre le Pape & les Ambassadeurs de François I. il auoit esté arresté qu'il se feroit vne entreueuë à Nice pour deliberer de plusieurs affaires du temps. Le Pape qui s'estoit chargé de demander cette place au Duc, le pria de luy remettre la Ville & le Chasteau vuides de gens de guerre, promettant l'entreueuë finie, de les luy remettre. Cette demande dépleut fort au Duc qui en escriuit à l'Empereur, qui fut d'aduis que Charles ne deuoit donner que la Ville, & se reseruer le Chasteau. Le Duc en escriuit au Pape, & luy offrit pour la seureté de sa personne de faire faire bonne garde dans la Ville, & d'y estre en personne, ne pouuant remettre le Chasteau à qui que ce fut.

Le

Le Pape se paya de ses raisons, mais non pas le Roy qui s'emporta beaucoup; cependant le Roy vint à Mar- 1533.
seille, où fut conclu le mariage du Duc d'Orleans & de Catherine de Medicis Duchesse d'Vrbain, Niepce de sa Sainteté.

25. Ce deplaisir du Duc fut deuancé de celuy de l'embrasement de la sainte Chapelle du Chasteau de Chambery, où le saint Suaire fut miraculeusement conserué au milieu des flammes; dont le Pape Clement VII. ayant esté aduerty commit le Cardinal de Gorreuod Legat Apostolique, par vn Bref du 16. Auril 1534. pour en informer, afin que la deuotion que toute la Sauoye auoit pour vne si precieuse Relique ne fust pas refroidie, sous pretexte des bruits qui couroient qu'elle auoit esté bruslée. Ce grand Prelat en fit la visite en la grote de la sainte Chapelle le 15. du mesme mois, en presence de plusieurs personnes qualifiées, & fut reconnu que le Suaire qui auoit esté sauué de l'incendie, estoit le mesme que

celuy

celuy qui auoit eſté veu & montré publiquement auant l'embraſement de l'Egliſe, auec cette difference ſeulement qu'il y auoit en diuers endroits des atteintes du feu qui neãtmoins n'auoient point oſté ny gaſté l'impreſſion du ſang de Noſtre Seigneur; & le lendemain le Legat porta le ſaint Suaire aux Religieuſes de ſainte Claire de Chambery, où il ſe fit vne ſemblable reconnoiſſance.

Bourgeoiſie de Geneue auec les Cantons de Berne & de Fribourg

26. I'ay dit cy-deſſus que les Villes de Geneue & de Lauſanne qui meditoient de ſe detacher de l'obeïſſance du Duc, auoient recherché la Bourgeoiſie de Fribourg & de Berne, & les oppoſitions que le Duc y auoit faites, au preiudice deſquelles celle de Geneue fut renouuellée auec Fribourg. Charles s'en plaignit aux Cantons parce que c'eſtoit vne contrauention à l'vn des articles de la confederation de l'an 1512. Il y eut pour cela iournée aſſignée à Payerne l'an 1529. où les Deputez de part & d'autre apres pluſieurs aſſemblées ne pûrent conuenir entr'eux; tellement qu'ils eſleu-

eſleurent pour tiers & ſur-arbitre Iean Comte de Grueres, qui fit difficulté d'accepter la charge à cauſe qu'il eſtoit vaſſal du Duc; toutefois en ayant receu commandement de luy, par ſentence donnée à Payerne le premier iour d'Octobre 1529. il caſſa la Bourgeoiſie; mais l'an 1532. ceux de Geneue l'ayant renoüée auec Fribourg, il y eut vne autre aſſemblée des Ambaſſadeurs du Dnc & des ligues à Soleurre, ou defences furent faites aux Fribourgeois d'auoüer ceux de Geneue pour leurs Bourgeois: la Bourgeoiſie de Berne auoit bien eſté concluë, mais les Bernois ne la declaroient point, attendans l'euenement de la diete de Soleurre, ce qu'ils firent depuis: de ſorte que le Duc ſollicita auprés des Cantons vne autre aſſemblée à Payerne, où cette Bourgeoiſie par la mauuuaiſe conduite du Comte de Chalant Ambaſſadeur du Duc, & en ſuite les Geneuois l'an 1534. ſe ſentans appuyez du Canton de Berne, chaſſerent Pierre de la Baume leur Eueſque, & la pluſpart d'entr'eux

Geneue chaſſe ſon Euêque.

tr'eux ſe declarerent pour la nouuelle opinion de Luther qui faiſoit progrés en Allemagne & en Suiſſe; le Duc en fit plainte aux ligues, qui pour y donner quelque ordre en apparence conſentirent à vne aſſemblée à Tonon, tenüe au mois de Nouembre, où le Duc enuoya entr'autres l'Archeueſque de Tarentaiſe & l'Eueſque de Belley. Les Cantons y eurent auſſi leurs Ambaſſadeurs, mais il ne s'y pût rien reſoudre; tellement que le Duc obligea les Deputez des ligues d'aller à Turin, croyant que ſa preſence opereroit plus ſur eux que les remonſtrances de ſes Miniſtres. Cependant cette conference n'eut pas plus de fruit que l'autre, parce que les Bernois en conſentant que Geneue demeurât ſous l'obeïſſance du Duc, en vouloient exclurre l'Eueſque, & y laiſſer la liberté de conſcience; ce que le Duc reietta, aymant mieux perdre cette Ville, que de la conſeruer ſous ces conditions; ainſi les Ambaſſadeurs des Cantons s'en retournerent, & le Duc ſe prepara

para pour faire la guerre à Geneue afin de la ranger à son deuoir.

27. En mesme temps le Roy qui estoit irrité & preuenu fit faire à Neuchastel vne leuée de mille hommes pour s'opposer au dessein que le Duc auoit de faire la guerre à ceux de Geneue. Ceux du pays de Gez furent assez genereux pour attaquer cette troupe qui se preparoit de passer, deux cens des leurs la taillerent en piece, en tuerent trois cens, & renuoyerent le reste en France auec sauf-conduit. Le Duc estoit en Piemont qui auoit donné le commandement de son armée à Iean Iacques de Medicis Marquis de Mus qui passa les monts auec plusieurs Capitaines & Gentils-hommes Sauoysiens & Piemontois : le Roy pour fauoriser ceux de Geneue commanda à François de Montbel Seigneur de Veray de leuer douze cens hommes de pied en Lyonnois, & de les mener à Geneue. La Chronique de Geneue porte que Montchenu y auoit pratiqué certaines intelligences, par lesquelles le Roy

Le Roy fauorise la rebellion de Geneue.

preten

pretendoit de se rendre Maistre de cette Ville, sous pretexte de la secourir contre le Duc. Mais comme Veray fut en chemin prés de Soleurre, le Seigneur du lieu fort affectionné au Duc auec quelques troupes du voisinage qu'il assembla tumultuairement s'opposa à son passage, & sur cela suruint le Comte de Chalant Mareschal de Sauoye, qui donna combat à Veray, le deffit, & le prit prisonnier. Le Roy picqué de cette deffaite enuoya la Compagnie de Gendarmes Italiens entretenue en France, dont Rance de Cere Baron Romain estoit Capitaine, laquelle arriuée au pays de Gez, fut aussi taillée en pieces par le Baron de la Serra de la maison de Seyssel.

Le Duc mande en Cour l'Euéque de Lausane qui est mal receu.

28. Le Duc ne pouuant digerer que le Roy sans estre offensé de luy eut pris la protection de ses Sujets reuoltez, luy depescha l'Euesque de Lausanne qui fut mal receu; car au lieu d'excuser ce qui auoit esté fait par ordre du Roy en faueur de Geneue comme le Duc esperoit, sa Maj-

Majesté dit à l'Euesque de Lausanne, *Que le Duc ne luy estoit ny bon Oncle, ny bon Amy, parce qu'il ne luy faisoit pas raison des droits & des pretensions qu'il auoit, comme heritier de Louyse de Sauoye sa Mere, sur le Duché de Sauoye.* Et apres ces paroles se retira brusquement ; l'Euesque fit ce qu'il pût aupres des Ministres pour appaiser le Roy, & se soumit à vne conference, pour connoistre si les pretentions de sa Majesté estoient legitimes, & Charles en ayant fait instance, il apprit par les Ambassadeurs de l'Empereur & du Roy de Portugal residens en France, & par les froideurs auec lesquelles on auoit reçeu à Paris son Enuoyé, qu'il ne falloit pas rien attendre de bon ny d'agreable du Roy, qui estoit irrité de ce que le Duc s'estoit trouué au Couronnement de l'Empereur, de qui il auoit reçeu en don le Comté d'Ast, & à qui il auoit baillé son fils aisné pour estre mené en Espagne, & la haine que François I. auoit pour l'Empereur estoit si grande qu'il ne pouuoit souffrir que

le

le Duc fut en bonne intelligence auec luy, & auoit toûjours eu le ſoupçõ que ce Prince eſtoit plus attaché d'affection à l'Empereur qu'à ſa Majeſté ; car pour les pays de Breſſe, les Comtez de Nice & d'Aſt, Vercel, Foucigny & autres Terres que ſa Majeſté enuoya demander au Duc à Turin par le Preſident Poyet, l'Hiſtoire fait bien voir que le Roy n'y auoit point de droit, puiſque luy-meſme eſtant à Lyon l'an 1523. auoit fait declaration le 10. Septembre à Lambert Ambaſſadeur du Duc qu'il ne pretendoit rien en ſes Etats & ſe departoit de tous les droits qu'il pouuoit auoir ſur la Sauoye & ſur le Comté de Nice, témoignant par là que la demande qu'il en auoit faite auparauant au Duc, eſtoit plutoſt vne marque de menace qu'vn deſſein formel de les rechercher, & pour faire voir que les filles n'ont point de droit d'heriter en Sauoye, apres la mort de Boniface ſans enfans, Pierre ſon Oncle luy ſucceda à l'excluſion de Beatrix, de Conſtance & de Leonor ſœurs dudit Boniface

Les filles n'heritent point en Sauoye.

face qui ne troublerent point ſa ſucceſſion; & le meſme Pierre n'ayant laiſſé qu'vne fille Beatrix Dame de Foucigny Philippes Oncle de ladite Beatrix ſucceda à ſondit frere Pierre. Amé de Sauoye Prince d'Achaye Comte de Piemont n'ayant laiſſé qu'vne fille Marguerite Marquiſe de Montferrat elle ne ſucceda pas, ce fut Louïs frere d'Amé, & apres luy Amé VIII. Comte de Sauoye, Ieanne de Sauoye femme de Iean III. Duc de Bretagne, apres la mort de ſon Pere Edoüard pretendit à la ſucceſſion, mais elle en fut excluë par les Etats en vertu de la Loy Salique, qui conſerua le droit à ſon Oncle Aymon: Philippes de Breſſe ſucceda pareillement à l'excluſion de Louyſe ſœur de Charles Iean Amé, auſſi lors que Purpurat Preſident de Piemont voulut repreſenter les raiſons & authoritez pour rabatre la demande que faiſoit le Roy, le Preſident Poyet qui auoit ſa leçon repartit tout haut, *qu'il n'en falloit plus parler, que le Roy le vouloit ainſi*, à quoy Purpurat repliqua,

qu'il

qu'il ne trouuoit point cette loy dans ses liures. C'eſtoit agir de la façon que Ceſar demanda le Conſulat par ſes Ambaſſadeurs, qui mettans la main à leur eſpée, dirẽt que ſi on ne le luy accordoit, cette là, parlant de leur eſpée, le luy feroit bien auoir, auſſi des que Poyet ſe fut retiré, le Duc fut entierement perſuadé des mauuaiſes intentions du Roy qui eſtoit à Lyon auec vne grande armée preſte & deſtinée en apparence pour le Milanez, & pour laquelle le Duc auoit déja promis viures & paſſage, mais il fut bien ſurpris quand on luy declara la guerre au mois de Feurier de l'an 1535. & que la commiſſion fut donnée à l'Admiral Chabot Gouuerneur de Bourgogne de commencer par la Breſſe, où il ne trouua point de reſiſtance, parce que le Duc qui receut auſſi-toſt le coup que la menace, n'y auoit ny troupes ny places fortes, Montluel & Bourg ouurirent les portes, l'armée paſſa de là à Chambery qui ſe rendit, Montmeillan mal defendu par François de Clermont Napolitain,

tain, capitula aux premieres approches, & luy prit party en France, de crainte d'estre puny de sa lâcheté: apres la perte de cette place tout ce qui est deçà le Montcenis obeït, il n'y eut que la Tarentaise où il se fit resistance, car quelque sommation que l'on fit à ces peuples ils ne voulurent iamais se rendre, au contraire sur l'aduis qu'ils eurent que la compagnie de Gens d'armes du Comte de S. Paul estoit à Conflans, ils l'attaquerent & la deffirent.

Les Bernois prẽnent la protectiou de Geneue.

29. Reprenons vn peu les affaires de Geneue, i'ay dit cy-dessus que le Marquis de Mus tenoit cette Ville serrée de si prés, qu'il n'y entroit point de viures, & son Altesse en eust eu satisfaction sans les Bernois, qui gagnez par le Roy, & picquez de l'interest de la Religion se declarerent pour eux, & prierent le Duc de faire retirer ses troupes, autrement qu'ils seroient contraints de luy faire la guerre; ce Prince qui se voyoit menacé en mesme temps par le Roy & par les Bernois n'estoit pas en vne petite peine, le Pape

estoit insensible à ses prieres, l'Empereur estoit en Affrique, & Antoine de Leue Lieutenant General de Sa Majesté Imperiale en Italie ne luy donnoit que des paroles. Il falut donc en vne si fascheuse conionćture, plûtost que de rompre auec les Suisses, consentir à vne iournée qui fut assignée à Aouste, où l'on se promettoit de trouuer des expediens pour faire la paix; mais les Ambassadeurs des Bernois s'estant opiniastrez à ne point comprendre l'Euesque de Geneue en l'accommodement, desirant que le Duc souffrist la nouuelle Religion à Geneue, la conference se rompit, & ceux de Geneue qui auoient esté long-temps partagez de Religion, embrasserent ouuertement celle de Luther, ruinerent leurs Monasteres & quelques-vnes de leurs Eglises; abbatirent les Croix & les images, & chasserent tous les Prestres & les Religieux, ce qui fut cause que le Siege de l'Euesque fut transferé à Annecy l'année suiuante.

Mort du fils du Duc.

30. Pendant ce temps-là le Duc Char

Charles eut nouuelle de la mort de ſon fils aiſné decedé en Eſpagne, & ſur cette affliction, les Bernois à l'exemple du Roy enuoyerent vn Heraut à Chambery luy denoncer la guerre le 16. Ianuier 1536. ce que l'Ambaſſadeur de l'Empereur eſſaya d'empeſcher, remontrant aux Cantons, de la part de ſon Maiſtre, que s'ils n'arreſtoient le deſſein des Bernois, ils ſe declareroient ſes ennemis. Les ligues conuoquerent vne Diete où les Bernois eurent leurs Deputez; mais ils ne changerent point de reſolution, ſoûtenans que le Duc auoit contreuenu aux alliances faiſant la guerre aux Geneuois leurs Bourgeois & leurs Alliez. Ainſi les Bernois entrerent au pays de Vaud, chaſſerent l'Eueſque de Lauſanne, & ſe rendirent Maiſtres de tout ce pays, de celuy de Gez, du Geneuois & du Chablais iuſqu'à la riuiere de Dranſe, où ils reſtablirent la nouuelle opinion. Les Valeſans de leur coſté ſe mirent en armes & occuperent le reſte du Chablais dés la riuiere de Dranſe en haut: ceux

Les Bernois denoncent la guerre au Duc.

du Canton de Fribourg qui voulurent passer pour les plus moderez, se saisirent du Comté de Romont, sous pretexte d'empescher que les Bernois ne le prissent, ainsi comme si ce Prince eust esté la corneille d'Horace chacun en voulut auoir vne plume, pendant qu'vn plus puissant attaquoit le corps.

perte de Turin qui est pillé par les François.

31. Le Roy qui auoit excité cette tempeste fit passer les monts à son armée; le Duc ayant concerté auec Antoine de Leue que Turin n'estoit pas tenable, declara aux Scindics, que n'estant pas en estat de les deffendre, il leur conseilloit de se rendre pour esuiter les desolations que souffre vne Ville prise par force. Apres cela, Luy, la Duchesse & le Prince leur fils sortirent par vne fausse porte du Chasteau apres auoir fait embarquer sur le Po l'Artillerie & les munitions du Chasteau, & leurs principaux meubles, auec l'escorte d'vne compagnie de Cheuaux legers, & se retirerent à Vercel le 27. Mars 1536. laissans à Turin Louys de

Sauoye Comte de Pancalier en qualité de Gouuerneur. Ceux de Turin n'attendoient pas que le Duc fut à Cheual pour aller au deuant des François; Charles arriué à Vercel enuoya sa femme & son fils à Milan, & l'armée Françoise estant proche de Turin, vt Heraut du Roy somma la Ville de se rendre le troisiéme Auril, ce qui se fit le mesme iour, nonobstant quoy la Ville ne laissa pas d'estre pillée.

32. L'Empereur qui estoit à Rome se plaignit au Pape que François I. auoit rompu la paix, & fait la guerre à son Beau-frere sans y auoir esté prouoqué, sur quoy se firent plusieurs ouuertures de paix, mais sans fruit: l'Empereur estant porté à la guerre, marcha à grandes iournées, & arriua à Sauillan, où le Duc l'alla voir, auec le Marquis de Saluces qui auoit fraichement quitté le party de France, & pris celuy de l'Empereur. Ce fut là où Charles V. ayant dessein de faire la guerre au Roy prit resolution d'entrer en France par la Prouence;

L'Empereur descend en Prouence auec grosse armée qui s'y perdit.

contre l'aduis du Marquis du Guaſt, de Dom Ferrand de Gonzague & autres fameux Capitaines qui croyoient eſtre plus glorieux & auantageux à ſa Majeſté Imperiale de reprendre les places de Piemont, & de chaſſer les François d'Italie, que d'aller entreprendre vne guerre dans le Royaume de France, & laiſſer les ennemis derriere ſoy; le Duc de ſon coſté s'oppoſoit à ce deſſein, connoiſſant bien que ce n'eſtoit pas vn bon moyen pour recouurer ſes Eſtats : mais la grande eſperance que l'Empereur auoit à ſon armée nauale commandée par le Prince Doria, les perſuaſions d'Antoine de Leue, & les intelligences que l'Empereur auoit à Marſeille auec le Prince de Melfe qui en eſtoit Gouuerneur l'emporterent ſur les raiſons d'Eſtat ; ainſi l'Empereur apres auoir fait faire la reueuë de ſon armée qui eſtoit de vingt-deux mille Allemans, dix mille Eſpagnols, douze mille Italiens, & deux mille cinq cens hommes d'armes Italiens, Flamans & Eſpagnols,

partit

de Piemont, suiuy des Ducs de Sauoye, de Bauieres & de Brunsvvick, des Princes de Salerne & de Bisignan, le Prince Doria General de l'armée de mer eut ordre de suiure l'Empereur, & de se rendre sur les costes de Marseille. L'Empereur s'attacha au siege d'Aix, & trouua de la resistance à Arles & à Marseille, cependant les troupes du Roy prirent Carignan, où il fut trouué quantité d'artillerie & de munitions de guerre qui furent conduites à Turin, Quiers, Queraſque & Raconis, en suite deuinrent la proye des François. Siege d'Aix.

33. L'Empereur n'ayant rien gagné en Prouence s'en retourna par le Piemont, & de là à Genes où le troisiéme Nouembre 1536. il rendit sa sentence sur les differends du Mont-ferrat, par laquelle il débouta le Duc de la pretention qu'il auoit sur la totalité du Montferrat, tant par vertu du contract de mariage, que de la succession d'Yoland & de Blanche de Montferrat, adiugeant seulement au Duc les quatre-

vingt mille ducats de la dot de Blãche de Montferrat, & quant aux Villes & Chasteaux portez par la donation faite au Duc Amé par Iean Iacques Marquis de Montferrat, sa Majesté Imperiale ordonna que le Marquis Federic de Gonzague, & Marguerite de Montferrat son espouse en entreroient en possession par prouision, sauf à Charles d'en faire iuger la definitiue, qui fut vn sensible déplaisir à ce Prince, se voyant si mal traitté en vne bonne cause, apres auoir tant perdu pour la querelle de l'Empereur. C'est pourquoy il se retira à Nice auec la Ducheſſe sa femme en attendant vne conionćture plus fauorable de rentrer dans ses Estats, pendant que ces deux Nations ennemies prenoiẽt aujourd'huy vne place, & en perdoient demain vne autre. Ceux du pays de Tarentaise affectionnez à leur Prince reprirent Chambery, & en chasserent la garnison, mais le Roy y ayant enuoyé le Comte de S. Pol auec quelques troupes il reprit Chambery, & apres auoir long-

Affectiõ des peuples de Tarentaise enuers leur Duc.

temps

temps combattu contre ces peuples au passage de Briançon il entra dans cette valée, & y fit toutes les hostilitez imaginables. La Val-d'Aouste demeura ferme dans l'obeïssance du Duc, & les François n'en pûrent iamais forcer les auenuës.

Et la fidelité des peuples de la Val-d'Aouste

34 Ce n'estoit pas assez au Duc de voir son Estat dechiré par ses amis & par ses ennemis, il luy arriua pour comble de malheur, que Beatrix de Portugal son espouse mourut à Nice, dont la nouuelle le surprit si fort, que personne n'estoit capable de le consoler, ayant perdu vne Princesse auec laquelle il auoit vescu en vne parfaite amitié, & qui auoit supporté ses disgraces auec vne merueilleuse constance & fermeté.

Mort de la Duchesse Beatrix.

35. Peu de iours apres le Duc fut aduerty de la resolution qui auoit esté prise d'vne entreueuë entre le Pape Paul III. l'Empereur & le Roy à Nice, & que sa Saintetè pour la seureté de sa personne vouloit auoir le Chasteau, l'Empereur l'auoit promis au Pape, le Roy protestoit de

Entreueuë du Pape, de l'Empereur & du Roy à Nice, sans effet.

n'y point entrer, si autre que le Duc commandoit dans le Chasteau, ce Prince eut bien à faire à se maintenir dans cette conioncture ; & ayant enuoyé prier le Pape à Monaco de s'auancer, & qu'il luy remettroit le Chasteau : comme il se fut auancé aux fauxbourgs, & que l'Empereur venoit, la garnison du Chasteau se mutina contre le Gouuerneur, & fermerent les portes, & iurerent de garder la place sans permettre que qui ce fût y entrast. L'Empereur creut que c'estoit vn ieu ioüé par le Duc, & en témoigna son déplaisir au Mareschal de Chalant qui luy en estoit allé faire des excuses : le Pape de son costé prit cela pour vn affront, & le declara au Comte de Fruzasque & à Legny que le Duc luy auoit enuoyez. Le Roy auoit fait preparer son logis à vn quart de lieuë de Nice, où le Duc alla visiter sa Majesté le troisiéme de Iuin, & en fut bien receu : l'Empereur en eut jalousie; en cette conference l'Empereur & le Roy ne se virent point, & le Pape

pe ſeul fit toutes les negotiations tantoſt auec l'vn & tantoſt auec l'autre, & ne pût obtenir aucune choſe de ces deux Princes qu'vne tréve de dix ans, en attendant que leurs differends ſe pûſſent terminer; le Roy prit la route de Marſeille le 19. Iuin, & l'Empereur accompagna le Pape ſur ſes galeres iuſqu'à Sauone, & alla à Genes, où le Duc luy enuoya le Mareſchal de Chalant & le Preſident Lambert pour luy faire compliment, & pour luy recommander ſes intereſts; à quoy l'Empereur teſmoigna d'eſtre entierement porté, mais les Ambaſſadeurs du Duc furent fort ſurpris quand l'Empereur leur dit que pour le bien de ſes affaires, & pour mieux venir à bout de ſes deſſeins il falloit que le Duc ſouffrit que l'on miſt garniſon d'Eſpagnols à Aſt, à Vercel & à Foſſan; car par ce moyen c'eſtoit faire le partage du Piemont entre l'Empereur & le Roy, qui d'autre coſté luy fit propoſer de faire eſchange du Comté de Nice, & de prendre recompenſe en France de

vingt

vingt mille escus de reuenu, & que sa Maiesté retint par forme de prest Turin, Montcalier, Pignerol & Sauillan, iusqu'à ce qu'il eut paix auec l'Empereur : & comme la tréve fut rompuë entre ces deux Potentats l'an 1542. le Piemont fut le theatre malheureux où les deux armées ioüerent leurs plus sanglantes Tragedies.

36. Le Seigneur de Grignan Gouuerneur de Marseille, ayant proposé au Duc d'Anguyen de surprendre le Chasteau de Nice par le moyen de quatre soldats Sauoysiens de la garnison qui auoient promis à Grignan de luy remettre la place, le Roy approuua ce dessein, & le Seigneur d'Anguien pour l'execution fit équiper quatre galeres, lesquelles furent prises dans le port d'Antibe, & menées à Genes par Ianetin Doria qui faillit à surprendre le Duc d'Anguien qui eut bien de la peine de se sauuer à Tolon. Le 5. Iuillet 1543. Barberousse auec l'armée Turquesque composée de cent septante quatre galeres, vaisseaux & Galiotes

passa

passa deuant le Chasteau de Nice, vint à Marseille, d'où par ordre du Roy il partit le Dimãche 15. d'Aoust auec 26. galeres de France que le Seigneur d'Anguien cõduisoit, l'armée arriuée au port de Villefranche, Barberousse enuoya l'vn des siens à Nice pour sommer les habitans de se rendre. Montfort Gentilhomme Sauoisien qui y commandoit en qualité de Gouuerneur fit vne responsе digne de son esprit & de sa generosité, disant, *que l'on s'estoit mal adressé à luy pour rendre la place, parce qu'en son nom il s'appelloit Monfort; qu'en ses armes il portoit des pals, & que sa deuise estoit:* il me faut tenir; *& que par toutes ces considerations il ne falloit attendre de luy qu'vne vigoureuse defence.* Barberousse irrité de cette réponce assiegea Nice, & la fit batre de deux mille coups de canon des le 10. d'Aoust iusqu'au 22. Les Nissars soûtinrent vn assaut fort genereusement, & tuerent beaucoup des ennemis, & Monfort fit bien ce qu'il auoit promis; mais ne se voyant plus capable

de

de resister à de si grandes forces il parlementa, & pendant que le Seigneur d'Anguien, & Charles de Soliers Ambassadeur de France, en allerent conferer auec Barbarousse à Villefranche, Monfort fit porter dans le Chasteau toutes les munitions de guerre & de gueules, & iusqu'aux cloches de la ville: de sorte que quand les François entrerent dans la Ville, ils ne trouuerent rien pour se rafraichir ny pour piller, & Monfort apres la capitulation se retira au Chasteau, où il eut la mesme authorité qu'il auoit dans la Ville; le Duc s'approchant auec le Marquis du Gast pour faire leuer le siege, Barberousse qui voyoit les difficultez qu'il y auoit à forcer cette place, où les coups de canon ne faisoient que blanchir, & qui ne se pouuoit miner pour estre située sur vn rocher tres-haut, & les pertes que l'armée Turquesque auoit receuës par les diuerses sorties des assiegez, & le chagrin qu'auoit Barberousse de se voir engagé à vne entreprise où il perdoit son

hon

neur & toutes ses troupes le firent resoudre à leuer le siege : ce qu'il fit le 8. Septembre, ainsi fut deliuré le Chasteau de Nice, la place rauitaillée par le Duc, les habitans épars rapellez, la generosité de Monfort recompensée du Gouuernement, aussi bien que la fidelité des Capitaines & des soldats loüée, & la garnison rafraichie, le Duc en fit faire des monnoyes d'argent auec ces paroles, *Nicea à Turcis & Gallis obsessa.*

Siege de Nice leué.

37. Le Duc & le Marquis reprirent en suite quelques places, comme Montdeuis, Carignan & Raconis, mais le Roy mal satisfait de la prise & fortification de Carignan enuoya de nouuelles troupes en Piemõt pour le reassieger, ce qu'apprehendant le Marquis du Gast, partit de Milan, & prit resolution auec le Duc passant à Vercel, de s'opposer à ce dessein craignant de perdre cette place qui estoit de grande consequence. Enfin les deux armées s'estans rencontrées à Cerisoles le 14. d'Auril 1544. les Imperiaux

Prise de Montdeuis & de Carignan.

Bataille de Cerisoles gagnée par les François.

riaux y furent defaits, & le Marquis du Gaſt bleſſé qui ſe retira en Aſt, & de là à Pauie. Cette bataille ietta tant de terreur dans tout le Piemont que la pluſpart des places meſme du Montferrat ſe mirent ſous l'obeïſſance du Roy.

38. L'Empereur eſtoit lors à la Diete de Spire, où ayant exaggeré l'inuaſion de Nice faite par Barberouſſe, il rendit le Roy ſi odieux aux Allemans, qu'ils accorderent vn grand ſecours d'hommes & d'argent pour faire la guerre au Roy qui retira ſes meilleures troupes de Piemont, & en leur place y enuoya Pierre Stroſſy auec ſept-mille griſons. En cette meſme Diete les Ambaſſadeurs du Duc ſe plaignirent de ce que les Bernois, Fribourgeois & Valeſans auoient occupé les pays de Gez, de Vaud, Chablais & le Comté de Romont; l'Empereur en prit connoiſſance; & les Suiſſes ouïs, la Chambre Imperiale le 5. d'Auril les condamna d'en faire la reſtitution, & à payer au Duc deux cens mille eſcus pour ſes dommages

&

& intereſts, à quoy ils acquieſcerent.

39. L'empereur ayant aſſiegé S. Didier ſur la frontiere de Champagne, & le Roy d'Angleterre Bologne ſur mer, il y eut vn traitté de paix qui fut conclu à Creſpin en Laonnois le 14. d'Octobre 1544. entre l'Empereur & le Roy, par lequel *le Duc d'Orleans dans deux ans deuoit eſpouſer la fille de l'Empereur ou ſa niepce fille de Ferdinand Roy des Romains, & l'Empereur luy donner inueſtiture du Duché de Milan, ou des pays bas, & le Roy moyennant cela promit de quitter tous les droits qu'il auoit au Royaume de Naples, & de rendre au Duc tous les Eſtats, à meſme temps que le Duc d'Orleans prendroit poſſeſſion du Duché de Milan ou du Comté de Flandres* : il fut encore arreſté, *que les deux Princes ſe reſtitueroient generalement toutes les places qu'ils s'eſtoient priſes les vns aux autres depuis la treſve de Nice.* En execution de ce Traitté les Imperiaux ne rendirent en Italie au Roy que Mondeuis, & le Roy remit au Duc Queraſque, Creſcen

Traitté de paix entre l'Empereur & le Roy.

Crescentin, Verrue, S. Germain, Valpergue, quelques Chasteaux des Langhes, du Marquisat de Ceue, & autres terres situées au delà de la riuiere Doyre la Balte. Comme le Duc attendoit que la suite de cette paix luy redonnast entierement tout ce que les François luy auoient osté, il suruint vn estrange obstacle, parce que le Duc d'Orleans, à qui l'Empereur deuoit donner inuestiture du Duché de Milan, mourut peu de temps apres, & le Roy François I. l'année suiuante : ce qui changea la face des affaires, & seruit de pretexte à l'Empereur, pour refuser l'accomplissement de ses promesses.

De nul effet à cause de la mort du Duc d'Orleãs & de François I. 1547.

40. La guerre ayant recommencé en Piemont entre les Imperiaux & les François, & le Duc ne voyant aucune ressource en ses calamitez, apres auoir esté long-temps affligé d'vne fieure lente, rendit le dernier soûpir de sa vie à Vercel le 16. de Septembre 1553. & fut inhumé en l'Eglise de S. Eusebe, ayant laissé Emanuel Philibert Prince de Piemont son fils vnique son heritier.

Mort du Duc Charles. 1553.

41. Char

41. Charles vêcut 66. ans, & en regna 49. Prince pieux, grand Iusticier, sage, patient en ses aduersitez, pacifique, amateur des lettres, & des hommes sçauans, facile à donner audience à ses sujets, sobre en son manger, indulgent aux plaintes des peuples, liberal enuers ses domestiques; mais il estoit trop franc, & ne sçauoit pas dissimuler, plus propre pour le cabinet que pour le throsne; grand en esprit, mais malheureux d'estre venu en vn siecle de fer, où les Princes ne faisoient trophée que de la ruse & de la valeur, & où les vertus n'estoient estimées que dans les Monasteres.

Son alliance.

42. Il auoit esté accordé en mariage le 18. d'Octobre 1516. au Chasteau de Turin auec Ieanne d'Arragon fille de Ferdinand d'Arragon Roy de Naples, & de Ieanne Reine de Sicile, mais ce mariage ne fut point consommé. Depuis il espousa le 26. Mars 1521. Beatrix de Portugal fille du Roy Emanuel, & de Marie de Castille, laquelle eut en dot

cent

cent cinquante mille ducats d'or. C'estoit vne des belles & sages Princesses de son temps, elle mourut à Nice le 8. Ianuier 1538. apres auoir donné neuf enfans à son mary.

Ses Enfans. I. Adrian-Iean Amé de Sauoye né à Yvrée le 19. Nouembre 1522. Le Pape Adrian VI. ayant esté prié par le Duc de le nommer au Baptesme, sa Saintеté commit les Euêques de Belley & de Geneue pour en faire la ceremonie par bref daté à Rome le 5. de Decembre l'an premier de son Pontificat, il ne vêcut que six semaines, & gist en l'Eglise de S. Sebastien d'Yvrée.

II. Louys de Sauoye Prince de Piemont nâquit à Geneue au mois de Decembre 1523. & fut baptisé à Chambery, il n'auoit encore que trois ans qu'il fut accordé en mariage auec Marguerite de France fille du Roy François I. la conclusion s'en fit à Paris le 7. d'Auril 1526. Le Roy promit en dot à la Princesse cent mille escus, & le Duc en promit de doüaire dix mille, & dix mille liures de joyaux: elle deuoit estre amenée

amenée à Lyon ou à Montluel pour y estre espousée lors que le Prince auroit quatorze ans ; mais la chose fut sans effet, à cause des mesintelligences qui suruinrent entre le Roy & le Duc. Dailleurs Charles ayant donné ce Prince à l'Empereur Charles V. pour estre esleué en Espagne aupres de l'Infant Philippes, il mourut à Madrid âgé seulement de treize ans le 25. Nouembre 1536. & fut inhumé à Grenade auec les mesmes honneurs que les Princes du sang d'Espagne.

III. Emanuel Philibert de Sauoye, Duc de Sauoye apres Charles son Pere.

4. Catherine de Sauoye née à Turin en Decembre 1529. mourut à Milan à l'âge de sept ans, & fut enterré en l'Eglise S. François, son corps fut depuis porté en l'Eglise Cathedrale de Turin au mois d'Auril 1536.

V. Marie de Sauoye nâquit à Turin au mois de Iuin 1530. & deceda au berçeau, gist en l'Eglise S. François.

VI. Iſabelle de Sauoye vint au mõde à Nice au mois de May 1532. & mourut à Raconis âgée d'vn an.

VII. Emanuel de Sauoye premier né en Mars 1533. decedé au berçeau.

VIII. Emanuel de Sauoye deuxiéme né en May 1534. mort au berceau comme ſon frere.

IX. Iean-Marie de Sauoye nâquit à Nice en Decembre 1537. & mourut au mois de Ianuier ſuiuant, il giſt en l'Egliſe du Chaſteau.

Fin du quatriéme Liure.

LIVRE CINQVIESME DE L'HISTOIRE DE SAVOYE.

AVANT-PROPOS.

I'AY fait le partage des Liures de cette Hiſtoire ſelon les alterations & changemens qui ſont ſuruenus à cet Eſtat, de tous leſquels il n'en eſtoit pas arriué vn pareil que le dernier qui menaçoit apparemment la ruine entiere de cette Couronne, ſi Dieu qui l'auoit touſiours protegé, ne l'euſt redreſſée au point qu'elle alloit tomber, & qui euſt iamais creu qu'on en dût eſperer le reſtabliſſement puiſque tout ce qui eſt deça les monts obeyſſoit au Roy Henry II. que le Piemont eſtoit occu

occupé par les Imperiaux & par les Francois qui ioüoient au boutehors l'vn de l'autre : le Duc Charles auoit perdu ſes Eſtats par la ialouſie de deux Princes qui ne ſe pouuoient ſouffrir; mais aduoüons, que ſi le Pere n'euſt eſte infortuné, ſon fils n'auroit pas eſté ſi illuſtre, & il luy a eſté beaucoup plus auantageux de releuer vn Scepire abbatu, que de ſucceder ſans peine à vne Couronne ; ce ſont les eminentes vertus qui l'ont rendu l'vn des plus grands Princes de ſon ſiecle, comme nous allons voir.

EMA

EMANVEL PHILIBERT

Duc de Sauoye, de Chablais, d'Aouſte & de Geneuois; Prince de Piemont, d'Achaye, de la Morée & d'Oneille; Comte d'Aſt, de Geneue, de Nice, de Breſſe, de Tende & de Romõt; Baron de Vaud & de Gez; Seigneur de Vercel, de Bugey, de Fribourg, de Marro, de Prella, & du Marquiſat de Ceue, Prince & Vicaire perpetuel du S. Empire; Marquis de Suze & d'Italie, Roy de Chypre, ſurnommé *Teſte de fer.*

SOMMAIRE.

1. *Naiſſance d'Emanuel Philibert.*
2. *Qui eſt deſtiné à l'Egliſe.* 3. *Son*

esprit en la repartie qu'il fit du Chasteau de Nice que le Pape demandoit. 4. *Il passe en Allemagne où il est traitté d'Altesse.* 5. *Est fait Cheualier de la Toison d'or à Vtrecht de la main de l'Empereur.* 6. *Son entreueuë auec le Prince d'Espagne.* 7. *Qu'il accompagne à Milan & en Espagne.* 8. *Siegè de Mets où il est fait General de l'armée de l'Empereur.* 9. *Et restablit la Discipline militaire dans l'armée.* 10. *Il est fait Cheualier de la Iartiere.* 11. *Et fait rebatir Hesdin par ordre de l'Empereur.* 12. *Treſve pour cinq ans entre les deux Couronnes, rompuë au ſujet des Caraffes & des Colonnes, d'où s'enſuit la bataille de S. Quentin gagnée par le Duc.* 13. *Priſe de S. Quentin & du Catelet.* 14. *Iournée de Graueliines.* 15. *Ouuerture de paix concluë à Chaſteau Cambreſis, par laquelle le Duc rentre dans ſes Eſtats.* 16. *Le Duc vient en France pour eſpouſer la Princeſſe Marguerite. Mort du Roy, & reſtitution des Eſtats au Duc.* 17. *Qu'il va reconnoiſtre luy-meſme, & où il eſt receu de ſes ſujets auec des joyes incroyables.* 18. *Ce que fit S. A.*

apres

apres ſon rétabliſſement dans ſes Etats. 19. *Voyage de leurs Alteſſes en Piemont, & leur entrée à Vercel.* 20. *Zele de ſon Alteſſe pour la Religion.* 21. *Conference de Lyon touchant les pretentions que le Roy auoit ſur la Sauoye, d'où s'enſuit la reſtitution de Turin & autres places.* 22. *Entrée de leurs Alteſſes à Turin.* 23. *Solyman offre à S. A. le Royaume de Chypre.* 24. *Leurs Alteſſes vont à Lyon voir le Roy.* 25. *Commencement de la Citadelle de Turin, & traitté auec les Bernois.* 26. *Le Duc enuoye ſecours à Malthe contre le Turc, & va à la Diete d'Ausbourg.* 27. *Il eſtablit la Milice en Piemont & en Sauoye.* 28. *Et fait des nouueaux Cheualiers de l'Annonciade.* 29. *Citadelle de Bourg.* 30. *Les Valeſans luy rendent ce qu'ils auoient occupé du Chablais.* 31. *Reſtabliſſement de l'Ordre de S. Maurice.* 32. *Le Roy à ſon retour de Pologne paſſe par le Piemont, & rend au Duc Pignerol & Sauillan.* 33. *Et le Roy d'Eſpagne Aſt & Saintya.* 34. *Le Duc acquiert les Principautez de Marro, de Prela & d'Oneille, & renouuelle l'alliance auec*

les Cantons Catholiques. 35. *S. Suaire apporté de Chambery à Turin.* 36. *Broüillerie au ſujet du Gouuernement de Saluces appaiſée par le Duc.* 37. *Mort de ſon Alteſſe.* 38. *Son Eloge.* 39. *Sa Femme & ſon Fils, & ſes Enfans naturels.*

Naiſſance d'Emanuel Philibert.

1. EMANVEL Philibert nâquit à Chambery le 8. Iuillet 1528. & eut le nom d'Emanuel en memoire d'Emanuel Roy de Portugal ſon Ayeul maternel, & celuy de Philibert à cauſe d'vn Vœu que le Duc Charles ſon Pere auoit fait à S. Philibert de Tournus. Il fut baptizé en la ſainte Chapelle de Chambery le 19. d'Octobre, ſes Parains furent Emanuel Roy de Portugal repreſenté par Philippes de Villiers de l'Iſle Adam grand Maiſtre de Rhodes. Sa Matraine fut Marguerite d'Auſtriche Ducheſſe Doüairiere de Sauoye, il fut baptiſé par l'Eueſque de Lauſane; le grand Maiſtre de Malthe eſtoit ſuiuy de trente Cheualiers de ſon Ordre, entre leſquels eſtoit le Cheualier

Salui

Saluiati Prieur de Rome & Neveu de sa Saincteté.

Qui est destiné à l'Eglise.

2. En sa plus tendre ieunesse il fut destiné à l'Eglise, parce qu'il auoit plusieurs freres, & qu'il estoit d'vne complexion si foible, que l'on ne iugeoit pas qu'il fust propre aux armes; le Pape Clement VII. estant à Bologne luy promit vn chapeau de Cardinal. Quand l'armée de François I. passa les monts pour s'emparer du Piemont, Beatrix de Portugal sa Mere le mena en seureté à Milan aupres de Chrestienne de Dannemarch Veuve de François Sforce Duc de Milan; mais la mort de Louys de Sauoye Prince de Piemont son frere aisné estant arriuée, le Duc son Pere le fit conduire à Nice pour l'esleuer à vne autre profession que celle de l'Eglise où il auoit esté destiné, & il profita si bien à la Pieté & aux bonnes lettres sous Louys Alardet qui fut depuis Eueſque de Lausane, qu'à l'âge de dix ans il fit paroistre son esprit en vne affaire qui embarrassoit les plus habiles.

Ingenieuse repartie du Prince.

3. I'ay dit au Chapitre precedent les difficultez que le Duc Charles fit de remettre le Chasteau de Nice au Pape Paul III. pour l'entreueuë qui se deuoit faire de sa Saintetè, de l'Empereur Charles V. & de François I. Pendant ce Contraste Lullins prit le ieune Prince entre ses bras qui n'estoit âgé que de dix ans, & le porta de la Ville au Chasteau, & comme la garnison refusoit d'ouurir les portes aux Fourriers du Pape, & que le Gouuerneur & les Chefs qui estoient dans la place consultoient auec Lullins, sur ce qu'il y auoit à faire; le Prince ayant veu le modelle du Chasteau de Nice releué en bois, qui pendoit attaché à vne muraille, se le fit donner & dit; *Nous sommes bien empeschez de nous resoudre, car puisque nous auons icy deux Chasteaux, donnons celuy qui est de bois à ceux qui veulent entrer ceans, & gardons l'autre sans y laisser entrer personne.* Cette parole fut releuée par Lullins, Prouana, & par les autres Capitaines, & fut prise pour vn Oracle: de sorte, que

sans

sans plus consulter sur cette matiere, il fut resolu que personne n'entreroit dans le Chasteau.

4. Il n'auoit que treize ans lors qu'estant allé auec le Duc son Pere à Genes salüer l'Empereur, il le supplia de luy permettre de le suiure en son voyage d'Alger, mais l'Empereur luy ayant dit qu'il estoit trop jeune, il ne voulut pas manquer l'occasion de la guerre d'Allemagne, & partit de Vercel le 27. May 1548. accompagné de quarante Gentilshommes, de Iean Baptiste de Prouana Eueſque de Nice, & de Lullins que le Duc auoit choisi pour ses Conseillers & Directeurs ; il fut malade en chemin pres d'Inſpruck, & n'arriua à Vuormes qu'au mois d'Aouſt, Alphonse d'Aualos Marquis du Guaſt, & les principaux Seigneurs de la Cour de l'Empereur allerent au deuant de luy hors de la Ville, & le conduisirent à l'Empereur qui le reçeut auec toutes les demonſtrations de joye & de satisfaction, il salua à mesme temps Ferdinand Roy des Romains & ses En-

Passe en Allemagne

fans, soupa auec l'Empereur chez le Comte Palatin, & fut assis en la place qu'eut tenu Philippes Prince d'Espagne s'il s'y fut trouué, & le lendemain il ouyt la Messe aupres de l'Empereur & sous vn mesme Daix; sa Majesté Imperiale voulant montrer par là qu'elle tenoit le Prince de Piemont en mesme qualité que son fils; aussi les Grands de cette Cour l'honorerent d'abord du titre d'Alteſſe, qui ne se donnoit en ce temps là qu'aux Enfans des Roys.

& est Traitté d'Alteſſe

5. Les Princes Protestans d'Allemagne qui s'estoient liguez à la Diete de Smacalde, mal satisfaits de l'Empereur, preparoient de si grandes forces contre luy, que pour estre en estat d'y resister, il fit vn tour au pays Bas, & fut à Vtrecht où il donna l'Ordre de la Toison d'or au Prince de Piemont, puis alla à Spire, à Ingolstat & à Ratisbonne; en chemin l'Empereur qui se voyoit engagé en vne cruelle guerre eut apprehension de perdre en quelque occasion le Prince de Piemont fils vnique & la seule esperance de

Est fait Cheualier de la Toison d'or à Vtrecht de la main de l'Empereur.

sa

ſa Maiſon, il eſcriuit au Duc de le rappeller aupres de ſoy, mais Emanuël Philibert l'ayant appris depeſcha vn Gentil-homme en poſte à ſon Pere pour le ſupplier tres-humblement, *de ne luy pas faire cette iniure ne pouuant point ſe ſeparer de l'Empereur à la veille d'vne bataille ſans perdre toute ſa reputation.* Le Duc vaincu de ces raiſons eſcriuit à ſon fils qu'il luy laiſſoit la liberté de faire ce qu'il voudroit, le premier Conſeil de guerre que l'Empereur tint à Ratisbonne fut pour choiſir les Chefs de ſon armée où le Prince fut appellé, Ferrand de Tolede Duc d'Alve fut declaré General de l'armée, Maximilian neueu de l'Empereur eut le commandement de mille cinq cens Cheuaux, le ieune Henry Duc de Brunſvvick & Charles de Launoy Prince de Sulmone, chacun de cinq cens cheuaux legers, & le Prince de Piemont eut la charge de conduire la Nobleſſe de la Cour & les Gentils-hommes de la Maiſon de l'Empereur; & à l'eſcarmouche qui ſe fit pres d'Ingolſtat il ne quitta

Sa generoſité.

point l'Empereur, & pendant toute la gresle des canonades il demeura immobile, & fut tousiours d'vn visage esgal. Et au combat de Nordlinguen le Prince eut la charge de toute la Caualerie, & s'y porta auec toute la prudence & la generosité que l'on eust desirée d'vn plus vieux Capitaine. Il se signala encore fort glorieusement commandant l'arriere garde de l'Empereur à cette fameuse iournée de Mulberg au Duché de Vvittemberg le 13. d'Auril 1547. où Frederic Duc de Saxe Electeur fut defait, & pris prisonnier de l'Empereur.

Entreueuë du Prince d'Espagne & de son Alteſſe.

6. Le gain de cette bataille mit fin à la guerre d'Allemagne, & obligea Charles V. de s'en aller aux pays bas, où il appella aupres de soy le Prince Philippes son fils. La Cour estoit à Bruxelles quand Philippes entra en Flandres, Emanuel Philibert fut au deuant de luy iusqu'à Namur, ayant à sa suite plusieurs Princes & Grands Seigneurs; dés qu'il apperceut Philippes il mit pied à terre, ce que fit aussi le méme

Prince

Prince pour l'embraſſer & le careſſer, & voulut qu'il tint ſa place au magnifique ſouper qui luy eſtoit preparé, où Philibert mangea ſeul & fut ſeruy teſte nuë par les Officiers de Philippes qui auoit commandé qu'on luy fiſt les meſmes honneurs qu'à ſa perſonne, ne voulant point qu'il y euſt aucune difference entr'eux.

7. Mais l'Empereur ayant conuoqué vne Diete à Ausbourg pour pacifier quelques nouueaux deſordres ſuruenus en Allemagne ; ces deux ieunes Princes firent le voyage ; ce fut en cette Ville où fut publié *l'Interim*, & où mourut Aymon de Geneue Baron de Lullins, Gouuerneur de S. A. le premier iour de l'an 1551. perſonnage fort eſtimé de l'Empereur, qui peu de iours apres fit partir Philippes ſon fils, pour s'en retourner en Eſpagne ; le Prince de Piemont eut auec beaucoup de peine la liberté de luy faire compagnie iuſques à Milan, où eſtant arriué il alla en poſte viſiter le Duc ſon Pere à Vercel, pour auoir congé

Mort du Baron de Lullins à Ausbourg.

gé de ſuiure Philippes en Eſpagne, ils s'embarquerent à Genes & prirent terre à Barcellonne, & de là S. A. pouſſa iuſqu'à Saragoſſe, où elle ſe ſepara de Philippes, & reuint à Barcelone pour y attendre Maximilian Roy de Boheme, & Marie ſa femme qui s'en deuoient retourner en Allemagne ſur les Galeres d'André Doria; pendant ce temps-là il viſita Noſtre Dame de Montferrat par deuotion, & Perpignan par curioſité: & Maximilian & Marie eſtans venus à Barcelone, Doria qui eſtoit artiué à bon port les emmena ſur ſes Galeres à Genes. Le Prince accompagna le Roy & la Reine de Boheme iuſqu'à Alexandrie de la paille, & prit le chemin de Vercel, où il eſtoit fort attendu par le Duc ſon Pere.

8. Le Prince eſtant de retour en Piemont où la guerre eſtoit entre les Imperiaux & les François, & voyant que cette guerre n'eſtoit qu'vne eſpece de ieu entre ces deux Nations, que ce que les vns prenoient en vn iour, les autres le reprenoient

prenoient le lendemain, il resolut de retourner aupres de l'Empereur qui se preparoit pour assieger Mets, pousse à cela par le Duc d'Alve contre l'aduis du Prince de Piemont; auec vne armée de cinquante mille hommes de pied, quatorze mille cheuaux & six-vingt pieces de canon. L'employ qu'il donna à son Alteſſe fut de commander la Cauallerie Flamande; & quoy que ce Siege fut malheureux à l'Empereur par la rigueur de la saison, neantmoins le Prince de Piemont y donna de nouuelles preuues de son courage, ayant repoussé les François en beaucoup de sorties. L'année d'apres l'Empereur ayant pris & fait raser Teroüenne, il entreprit d'assieger Hesdin, & parce que le Comte de Roeux qui auoit le commandement de son armée à Teroüenne estoit mort de ses blessures, cette charge fut pretenduë par le Prince d'Orange, & par les Comtes d'Egmont, d'Aremberg, de Bossut & de Lalain Capitaines de grande estime. Mais Charles-Quint qui prenoit desia

Siege de Mets.

desia grande confiance au Prince de Piemont, & qui en connoissoit le cœur & le genie, la luy donna auec vn pouuoir fort absolu, dont ses Competiteurs n'eurent point de jalousie, sçachans bien qu'elle estoit deuë à la grandeur de sa naissance, & à son merite extraordinaire.

9. Dés que son Alteſſe eut cette authorité, il restablit la discipline dans l'armée, en chassa les personnes de mauuais exemple, les femmes debauchées, les lâches & les poltrons; elle donnoit ordre à tout, escoutoit tout le monde, & ne mépriſoit les aduis de personne. De parler des belles actions qu'il fit, ce n'est pas de nostre Histoire, il suffit de dire qu'en ce temps-là, & en 1553. il receut la triste & fascheuse nouuelle de la mort de Charles Duc de Sauoye son Pere, dont il fut fort affligé; mais ce desastre ne l'empêcha point d'agir auec sa vigilance ordinaire, car il fit leuer le siege de Cambray aux François.

1554. 10. L'an 1554. le Duc alla en Angleterre accompagner Philippes Prince

d'Espagne qui deuoit espouser Marie Reine d'Angleterre ; la ceremonie s'en fit au mois de Iuillet au Chasteau de Vvincheſtre, & ce fut en cette solemnité que le Duc fut honoré de l'Ordre de la Iartiere. A son retour il trouua l'Empereur à Bruxelles, qui par patentes du 15. Iuillet luy donna l'inuestiture du Duché de Sauoye, de la Principauté de Piemont, & de tous ses autres Estats, auec de glorieux Eloges qui témoignent l'estime qu'il faisoit de ce Prince, & par vne autre patente datée à Ausbourg le 15. d'Aouſt suiuant, l'Empereur luy confirma tous les priuileges qu'il auoit auparauant accordez au Duc Charles son Pere à la Diete de Vvormes.

Le Duc est fait Cheualier de la Iartiere.

11. L'Empereur ayant donné la commission au Duc de rebatir Hesdin, il le fit en vn lieu appellé Mesnil, où du commencement on fit vn Fort, puis vne Ville à laquelle S. A. donna le nom d'Hesdin-Fert, afin que portant ce nom de *Fert*, qui est l'ancienne deuise de la maison de Sauoye, elle conseruast la memoire du

S. A. fait rebatir Hesdin.

du nom de ſon reſtaurateur. L'an 1555. l'Empereur eſtant à Bruxelles au mois de Decembre remit tous ſes Eſtats au Prince Philippes ſon fils, laiſſa l'Empire à Ferdinand ſon frere, & le Roy Philippes donna le Gouuernement des pays bas à ſon Alteſſe. L'année ſuiuante l'Empereur s'embarqua pour aller en Eſpagne, le Roy ſon fils & ſon Alteſſe l'accompagnerent iuſqu'en Zelande.

Treſve pour cinq ans.

12. Le commencement du Regné de Philippes produiſit vne tréve de cinq ans entre la France & l'Eſpagne, qui fut concluë en l'Abbaye de Vaucelles pres de Cambray au mois de Feurier 1556. par laquelle chacun deuoit garder ce qu'il auoit pris en attendant vne paix generale, mais elle fut mal obſeruée, car le Pape Paul IV. pour des intereſts particuliers entre les Maiſons des Caraffes dont il eſtoit, & des Colonnes ennemis de ſa Maiſon, ayant attiré la guerre au Royaume de Naples, le Roy y enuoya le Duc de Guiſe auec vne armée, qui prit Va-

rompue au ſujet des Colonnes & des Caraffes.

lence

lence sur le Pau en passant, l'Admiral de Coligny fit aussi vne entrepriſe sur Doüay qui fut decouuerte, de là il prit & pilla Lens en Artois; ceux de la Garniſon d'Heſdin pour s'en vanger firent des courſes iuſques à Abbeuille & dans la Tieraſche. Le Mareſchal de Briſſac apres le paſſage du Duc de Guiſe en Piement prit Valfeuiere & Queraſque, le premier fut demoly, le ſecond fortifié, & comme les affaires de Piemont alloient mal pour le Duc, ſon Alteſſe qui eſtoit en Flandres, par ordre du Roy Philippes dreſſoit vne puiſſante armée pour entrer en France, il ne prenoit pas mal ſon temps à cauſe que la fleur de la Nobleſſe, & preſque les meilleurs Capitaines auoient ſuiuy le Duc de Guiſe en Italie, le Duc aſſembla ſon armée à Charlemont, elle eſtoit de trente cinq mille hommes de pied, de douze mille Cheuaux, & de huit mille Pionniers, il reçeut encore vn renfort de quinze mille Anglois, de ſorte qu'apres pluſieurs eſcarmouches de part & d'autre il vint mettre

tre le siege deuant S. Quentin qui estoit degarny, l'Admiral de Coligny se ietta dedans auec 200. cheuaux, & trouua la place en mauuais estat & mal munie; le Connestable de Montmorency estoit à la Fere auec l'armée du Roy, qui ne pût assembler à Attigny que vingt mille hommes de pied & six mille Cheuaux, & apprehendant la prise de cette Ville, entreprit de la secourir, il s'approcha donc de la Ville le matin 10. d'Aouſt iour de S. Laurens 1557. suiuy du Prince de Condé, du Duc de Neuers d'Honorat de Sauoye Comte de Villars, de Louys de Bueil Comte de Sancerre, du Seigneur de Montmorency & autres Capitaines signalez; François de Coligny d'Andelot frere de l'Admiral conduisoit le secours; mais on n'y pût faire entrer que cinq cens hommes; ainsi les Espagnols se virent engagez au combat. Comme le Connestable s'en reuenoit les troupes du Duc de Sauoye le chargerent auec tant d'impetuosité que le combat ayant duré quatre heures

Bataille de Saint Quentin gaignée par le Duc de Sauoye.

res les François furent défaits, on leur tua sept cens Gentils-hommes & trois mille hommes de pied, tout leur Canon y demeura & cinq cens chariots de guerre, Iean de Bourbon Comte d'Anguien, François de la Tour Vicomte de Turenne, & quantité de personnes de remarque y furent tuez, le Connestable y fut blessé & pris prisonnier, & auec luy Louys de Bourbon Duc de Montpensier, le Mareschal de S. André, Eleonor d'Orleans Duc de Longueuille, Louys de Gonzague frere du Duc de Mantouë & beaucoup d'autres personnes signalez iusqu'au nombre de trois cens, de sorte que si cette bataille fut funeste à la France, elle fut glorieuse au Duc qui y acquit la reputation d'vn des grands Capitaines de l'Europe, aussi pendant le combat il fut toûjours en action, se méla l'espée à la main, & soutint les Comtes d'Egmond & de Pont de Vaux, qui deffirent le corps commandé par le Seigneur d'Anguein.

13. Apres la bataille le Duc fit recon

reconnoiſtre les morts & les priſonniers, receut le Conneſtable dans ſa tente & les autres Princes & Seigneurs qui auoient eſté pris auec luy, auec beaucoup de ciuilité; & fit conduire en France fort honorablement le corps du Duc d'Anguien. En ſuite, ayant continué le ſiege de S. Quentin, & fait donner vn aſſaut General il ſe rendit Maiſtre de la place, & l'Admiral de Coligny abandonné des ſiens y fut pris priſonnier deffendant vne brêche, & ſon frere d'Andelot auec luy & pluſieurs autres. Saint Quentin pris, S. A. le fit fortifier, y mit bonne garniſon, & par ordre du Roy d'Eſpagne fit aſſieger le Catelet, qui ſe rendit par compoſition au Comte d'Aremberg; de là le Duc prit Ham, Noyon, Chaulnes, & Ribemont, il tira de la rançon des priſonniers de la bataille de S. Quentin cinq cens mille eſcus, dont il recompenſa ceux qui l'auoient ſeruy auec plus de fidelité; il renuoya beaucoup de priſonniers ſans rançon, & retint neantmoins le Conneſtable

Priſe de S. Quentin & du Catelet.

de

de Montmorency par des raisons d'Estat. L'Empereur ayant eu aduis par le Roy Philippes du gain de cette bataille, en escriuit de sa propre main vne lettre de compliment à son Alteſſe.

14. Il y eut en suite vne autre iournée à Grauelines malheureuſe pour les François qu'on appella le retour de la bataille de S. Quentin, pour renouueller aux François le ſouuenir de la bataille de S. Quentin que la priſe de Calais, de Berghes & de Dunkerque leur auoit fait oublier. Philippes voulut que ſon Alteſſe diſpoſat de tous les priſonniers, du butin & du canon, dont elle vſa neantmoins auec beaucoup de moderation, s'eſtant contentée de prendre les drapeaux gagnez en cette iournée, qu'elle enuoya auec ceux de la bataille de S. Quentin en l'Egliſe de Noſtre Dame de Nice au nombre de 140. La deroute de Grauelines ayant animé les Eſpagnols à faire de nouuelles conqueſtes, & les François à ſe deffendre, le Roy Philippes auec vne armée de trente mille

Iournée de Grauelines.

mille hommes de pied, & quatorze mille cheuaux s'approcha de la riuiere d'Authye, & le Roy Henry auec la ſienne de quarante mille hommes de pied, & de ſept mille cheuaux s'approcha d'Amiens à deſſein de decider leur querelle, lors qu'on commença à faire des propoſitions de paix.

Ouuertures de la paix.

15. Les premieres ouuertures en auoient eſté faites entre ſon Alteſſe & le Conneſtable de Montmorency qui eſtoit deliuré de priſon par la negociation de Vincent Parpaille Abbé de S. Soluteur de Turin: Chreſtienne de Dannemarch Ducheſſe Doüairiere de Lorraine s'en entremit auſſi. Enfin les choſes furent ſi bien ménagées, & auec tant d'honneur & de reputation pour les deux Roys, qu'ils enuoyerent des Deputez en l'Abaye de Cercamp pour y conclurre la paix au mois d'Octobre 1558. où la premiere choſe que les Ambaſſadeurs firent, fut de faire licentier les deux armées; mais la demande que les Anglois faiſoient de Calais ayant d'abord

d'abord tout acroché, l'assemblée fut renuoyée au mois de Ianuier suiuant à Chasteau Cambresis, où les Deputez s'estans rendus, tous les articles de la paix furent arrestez entre les deux Roys, hors pour ce qui concernoit S. A. L'interest du Roy d'Espagne estoit que tous les Estats luy fussent rendus, & ses Ambassadeurs y insistoient, mais ceux du Roy disoient que François I. les auoit conquis par vne iuste guerre, & qu'en tout cas il falloit faire droit à sa Majesté des pretentions qu'elle auoit sur la maison de Sauoye du Chef de Louyse de Sauoye sa Mere. Enfin pour ne pas rompre l'on trouua vn expedient; *Que le Roy rendroit les Estats à S. A. sans preiudice de ses droits, & que pour seurté, le Roy retiendroit quelques places au Piemont par forme de gage.* Le Roy Philippes insistoit que la restitution se fit purement, & simplement sans restriction; mais comme il preuit que ce seroit vn obstacle à la paix generale, qu'il ne souhaittoit pas moins que le Roy Henry II. il

Conclue à Chasteau Cambresis.

Par laquelle le Duc de Sauoye rentre dans ses Estats.

en

en fit luy-meſme la propoſition à ſon Alteſſe, laquelle y conſentit facilement, tant par l'inclination qu'elle auoit auſſi à la paix, que par le deſir qu'elle auoit de rentrer dans ſes Eſtats. Il fut donc reſolu le troiſiéme d'Auril 1559. *Que les deux Roys ſe rendroient tout ce qu'ils auoient occupé l'vn ſur l'autre depuis huit ans; que le Roy Philippes eſpouſeroit Elizabeth de France fille du Roy, & le Duc Emanuel Philibert, Marguerite de France ſœur du Roy; que l'on rendroit à ſon Alteſſe tout ce que Francois I. auoit pris au Duc Charles, tant decà que delà les monts, à la reſerue de Turin, Pignerol, Quiers, Chiuas, & Villeneufve d'Aſt, qui demeureroient au Roy iuſqu'à ce que les droits de Louyſe de Sauoye ſon Ayeule euſſent eſté eſclaircis; cependant que le Roy d'Eſpagne pourroit retenir Vercel & Aſt, & que le Duc demeureroit neutre entre les deux Roys.* Les autres articles ne font rien à cette Hiſtoire. Cette paix fut iurée par les deux Roys, & publiée en France, en Eſpagne, en Sauoye, & à Turin.

16. Le

16. Le Duc apres vne si agreable nouuelle enuoya le Comte de Stropiane en France, pour complimenter le Roy & la Princesse Marguerite qui luy estoit destinée pour Espouse ; à mesme temps il escriuit à Rome pour la dispense de son mariage, & parce que le Duc Charles son Pere auoit proietté de luy donner pour femme Magdelaine d'Austriche fille de Ferdinand Roy des Romains qui y auoit consenty, son Altesse depescha aupres de ce Prince son Secretaire pour s'excuser, si le bien de ses affaires, & la coniocture de la paix generale entre la France & l'Espagne luy auoient fait prendre vne autre pensée ; Ferdinand témoigna d'estre fort satisfait de cette ciuilité, & des auantages que le Duc rencontroit en son Mariage auec Marguerite de France, le Duc d'Alue qui deuoit espouser au nom du Roy d'Espagne Elizabeth de France, estant arriué à Paris auec le Prince d'Orenge, les Comtes de Nassau & d'Egmont; son Altesse partit de Bruxelles auec cent

1559. Le Duc vient en France pour espouser la Princesse Marguerite.

Gentilshommes, & arriua à Paris au mois de Iuin, tous les Princes & grands Seigneurs de la Cour furent au deuant de luy, le Prince d'Orenge & le Duc de Brunſvvick l'accompagnoient; le Roy le reçeut au pieds du degré du Louure par vne ciuilité extraordinaire, & apres luy auoir fait de grandes careſſes, le mena à la Princeſſe Marguerite, la joye de ſa Majeſté eſtoit ſi grande de ces deux Mariages, que pour en honorer la ſolemnité elle fit faire vn Tournoy à la porte des Tournelles, & voulut eſtre l'vn des Tenans auec les Ducs de Ferrare, de Nemours, de Lorraine & de Guyſe; mais ayant couru contre le Comte de Montgomery le dernier iour du mois de Iuin, la lance du Comte ſe rompit par vn malheur étrange, dont l'eſclat donna dans l'œil de ſa Majeſté qui auoit la viſiere de ſon caſque ouuerte: ce funeſte accident qui changea toutes les réjouyſſances de la Cour en triſteſſe preſſa l'execution du Traitté de paix à l'égard de ſon Alteſſe; car le deuxieſme de

Iuillet

Iuillet ſa Majeſté donna ſes lettres patentes au Duc de Guyſe Gouuerneur de Dauphiné & de Sauoye, pour. faire la reſtitution des Etats de Sauoye deçà & delà les Monts, & le 8. du meſme mois le Duc donna pouuoir à René Comte de Chalant Mareſchal & Gouuerneur de Sauoye, d'aller prendre poſſeſſion de la Sauoye au nom de ſon Alteſſe, & à Amé de Valpergue Comte de Mazin celle de Piemont., mais leur depart fut retardé à cauſe que le dizieſme le Roy mourut de ſa bleſſure ; apres toutefois que le Cardinal de Lorraine eut donné ſans aucune ceremonie la benediction Nuptiale au Duc & à la Ducheſſe vn iour auparauant, en la preſence du Roy. Mort du Roy.

16. Cette mort deuoit changer ce ſemble la face des affaires du Duc comme elle fit celles de la Cour, neantmoins le Roy François II. executant auec generoſité, ce qui auoit eſté commencé par le Roy Henry, donna nouueau pouuoir au Duc de Guyſe le 14. Iuillet de ren- Le Duc fait prendre poſſeſſion des Etats de Sauoye en Piemõt.

dre à ſon Alteſſe ſes Etats, & le Duc de Guyſe commit le lendemain Guillaume de Portes Preſident du Parlement de Sauoye, pour en faire la reſtitution au Comte de Chalant. A meſme temps que le Comte de Mazin paſſa en Piemont pour receuoir les places qui deuoient eſtre renduës au Duc, le Comte de Chalant alla en Sauoye, & arriua à Chambery le 3. d'Aouſt, & le 7. le Preſident de Portes ſeant en vn ſiege de velours violet en la grande Sale du Chaſteau, où ſe tenoit le Parlement, & le Comte de Chalant aſſis à ſa gauche, receut les clefs de la Ville de Chambery, des mains du premier Syndic, & les remit au Comte de Chalant, qui à l'inſtant ſiegea en la meſme place que le Preſident de Portes occupoit, le meſme iour François de Vachon Preſident pour le Roy en la Chambre des Comtes de Sauoye, remit tous les titres & papiers de la Chambre entre les mains de Michard & Carra Maiſtres des Comtes pour ſon Alteſſe, & vn iour apres le Comte de

Chalant

Chalant prit possession du Chasteau de Montmeillan, où Romauesche commandoit pour sa Majesté.

Pendant que cela se faisoit en Sauoye, Philibert de la Baume Cheualier de l'Ordre de S. Iacques, prit aussi la possession des pays de Bresse & de Bugey, par ordre du Comte de Chalant; mais le Mareschal de Brissac ayant fait difficulté de rendre les places de Piemont au Comte de Mazin, il en receut de nouueaux ordres de sa Majesté, à quoy il obeït.

17. Le Duc apres la consommation de son Mariage, retourna à Bruxelles pour prendre congé de Philippes, & pour luy remettre le Gouuernement des Pays bas, dont sa Majesté Catholique disposa en faueur de Marguerite d'Austriche sa sœur naturelle Duchesse de Parme, son Alteſſe trouua Philippes sur son depart pour l'Espagne, & l'accompagna iusqu'en Zelande, où il se mit sur mer, & le Duc s'en reuint en France, d'où il enuoya à Rome Marc-Anthoine Bobba Eueſque

d'Aouſte pour ſe trouuer à l'Election d'vn nouueau Pape apres la mort de Paul IV. Son Alteſſe ſuiuit la Cour au ſacre du Roy François II. cette ceremonie acheuée le Duc prit reſolution d'aller en Piemont; mais auant que de partir, il laiſſa en France Ierôme de la Ruuere Euêque de Tolon ſon Ambaſſadeur reſidant, & aupres de Madame Charles de Prouana Abbé de Noualeſe, le Duc s'en vint par la Bourgogne, ſe mit ſur la Saone à Grey & ſe rendit à Lyon, puis à Bourg & en Breſſe, où il fit ſon entrée le 11. d'Octobre, delà eſtant retourné à Lyon, il s'embarqua ſur le Rhoſne, paſſa en Auignon où il receut des honneurs extraordinaires du Vice-Legat, eſtant à Marſeille le Roy luy enuoya le Collier de l'Ordre de S. Michel par Claude de Sauoye Comte de Tende Gouuerneur de Prouence, & s'eſtant mis ſur des Galeres il arriua heureuſement à Nice, où ſon Alteſſe eſtoit attenduë de ſes Sujets auec vn empreſſement incroyable. Trois mois apres le Duc retourna à Marſeille

ſeille pour y prendre Madame, laquelle apres auoir eſté magnifiquement receuë dans les principales Villes du Royaume, qui eſtoient ſur ſon chemin, s'en alla à Nice auec ſon Alteſſe, où ils paſſerent le reſte de l'Hyver.

18. Les premiers ſoins de ce Prince apres ce glorieux reſtabliſſement dans ſes Eſtats furent pour l'adminiſtration de la iuſtice, il fit ſon grand Chancelier le Comte de Stroppiane, perſonnage des plus illuſtres de ſon temps, & dont ſon Alteſſe auoit éprouué en pluſieurs rencontres l'experience & la fidelitè; reſtablit deux Senats, l'vn à Carignan pour le Piemont composé de deux Preſidens & douze Senateurs, & l'autre à Chambery pour la Sauoye; choiſit pour Iuges Majes dans les Prouinces des gens ſçauans & de probité connuë; regla les reuenus & les droicts du Domaine de la Couronne, inſtitua vne vniuerſité à Montdeuis où il appella les plus grands hommes du ſiecle en toute ſorte de ſcience, auſ-

Ce que fit ſon Alteſſe apres ſõ reſtabliſſement dans ſes Eſtats.

quels il donna de bons apointemens & de grandes immunitez. Il fit encore reparer les places fortes de ſes Eſtats, y mit des Gouuerneurs, & crea General de ſes Galeres André Prouana Seigneur de Leyni à qui il donna le Gouuernement du Fort de Villefranche. Et parce que la plus part de ſes ſujets s'eſtoient iettez dans le party François, les autres eſtoient demeurez dans leurs maiſons, & le reſte dont le nombre eſtoit fort petit l'auoit ſuiuy, pour auoir part à ſa bonne ou mauuaiſe fortune, ſa politique fut excellente; car il auança ceux-cy en charges & honneur afin de recompenſer leur courage & leur fidelité; pardonna à ceux-là en excuſant leur foibleſſe, & pour les autres il ne les traitta point comme ſes ennemis, mais il les eſloigna de ſes affaires, diſant, *Qu'il n'auoit point de raiſon de ſe fier en eux en ſa proſperité puis qu'ils l'auoient abandonné dans ſes diſgraces.*

Voyage de leurs Alteſſes en Piemont.

19. L'Italie eut grande ioye du retour du Duc en Piemont, & conçeut de là l'eſperance d'vne genera-

le

le & longue tranquillité. Le Pape en témoigna sa satisfaction, ayant enuoyé à son Alteſſe François de Bachod Eueſque de Geneue pour reſider en Piemont en qualité de Nonce Apoſtolique, les Venitiens enuoyerent auſſi Philippes Mocenique leur Ambaſſadeur, les Ducs de Ferrare & de Florence en firent de meſme. Sur la fin de l'année leurs 1560.
Alteſſes paſſerent en Piemont, firent leur entrée dans les meilleures Villes, & arriuerent au Valentin proche de Turin au mois de Nouembre, où Imbert de la Platiere Seigneur de Bourdillon Mareſchal de France, Lieutenant General pour le Roy en Piemont les receut fort magnifiquement : leurs Alteſſes ne voulurent pas entrer à Turin, mais s'embarquerent ſur le Pô à Montcalier, & ſe rendirent à Vercel, où les habitans firent vne depence extraordinaire, pour témoigner la joye qu'ils auoient de ſe voir retourner ſous la domination de leur Prince naturel. Le Duc fit long ſejour en cette Ville, & y tint ſa Cour; car

Leur entrée à Vercel.

quoy que par le traitté de Chasteau Cambresis, il eust esté arresté que le Roy d'Espagne tiendroit garnison à Vercel & à Ast, iusqu'à ce que le Roy eust fait vuider les pretentions qu'il auoit contre la Maison de Sauoye; neantmoins Philippes pour gratifier S. A. se contenta de Saintya au lieu de Vercel.

Zele de S. A. pour la Religion.

20. Comme ce Prince estoit extremement pieux, deux choses le trauaillerent le plus à son aduenement, l'vne le changement arriué à Geneue, & l'autre la nouuelle Religion qui pulluloit dans la valée d'Angrogne & autres lieux voisins. S. A. se resolut de chercher les moyens de ramener Geneue en son obeissance, & de faire retourner ses sujets des valées d'Angrogne & de Luzerne au giron de l'Eglise. Ces deux desseins auoient esté communiquez au Pape qui auoit promis de s'y employer: mais comme son Alteſſe eut enuoyé en Cour pour l'affaire de Geneue, ne voulant rien entreprendre contre cette Ville sans le cõsentement du Roy François II.

&

& n'en ayant eu que de belles paroles la chose ne fut point executée, quoy que la conioncture du temps soit assez fauorable. Quant à ceux des valées d'Angrogne, de S. Martin, & de la Perouse, S.A. y enuoya Philippes de Sauoye Seigneur de Raconis & le P. Antoine Posseuin Commandeur de S. Antoine de Fossan, Personnage d'vne singuliere doctrine & pieté, pour essayer de faire reconnoistre à ces peuples leur erreur. L'Assemblée fut assignée en l'Eglise S. Laurent dans le haut de la plaine d'Angrogne, où se trouua Guillaume Comte de Luzerne auec 14. Ministres auec lesquels Posseuin ne pût rien gaigner, & se retira à Pignerol auec le sieur de Raconis, à cause des desordres qui estoient en France, qui ne permettoient pas que le Duc pût esperer aucun secours de ce costé, & aussi pour les secours que les habitans de ces valées tiroient du Dauphiné, qui estoit pour la pluspart infecté des erreurs de cette nouuelle Religion.

21. Le sejour que ce Prince fit à Vercel

Conference de Lyon [illegible] les pretentions que le Roy auoit sur la Sauoye.

Vercel luy donna la pensée d'y cõmencer vne Citadelle en attendant que Turin luy fust rendu ; à quoy l'Euesque de Tolon Ambassadeur de S. A. en France trauailloit auec beaucoup de chaleur, mais on s'excusoit tousiours sur ce qu'il falloit esclaircir les droits que le Roy auoit sur la Sauoye, l'Ambassadeur demandoit vne conference, on la dilayoit tousiours ; à la fin les Deputez nommez par le Roy & le Duc s'assemblerent à Lyon au mois de 1560. Decembre 1560. où les Deputez du Roy firent six demandes. La premiere du Comté de Nice comme membre du Comté de Prouence ; la seconde des Villes de Turin, Cony, Montdeuis, Albe, Queraſque & Sauillan ; la troisiéme de la Ville & Comté d'Ast donné en dot à Valentine de Milan Ducheſſe d'Orleans l'an 1386. la quatrieſme du Marquisat de Saluces auec ſes dependances ſpecifiées en l'arreſt du Parlement de Paris de l'an 1390. la cinquiéme de l'hommage de ce que S. A. tenoit en Dauphiné deçà le Guier vif & ailleurs,

leurs, de la Baronie du Faucigny & du Geneuois, à la forme de celuy qu'en fit Guillaume Comte de Geneue au Dauphin l'an 1316. la sixiéme de l'hoirie de Louyse de Sauoye Mere du Roy François I. specialement Bourg, Baugé & le pays de Bresse comme terres allodiales venuës en la maison de Sauoye par mariage.

A la premiere demande les Deputez de S. A. oppoſerent le traitté de l'an 1387. par lequel ceux du Comté de Nice se donnerent au Comte Rouge, les inuestitures que les predecesseurs de S. A. auoient euës des Empereurs, & particulierement de l'Empereur Sigismond l'an 1416. comme d'vn membre du Royaume d'Arles, que le Roy n'ayant point de droit sur la Prouence que par les armes, n'estoit pas bien fondé de se plaindre de l'occupation de Nice, puis que mesme les Roys de Sicile de la Maison d'Anjou s'en estoient departis; qu'outre cela Louys XII. l'an 1499. & François I. l'an 1525. auoient renoncé à toutes les pretentions

tenſions qu'eux & leurs Succeſſeurs pouuoient auoir ſur les Etats de ſon Alteſſe, les Deputez du Duc alleguoient encore la longue poſſeſſion, qui n'auoit pas eſté legitimement interrompuë par la proteſtation de René Roy de Sicile l'an 1464. parce qu'alors la preſcription eſtoit déja complete.

Contre la ſeconde demande, ils diſoient que tout ce que Robert Roy de Naples poſſedoit en Piemõt auoit eſté confiſqué ſur luy par l'Empereur Henry, à cauſe de ſa rebellion, en ſuite dequoy tout ce qu'il auoit en Piemont & en Lombardie fut occupé partie par le Comte de Sauoye, & par le Prince d'Achaye, le reſte par le Seigneur de Milan & par le Marquis de Montferrat, de ſorte que ce qui en eſtoit arriué à la Maiſon de Sauoye, où par conqueſte où par ſucceſſion où par ſoubmiſſions volontaires des peuples ne pouuoit pas eſtre diſputé, ſur tout apres vne poſſeſſion ſi ancienne des inueſtitures des Empereurs depuis l'an 1248. & les departemens des

Roys

Roys Louys XII. & François I.

A la troisiesme demande concernant le Comté d'Ast, on se seruoit de la donation de l'Empereur Henry de l'an 1512. de la promesse de Mathieu Seigneur de Milan de l'an 1318. par laquelle il s'oblige luy & ses Successeurs de laisser Ast & tout l'Astesan à la Maison de Sauoye, de la donation de Charles V. à la Duchesse Beatrix de Portugal, l'Empereur en ayant pû disposer, puisque ce Comté luy auoit esté delaissé par François I. par les Traittez de Madrid & de Cambray, outre quoy on alleguoit encore les inuestitures, la longue possession, & les declarations de Louys XII. & de François I.

Quant à la quatriesme que la Souueraineté du Marquisat de Saluces auoit esté adiugée au Comte de Sauoye, par la Sentence arbitrale de Boniface Marquis de Montferrat de l'an 1169. acquiescée par Manfroy Marquis de Saluces, & executée par les hommages de 1305. & 1363. nonobstant l'Arrest du Parlement

de

de Paris rendu en preſence du Roy Iuge & partie ; le temps du Compromis expiré, & le Comte Rouge qui l'auoit paſſé eſtant mort, outre que les Marquis de Saluces y auoiēt eux-meſmes derogé par les hommages de l'an 1417. & 1486.

Pour la cinquieſme demande, les Deputez diſoient que l'hommage de Foucigny auoit eſté quitté au Duc Amé VIII. par le Roy & par le Dauphin, par Traitté de l'an 1445. moyennant vne notable ſomme, & la ceſſion des droits que le Duc auoit ſur les Comtez de Valentinois & de Dyois, & au regard de celuy du Geneuois & des Terres de Dauphiné, qu'il auoit eſté auſſi cedé par le Roy & le Dauphin par l'eſchange de l'an 1355. Et touchant la derniere qui regardoit les Droits ſucceſſifs de Louyſe de Sauoye ; les meſmes Deputez ſe deffendoient de la renonciation portée par ſon Contract de Mariage, du departement du Roy François I. ſon fils, de la poſſeſſion & de la nature des terres de Breſſe qui n'appartenoient point

en

en proprieté à Philippes de Sauoye Pere de Louyſe ; mais à titre d'appanage tant ſeulement, & qu'ainſi il n'en auoit point pû diſpoſer, ny ſa fille y ſucceder, à cauſe que Philippes eſtant paruenu au Duché de Sauoye, ces Terres auoient eſté reünies au Duché & deuenuës par conſequent inalienables.

Outre cela les Deputez de ſon Alteſſe demanderent de leur coſté, que ſa Majeſté rendit le Comté de Maulemier auec l'Hoſtel de Boheme ſcitué à Paris donnez par l'eſchange de l'an 1355. qu'elle payat les quarante mille florins d'or deuës par titre du 5. Ianuier de la meſme année, la dot de Bonne de Bourbon & celle de Marguerite de Bourbon Comteſſe de Breſſe: qu'elle relachat la Seigneurie d'Anthon, les Comtez de Lauraguais & de Villelongue & la Seneſchauſſée de Toulouſe, en ſuite du don qu'en auoit fait le Roy Louys XI. à Phillippes de Sauoye Comte de Breſſe ; le pays de Dombes eſcheu à la Couronne de Sauoye par faute d'en auoir eſté

Demandes des Deputez de ſon A.

priſe

priſe l'inueſtiture des Ducs qui en eſtoient les Souuerains, & enfin le payement de cinquante huit mille cinq cens quarante huit francs d'or pour la dot de Marie de Bourgogne, de laquelle le Roy eſtoit Succeſſeur.

Sur ces difficultez les Deputez n'ayans pû conuenir ils donnerent leurs aduis ſeparez ; ſçauoir les François que ſon Alteſſe deuoit rendre Nice, Cony, Foſſan, Sauillan, Montdeuis & Aſt : executer l'Arreſt du Parlement de Paris rendu pour le Marquiſat de Saluces ; que ſa Majeſté auroit part en l'hoirie des Ducs Philippes & Philibert à l'excluſion des Fiefs & Terres Imperiales, auſquelles par la Loy du pays les filles ne peuuent pas ſucceder, & au regard de la ville de Turin, que le Roy éclairciroit mieux ſa pretention, & du ſurplus que ſa Majeſté en deuoit eſtre deboutée, les Deputez de ſon Alteſſe au contraire ne voulurent accorder aucun de ces Articles & demeurerent fermes dans leurs demandes, ainſi ſe

termina

termina cette conference le 23. Ianuier 1561. & ne s'en parla plus iusqu'apres la Naissance du Prince Charles Emanuël, que le Duc & la Duchesse pressoient plus que iamais la restitution de Turin, & des autres places où les François auoient Garnison, le Mareschal de Bourdillon s'y oppoſa fortement, & nonobstant ses remonstrances le Roy ordonna par ses patentes datrées à Blois le 8. Aouſt 1562 signées par la Reyne Mere, par le Roy de Nauarre, le Cardinal de Bourbon, les Ducs de Guyse & de Montmorency, le Mareschal de S. André & le Chancelier de l'Hoſpital, que l'on remettroit à S. A. Turin, Chiuas, Quiers, & Ville-neuve d'Aſt, à la reserue de l'Artillerie & des munitions de guerre, & qu'en place le Duc relascheroit au Roy Pignerol, Sauillan & la Perouse, auec leurs finages, il falut encore deux autres iussions au Mareschal de Bourdillon qui chicanoit toûjours quelque choſe pour ne restituer ces places, à quoy il auoit intereſt pour

Restitution de Turin & des autres places.

se

se maintenir en la charge de Lieutenant General pour le Roy delà les Monts. Ce ne fut pas tout, les Garnisons Françoises auant que de sortir voulurent estre payées de tout ce qui leur estoit deu ; & comme les affaires du Royaume ne permettoient pas d'en pouuoir esperer de l'argent, le Duc fut obligé de l'auancer, quoy qu'il n'en eut point de reste, fit tous les frais du charroy & de l'artillerie, & des munitions que l'on sortit de ces quatre places iusqu'à Pignerol & à Carmagnole, & presta encore au Roy cent mille escus.

22. Ces choses ainsi heureusement terminées, son Altesse depescha en Espagne pour obtenir du Roy Philippes la restitution d'Ast & de Saintya ; mais elle fut differée iusqu'à ce que les François eussent remis à S. A. tout ce qu'ils auoient en Piemont.

1563. Entrée de leurs Altesses à Turin.

Le Duc ayant visité Quiers au mois de Feurier, se rendit à Turin en diligence, où il entra accompagné du Nonce du Pape, des Ambassadeurs

deurs d'Eſpagne, de Veniſe de Ferrare, de Malthe, & de grand nombre de Nobleſſe : les habitans luy firent ſerment de fidelité, & eurent confirmation de leurs Priuileges, il y fit venir le Senat qui eſtoit à Carignan, & l'Vniuerſité qui eſtoit à Montdeuis. Peu de iours apres Madame y fit ſon entrée auec beaucoup de magnificence, toutes les ruës eſtoiét tapiſſées, elle paſſa ſous quatre Arcs Triomphaux, & marchoit au coſté de ſon Alteſſe ſous vn Daix de drap d'or, ſuiuie du Nonce de ſa Sainteté, & des autres Ambaſſadeurs ; le Duc honora le Senat de ſa preſence, receut les hommages de tous les Seigneurs Gentilshommes & Communautez de Piemont, meſme du Marquis de Final & du Comte de Creſcentin, à cauſe de quelques fiefs dependans de la Principauté de Piemont, quoy qu'ils l'euſſent refuſé auparauant, à quelque temps delà ; ſon Alteſſe alla à Milan viſiter le Marquis de Peſcaire, puis Hercules d'Eſt Duc de Ferrare, à ſon retour il mena la Ducheſſe

cheſſe & le ieune Prince à Riuoles, de là il paſſa en Sauoye, où toute la Nobleſſe, les corps de Iuſtice, & les Communautez de deçá les mõts luy preſterent ſerment de fidelité, il s'en retourna par la Tarentaiſe & par la Val-d'Aouſte, & quelque excez qu'il fit à la chaſſe au mois d'Aouſt le mirent au lict ſi malade que les Medecins deſeſpererent de ſa ſanté que Dieu luy redonna, & deliura ſes ſujets de la iuſte apprehenſion où ils eſtoient de le perdre ſitoſt; de là il alla à Nice, où l'air eſtoit plus agreable qu'en Piemont pour y reſtablir ſes forces.

Solyman offre à S. A. le Royaume de Chypre.

23. Le Roy d'Eſpagne ayant reſolu de ſe ſaiſir du Pignon de Velez en Afrique, pluſieurs Princes y contribuerent comme le Roy de Portugal, le Duc de Florence, les Genois & le Grand Maiſtre de Malthe: S. A. à leur exemple y enuoya trois galeres commandées par André Prouana General de ſes galeres. Et comme Solyman Empereur des Turcs eut fait deſſein de faire la guerre aux Venitiens, & de leur oſter l'Iſle de Chypre

Chypre, il enuoya par deux fois à S. A. luy en faire la propoſition, & luy offrant toute ſorte de ſecours pour la reprendre; mais le Duc qui ne vouloit point d'alliance auec les Turcs, ny ſe broüiller auec les Venitiens, dont il eſtimoit beaucoup la bienueillance, rejetta ce party, que tout autre que luy auroit embraſſé auec chaleur, pour auoir la poſſeſſion d'vn beau Royaume dont il n'auoit que le titre.

24. Le Roy Charles IX. & la Reine Catherine de Medicis ſa Mere s'eſtans mis en chemin pour viſiter le Royaume, prierent le Duc & la Ducheſſe de ſe trouuer à Lyon au paſſage de leurs Majeſtez, & cõme leurs Alteſſes ſe diſpoſoient à faire ce voyage, arriuerent à Turin Rodolphe & Erneſt Archiducs d'Auſtriche, enfans de l'Empereur Maximilian qui alloient en Eſpagne; S. A. les enuoya complimenter, les fit defrayer ſuperbement, les receut à Nice, & leur preſta des galeres pour paſſer en Eſpagne, le Roy cependant s'approchoit de Bourgogne, leurs

Leurs Alteſſes vont à Lyon voir le Roy.

leurs Alteſſes prirent la route de Sauoye, allerent à Montluel en Breſſe, & de là à Lyon où le Roy & la Reine eſtoient déja; leurs Majeſtez impatientes de voir le Duc & la Ducheſſe, furent au deuant d'eux juſqu'à Miribel au mois de Iuillet
1564. 1564. & les menerent à Lyon, où ils receurent de leurs Majeſtez toutes ſortes de careſſes & d'honneurs. Le Roy ayant pris le chemin du Dauphiné & de Prouence, le Duc & la Ducheſſe reprirent celuy de Turin où S.A. auoit laiſſé le Prince.

Commencement de la Citadelle de Turin.

25. Ce fut en ce temps-là que le Duc fit ietter les fondemens de la Citadelle de Turin ſur les ruines de l'ancienne Egliſe de S.Soluteur. Et comme il auoit pris cette reſolution pour conſeruer auec plus de facilité cette place Capitale du Piemont, auſſi ne negligea-t'il point de recouurer ce que ſes Voiſins luy auoient vſurpé: pendant les diſgraces & les malheurs du Duc Charles ſon Pere, les Bernois s'eſtoient emparez du pays de Vaud, de la Baronnie de Gez & d'vne partie du Duché de

Cha

Chablais : S. A. les inuita de luy en faire raiſon ; & comme ils ne s'en pouuoient dedire, parce meſme qu'ils y auoient eſté condamnez à la chambre Imperiale de Spire, ils conſentirent à vne conference tenuë à Lauſane le 7. Aouſt 1564. où par les Deputez de part & d'autre fut conclu le 30. d'Octobre ſuiuant; *Que les Bernois relaſcheroient au Duc le pays de Gez, & tout ce qu'ils poſſedoient aux Bailliages de Chablais, de Ternier, & de Gaillard au decà du Lac de Geneue.* Et quant au pays de Vaud les Bernois s'eſtant opiniatrez à le retenir, S. A. aymaa mieux y conſentir, en attendant que l'occaſion ſe preſentat plus fauorable pour le rauoir, que d'entrer en guerre auec ſes voiſins. Au retour des Ambaſſadeurs Son Alteſſe alla prendre poſſeſſion en perſonne des pays qui luy auoient eſté reſtituez. Traitté auec les Bernois.

26. L'an 1565. le Turc ayant aſſiegé Malthe, & les Princes Chreſtiens pour l'intereſt de la foy eſtant obligez de la ſecourir, S. A. ne voulant point manquer de zele en vne 1565.

occasion si remarquable, y enuoya trois galeres sous la conduite de l'Admiral Leyni qui se ioignit au
1566. secours d'Espagne. Et l'année suiuante l'Empereur Maximilian luy ayant donné aduis de la resolution prise par Solyman, de descendre en Hongrie auec vne formidable armée, & prié de se trouuer à la Diete conuoquée à Ausbourg, où tous les Princes de l'Empire deuoient estre, ou y enuoyer leurs Ambassadeurs. S. A. sur cette nouuelle se mit en chemin, & arriua à Ausbourg au mois de May. Le Cardinal Truchs Eueſque de cette Ville, le Duc de Cleues & plusieurs autres Grands Seigneurs de la Cour de l'Empereur furent au deuant de luy: & luy firent beaucoup d'honneur, apres auoir promis son secours à l'Empereur de qui il receut des caresses extraordinaires, il s'en reuint par la Carinthie, & par le Frioul, passa à Venise, où il fut receu auec joye & témoignages d'amitié. Aussitost qu'il fut de retour en Piemont, il fit leuer cinq cens cheuaux fort

lestes

leſtes qu'il enuoya en Hongrie, à l'armée de l'Empereur, dont il donna le commandement à Bernardin de Sauoye Seigneur de Cauours, & enuoya feliciter Pie V. nouuellement eſleué au Pontificat.

Il eſtablit la milice en Piemont & en Sauoye.

27. Et parce que ce qui auoit rédu la Sauoye & le Piemont faciles à cõqueſter au Roy François I. fut que le Duc Charles auoit eſté pris au depourueu, & n'auoit point de troupes ſur pied; pour remedier à cet inconueniẽt, il s'auiſa de leuer vne milice de gens de pied en Piemont, à la façon des Legions Romaines, pour étre preſtes au premiér cõmãdemẽt. Cet eſtabliſſement ſe fit auec tant d'ordre, que Sebaſtien Roy de Portugal en demãda à S. A. le proiet & le modele pour en faire autant en ſon Royaume. Mais le Duc ne iugeãt pas qu'il y euſt aſſez de ſeurté pour ſes Etats, d'auoir etabli vne milice d'Infanterie, il en fit vne de Cauálerie; ſçauoir de 450. Cheuaux legers en Piemont, & de 300. en Sauoye, auec 200. hommes d'armes, dont il donna le commandement à Philippes d'Eſt Marquis de S. Martin. 1566.

Il fait des nouueaux Cheualiers de l'Annonciade.

28. Quoy que l'Ordre de l'Annonciade fut en tres-grande consideration en Sauoye, neantmoins depuis le rétablissement qu'en fit le Duc Charles *le Bon* l'an 1518. il ne s'estoit point fait de nouuelle promotiõ à cause des guerres de Piemont, & ne restoit de tous les Cheualiers que Sebastien Comte de Montbel & d'Entremonts, de la main de qui le Duc prit l'Ordre à Chambery: & afin de le maintenir en sa splendeur, S.A. crea des nouueaux Cheualiers
1568. le 14. d'Aouſt 1568. le Prince Charles Emanuel son fils, Philippe de Sauoye Comte de Raconis, Claude de Sauoye Comte de Pancalier, André Prouana Seigneur de Leyny Comte de Fruzasque General des Galeres de Sauoye, Iean François Coste Comte d'Arignan Gouuerneur d'Aouste, & Thomas de Valpergue Comte de Mazin: auſquels le 27. Decembre il ajousta Laurent de Gorreuod Cõte de Pontdeuaux, & Pierre de Maillard Comte de Tornõ Baron du Boscher, Gouuerneur de Sauoye; puis au mois
1569. de Mars 1569. Charles Emanuel de Sauoye

Sauoye Duc de Nemours, à qui son A. enuoya l'ordre à Annecy, Bernardin de Sauoye Seigneur de Canours Capitaine des Archers de la Garde, Prosper de Geneue Seigneur de S. Rambert Colonel des Gardes, Iean Federic Madruce Comte d'Aue & d'Arberg Marquis de Soriane, & Philippes d'Este Marquis de S. Martin, General de la Cauallerie de son Altesse.

29. Charles Archiduc d'Austriche frere de l'Empereur Maximilian passant d'Allemagne en Espagne, le Duc fut au deuant de luy à Gauy, le regala magnifiquement par toutes les Villes de ses Etats & luy donna ses Galeres pour le conduire; puis passa en Bresse où luy-mesme fit commencer le 8. d'Aoust la Citadelle de Bourg qui fut appellée le fort de S. Maurice, à l'honneur de ce S. Protecteur de Sauoye, dont le Gouuernement fut donné à Philibert Seigneur de Montiouent Gentilhomme Bressan. Citadelle de Bourg commẽcée.

30. En ce mesme temps le Duc ayant pressé les Valesans de rendre

à S. A. ce qu'ils auoient occupé du pays de Chablais l'an 1535. ils relaſcherent par Traitté du 4. Aouſt tout ce qui eſt au deçà de la riuiere de Morges qui trauerſe le Village de S. Gingot iuſqu'à la riuiere de Dranſe, le Prince retournant en Piemont entréprit vne autre Forteresſe proche de Rumilly appellée de l'Annonciade dont il donna le gouuernement à Pierre de Maillard Comte de Tornon.

Reſtabliſſement de l'Ordre de S. Maurice. 1572.

31. Le Duc ayant preſté ſes Galeres aux Venitiens à la iournée de Lepante, & la ſatisfaction qu'il eut de l'honneur qu'elles auoient acquiſes, luy donna la penſée de les tenir toûjours ſur pied, & pour s'en pouuoir ſeruir à tous euenemens, de releuer l'Ordre de Cheualerie de S. Maurice que le Duc Amé VIII. inſtitua quelques années auant que d'eſtre appellé au Pontificat, le Duc communiqua ſon deſſein au Pape Gregoire XIII. qui par ſa Bulle dattée à Rome au mois d'Octobre 1572. en approuua l'eſtabliſſement & en crea S. A. & ſes Succeſſeurs Grands Maiſtres

Maistres auec de beaux Priuileges, & par vne autre Bulle du mois de Nouembre suiuant, sa Saincteté vnit cét Ordre de S. Maurice à celuy de S. Lazare, que le Pape Paul IV. auoit restably, & ordonna qu'ils porteroient penduë au col la Croix blanche de S. Maurice, sur laquelle il y auroit celle de S. Lazare qui est verte, l'Archeuesque de Turin en fit la ceremonie en l'Eglise Cathedrale de Turin, & le Duc assigna la residence des Cheualiers à Nice, & leur donna des Galeres pour s'opposer aux incursions des Turcs, des Pyrates, & des ennemis de la Foy.

32. Le Duc d'Anjou Roy de Pologne auant appris la mort du Roy tement de Cracouie pour retourner en France, & auant son depart il enuoya vn Gentilhomme à son Alteſſe pour luy donner aduis de sa resolution, & pour le prier de se trouuer à Venise à son passage, le Duc estoit aux bains de Sauone releué d'vne facheuse maladie, & quoy que l'excuse fut legitime à ce Prince pour ne

Le Roy à son retour en Piemõt. 1574.

le pas mettre en chemin en cét eſtat & pendant les grandes chaleurs de l'Eſté, neantmoins la joye qu'il auoit de voir le Roy, luy fit mépriſer toutes ces conſiderations & le fit embarquer à Turin ſur le Pau, d'où il ſe rendit à Veniſe trois iours apres l'arriuée du Roy, & fut receu de ſa Majeſté auec des témoignages particuliers d'affection, la Republique s'eſtoit diſpoſée de faire de grands honneurs à ce Prince, mais par modeſtie il les refuſa, & y entra comme perſonne priuée, diſant *que toute la pompe & la magnificence n'eſtoient deuës qu'au Roy.* Il accepta neantmoins la filiation de S. Marc que le Senat luy offrit [illegible] de cette illuſtre Republique, le Roy incertain quel chemin il deuoit prendre où par les Griſons, où par la Lõbardie & Sauoye, le Duc qui ſouhaittoit paſſionnement de voir ſa Majeſté dans ſes Etats, l'obligea de prendre ſa route par l'Etat de Milan, où le Roy par la preuoyance de S. A. fut receu auec tant d'hõneur & de ciuilité, par Antoine

toine de Guſman Comte d'Ayamont Gouuerneur de Milan qu'il en demeura fort ſatisfait ; delà ſa Majeſté entra en Piemont par Vercel & vint à Turin, où ſa reception fut des plus ſomptueuſes & des plus magnifiques qui eut eſté faite au Roy depuis ſon depart de Cracouie, il ne demeura que douze iours à Turin ; & comme ſa Majeſté eſtoit genereuſe, elle preſſa ſouuent le Duc & la Ducheſſe de luy donner occaſion de leur faire paroiſtre ſa bonne volonté, ces Princes s'eſtimoient aſſez heureux de témoigner à S. M. qu'ils tenoient à honneur de la ſeruir, ne luy demanderent autre choſe ſinon de receuoir en ſes bonnes graces le Mareſchal d'Anuille qui eſtoit venu à Turin ſur la parole de S. A. cependant le Roy qui ne vouloit point eſtre vaincu de courtoiſie, leur dit qu'il les vouloit gratifier de Pignerol & de Sauillan, le Duc ne voulant pas ſe preualoir de cette bonne volonté ſur le champ ſe contenta ſeulement de faire inſtruire le Roy de ſon droit & de ſes raiſons, afin qu'en France

Et rend au Duc Pignerol & Sauillan.

S. M. en disposât par l'aduis de son Conseil. Le Duc accõpagna le Roy iusqu'à Lyon, & le defraya par tous ses Estats auec sa Cour, luy donna 6000. hommes de pied pour ses gardes conduits par le Comte de Mazin & mille cheuaux commandez par le Marquis de Lans, de crainte que les Religionaires du Dauphiné ne luy dressassent quelque mauuais party sur le chemin : le bonheur de ce voyage fut trauersé par la maladie de S. A. & par la fâcheuse nouuelle qu'elle y receut de la mort de la Duchesse & de la maladie du Prince de Piemont, ce qui obligea le Duc de haster son depart auant que de receuoir les effets de la bonne volonté du Roy, qui par pure generosité, & pour executer le traitté de Cambray & auec connoissance de cause, & nonobstant toutes les remonstrãces du Duc de Neuers Gouuerneur du Marquisat de Saluces, de Pignerol & de Sauillan qui s'offrit d'en quitter le Gouuerment au cas que la restitution se fit, le Roy luy accorda la demission du Gouuernement, & fit

expe

expedier à S.A. des lettres patentes signées de sa main, de la Reine sa Mere, du Duc d'Alençon son frere, du Roy de Nauarre, des Cardinaux de Lorraine, de Guise, & d'Est, des Seigneurs de Moruilliers, de Lansac, de Chiuerny, & autres Conseillers d'Estat pour la restitution de ces places que S.A. appelloit *les Clefs de ses Estats*: & le Roy commanda à Henry d'Angoulesme grand Prieur de France, Conseiller en son Conseil priué, à Charles de Fises Seigneur de Saune, Conseiller & Secretaire d'Etat de S.M. de se transporter sur les lieux, pour auec Birague faire à S.A. la reelle deliurance de Pignerol auec la valée de la Perouse & de Sauillan, ce qui fut executé le 14. Decembre 1574. & le 28. du mesme mois S.A. y fit son entrée, & de là à Sauillan.

33. Apres que Pignerol & Sauillan eurent esté rendus au Duc, il enuoya en Espagne pour obtenir la restitution d'Ast & de Saintya dont les Espagnols n'estoient que depositaires: ce qui fut accordé sans difficulté, la garnison en sortit au mois de

Sept

Septembre par ordre d'Antoine de Stuuiga Comte d'Ayamont Gouuerneur de Milan qui en auoit la cómission du Roy d'Eſpagne; & par ce moyen le Duc fut paiſible poſſeſſeur de tout le Piemont, dont Charles le Bon ſon pere auoit eſté dépoüillé, dequoy Henry III. eut tant de joye, qu'il enuoya à S.A. Alexis de Commene Gentil-homme Grec, pour luy en teſmoigner la ſatisfaction.

34. Mais ce grand Prince ne ſe cõtentant pas de recouurer ce que ſon pere auoit perdu, fit vne notable acquiſition qui mettoit ſon Eſtat au large du côté de Nice. Car par échãge du 17. Nouembre 1575. il eut de Renée de Sauoye Comteſſe de Tende Veuve de Iacques Marquis d'Vrſé Gouuerneur de Foreſts les Seigneuries de Marro & de Prella en ſouueraineté, & tout ce qu'elle poſſedoit à Oneille, Vintimille, Pornais & Carpas procedé de la ſucceſſion d'Honorat de Sauoye Comte de Tẽde ſon frere, en eſchange de la Seigneurie de Riuoles en Piemont & du Comté de Baugé en Breſſe qui fut

erigé

erigé en Marquisat, & d'autant que la Principauté d'Oneille située sur la coste de Genes proche la Valée de Marro appartenoit à Ierôme Doria Prince d'Oneille qui n'estoit pas aymé de ses sujets, & qui depensoit plus pour la garde de cette place, qu'il n'en tiroit de reuenu, le Duc fit dessein de l'acquerir, auec Bistagne & toutes ses dependances, à quoy acquiesca le Prince Doria qui receut en recompense la Seigneurie de Ciriez en Piemont en titre de Marquisat, & celle de Cauallimours erigée en Comté, à la reserue de l'hommage & de la souueraineté. L'acquisition que le Duc auoit faite d'Oneille luy donna la curiosité d'y aller, & 1576.
d'y mener le Prince de Piemont son fils, il y fit faire des fortifications, & de là s'en reuint à Nice où il passa l'Hyver, & en suite à Turin au Printemps, où estant les Ambassadeurs des Cantons Catholiques de Suisse y arriuerent pour renouueller les anciennes alliances & confederatiõs qui estoient entre la Royale Maison de Sauoye & eux, dont la solemnité

Renouuellemẽt d'alliance auec les Cantons Catholiques.

se

1577. se fit en l'Egliſe Cathedrale de Turin, en preſence de l'Archeueſque qui receut les ſermés, & le Duc pour témoigner à ceux de cette natiõ l'eſtime qu'il faiſoit de leur amitié, & la confiance qu'il vouloit prendre en eux à l'aduenir, eſtablit vne compagnie d'Hallebardiers Suiſſes pour ſa garde ordinaire, & receut les Ambaſſadeurs auec des magnificences extraordinaires.

1578. S. Suaire de Chãbery porté à Turin. 35. Enuiron ce temps-là le Cardinal Borromée Archeueſque de Milan s'eſtant mis en chemin pour rendre à pied vn Vœu qu'il auoit fait au S. Suaire de Chambery à cauſe de la peſte qui auoit fait de grands rauages dans tout ſon Dioceſe. Le Duc pour gratifier ce S. Prelat enuoya querir le S. Suaire à Chambery, & le fit apporter à Turin, pour abreger le pelerinage du Cardinal, craignant d'ailleurs que la Ville de Chambery eſtant frontiere à la Frãce & au Dauphiné, où la guerre ciuile attiroit les Huguenots de tous coſtez, il ne fut pas en aſſeurance. Le Duc alla luy-meſme à pied iuſqu'au

Cha

Chaſteau de Luſet au deuãt de ceux qui l'apportoiẽt; & le Cardinal Borromée eſtant arriué à Turin, cette merueilleuſe Relique luy fut montrée en particulier par l'Archeuêque de cette Ville, puis expoſée publiquement ſur vn Theatre en la place du Chaſteau de Turin par ce Cardinal, & par le Cardinal Ferrero Euêque de Vercel, en preſence de S. A. du Prince, de l'Eueſque de Ceruia Nonce du Pape, de deux Archeueſques, de ſix Eueſques & de l'Ambaſſadeur de Veniſe auec beaucoup de ſolẽnité & de deuotion, elle eſt depuis demeurée dans l'Egliſe Cathedrale de Turin par forme de depoſt.

36. Il y eut quelque broüillerie au Marquiſat de Saluces entre Roger de S. Lary Seigneur de Bellegarde, Mareſchal de France, Gouuerneur de Carmagnole & de Reuel, & Charles Seigneur de Birague Gouuerneur du Marquiſat apres la demiſſion du Duc de Neuers, Bellegarde ne pouuant ſouffrir comme Mareſchal, que Birague eut plus d'autorité que luy, fit deſſein de s'ac-

querir

querir le Marquisat & d'en faire vne Principauté, pendãt les plus fâcheux mouuemens du Royaume, & d'en chasser Biragué, & de se saisir des meilleures places; ce qu'il fit à la faueur de 2000. hõmes leuez en Prouence & en Dauphiné que Lesdiguieres luy fournit, 300. Cheuaux legers, & autant d'Harquebusiers à cheual cõduits par Gouuernet auec lesquels il marcha droit à Saluces, qu'il prit, & en suite toutes les autres places sans metre la main à l'épée, parce que Birague les auoit abãdonnées. La Reine qui reuenoit de Guyenne surprise de l'action de Bellegarde luy depécha Chabanes Marquis de Curton pour le disposer à vne conference, Bellegarde n'osant se fier à vn voyage, la Reine pria S. A. de se vouloir trouuer à Grenoble, ou de souffrir qu'elle l'allast trouuer. S. A. fit le voyage suiuy de 500. cheuaux & de 100. Harquebusiers à cheual pour sa garde; aux aproches de Grenoble le Cardinal de Bourbon, les Ducs de Mayenne & de Montmorency furent au deuant de luy,

luy, la Reine le receut auec beaucoup de careſſes. Bellegarde n'eſtant point arriué l'affaire fut renuoyée à Montluel, où le Duc ſe rédit au mois d'Octobre, & ce fut là où il acquit d'Henry de Sauoye, Marquiſe de Villars, le Comté de Tende, & les droits qu'elle auoit ſur Oneille, Vintimille, Marro & Prella, moyennant la remiſe que S. A. luy fit des Seigneuries de Mirebel & de Satonay en Breſſe, & de Loyettes en Bugey qui furét erigées en Marquiſat ſous le titre de Mirebel. Les choſes ayant eſté pacifiées par la generoſité du Duc qui dans les deſordres ne voulut [illegible] droits qu'il auoit au Marquiſat au preiudice de la foy qu'il auoit donnée au Roy, outre qu'il eſtoit laſſé des affaires du monde, & ſon eſprit exempt d'ambition, ne s'occupoit plus qu'à la deuotion & à la pieté.

37. Ainſi comme il s'eſtudioit à mépriſer le monde, vne fieure de trois iours cauſée par vne diſpoſition à l'hydropiſie l'en oſta le 30. d'Aouſt de l'an 1580. apres auoir receu Mort de S. A. 1580.

ceu ſes derniers Sacremens de la main de Ieroſme de la Ruuere Archeuêque de Turin auec vne parfaite reſignation à la volonté de Dieu.

Son eloge.

38. Ce fut vn Prince de mediocre taille, beau de viſage & majeſtueux, d'vn agreable abord, genereux, affable, ciuil, liberal auec iugemẽt, grãd Iuſticier, moderé en ſa colere, adroit en tous les exercices du corps, & fort deuot. Il eſtablit les Ieſuïtes à Chambery & à Turin, fonda vne Chartreuſe prés de Montdeuis, les Obſeruantins de Foſſan & les Capucins de Noſtre Dame de Campagne; fut adoré de ſes ſujets, & aymé de tous les Princes voiſins auec qui il entretenoit vne entre-correſpondance: il eſtoit inexorable aux crimes de trahiſon & d'aſſaſſinat, pardonnoit facilement les autres, religieux Obſeruateur de ſa parole; il honoroit les gens de lettre, & recompenſoit leur merite; eſtoit ſçauant aux Mathematiques, & curieux d'attirer dans ſes Eſtats tous les hommes rares en quelque profeſſion, fut conſtant en ſes afflictions, d'vn

d'vn esprit pacifique, quoy qu'il fut soldat, & fort entendu & heureux au mestier des armes, & qui apres le restablissement dans ses Estats n'eut rien de si cher que d'y conseruer la pureté de la Religion Catholique, & de faire viure ses peuples dans la tranquillité; enfin ce fut vn grand Capitaine, & le plus sage Politique de son temps.

Son alliance.

39. En suite du traitté de paix fait à Chasteau Cambresis, ce Prince espousa à Paris le 9. Iuillet 1559. Marguerite de France Duchesse de Berry fille de François I. du nom Roy de France, & de Claude de France sa premiere femme. Leur mariage fut arresté le 27. Iuin de la mesme année en l'Hostel des Tournelles à Paris, en presence du Roy Henry II. de Catherine de Medicis Reine de France, du Roy & de la Reine d'Ecosse, d'Elizabeth de France Reine d'Espagne, de Marguerite fille de France, des Cardinaux de Lorraine, de Bourbõ, & de plusieurs Prince & Princesses, & grands Seigneurs de la Cour. La dot de cette

Princes

Princeſſe fut de 300. mille eſcus d'or au Soleil, auec l'vſufruict du Duché de Berry pendant ſa vie. S. A. luy accorda de Doüaire dix mille eſcus aſſignez ſur le Comté de Breſſe, Bugey & Valromey auec les Chaſteaux de Bourg, & du Pont-d'Ains, & outre ce luy promit pour l'entretien de ſa perſonne vingt mille écus tous les ans. Elle auoit des vertus & des qualitez ſuréminentes, vne grande connoiſſance des Langues Grecque & Latine, & des meilleures ſciences qui la rendoient la Princeſſe la plus parfaite de ſon ſiecle. Les plus fameux Poëtes du tẽps luy ont dedié leurs principaux ouurages, & luy ont donné la loüange d'eſtre *la dixiéme des Muſes, la quatriéme des Graces*, & autres beaux Eloges Le ſieur de Brantoſme dit, que c'eſtoit la meilleure Princeſſe du monde, magnifique, liberale, ſage, vertueuſe & acoſtable. Elle mourut le 14. Sept. 1574. & fut inhumée à Turin.

Elle n'eut qu'vn fils Charles Emanuel Duc de Sauoye qui aura ſõ Eloge au commencement du Tome III.

Le

Le Duc ſon Mary eut pluſieurs enfans naturels 3. fils & 3. filles.

I. Dom Amé de Sauoye Marquis de S.Rambert,Grand Croix des SS. Maurice & Lazare, Cheualier de l'Annonciade, & Lieutenant General de ſon Alteſſe deçà les monts. Il prit employ ſous le Roy Philippes II.l'an 1588.en l'armée dreſſée contre Elizabeth Reine d'Angleterre, & mourut à Turin l'an 1610.& fut inhumé en la ſepulture des Princes dans l'Egliſe Cathedrale de Turin, laiſſa vn fils naturel appellé Maurice qui mourut ieune, & vne fille Marguerite de Sauoye eſpouſe de Ieroſme Comte de Rouſſillon, Capitaine des Archers de la garde de S.A.R.Gouuerneur du Chaſteau de Montmeillan,puis du Cõté de Nice.

II. Dom Philippes ou Philippin de Sauoye Cheualier, & Grand Croix de l'Ordre de S.Iean de Ieruſalem, fut tué en duel prés de Quirieu en Dauphiné par le Seigneur de Crequy le 2.Iuin 1599.

III. Marie legitimée de Sauoye nâquit à Vercel l'an 1556. elle fut alliée

alliée le 20. Ianuier 1570. auec Philippes d'Eſt Marquis de S. Martin au Ferrarois, dont eſt ſorti vne belle lignée. Cette Princeſſe mourut à Turin l'an 1580. du regret qu'elle eut de la mort du Duc ſon Pere.

IV. Mathilde legitimée de Sauoye Marquiſe de Pianezze épouſe de Charles de Simiane Seign. d'Albigny Marquis de Maret, Roat, & autres places, Cheualier de l'Ordre, Lieut. General de S A. dans ſes armées, & depuis deçà les monts. Leur mariage eſt du 26. Feurier 1607. elle mourut à Suze l'an 1639. accompagnant M. R. de la maiſon de laquelle elle eſtoit ſur-Intendante lors qu'elle ſe retiroit de la Citadelle de Turin: elle a eſté inhumée au Monaſtere de la Viſitation de la Ville neufue de Turin qu'elle a fondé. Le Duc Charles Emanuel qui en faiſoit vne eſtime particuliere luy fit l'honneur de la choiſir pour Marraine de tous les Princes ſes enfans, hors du premier, lequel neantmoins elle tint ſur les fonds repreſentãt la Sereniſſ. Infante d'Eſpagne, Iſabelle-Claire-Eugenie.

Elle

Elle n'eut qu'vn fils, ſçauoir Charles Emanuel Philibert Iacynthe de Simiane, Marquis de Pianezze, de Liuorne & de Chaſteauneuf, Cheualier de l'Ordre de l'Annonciade, grand Chambellan de S. A. R. & Colonel General de l'Infanterie, qui de Ieanne de Gattinara ſon eſpouſe a eu les enfans ſuiuãs Louys François de Simiane Marquis de Liuorne, Cheualier Grand Croix de la Religion des SS. Maurice & Lazare, Meſtre de Camp de Caualerie & d'Infanterie pour S. A. R. Irene de Simiane épouſe de Charles Louys de S. Martin d'Aillé Marquis de S. Damien, Cheualier Grand Croix de la Religion des SS. Maurice & Lazare, Meſtre de Camp d'Infanterie, Maréchal de Camp, premier Eſcuyer de S. A. R. & Gouuerneur de Cony; Françoiſe Marie de Simiane veuve de Louys des Comtes de Valpergue, Comte de Mazin, Gentil-homme de la Chambre de S. A. R. & Meſtre de Camp d'Infanterie; & Mathilde Iacynthe de Simiane deſtinée à la Religion.

Le Mariage du ſuſnommé Charles

les de Simiane Marquis de Liuorne fut arresté l'an 1658. de l'agréement du Roy & de S. A. R. auec Ieanne Marie Grimaldi nómée Mademoiselle de Valentinois seconde fill d'Hercules Grimaldi Marquis de Baux & de Campagne & d'Aurelia Spinola, fils vnique d'Honoré Grimaldi I I. de nom Prince de Monaco, Duc de Valentinois, Pair de Frãce, Cõte de Carladois, & d'Hyppolite Trivulce, & à cause du bas âge des parties il fut differé iusques en 1659. qu'il se fit à Monaco le 13. Octobre auec grande solemnité.

V. Beatrix de Sauoye fut accordée en mariage le 20. Oct. 1577. au Palais de Turin à Frãçois Ferrero Fiesque Comte de Lauagne, mais elle mourut pupille.

VI. Othon de Sauoye decedé ieune & inhumé en la sepulture Ducale de l'Eglise de Turin auec sa sœur Beatrix; la mere de ces trois dernieres estoit la Marquise de Pianezze.

Fin du second Tome.

TABLE
DES PRINCIPALES MATIERES
Contenuës dans ce ſecond TOME.

DV I. SOMMAIRE.

NAiſſance d'Ame VIII. premier Duc de Sauoye au Château de Chambery, page 7.

Difficulté pour ſa tutelle, & la regence de ſes Eſtats. 7, & 8

Son voyage à Tornu pour la concluſion de ſon mariage auec la fille du Duc de Bourgongne. 9, & 10

Il prend l'adminiſtration de ſes Eſtats par la ceſſion que luy en fit Bonne de Bourbon ſon Ayeule. 10, & 11

Le Duc de Bourgongne luy demande ſecours pour deliurer ſon fils des mains de Bajazeth. 11

Hommages des Gentils-hommes de Dombes au Duc Amé comme Lieutenant de l'Empereur. 12

Mort du Comte de Geneue ibid.

Le Pape Clement VII. ſuccede au Comte de Geneue, & en fait hommage à Amé par Procureur. 12, & 13

Le Duc Amé acquiert Geneue. 14

Mort du Duc de Milan. 15

Ladislas Roy de Naples confirme l'alienation de Nice. ibid.

Acquiſition des terres de Villars, Loye, Porcin, Cerdon, &c. 16

Treues auec le Marquis de Montferrat. 17

Ceux de Vercel ſe ſoûmettent au Duc Amé. 17, & 18

Differend auec les Seigneurs de Kibourg pour la Seigneurie de Cellier qui eſt adiugée au Duc Amé. 18, & 19

Don de ſa maiſon de Lyon aux Celeſtins. 19

Le Marquis de Monferrat & le Prince de la Morée ſont mis d'accord par le Duc Amé, ibid.

Guerre

Guerre contre le Duc de Bourbon à l'occasion de l'hommage deu au Duc Amé de quelques terres de Dombes 20
Negotiation pour ce ſuiet, 21
Le Duc de Bourbon eſt condamné par Arbitres de faire hommage au Duc Amé des terres de Dombes. 21, & 22
Acquiſition de quelques terres du Montferrat. 23
Le Duc Amé fait les Statuts de l'Ordre du Collier inſtitué par le Comte Verd ſon Ayeul. ibid.
Son voyage à Paris, où il pacifie les troubles du Royaume, & les deſordres de la Cour. 24, & 25
Le Marquis de Montferrat fait la guerre au Duc Amé pendant ſon abſence. 26
Fondation du Prieuré de Ripaille de l'Ordre de Saint Auguſtin ſous les noms de Noſtre Dame & de Saint Maurice. 27
Le Duc Amé moyenne vn accord entre les Papes Iean XXIII. & Benoiſt XIII. à Villefranche de Nice. 28
Guerre contre le Marquis de Saluces qui reconnoit tenir ſon Marquiſat en fief du Duc Amé. 29

Receptiõ magnifique de l'Empereur Sigiſmond dans les Eſtats du Duc Amé. 30
Fondation du Conuent des Iacobins de Bourg. 31
Couronnement de l'Empereur à Aix la Chapelle. ibid.
Le Pape Iean XXIII. eſt depoſé au Concile de Conſtance. ibid.
L'Empereur Sigiſmond erige le Comté de Sauoye en Duché l'an 1416. 32
Guerre dans le Valays au ſujet des Barons de Rarogne. 33,& 34
Les Suiſſes s'emparent de la valée d'Oſſelle. 35
Le Duc Amé reçoit l'hommage du Marquis de Saluces. 36
Il ſuccede au Comté de Piemont à ſon Beau-frere Louys Prince de la Morée. 37
Traitté auec la Reine Yoland de Nice & de ſes terres adiacentes. 38, & 39,& *auec l'Archeueſque de Beſançon de la Seigneurie de Coſſenay.* 40
Le Duc Amé fait la guerre aux Marquis de Ceue. 41,& 42
L'Empereur luy donne l'inueſtiture du Comté de Ceneue 42
La Croiſade eſt publiée en Allemagne contre

contre les Huſſites, où le Duc Amé enuoye des troupes 42, & 43
Iean de Chalon intente Procez au Duc Amé pour le Comté de Geneue; mais il eſt debouté de toutes ſes pretentions. 43, & 44
Puiſſante Ligue en Italie contre le Duc de Milan. 45, 46, 47, & 48
Le Duc Amé erige la Baronie de Montreuel en Breſſe en Comté. 49
Mort de Marie de Bourgongne ſa femme. 50
Il procure enuers le Pape, que tous les Chanoines de Geneue ſoient Nobles ou Docteurs. 51
L'Egliſe de Lyon ordonne des Meſſes & des Suffrages à perpetuité pour la R. Maiſon de Sauoye. 50, & 51
Le Duc Amé entreprend la reforme des Egliſes & des Eccleſiaſtiques de ſes Eſtats. 52
Fondation de l'Hermitage de Ripaille. 53
Voyage de l'Empereur Sigiſmond en Italie pour ſon Couronnement; le Duc Amé luy enuoye ſon fils pour luy faire eſcorte. ibid.
Troubles en Italie apres la mort du Pa-

pe Martin V. 54
Les Venitiens veulent faire la guerre au Duc de Milan, & inuitent le Duc Amé de vouloir se ioindre auec eux. 55, 56, & 57
Le Marquis de Montferrat entre dans la ligue des Venitiens contre le Duc de Milan. 57
Il sollicite la Cour de France de faire la guerre en Sauoye, son intrigue est descouuerte. 58
Le Marquis de Montferrat fait sa paix auec le Duc Amé pour rentrer dans ses Estats. 60
Traité de paix. 61, & 62
Le Duc de Milan refuse de signer la paix, & veut continuer la guerre. 63, & 64
La paix se negotie & se fait, le Duc de Milan en observe le Traitté. 65
Le Duc de Sauoye ne veut la paix qu'à condition que le Marquis de Montferrat observe le Traitté. 66
Le Duc Amé se retire dans vne solitude, & institue l'Ordre des Cheualiers de S. Maurice. 67, & 68
Il conuoque à Ripaille vne Assemblée des principaux de ses Estats. 69, & 70

Il remet le Gouuernement de ſes Eſtats à ſon fils aiſné. 70, & 71
Le Prince de Piemont termine l'affaire de Mont-ferrat auec le Marquis, ſuiuant le Traitté de Tonon. 71, 72, & 73.
Le Duc Amè eſt creé Pape par le Concile de Basle le 25. Nouembre 1439. ſous le nom de Felix V. 75
Son humilité à accepter cette grande dignité. 76
Son entrée à Basle, & ſa reception magnifique. ibid.
Son couronnement par l'Archeueſque d'Arles. Les magnificences qui y furent faites, & les grandes ſolemnitez. 77, & 78
Sa mort à Geneue. 80
Son Eloge. 81
Le Duc Amé fut accordé en mariage auec Marie de Bourgongne à l'aage de trois ans. 82
Ses Enfans. 83, 84, 85, & 86

DV II. SOMMAIRE.

NAiſſance du Duc Louys à Geneue. p. 90
Le Seigneur de Creſcentin ſe reconnoiſt ſon Feudataire. 91, & 92
Il reſtablit l'Vniuerſité à Turin. 92
Fondation du Conuent des Carmelites de l'Ordre de Saint Auguſtin à Rumilly. ibid.
Louys eſt emancipé par le Duc Amé ſon Pere. 93
Il demande l'hommage de Dombes au Comte de Clermont. 94
Traitté ſur ce ſuiet. 95
Il traitte auec le Duc de Bourgogne d'vne ligue & confederation entre eux. 96, & 97. *Et auec le Dauphin des Comtés de Valentinois & Diois.* 97, & 98
Il declare le Domaine de Sauoye inalienable. 99
Le Duc Louïs reforme la iuſtice de ſes Eſtats. 100

Tron

Troubles dans la Lombardie causez par la mort du Duc de Milan. 100, 101, & 102
Guerre des Bernois auec ceux de Fribourg qui se donnent au Duc de Sauoye. 105
Ligue en Italie contre le Duc de Milan. 106
Don du Saint Suaire le 22. Mars 1452. 107
Le Duc Louys demande au Pape l'erection du Bourg en Eueschié. 108
Le Roy Charles VII. entreprend de faire la guerre au Duc de Sauoye. 108, & 109
Le Duc Louys va trouuer le Roy à Feurs où il y eut renouuellement d'alliance entre la France & la Sauoye par vn traitté particulier. 109, & 110
Le Duc Loüis conuoque les trois Estats de Sauoye à Geneue pour reformer les abus. 110, & 111
René Roy de Sicile vient en Italie prendre possession du Royaume de Naples. 111
Guerre contre les Venitiens. 112
Le Pape Nicolas V. conclud la paix d'Italie. ibid.

Articles de la paix. ibid.
Le Duc de Sauoye reſtablit les Exilez de ſon Eſtat dans leurs biens & dans leurs charges. 112, & 113
Le Dauphin fait la guerre au Duc Louys ſoubs pretexte de l'hommage de Saluces, qui ne dure que trois mois. 113
Le Duc vend la Baronie de Gez au Comte de Dunois. 114
Il refuſe ſecours au Dauphin ſon Gendre. 114, & 115
Le Duc gratifie le Comte de Dammartin du Comté de Clermont en Geneuois. 115
Erection de la Chambre en Comté. p. 116
Creation du Senat de Turin, & election de la Seigneurie de Varax en Comté. 116, & 117
Priuilege accordé aux Gentils-hommes de Breſſe. 117
Voyage du Duc de Sauoye en France. 117, & 118
Sa mort à Lyon à ſon retour de France. 118, & 119
Son Eloge. Sa Femme. Ses Enfans. 120, 120, 121. &c.

DV III. SOMMAIRE.

NAissance de Louys à Geneue second fils du Duc Louys 139
Il est Roy de Chypre par l'alliance qu'il fait auec Charlotte de Lesignan heritiere du Royaume de Chypre. 140, & 141
Charlotte est couronnée Reine de Chypre, mais par vn mauuais augure. 142
Depart de Louys de Sauoye, il s'embarque à Venise, & aborde en Chypre où il est couronné Roy. 143
Iacques Bastard de Chypre est destiné à l'Estat Ecclesiastique. 144
Ses mauuaises inclinations. ibid.
Il fait instance à Rome pour auoir les prouisions de l'Archeuesché de Nicosie qui luy sont refusées. 145
Il demande la protection du Soudan d'Egypte pour se faire declarer Roy, & le succez de sa negotiation. 145, 146, & 147

Il entre en Chypre auec vne puissante armée. 148

Louys fait tenter le General de l'armée du Soudan qui leue le siege de Cherines. 148, & 149

Les Genois prennent les armes pour Louys. 150

Le Duc de Sauoye son Pere luy enuoye du secours. 151

Retour de Charlotte en Italie. 152

Elle traitte du Royaume de Chypre auec le Duc Louys. 153

Charlotte va trouuer le Pape à Rome pour solliciter contre le Bastard par censures Ecclesiastiques. 154

Le Roy Louys s'en reuient en Sauoye. P. 155

Reddition du Chasteau de Cherines par la trahison du Gouuerneur. 156

Le Bastard se rend Maistre absolu du Royaume de Chypre, & espouse Catherine Cornare adoptée par la Republique de Venise, fille de S. Marc. 156, & 157.

Mort du Bastard Roy de Chypre. 158

Charlotte demande son Royaume aux Venitiens qui la rebuttent. 158

Elle

Elle recourt au Pape qui escrit en sa faueur aux Gouuerneurs de Chypre. 159
Mort du Roy Louys au Prieuré de Ripaille. 160
Donation du Royaume de Chypre au Duc de Sauoye. 161
Mort de Charlotte Reine de Chypre. 162
Les Venitiens s'emparent du Royaume de Chypre. 163

DV IV. SOMMAIRE.

NAissance du Bienheureux Amé à Tonon Capitale du pays de Chablais. 166
Son Appanage. ibid.
Il est declaré duc de Sauoye apres la mort du Duc Louys son Pere. 167
Il conuoque à Chambery tous les Estats de Sauoye & de Piemont. 168
Il prend le party du Roy contre le Duc de Bourbon. 169
Mort de François Sforce Duc de Milan. 170

Hommage des Comtes de Breſſe & de Romont. 171
Diuers Traittez de paix auec pluſieurs Princes. ibid.
Erection du Doyenné de Chambery. p. 172
Guerre contre le Marquis de Montferrat. 172, & 173
Voyage du Duc Amé à Paris, & les honneurs qu'il y receut du Roy. 175
Traitté d'alliance & de ligue auec la Republique de Veniſe. 176
Maladie du Duc Amé, & la regence de la Ducheſſe Yoland. ibid.
Broüillerie des Princes au ſuiet de la Regence. 176, & 177
Ligue de la Regente auec les Ducs de Bourgogne & de Milan. 177
Le Comte de Breſſe entre en armes en Sauoye, ſurprend Montmeillan & ſe ſaiſit du Duc Amé. 178
Armée du Roy Louys XI. en Sauoye contre les Princes. 179
Nouueau ſecours de France. 181
Conference de la Perouſe. 181, & 182
Traitté de paix auec les Princes. 183
Mort du Duc Amé à Vercel; ſon Elo-

ge

ge 184, & 185
Son Mariage, ſes Enfans. 187, 188, 189, &c.

DV V. SOMMAIRE.

NAiſſance du Duc Philibert au Chaſteau de Chambery 194
Sa tutelle & la regence de ſes Eſtats troublent la Sauoye. 195
Le Roy, le Duc de Bourgogne, les Comtes de Breſſe, de Romont & l'Eueſque de Geneue pretendent à la Regence. 196
Siege de Montmeillan par les Princes. 197. Qui ſe ſaiſiſſent de la perſonne du Prince. 198
Plaintes de la Ducheſſe Yoland au Roy Louys XI. pour ce ſuiet. ibid.
La Regence demeure à la Ducheſſe Yoland. ibid.
Broüillerie à l'occaſion de deux fauoris, principaux Conſeillers de l'Eueſque de Geneue. 199
Le Pape Sixte fait preſent au Duc de Sauoye

Sauoye d'vne eſpée & d'vn chapeau benit. 200
Guerre contre les Valeſans. 201
Edit pour l'alienation des fiefs. 202
Guerre du Duc de Bourgogne contre les Suiſſes. 202, & 203
Defaite du Duc de Bourgogne à Morat. 204
Le Duc de Bourgogne ſe ſaiſit de la Ducheſſe Yoland & de ſes trois Enfans. 204, & 205
Nouuelles difficultez pour la Regence des Eſtats du Duc. 206
Le Roy prend la protection du Duc de Sauoye. 207
Eſtat deplorable de la Sauoye. 208
La Regente eſt deliurée auec ſes Enfans. 209. *Elle tire des ſeuretez du Roy.* ibid.
Armée Milanoiſe en Piemont pour en faire ſortir le Comte de Breſſe. p. 210
Reglement pour l'abreuiation des procez. 211
Mort de la Ducheſſe Yoland au chaſteau de Montcaprel. 212
Sa mort fait naiſtre de nouuelles difficultez pour la Regence des Eſtats du Duc.

Duc Philibert. 213
Le Comte de la Chambre eſt fait Gouuerneur de Sauoye. 214. *Il fait vne action hardie en la perſonne du Duc.* 215. *Le Roy le fait arreſter priſonnier en la Chambre du Duc.* 216, & 217
Siege de Vercel leué. 218
L'Eueſque de Geneue fait ſa paix auec le Duc Philibert. 219
Mort du Duc de Sauoye arriuée à Lyon. 220
Sa Femme ſans Enfans. 221

DV VI. SOMMAIRE.

NAiſſance du Duc Charles à Carignan. 223
Le Roy Louys XI. prend ſa tutelle. p. 224
Brouïlleries pour le Gouuernement de Turin. 225, & 226
Le Duc fait ſon Entrée à Turin. 226, & 227.
Troubles au ſuiet de l'Eueſché de Geneue.

ue. 228, 229, & 230
Entrée du Duc à Geneue. 231
Donation du Royaume de Chypre au Duc Charles par Charlotte Reine de Chypre ſa Tante. 231
Mariage du Duc auec la fille du Marquis de Montferrat. ibid.
Le Duc eſt inuité de ſe ioindre à la Ligue des Princes d'Italie contre le Pape, mais il n'y voulut pas entrer. 231, & 232
Le Marquis de Saluces luy fait la guerre auec les Mécontens, mais ſans ſuccés. 234
Priſe de Saluces & reddition de Carnagnole. 235
Aſſemblée au Pont de Beauuoiſin ſans fruit. 236
Tréue rompuë par le Marquis de Saluces & la perte entiere de ſes Eſtats. 237, & 238
Voyage du Duc de Sauoye en France pour terminer le different de l'hommage de Saluces. 239
Sa Mort à Pignerol, à ſon retour de France. 240
Son Eloge, ſon Mariage, ſes Enfans. 240, 241, 242, &c.

DV VII. SOMMAIRE.

NAiſſance du Duc Charles Iean Amé à Turin. 245
Il eſt Duc de Sauoye à neuf mois. ibid.
Difficulté par la Regence de ſes Eſtats. p. 246
Le Marquis de Saluces & les Mécontens veulent broüiller l'Eſtat. 247, & 248
Guerre en Sauoye à l'occaſion de l'Eueſché de Geneue. 249, & 250
La Regente s'oppoſe aux Valeſans. p. 250
Traitté d'alliance auec Ferdinand Roy de Naples. ibid.
Le Roy Charles paſſe à Turin à ſon voyage de Naples : Son entrée magnifique. 251
Traitté de la Ligue. 251, & 252
Mort du Duc Charles-Iean-Amé à Montcallier. 252

DV VIII. SOMMAIRE.

NAissance du Duc Philippes à Chambery. 255
Son Appanage. ibid.
Il prend le titre de Comte de Bresse. p. 256.
Il trouble toute la cour de Sauoye : Suite de son procedé. 256, 257, &c.
Le Duc son Pere fait voyage à Lyon pour conclurre auec le Roy de le rendre prisonnier. 258, & 259
Sa prison dans le Chastean de Loches. ibid.
Le Duc de Bourgogne s'interesse à sa delurance : Il est mis en liberté, & le Roy luy donne le Gouuernement de Guyenne. 260, & 261
Le Duc de Bourgogne recherche son amitié : Il est fait Cheualier de la Toison d'or, & Gouuerneur des deux Bourgognes. 262, & 263
Le Roy fait la guerre dans le pays de Bresse. 263

Philippes accompagne le Duc de Bourgogne à la guerre de Liege. 264
Le Roy luy donne l'Ordre de Saint Michel, & le Comté de Lauraguais. 265, & 266
Le Duc Philibert le fait Gouuerneur de Pierront. 266
Il suit le Roy Charles à la conqueste du Royaume de Naples, & luy donne les Comtez d'Alisio, de Terre Neuve, &c. 268. & 269
Il est Duc de Sauoye apres Charles-Iean-Amé son petit Neueu, mais son Regne ne fut pas long. 269
Sa Mort à Chambery. 270
Son Testament, son Eloge. ibid.
Son premier mariage. 272
Son second Mariage. 273
Ses Enfans. 274, 275, &c.

DV IX. SOMMAIRE.

NAissance du Duc Philibert II. au Chasteau du Pont-Dains en Bresse. 278

Voyage du Roy Charles VIII. en Italie pour la conqueſte du Royaume de Naples. 279

Le Duc Philippes donne au Prince Philibert le Comté de Breſſe pour ſon appanage. ibid.

Mort du Duc Philippes, le Prince Philibert demeure heritier de ſes Eſtats. p. 280

Traitté auec le Roy Loüis XII. pour le paſſage de ſon armée par ſes Eſtats, pour la conqueſte de Milan. 280, & 281. *Il accompagne le Roy dans ſon voyage.* ibid.

Le Duc Philibert donne paſſage à l'armée Françoiſe en execution du Traitté. 282

Il reçoit magnifiquement le Roy à Turin, & les principaux Chefs de ſes Troupes. ibid

L'Archiduc d'Auſtriche eſt magnifiquement receu dans les Eſtats du Duc de Sauoye. 283

Patentes de l'Empereur Maximilian en faueur du Duc Philibert. 284

Tournoy à Carignan pour honorer les nopces de Laurens de Gorreuod Seigneur de Montanay Eſcuyer du Duc qui eſpou

eſpouſoit la fille du Comte de Varax. p. 285
Mort du Duc Philibert au Font-Dains en la meſme chambre où il auoit pris naiſſance. ibid.
Son corps fut porté à Brou, 286
Son Eloge, ibid.
Son premier Mariage auec Yoland Loüiſe de Sauoye ſa Couſine, fille de Charles Duc de Sauoye premier du Nom, & de Blanche de Montferrat. 287
Son ſecond mariage auec Marguerite d'Auſtriche, Princeſſe Doüairiere d'Eſpagne & de Caſtille, fille de Maximilian Roy des Romains, & ſœur de Philippes Archiduc d'Auſtriche, dont il n'eut point d'enfans. 288
Mort de la Ducheſſe Marguerite à Malines : ſes belles qualitez, ſa vertu & ſa pieté. 290, & 291
Fondation de deux celebres Monaſteres par la liberalité de la Ducheſſe Marguerite, l'vn de l'Annonciade à Bruges, & l'autre de Brou en Breſſe. p. 291

DV X. SOMMAIRE.

NAissance de Charles III. surnommé le Bon, *à Chazey en Bugey.* 295

Le Domaine de Sauoye se trouue endebté de Doüaires de femmes. 295, & 296

Les Valesans luy font la guerre. 296

Les Bernois comme Voisins & Alliez moyennent vne trêve, & en suite vne paix. 297

Le Roy de France Loüis XII. fait la guerre aux Genois reuoltez contre luy. ibid.

Le Duc Charles donne secours au Roy d'artilleries & de munitions. 298

Don du Roy au Duc Charles. ibid.

Les monnoyes de Sauoye d'or & d'argent ont cours dans tout le Royaume de France par edit du Roy. ibid.

Le Duc Entre dans la ligue contre les Venitiens. 299. *Et leur donne combat à la fameuse bataille d'Agnadel.*

Mort

Mort du Roy de France Louys XII. p. 303
Il refuse le passage aux Suisses qui vouloient aller au secours des Venitiens. ibid.
Ligue auec les Cantons, p. 302
Le Pape & le Roy de France recherchent le Duc Charles pour leur procurer l'alliance des Suisses. 302, & 303
Le Duc Charles enuoye ses Ambassadeurs au Roy François premier. 304
Erection de l'Eglise Cathedrale de Turin en Metropolitaine, & celles de Chambery & de Bourg en Bresse en Cathedrales. 305
Les Suisses occupent les passages de Piemont, & sont chassez par les François. 305, & 306
Le Roy s'auance en Piemont. 306
Traité de paix conclu. 307
Le Cardinal de Lyon fait rompre le traité. 307, & 308
Voyage du Duc de Sauoye à la sainte Baume. 308
Retour du Roy à Lyon apres la conqueste du Duché de Milan, & son voyage à Chambery pour y rendre vn Vœu au saint Suaire, qu'il auoit fait le iour de

la bataille de Marignan. 309
L'alliance de la France & des Suiſſes eſt concluë par les ſoins du Duc de Sauoye. ibid.
Le Roy fait declarer la guerre au Duc Charles. 311, & 312
Les Suiſſes deputent au Roy en faueur du Duc. 312
Les Habitans de Geneue recherchent la Bourgeoiſie des Suiſſes. 313
Entrée du Duc à Geneue, & ſa reception magnifique par les Habitans. 314. & 315
L'Ordre du Collier eſt changé en celuy de l'Annonciade. 316
Mort de l'Empereur Maximilian, & election de Charles-Quint. 316,& 317
Entrée de la Ducheſſe de Sauoye à Turin & à Geneue. 318
Perte du Duché de Milan pour les Francois. 319
Perte de la Bataille de Pauie & la priſe du Roy Francois I. 320
Le Duc ſe trouue au couronnement de l'Empereur. 322. *Qui luy donne le Comté d'Aſt, dont le Roy en eſt mal ſatisfait.* 323
L'Empereur emmeine en Eſpagne le fils du

du Duc Charles. 325
Le Duc refuſe le Chaſteau de Nice au Pape. 326
Embraſement de la ſainte Chapelle du Chaſteau de Chambery, où le ſaint Suaire eſt conſerué miraculeuſement. p. 327
Beurgeoiſie de Geneue auec les Cantons de Berne & de Fribourg. 328, & 329
La Ville de Geneue chaſſe ſon Eueſque, & ſe declare pour la nouuelle opinion de Luther. 329, & 330
Le Roy fauoriſe la rebellion de Geneue. 331, & 332
Le Duc Charles enuoye au Roy l'Eueſque de Lauſanne qui eſt mal receu. 332, & 333
Les filles n'heritent point en Sauoye. 334
Le Roy Francois I. fait guerre en Sauoye. 336
Priſe de Chambery & de Montmeillan. 336. & 337
Fidelité de la Prouince de Tarantaiſe enuers leur Prince, & ſa reſiſtance à l'armée du Roy. 337
Les Bernois prennent la protection de Geneue. 337, & 338
Mort du fils aiſné du Duc Charles.

en Eſpagne. 339
Les Bernois declarent la guerre au Duc de Sauoye. ibid.
Priſe de Turin par les Francois. 340
L'Empereur deſcend en Prouence auec vne puiſſante armée. 341, & 342
Siege d'Aix. 343
L'Empereur quitte la Prouence, paſſe par le Piemont. & ſe rend à Genes. ibid.
Affection des peuples de Tarantaiſe pour leur Duc, & l'obeïſſanee de ceux de la Vald'Aouſte enuers leur Prince. p. 344, & 345
Mort de la Ducheſſe Beatrix à Nice p. 345
Entreueuë du Pape, de l'Empereur & du Roy à Nice, ſans effet. 345, 346, & 347
Entrepriſe & Siege de Nice. 348
La genereuſe defenſe du Gouuerneur. 349
Siege de Nice leué. 351
Priſe de Montdeuis & de Carignan. 351
Bataille de Ceriſoles gaignée par les Francois. 351, & 352
Diete tenuë à Spire, & ce qui s'y paſſa de plus conſiderable. 352
Traitté de paix entre l'Empereur & le

Roy

Roy. 353. *Sans effect à cauſe de la mort du Duc d'Orleans, & du Roy Francois I.* 354
Mort du Duc Charles à Vercel. 354
Son Eloge. 355

DV XI. SOMMAIRE.

NAiſſance d'Emanuel Philibert à Chambery. 364. *Son Eſprit dans l'ingenieuſe repartie qu'il fit du Chaſteau de Nice que le Pape demandoit pour l'entreueuë de ſa ſaimteté, de l'Empereur, & de Francois I.* 366
Voyage d'Emanuel Philibert en Allemagne pour voir l'Empereur, les careſſes & les honneurs qu'il y receut de S. M. I. où il eſt traitté d'Alteſſe. p. 367, & 368
L'Empereur luy donne à Vtrecht l'Ordre de la Toiſon d'or. 368
Sa generoſité. 369
Entreueuë du Prince d'Eſpagne & de ſon Alteſſe Emanuël Philibert. 370
L'Empereur conuoque vne Diete à

Ausbourg pour pacifier quelques nouueaux desordres arriuez en Allemagne. 371
Mort du Baron de Lullins à Ausbourg. 371
Siege de Mets. 373
Emanuel Philibert est fait General de l'armée de l'Empereur, ses actions genereuses. 373, & 374
Son Alteſſe reſtablit la diſcipline dans l'armee. 274. *Et fait leuer le ſiege de Cambray aux Francois.* ibid.
Il recoit la nouuelle de la mort de Charles Duc de Sauoye ſon Pere. 374
Il accompagne le Prince d'Eſpagne pour ſon mariage auec la Reine d'Angleterre, où il eſt creé Cheualier de la Iartiere. 375
Son Alteſſe fait rebaſtir Eſdin. ibid.
Tréue pour cinq ans, rompuë au ſujet des Colonnes & des Caraffes. 376, & 377
Bataille de S. Quentin gagnée par le Duc de Sauoye. 378, & 379
Priſe de S. Quentin & du Catelet. 380
Iournée de Grauelines. 381
Ouuertures de la paix. 382
Concluſion de la paix au Chaſteau Cambreſis.

breſis. Articles du Traitté. 384
Le Duc de Sauoye rentre dans ſes Eſtats. ibid.
Son voyage en France pour eſpouſer la Princeſſe Marguerite. 385, & 386
Mort du Roy. 387
Son Alteſſe fait prendre poſſeſſion des Eſtats de Sauoye & de Piemont. 387, & 388. *Et ſuit la Cour au ſacre du Roy Francois II.* 390.
Le Duc Emanuel Philibert retourne à Bruxelles apres la conſommation de ſon mariage, & prend congé de Philippes Roy d'Eſpagne, & luy remit le Gouuernement des pays bas. 389
Sa Maieſté Catholique donne à Marguerite d'Auſtriche ſa ſœur naturelle de Parme le Gouuernement des pays bas. ibid.
Retour du Duc de Sauoye dans ſes Etats. p. 390
Le Roy enuoye à ſon Alteſſe le Collier de l'Ordre de ſaint Michel à Marſeille. ibid.
Ce que fit le Duc de Sauoye apres ſon reſtabliſſement dans ſes Eſtats. 391, & 392
Voyage de leur Alteſſe en Piemont, & leur

leur entrée magnifique à Vercel. 393
Zele de ſon Alteſſe pour la Religion. 394, & 395
Conference de Lyon touchant les pretentions du Roy ſur la Sauoye. 396, 397, *&c.*
Demandes des Deputez de ſon Alteſſe. 401, 402, *&c.*
Reſtitution de Turin & des autres places. 403
Entrées de leurs Alteſſes à Turin. 404, & 405
Offre de Solyman à S. A. pour le Royaume de Chypre. 406, & 407
Voyage de leurs Alteſſes à Lyon pour voir le Roy, 407
Commencement de la Citadelle de Turin. 408
Traitté auec les Bernois. 409
Son Alteſſe ſe trouue à la Diete conuoquée à Ausbourg, ſon retour par la Corinthie & par le Frioul. 410
Le Duc de Sauoye eſtablit la Milice en Piemont & en Sauoye. 411
Il crée de nouueaux Cheualiers de l'Annonciade. 412
Commencement de la Citadelle de Bourg. p. 413.

Reſta

Reſtabliſſement de l'Ordre de S. Maurice. 414, & 415
Le Roy paſſe en Piemont à ſon retour de Pologne. 415, & 416
Le Roy rend au Duc Pignerol & Sauillan. 417, 418, &c.
Le Roy d'Eſpagne remet à ſon Alteſſe Aſt & Sinthya. 420
Acquiſition des Principautez de Marro, de Prela, & d'Oneille, 420, & 421
Renouuellement d'alliance auec les Cantons Catholiques. 421, & 422
Le S. Suaire eſt porté de Chambery à Turin. 422
Differend au ſuiet du Gouuerneur de Saluces. 423, & 424
Mort de ſon Alteſſe Emanuel Philibert. 425
Son Eloge. 426
Son Mariage auec Marguerite de France, Ducheſſe de Berry, fille de François Premier Roy de France, & de Claude de France ſa premiere femme. 427
Mort de la Ducheſſe Marguerite, ſes qualitez eminentes, & ſon bel Eſprit. 428

Le

Le Duc Emanuel Philibert n'a qu'vn fils de la Ducheſſe ſon Eſpouſe. ibid.

Ses Enfans naturels. 429, & 430, &c.

Fin de la table des Matieres du ſecond Tome de cét Abbregé.
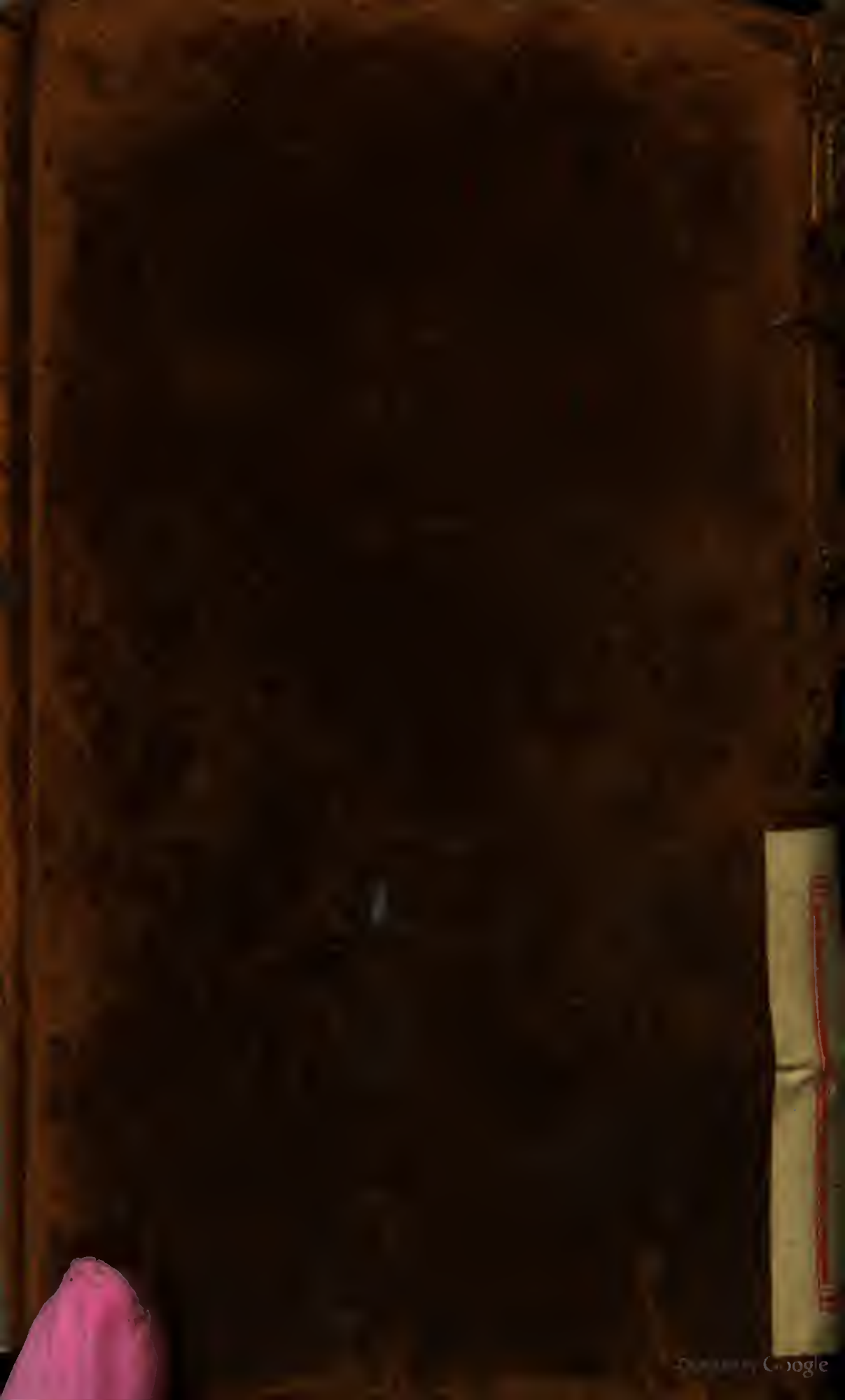
A01 14 73 800